OEUVRES

COMPLÈTES

DE

163

J. J. ROUSSEAU.

TOME VINGT-CINQUIÈME.

PIÈCES DIVERSES. TOME PREMIER.

OEUVRES

COMPLETES

DE

J. J. ROUSSEAU,

CITOYEN DE GENEVE.

TOME VINGT-CINQUIEME.

AUX DEUX-PONTS,

Chez SANSON et COMPAGNIE.

M. DCC. XCIII.

EXTRAIT
DU PROJET
DE
PAIX PERPÉTUELLE
DE MONSIEUR L'ABBÉ
DE SAINT-PIERRE.

Tunc genus humanum positis sibi consulat armis,
Inque vicem gens omnis amet.

LUCAIN.

LETTRE

DE M. ROUSSEAU A M. DE BASTIDE.

J'AUROIS voulu, Monsieur, pouvoir répondre à l'honnêteté de vos sollicitations, en concourant plus utilement à votre entreprise ; mais vous savez ma résolution ; et, faute de mieux, je suis réduit, pour vous complaire, à tirer de mes anciens barbouillages le morceau ci-joint, comme le moins indigne des regards du Public. Il y a six ans que M. le Comte de Saint-Pierre m'ayant confié les manuscrits de feu M. l'Abbé son oncle, j'avois commencé d'abréger ses écrits, afin de les rendre plus

commodes à lire, et que ce qu'ils ont d'utile, fût plus connu. Mon dessein étoit de publier cet abrégé en deux volumes, l'un desquels eût contenu les extraits des ouvrages, et l'autre, un jugement raisonné sur chaque projet. Mais, après quelque essai de ce travail, je vis qu'il ne m'étoit pas propre, et que je n'y réussirois point. J'abandonnai donc ce dessein, après l'avoir seulement exécuté sur la Paix perpétuelle et sur la *Polysynodie*. Je vous envoie, Monsieur, le premier de ces extraits, comme un sujet inaugural pour vous qui aimez la paix, et dont les écrits la respirent. Puissions-nous la voir bientôt rétablie entre les Puissances ! car entre les Auteurs on ne l'a jamais vue, et ce n'est pas aujourd'hui qu'on doit l'espérer. Je vous salue, Monsieur, de tout mon cœur.

ROUSSEAU.

A Montmorency, le 5 *Décembre* 1760.

PROJET
DE
PAIX PERPÉTUELLE (*).

COMME jamais Projet plus grand, plus beau ni plus utile n'occupa l'esprit humain, que celui d'une Paix perpétuelle et universelle entre tous les Peuples de l'Europe, jamais auteur ne mérita mieux l'attention du Public que celui qui propose des moyens pour mettre ce Projet en exécution. Il est même bien difficile qu'une pareille matiere laisse un homme sensible et vertueux exempt d'un peu d'enthousiasme; et je ne sais si l'illusion d'un cœur véritablement humain, à qui son zele rend tout facile, n'est pas en cela préférable à cette âpre et repoussante raison, qui trouve toujours dans son indifférence pour le bien public le premier obstacle à tout ce qui peut le favoriser.

Je ne doute pas que beaucoup de Lecteurs ne s'arment d'avance d'incrédulité pour résister au plaisir de la persuasion, et je les plains de prendre si tristement l'entêtement pour la sagesse. Mais j'espere que quelque ame honnête partagera l'émotion délicieuse avec laquelle je prends la

(*) Cette Piece et les trois suivantes auroient dû être placées dans le premier volume de cette Collection, mais la grosseur de ce volume nous a déterminé à les placer à la tête de celui-ci.

plume sur un sujet si intéressant pour l'humanité. Je vais voir, du moins en idée, les hommes s'unir et s'aimer; je vais penser à une douce et paisible société de freres, vivans dans une concorde éternelle, tous conduits par les mêmes maximes, tous heureux du bonheur commun; et réalisant en moi-même un tableau si touchant, l'image d'une félicité qui n'est point, m'en fera goûter quelques instans une véritable.

Je n'ai pu refuser ces premieres lignes au sentiment dont j'étois plein. Tâchons maintenant de raisonner de sang-froid. Bien résolu de ne rien avancer que je ne le prouve, je crois pouvoir prier le Lecteur à son tour de ne rien nier qu'il ne le réfute; car ce ne sont pas tant les raisonneurs que je crains, que ceux qui, sans se rendre aux preuves, n'y veulent rien objecter.

Il ne faut pas avoir long-temps médité sur les moyens de perfectionner un Gouvernement quelconque, pour apercevoir des embarras et des obstacles qui naissent moins de sa constitution que de ses relations externes; de sorte que la plupart des soins qu'il faudroit consacrer à sa police, on est contraint de les donner à sa sûreté; et de songer plus à le mettre en état de résister aux autres qu'à le rendre parfait en lui-même. Si l'ordre social étoit, comme on le prétend, l'ouvrage de la raison plutôt que des passions, eût-on tardé si long-temps à voir qu'on en a fait trop ou trop

peu pour notre bonheur ; que chacun de nous étant dans l'état civil avec ses concitoyens, et dans l'état de nature avec tout le reste du monde, nous n'avons prévenu les guerres particulieres que pour en allumer de générales, qui sont mille fois plus terribles ; et qu'en nous unissant à quelques hommes, nous devenons réellement les ennemis du genre-humain ?

S'il y a quelque moyen de lever ces dangereuses contradictions, ce ne peut être que par une forme de gouvernement confédérative, qui, unissant les Peuples par des liens semblables à ceux qui unissent les individus, soumette également les uns et les autres à l'autorité des Loix. Ce gouvernement paroît d'ailleurs préférable à tout autre, en ce qu'il comprend à la fois les avantages des grands et des petits Etats ; qu'il est redoutable au dehors par sa puissance ; que les Loix y sont en vigueur ; et qu'il est le seul propre à contenir également les sujets, les chefs et les étrangers.

Quoique cette forme paroisse nouvelle à certains égards, et qu'elle n'ait en effet été bien entendue que par les modernes, les anciens ne l'ont pas ignorée. Les Grecs eurent leurs Amphictions, les Etrusques leurs Lucumonies, les Latins leurs Féries, les Gaules leurs Cités, et les derniers soupirs de la Grece devinrent encore illustres dans la Ligue Achéenne. Mais nulle de ces confédérations n'approcherent pour la

sagesse de celle du corps Germanique, de la Ligue Helvétique et des Etats Généraux. Que si ces corps politiques sont encore en si petit nombre et si loin de la perfection dont on sent qu'ils seroient susceptibles, c'est que le mieux ne s'exécute pas comme il s'imagine, et qu'en politique ainsi qu'en morale, l'étendue de nos connoissances ne prouve gueres que la grandeur de nos maux.

Outre ces confédérations publiques, il s'en peut former tacitement d'autres moins apparentes et non moins réelles, par l'union des intérêts, par le rapport des maximes, par la conformité des coutumes, ou par d'autres circonstances qui laissent subsister des relations communes entre des Peuples divisés. C'est ainsi que toutes les Puissances de l'Europe forment entr'elles une sorte de système qui les unit par une même religion, par un même droit des gens, par les mœurs, par les lettres, par le commerce, et par une sorte d'équilibre qui est l'effet nécessaire de tout cela, et qui, sans que personne songe en effet à le conserver, ne seroit pourtant pas si facile à rompre que le pensent beaucoup de gens.

Cette société des Peuples de l'Europe n'a pas toujours existé, et les causes particulieres qui l'ont fait naître servent encore à la maintenir. En effet, avant les conquêtes des Romains, tous les Peuples

de cette partie du monde, barbares et inconnus les uns aux autres, n'avoient rien de commun que leur qualité d'hommes: qualité qui, ravalée alors par l'esclavage, ne différoit gueres dans leur esprit de celle de brute. Aussi les Grecs, raisonneurs et vains, distinguoient-ils, pour ainsi dire, deux especes dans l'humanité; dont l'une, savoir la leur, étoit faite pour commander; et l'autre, qui comprenoit tout le reste du monde, uniquement pour servir. De ce principe, il résultoit qu'un Gaulois ou un Ibére n'étoit rien de plus pour un Grec que n'eût été un Caffre ou un Américain; et les Barbares eux-mêmes n'avoient pas plus d'affinité entr'eux que n'en avoient les Grecs avec les uns et les autres.

Mais quand ce Peuple, souverain par nature, eût été soumis aux Romains ses esclaves, et qu'une partie de l'hémisphere connu eût subi le même joug, il se forma une union politique et civile entre tous les membres d'un même empire; cette union fut beaucoup resserrée par la maxime, ou très sage ou très insensée, de communiquer aux vaincus tous les droits des vainqueurs, et surtout par le fameux décret de Claude, qui incorporoit tous les sujets de Rome au nombre de ses citoyens.

A la chaîne politique qui réunissoit ainsi tous les membres en un corps, se joignirent les institutions civiles et les loix qui donnerent une nouvelle force à ces liens, en

déterminant d'une maniere équitable, claire et précise, du moins autant qu'on le pouvoit dans un si vaste Empire, les devoirs et les droits réciproques du Prince et des sujets, et ceux des citoyens entr'eux. Le code de Théodose, et ensuite les livres de Justinien furent une nouvelle chaîne de justice et de raison, substituée à propos à celle du pouvoir souverain, qui se relâchoit très sensiblement. Ce supplément retarda beaucoup la dissolution de l'Empire, et lui conserva long-temps une sorte de jurisdiction sur les Barbares mêmes qui le désoloient.

Un troisieme lien, plus fort que les précédens, fut celui de la Religion, et l'on ne peut nier que ce ne soit surtout au Christianisme que l'Europe doit encore aujourd'hui l'espèce de société qui s'est perpétuée entre ses membres; tellement que celui de ses membres qui n'a point adopté sur ce point le sentiment des autres, est toujours demeuré comme étranger parmi eux. Le Christianisme, si méprisé à sa naissance, servit enfin d'asyle à ses détracteurs. Après l'avoir si cruellement et si vainement persécuté, l'Empire Romain y trouva les ressources qu'il n'avoit plus dans ses forces; ses missions lui valoient mieux que des victoires; il envoyoit des évêques réparer les fautes de ses généraux, et triomphoit par ses prêtres quand ses soldats étoient battus. C'est ainsi que les Francs, les Goths,

les Bourguignons, les Lombards, les Avares et mille autres, reconnurent enfin l'autorité de l'Empire après l'avoir subjugué, et reçurent, du moins en apparence, avec la loi de l'Evangile celle du Prince qui la leur faisoit annoncer.

Tel étoit le respect qu'on portoit encore à ce grand corps expirant, que jusqu'au dernier instant ses destructeurs s'honoroient de ses titres : on voyoit devenir officiers de l'Empire, les mêmes conquérans qui l'avoient avili ; les plus grands Rois accepter, briguer même, les honneurs Patriciaux, la Préfecture, le Consulat ; et, comme un lion qui flatte l'homme qu'il pourroit dévorer, on voyoit ces vainqueurs terribles rendre hommage au trône Impérial, qu'ils étoient maîtres de renverser.

Voilà comment le Sacerdoce et l'Empire ont formé le lien social de divers Peuples, qui, sans avoir aucune communauté réelle d'intérêts, de droits ou de dépendance, en avoient une de maximes et d'opinions, dont l'influence est encore demeurée, quand le principe a été détruit. Le simulacre antique de l'Empire Romain a continué de former une sorte de liaison entre les membres qui l'avoient composé ; et Rome ayant dominé d'une autre maniere après la destruction de l'Empire, il est resté de ce double lien (1) une société plus étroite entre

(1) Le respect pour l'empire Romain a tellement survécu à sa puissance, que bien des Jurisconsultes ont

les Nations de l'Europe, où étoit le centre des deux Puissances, que dans les autres parties du monde, dont les divers Peuples, trop épars pour se correspondre, n'ont de plus aucun point de réunion.

Joignez à cela la situation particuliere de l'Europe, plus également peuplée, plus également fertile, mieux réunie en toutes ses parties ; le mêlange continuel des intérêts que les liens du sang et les affaires du commerce, des arts, des colonies ont mis entre les Souverains ; la multitude des rivieres et la variété de leur cours, qui rend toutes les communications faciles ; l'humeur inconstante des habitans, qui les porte à voyager sans cesse et à se transporter fréquemment les uns chez les autres ; l'invention de l'Imprimerie et le goût général des Lettres, qui a mis entr'eux une communauté d'études et de connoissances ; enfin la multitude et la petitesse des Etats, qui, jointe aux besoins du luxe et à la diversité des climats, rend les uns toujours nécessaires aux autres. Toutes ces causes réunies forment de l'Europe, non-seulement comme l'Asie ou l'Afrique, une idéale collection de Peuples qui n'ont de commun

mis en question, si l'Empereur d'Allemagne n'étoit pas le Souverain naturel du monde ? et Bartole a poussé les choses jusqu'à traiter d'hérétique quiconque osoit en douter. Les livres des Canonistes sont pleins de décisions semblables sur l'autorité temporelle de l'Eglise Romaine.

qu'un nom, mais une société réelle qui a sa Religion, ses mœurs, ses coutumes et même ses loix, dont aucun des Peuples qui la composent ne peut s'écarter sans causer aussi-tôt des troubles.

A voir, d'un autre côté, les dissentions perpétuelles, les brigandages, les usurpations, les révoltes, les guerres, les meurtres, qui désolent journellement ce respectable séjour des Sages, ce brillant asyle des Sciences et des Arts ; à considérer nos beaux discours et nos procédés horribles, tant d'humanité dans les maximes et de cruauté dans les actions, une Religion si douce et une si sanguinaire intolérance, une Politique si sage dans les livres et si dure dans la pratique, des Chefs si bienfaisans et des Peuples si misérables, des Gouvernemens si modérés et des guerres si cruelles : on sait à peine comment concilier ces étranges contrariétés ; et cette fraternité prétendue des Peuples de l'Europe ne semble être qu'un nom de dérision, pour exprimer avec ironie leur mutuelle animosité.

Cependant les choses ne font que suivre en cela leur cours naturel ; toute société sans loix ou sans Chefs, toute union formée ou maintenue par le hasard, doit nécessairement dégénérer en querelle et dissention à la premiere circonstance qui vient à changer ; l'antique union des Peuples de l'Europe a compliqué leurs intérêts

et leurs droits de mille manieres ; ils se touchent par tant de points, que le moindre mouvement des uns ne peut manquer de choquer les autres ; leurs divisions sont d'autant plus funestes, que leurs liaisons sont plus intimes ; et leurs fréquentes querelles ont presque la cruauté des guerres civiles.

Convenons donc que l'état relatif des Puissances de l'Europe est proprement un état de guerre, et que tous les Traités partiels entre quelques-unes de ces Puissances sont plutôt des trèves passageres que de véritables Paix ; soit parce que ces Traités n'ont point communément d'autres garans que les Parties contractantes, soit parce que les droits des unes et des autres n'y sont jamais décidés radicalement, et que ces droits mal éteints, ou les prétentions qui en tiennent lieu entre des Puissances qui ne reconnoissent aucun Supérieur, seront infailliblement des sources de nouvelles guerres, si-tôt que d'autres circonstances auront donné de nouvelles forces aux Prétendans.

D'ailleurs, le Droit public de l'Europe n'étant point établi ou autorisé de concert, n'ayant aucuns principes généraux, et variant incessamment selon les temps et les lieux, il est plein de regles contradictoires qui ne se peuvent concilier que par le droit du plus fort ; de sorte que la raison sans guide assuré, se pliant toujours vers l'intérêt personnel dans les choses douteuses,

la guerre seroit encore inévitable, quand même chacun voudroit être juste. Tout ce qu'on peut faire avec de bonnes intentions, c'est de décider ces sortes d'affaires par la voie des armes, ou de les assoupir par des Traités passagers; mais bientôt aux occasions qui raniment les mêmes querelles, il s'en joint d'autres qui les modifient; tout s'embrouille, tout se complique; on ne voit plus rien au fond des choses; l'usurpation passe pour droit, la foiblesse pour injustice; et parmi ce désordre continuel, chacun se trouve insensiblement si fort déplacé, que si l'on pouvoit remonter au droit solide et primitif, il y auroit peu de Souverains en Europe qui ne dussent rendre tout ce qu'ils ont.

Une autre semence de guerre, plus cachée et non moins réelle, c'est que les choses ne changent point de forme en changeant de nature; que des Etats héréditaires en effet, restent électifs en apparence; qu'il y ait des Parlemens ou Etats nationaux dans des Monarchies; des Chefs héréditaires dans des Républiques; qu'une Puissance dépendante d'une autre, conserve encore une apparence de liberté; que tous les Peuples, soumis au même pouvoir, ne soient pas gouvernés par les mêmes loix; que l'ordre de succession soit différent dans les divers Etats d'un même Souverain; enfin que chaque Gouvernement tende toujours à s'altérer, sans qu'il soit possible d'empêcher

cè progrès. Voilà les causes générales et particulieres qui nous unissent pour nous détruire, et nous font écrire une si belle doctrine sociale avec des mains toujours teints de sang humain.

Les causes du mal étant une fois connues, le remede, s'il existe, est suffisamment indiqué par elles. Chacun voit que toute société se forme par les intérêts communs; que toute division naît des intérêts opposés; que mille événemens fortuits pouvant changer et modifier les uns et les autres, dès qu'il y a société il faut nécessairement une force coactive, qui ordonne et concerte les mouvemens de ses membres, afin de donner aux communs intérêts et aux engagemens réciproques, la solidité qu'ils ne sauroient avoir par eux-mêmes.

Ce seroit d'ailleurs une grande erreur, d'espérer que cet état violent pût jamais changer par la seule force des choses, et sans le secours de l'art. Le système de l'Europe a précisément le degré de solidité qui peut la maintenir dans une agitation perpétuelle, sans la renverser tout-à-fait; et si nos maux ne peuvent augmenter, ils peuvent encore moins finir, parce que toute grande révolution est désormais impossible.

Pour donner à ceci l'évidence nécessaire, commençons par jeter un coup-d'œil général sur l'état présent de l'Europe. La situation des montagnes, des mers et des fleuves

qui servent de bornes aux nations qui l'habitent, semble avoir décidé du nombre et de la grandeur de ces nations; et l'on peut dire que l'ordre politique de cette partie du monde est, à certains égards, l'ouvrage de la nature.

En effet, ne pensons pas que cet équilibre si vanté ait été établi par personne, et que personne ait rien fait à dessein de le conserver : on trouve qu'il existe ; et ceux qui ne sentent pas en eux-mêmes assez de poids pour le rompre, couvrent leurs vues particulieres du prétexte de le soutenir. Mais qu'on y songe ou non, cet équilibre subsiste, et n'a besoin que de lui-même pour se conserver, sans que personne s'en mêle ; et quand il se romproit un moment d'un côté, il se rétabliroit bientôt d'un autre : de sorte que si les Princes qu'on accusoit d'aspirer à la Monarchie universelle, y ont réellement aspiré, ils montroient en cela plus d'ambition que de génie ; car comment envisager un moment ce projet, sans en voir aussi-tôt le ridicule ? Comment ne pas sentir qu'il n'y a point de Potentat en Europe assez supérieur aux autres, pour pouvoir jamais en devenir le maître ? Tous les Conquérans qui ont fait des révolutions, se présentoient toujours avec des forces inattendues, ou avec des troupes étrangeres et différemment aguerries, à des Peuples ou désarmés, ou divisés, ou sans discipline. Mais où prendroit un Prince Européen des

forces inattendues, pour accabler tous les autres, tandis que le plus puissant d'entr'eux est une si petite partie du tout, et qu'ils ont de concert une si grande vigilance? Aura-t-il plus de troupes qu'eux tous? Il ne le peut, ou n'en sera que plutôt ruiné; ou ses troupes seront plus mauvaises, en raison de leur plus grand nombre. En aura-t-il de mieux aguerries? il en aura moins à proportion. D'ailleurs la discipline est par-tout à peu-près la même, ou le deviendra dans peu. Aura-t-il plus d'argent? les sources en sont communes, et jamais l'argent ne fit de grandes conquêtes. Fera-t-il une invasion subite? la famine ou des places fortes l'arrêteront à chaque pas. Voudra-t-il s'agrandir pied-à-pied? il donne aux ennemis le moyen de s'unir pour résister; le temps, l'argent et les hommes ne tarderont pas à lui manquer. Divisera-t-il les autres Puissances pour les vaincre l'une par l'autre? les maximes de l'Europe rendent cette politique vaine; et le Prince le plus borné ne donneroit pas dans ce piége. Enfin, aucun d'eux ne pouvant avoir de ressources exclusives, la résistance est, à la longue, égale à l'effort; et le temps rétablit bientôt les brusques accidens de la fortune, sinon pour chaque Prince en particulier, au moins pour la constitution générale.

Veut-on maintenant supposer à plaisir l'accord de deux ou trois Potentats pour subjuguer

subjuguer tout le reste? Ces trois Potentats, quels qu'ils soient, ne feront pas ensemble la moitié de l'Europe. Alors l'autre moitié s'unira certainement contre eux; ils auront donc à vaincre plus fort qu'eux-mêmes. J'ajoute que les vues des uns sont opposées à celles des autres, et qu'il regne une trop grande jalousie entr'eux, pour qu'ils puissent même former un semblable projet: j'ajoute encore que, quand ils l'auroient formé, qu'ils le mettroient en exécution, et qu'il auroit quelques succès, ces succès mêmes seroient, pour les Conquérans alliés, des semences de discorde; parce qu'il ne seroit pas possible que les avantages fussent tellement partagés, que chacun se trouvât également satisfait des siens, et que le moins heureux s'opposeroit bientôt aux progrès des autres qui, par une semblable raison, ne tarderoient pas à se diviser eux-mêmes. Je doute que depuis que le monde existe, on ait jamais vu trois ni même deux grandes Puissances, bien unies, en subjuguer d'autres, sans se brouiller sur les contingens ou sur les partages: et sans donner bientôt, par leur mésintelligence, de nouvelles ressources aux foibles. Ainsi, quelque supposition qu'on fasse, il n'est pas vraisemblable que ni Prince, ni Ligue, puisse désormais changer considérablement et à demeure, l'état des choses parmi nous.

Ce n'est pas à dire que les Alpes, le Rhin, la Mer, les Pyrénées soient des obstacles

insurmontables à l'ambition ; mais ces obstacles sont soutenus par d'autres qui les fortifient, ou ramenent les Etats aux mêmes limites, quand des efforts passagers les en ont écartés. Ce qui fait le vrai soutien du systême de l'Europe, c'est bien en partie le jeu des négociations, qui presque toujours se balancent mutuellement : mais ce systême a un autre appui plus solide encore ; et cet appui c'est le Corps Germanique, placé presque au centre de l'Europe, lequel en tient toutes les autres parties en respect, et sert peut-être encore plus au maintien de ses voisins, qu'à celui de ses propres membres : Corps redoutable aux étrangers par son étendue, par le nombre et la valeur de ses Peuples ; mais utile à tous par sa constitution, qui, lui ôtant les moyens et la volonté de rien conquérir, en fait l'écueil des conquérans. Malgré les défauts de cette constitution de l'Empire, il est certain que tant qu'elle subsistera, jamais l'équilibre de l'Europe ne sera rompu, qu'aucun Potentat n'aura à craindre d'être détrôné par un autre, et que le traité de Westphalie sera peut-être à jamais parmi nous la base du systême politique. Ainsi le droit public, que les allemands étudient avec tant de soin, est encore plus important qu'ils ne pensent, et n'est pas seulement le droit public Germanique, mais à certains égards, celui de toute l'Europe.

Mais si le présent systême est inébran-

lable, c'est en cela même qu'il est plus orageux ; car il y a, entre les Puissances Européennes, une action et une réaction qui, sans les déplacer tout-à-fait, les tient dans une agitation continuelle ; et leurs efforts sont toujours vains et toujours renaissans, comme les flots de la mer, qui sans cesse agitent sa surface, sans jamais en changer le niveau ; de sorte que les Peuples sont incessamment désolés, sans aucun profit sensible pour les souverains.

Il me seroit aisé de déduire la même vérité des intérêts particuliers de toutes les Cours de l'Europe ; car je ferois voir aisément que ces intérêts se croisent de maniere à tenir toutes leurs forces mutuellement en respect. Mais les idées de commerce et d'argent ayant produit une espece de fanatisme politique, font si promptement changer les intérêts apparens de tous les Princes, qu'on ne peut établir aucune maxime stable sur leurs vrais intérêts, parce que tout dépend maintenant des systêmes économiques, la plupart fort bizarres, qui passent par la tête des Ministres. Quoi qu'il en soit, le commerce, qui tend journellement à se mettre en équilibre, ôtant à certaines Puissances l'avantage exclusif qu'elles en tiroient, leur ôte en même temps un des grands moyens qu'elles avoient de faire la loi aux autres (2).

(2) Les choses ont changé depuis que j'écrivois ceci : mais mon principe sera toujours vrai. Il est,

Si j'ai insisté sur l'égale distribution de force, qui résulte en Europe de la constitution actuelle, c'étoit pour en déduire une conséquence importante à l'établissement d'une association générale; car pour former une confédération solide et durable, il faut en mettre tous les membres dans une dépendance tellement mutuelle, qu'aucun ne soit seul en état de résister à tous les autres, et que les associations particulieres qui pourroient nuire à la grande, y rencontrent des obstacles suffisans pour empêcher leur exécution: sans quoi, la confédération seroit vaine; et chacun seroit réellement indépendant, sous une apparente sujétion. Or, si ces obstacles sont tels que j'ai dit ci-devant, maintenant que toutes les Puissances sont dans une entiere liberté de former entr'elles des ligues et des traités offensifs, qu'on juge de ce qu'ils seroient quand il y auroit une grande ligue armée, toujours prête à prévenir ceux qui voudroient entreprendre de la détruire ou de lui résister. Ceci suffit pour montrer qu'une telle association ne consisteroit pas en délibérations vaines, auxqu'elles cha-

par exemple, très aisé de prévoir que dans vingt ans d'ici l'Angleterre, avec toute sa gloire, sera ruinée, et de plus aura perdue le reste de sa liberté. Tout le monde assure que l'agriculture fleurit dans cette Isle, et moi je parie qu'elle y dépérit. Londres s'agrandit tous les jours; donc le Royaume se dépeuple. Les Anglois veulent être conquérans; donc ils ne tarderont pas d'être esclaves.

cun pût résister impunément; mais qu'il en naîtroit une puissance effective, capable de forcer les ambitieux à se tenir dans les bornes du traité général.

Il résulte de cet exposé, trois vérités incontestables. L'une, qu'excepté le Turc, il regne entre tous les Peuples de l'Europe, une liaison sociale imparfaite, mais plus étroite que les nœuds généraux et lâches de l'humanité. La seconde, que l'imperfection de cette société rend la condition de ceux qui la composent, pire que la privation de toute société entr'eux. La troisieme, que ces premiers liens, qui rendent cette société nuisible, la rendent en même temps facile à perfectionner; en sorte que tous ses Membres pourroient tirer leur bonheur de ce qui fait actuellement leur misere, et changer en une paix éternelle l'état de guerre qui regne entr'eux.

Voyons maintenant de quelle maniere ce grand ouvrage, commencé par la fortune, peut être achevé par la raison; et comment la société libre et volontaire, qui unit tous les Etats Européens, prenant la force et la solidité d'un vrai Corps politique, peut se changer en une confédération réelle. Il est indubitable qu'un pareil établissement donnant à cette association la perfection qui lui manquoit, en détruira l'abus, en étendra les avantages, et forcera toutes les parties à con-

courir au bien commun. Mais il faut pour cela que cette confédération soit tellement générale, que nulle Puissance considérable ne s'y refuse ; qu'elle ait un Tribunal judiciaire, qui puisse établir les loix et les réglemens qui doivent obliger tous les Membres ; qu'elle ait une force coactive et coërcitive, pour contraindre chaque Etat de se soumettre aux délibérations communes, soit pour agir, soit pour s'abstenir ; enfin, qu'elle soit ferme et durable, pour empêcher que les Membres ne s'en détachent à leur volonté, si-tôt qu'ils croiront voir leur intérêt particulier contraire à l'intérêt général. Voilà les signes certains, auxquels on reconnoîtra que l'institution est sage, utile et inébranlable : il s'agit maintenant d'étendre cette supposition, pour chercher par analyse, quels effets doivent en résulter, quels moyens sont propres à l'établir, et quel espoir raisonnable on peut avoir de la mettre en exécution.

Il se forme de temps en temps parmi nous des especes de Dietes générales sous le nom de congrès, où l'on se rend solemnellement de tous les Etats de l'Europe pour s'en retourner de même ; où l'on s'assemble pour ne rien dire ; où toutes les affaires publiques se traitent en particulier ; où l'on délibere en commun si la table sera ronde ou quarrée, si la salle aura plus ou moins de portes, si un tel

Plénipotentiaire aura le visage ou le dos tourné vers la fenêtre, si tel autre fera deux pouces de chemin de plus ou de moins dans une visite, et sur mille questions de pareille importance, inutilement agitées depuis trois siecles, et très dignes assurément d'occuper les Politiques du nôtre.

Il se peut faire que les membres d'une de ces assemblées soient une fois doués du sens commun; il n'est pas même impossible qu'ils veuillent sincérement le bien public; et par les raisons qui seront ci-après déduites, on peut concevoir encore qu'après avoir applani bien des difficultés, ils auront ordre de leurs Souverains respectifs, de signer la confédération générale que je suppose sommairement contenue dans les cinq Articles suivans.

Par le premier, les Souverains contractans établiront entr'eux une alliance perpétuelle et irrévocable, et nommeront des Plénipotentiaires pour tenir dans un lieu déterminé, une Diete ou un congrès permanent; dans lequel tous les différends des Parties contractantes seront réglés et terminés par voies d'arbitrage ou de jugement.

Par le second, on spécifiera le nombre des Souverains dont les Plénipotentiaires auront voix à la Diete; ceux qui seront invités d'accéder au Traité; l'ordre, le temps

et la maniere, dont la présidence passera de l'un à l'autre par intervalles égaux ; enfin la quotité relative des contributions, et la maniere de les lever, pour fournir aux dépenses communes.

Par le troisieme, la confédération garantira à chacun de ses membres la possession et le gouvernement de tous les Etats qu'il possede actuellement, de même que la succession élective ou héréditaire, selon que le tout est établi par les loix fondamentales de chaque pays ; et pour supprimer tout-d'un-coup la source des démêlés qui renaissent incessamment, on conviendra de prendre la possession actuelle et les derniers Traités pour base de tous les droits mutuels des Puissances contractantes ; renonçant pour jamais et réciproquement à toute autre prétention antérieure ; sauf les successions futures contentieuses, et autres droits à écheoir, qui seront tous réglés à l'arbitrage de la Diete, sans qu'il soit permis de s'en faire raison par voies de fait, ni de prendre jamais les armes l'un contre l'autre, sous quelque prétexte que ce puisse être.

Par le quatrieme, on spécifiera le cas où tout Allié, infracteur du Traité, seroit mis au ban de l'Europe, et proscrit comme ennemi public ; savoir, s'il refusoit d'exécuter les jugemens de la grande Alliance, qu'il fît des préparatifs de guerre, qu'il négociât des Traités contraires à la confédéra-

tion,

tion, qu'il prît les armes pour lui résister, ou pour attaquer quelqu'un des Alliés.

Il sera encore convenu par le même article, qu'on armera et agira offensivement conjointement et à frais communs, contre tout Etat au ban de l'Europe, jusqu'à ce qu'il ait mis bas les armes, exécuté les jugemens et réglemens de la Diete, réparé les torts, remboursé les frais, et fait raison même des préparatifs de guerre, contraires au Traité.

Enfin, par le cinquieme, les Plénipotentiaires du Corps Européen auront toujours le pouvoir de former dans la Diete, à la pluralité des voix pour la provision, et aux trois quarts des voix cinq ans après pour la définitive, sur les instructions de leurs Cours, les réglemens qu'ils jugeront importans pour procurer à la République Européenne et à chacun de ses membres, tous les avantages possibles; mais on ne pourra jamais rien changer à ces cinq articles fondamentaux, que du consentement unanime des Confédérés.

Ces cinq articles, ainsi abrégés et couchés en regles générales, sont, je ne l'ignore pas, sujets à mille petites difficultés, dont plusieurs demanderoient de longs éclaircissemens; mais les petites difficultés se levent aisément au besoin; et ce n'est pas d'elles qu'il s'agit dans une entreprise de l'importance de celle-ci. Quand il sera question du détail de la police du Con-

grès, on trouvera mille obstacles ; et dix mille moyens de les lever. Ici il est question d'examiner, par la nature des choses, si l'entreprise est possible ou non. On se perdroit dans des volumes de riens, s'il falloit tout prévoir et répondre à tout. En se tenant aux principes incontestables, on ne doit pas vouloir contenter tous les esprits, ni résoudre toutes les objections, ni dire comment tout se fera : il suffit de montrer que tout se peut faire.

Que faut-il donc examiner pour bien juger de ce systême ? Deux questions seulement ; car c'est une insulte que je ne veux pas faire au lecteur, de lui prouver qu'en général l'état de paix est préférable à l'état de guerre.

La premiere question est, si la confédération proposée iroit sûrement à son but, et seroit suffisante pour donner à l'Europe une paix solide et perpétuelle.

La seconde, s'il est de l'intérêt des Souverains d'établir cette confédération, et d'acheter une paix constante à ce prix.

Quand l'utilité générale et particuliere sera ainsi démontrée, on ne voit plus dans la raison des choses quelle cause pourroit empêcher l'effet d'un établissement qui ne dépend que de la volonté des intéressés.

Pour discuter d'abord le premier article, appliquons ici ce que j'ai dit ci-devant du systême général de l'Europe, et de l'effort commun qui circonscrit chaque Puissance

à-peu-près dans ses bornes, et ne lui permet pas d'en écraser entiérement d'autres. Pour rendre sur ce point mes raisonnemens plus sensibles, je joins ici la liste des dix-neuf Puissances qu'on suppose composer la République Européenne; en sorte que chacune ayant voix égale, il y auroit dix-neuf voix dans la Diete :

Savoir :

L'Empereur des Romains.
L'Empereur de Russie.
Le Roi de France.
Le Roi d'Espagne.
Le Roi d'Angleterre.
Les Etats-Généraux.
Le Roi de Dannemarck.
La Suede.
La Pologne.
Le Roi de Portugal.
Le Souverain de Rome.
Le Roi de Prusse.
L'Electeur de Baviere et ses Co-associés.
L'Electeur Palatin et ses Co-associés.
Les Suisses et leurs Co-associés.
Les Electeurs Ecclésiastiques et leurs Associés
La République de Venise et ses Co-associés.
Le Roi de Naples.
Le Roi de Sardaigne.

Plusieurs Souverains moins considérables, tels que la République de Gênes, les Ducs de Modène et de Parme, et d'autres

étant omis dans cette liste, seront joints aux moins puissans, par forme d'association, et auront avec eux un droit de suffrage, semblable au *votum curiatum* des Comtes de l'Empire. Il est inutile de rendre ici cette énumération plus précise; parce que, jusqu'à l'exécution du projet, il peut survenir d'un moment à l'autre des accidens sur lesquels il la faudroit réformer, mais qui ne changeroient rien au fond du systême.

Il ne faut que jeter les yeux sur cette liste, pour voir avec la derniere évidence qu'il n'est pas possible, ni qu'aucune des Puissances qui la composent soit en état de résister à toutes les autres unies en corps, ni qu'il s'y forme aucune ligue partielle, capable de faire tête à la grande confédération.

Car comment se feroit cette ligue? Seroit-ce entre les plus puissans? Nous avons montré qu'elle ne sauroit être durable; et il est bien aisé maintenant de voir encore qu'elle est incompatible avec le systême particulier de chaque grande Puissance, et avec les intérêts inséparables de sa constitution. Seroit-ce entre un grand Etat et plusieurs petits? Mais les autres grands Etats, unis à la confédération, auront bientôt écrasé la ligue; et l'on doit sentir que la grande alliance étant toujours unie et armée, il lui sera facile, en vertu du quatrieme article, de prévenir et d'étouffer d'abord toute alliance partielle et sédi-

tieuse, qui tendroit à troubler la paix et l'ordre public. Qu'on voye ce qui se passe dans le Corps Germanique, malgré les abus de sa police et l'extrême inégalité de ses membres : y en a-t-il un seul, même parmi les plus puissans, qui osât s'exposer au ban de l'Empire, en blessant ouvertement sa constitution, à moins qu'il ne crût avoir de bonnes raisons de ne point craindre que l'Empire voulût agir contre lui tout de bon?

Ainsi je tiens pour démontré que la Diete Européenne une fois établie, n'aura jamais de rebellion à craindre ; et que, bien qu'il s'y puisse introduire quelques abus, ils ne peuvent jamais aller jusqu'à éluder l'objet de l'institution. Reste à voir si cet objet sera bien rempli par l'institution même.

Pour cela, considérons les motifs qui mettent aux Princes les armes à la main. Ces motifs sont, ou de faire des conquêtes, ou de se défendre d'un conquérant, ou d'affoiblir un trop puissant voisin, ou de soutenir ses droits attaqués, ou de vider un différend qu'on n'a pu terminer à l'amiable, ou enfin de remplir les engagemens d'un traité. Il n'y a ni cause ni prétexte de guerre qu'on ne puisse ranger sous quelqu'un de ces six chefs ; or, il est évident qu'aucun des six ne peut exister dans ce nouvel état de choses.

Premierement, il faut renoncer aux conquêtes, par l'impossibilité d'en faire, attendu qu'on est sûr d'être arrêté dans son

chemin par de plus grandes forces que celles qu'on peut avoir ; de sorte qu'en risquant de tout perdre, on est dans l'impuissance de rien gagner. Un Prince ambitieux qui veut s'agrandir en Europe, fait deux choses : il commence par se fortifier de bonnes alliances, puis il tâche de prendre son ennemi au dépourvu. Mais les alliances particulieres ne serviroient de rien contre une alliance plus forte et toujours subsistante ; et nul Prince n'ayant plus aucun prétexte d'armer, il ne sauroit le faire sans être aperçu, prévenu, et puni par la confédération toujours armée.

La même raison qui ôte à chaque Prince tout espoir de conquêtes, lui ôte en même temps toute crainte d'être attaqué ; et non-seulement ses Etats garantis par toute l'Europe, lui sont aussi assurés qu'aux citoyens leurs possessions dans un pays bien policé, mais plus que s'il étoit leur unique et propre défenseur, dans le même rapport que l'Europe entiere est plus forte que lui seul.

On n'a plus de raison de vouloir affoiblir un voisin, dont on n'a plus rien à craindre ; et l'on n'en est pas même tenté, quand on n'a nul espoir de réussir.

A l'égard du soutien de ses droits, il faut d'abord remarquer qu'une infinité de chicanes et de prétentions obscures et embrouillées, seront toutes anéanties par le troisieme article de la confédération, qui regle définitivement tous les droits réci-

proques des Souverains alliés, sur leur actuelle possession. Ainsi toutes les demandes et prétentions possibles deviendront claires à l'avenir, et seront jugées dans la Diete, à mesure qu'elles pourront naître: ajoutez que si l'on attaque mes droits, je dois les soutenir par la même voie. Or, on ne peut les attaquer par les armes, sans encourir le ban de la Diete. Ce n'est donc pas non plus par les armes que j'ai besoin de les défendre. On doit dire la même chose des injures, des torts, des réparations, et de tous les différends imprévus qui peuvent s'élever entre deux Souverains; et le même pouvoir qui doit défendre leurs droits, doit aussi redresser leurs griefs.

Quant au dernier article, la solution saute aux yeux. On voit d'abord que n'ayant plus d'aggresseur à craindre, on n'a plus besoin de traité défensif, et que comme on n'en sauroit faire de plus solide et de plus sûr que celui de la grande confédération, tout autre seroit inutile, illégitime, et par conséquent nul.

Il n'est donc pas possible que la confédération, une fois établie, puisse laisser aucune semence de guerre entre les confédérés, et que l'objet de la paix perpétuelle ne soit exactement rempli par l'exécution du système proposé.

Il nous reste maintenant à examiner l'autre question qui regarde l'avantage des

parties contractantes ; car on sent bien que vainement feroit-on parler l'intérêt public au préjudice de l'intérêt particulier. Prouver que la paix est en général préférable à la guerre, c'est ne rien dire à celui qui croit avoir des raisons de préférer la guerre à la paix ; et lui montrer les moyens d'établir une paix durable, ce n'est que l'exciter à s'y opposer.

En effet, dira-t-on, vous ôtez aux Souverains le droit de se faire justice à eux-mêmes, c'est-à-dire, le précieux droit d'être injustes quand il leur plait ; vous leur ôtez le pouvoir de s'agrandir aux dépens de leurs voisins ; vous les faites renoncer à ces antiques prétentions qui tirent leur prix de leur obscurité, parce qu'on les étend avec sa fortune, à cet appareil de puissance et de terreur dont ils aiment à effrayer le monde, à cette gloire des conquêtes, dont ils tirent leur honneur ; et pour tout dire, enfin, vous les forcez d'être équitables et pacifiques. Quels seront les dédommagemens de tant de cruelles privations ?

Je n'oserois répondre avec l'Abbé de Saint-Pierre : que la véritable gloire des Princes consiste à procurer l'utilité publique et le bonheur de leurs sujets ; que tous leurs intérêts sont subordonnés à leur réputation ; et que la réputation qu'on acquiert auprès des Sages, se mesure sur le bien que l'on fait aux hommes, que l'en-

treprise d'une paix perpétuelle étant la plus grande qui ait jamais été faite, et la plus capable de couvrir son Auteur d'une gloire immortelle ; que cette même entreprise étant aussi la plus utile aux Peuples, est encore la plus honorable aux Souverains, la seule sur-tout qui ne soit pas souillée de sang, de rapines, de pleurs, de malédictions ; et qu'enfin le plus sûr moyen de se distinguer dans la foule des Rois, est de travailler au bonheur public. Laissons aux harangueurs ces discours, qui, dans les cabinets des Ministres, ont couvert de ridicule l'auteur et ses projets : mais ne méprisons pas comme eux ses raisons ; et, quoi qu'il en soit des vertus des Princes, parlons de leurs intérêts.

Toutes les Puissances de l'Europe ont des droits ou des prétentions les unes contre les autres : ces droits ne sont pas de nature à pouvoir jamais être parfaitement éclaircis ; parce qu'il n'y a point pour en juger, de regle commune et constante, et qu'ils sont souvent fondés sur des faits équivoques ou incertains. Les différends qu'ils causent, ne sauroient non plus être jamais terminés sans retour, tant faute d'arbitre compétent, que parce que chaque Prince revient dans l'occasion, sans scrupule, sur les cessions qui lui ont été arrachées par force dans des traités par les plus puissans, ou après des guerres malheureuses. C'est donc une erreur de

ne songer qu'à ses prétentions sur les autres, et d'oublier celles des autres sur nous, lorsqu'il n'y a d'aucun côté, ni plus de justice, ni plus d'avantage dans les moyens de faire valoir ces prétentions réciproques. Si-tôt que tout dépend de la fortune, la possession actuelle est d'un prix que la sagesse ne permet pas de risquer contre le profit à venir, même à chance égale; et tout le monde blâme un homme à son aise, qui, dans l'espoir de doubler son bien, l'ose risquer en un coup de dez. Mais nous avons fait voir que dans les projets d'agrandissement, chacun, même dans le système actuel, doit trouver une résistance supérieure à son effort; d'où il suit que les plus puissans n'ayant aucune raison de jouer, ni les plus foibles aucun espoir de profit, c'est bien pour tous, de renoncer à ce qu'ils desirent, pour s'assurer ce qu'ils possedent.

Considérons la consommation d'hommes, d'argent, de forces de toute espece, l'épuisement où la plus heureuse guerre jette un Etat quelconque, et comparons ce préjudice aux avantages qu'il en retire: nous trouverons qu'il perd souvent quand il croit gagner, et que le vainqueur, toujours plus foible qu'avant la guerre, n'a de consolation que de voir le vaincu plus affoibli que lui; encore cet avantage est-il moins réel qu'apparent, parce que la supériorité qu'on peut avoir acquise sur son adversaire, on

l'a perdue en même temps contre les Puissances neutres, qui sans changer d'état se fortifient, par rapport à nous, de tout notre affoiblissement.

Si tous les Rois ne sont pas revenus encore de la folie des conquêtes, il semble au moins que les plus sages commencent à entrevoir qu'elles coûtent quelquefois plus qu'elles ne valent. Sans entrer à cet égard dans mille distinctions qui nous meneroient trop loin, on peut dire en général qu'un Prince, qui, pour reculer ses frontieres, perd autant de ses anciens sujets qu'il en acquiert de nouveaux, s'affoiblit en s'agrandissant; parce qu'avec un plus grand espace à défendre, il n'a pas plus de défenseurs. Or, on ne peut ignorer que par la maniere dont la guerre se fait aujourd'hui, la moindre dépopulation qu'elle produit est celle qui se fait dans les armées: c'est bien là la perte apparente et sensible; mais il s'en fait en même temps dans tout l'Etat une plus grave et plus irréparable que celle des hommes qui meurent, par ceux qui ne naissent pas, par l'augmentation des impôts, par l'interruption du commerce, par la désertion des campagnes, par l'abandon de l'agriculture; ce mal qu'on n'apperçoit point d'abord se fait sentir cruellement dans la suite: et c'est alors qu'on est étonné d'être si foible, pour s'être rendu si puissant.

Ce qui rend encore les conquêtes moins

intéressantes, c'est qu'on sait maintenant par quels moyens on peut doubler et tripler sa puissance, non-seulement sans étendre son territoire, mais quelquefois en le resserrant, comme fit très sagement l'Empereur Adrien. On sait que ce sont les hommes seuls qui font la force des Rois; et c'est une proposition qui découle de ce que je viens de dire, que de deux Etats qui nourrissent le même nombre d'habitans, celui qui occupe une moindre étendue de terre, est réellement le plus puissant. C'est donc par de bonnes loix, par une sage police, par de grandes vues économiques, qu'un Souverain judicieux est sûr d'augmenter ses forces, sans rien donner au hasard. Les véritables conquêtes qu'il fait sur ses voisins, sont les établissemens plus utiles qu'il forme dans ses Etats, et tous les sujets de plus qui lui naissent, sont autant d'ennemis qu'il tue.

Il ne faut point m'objecter ici que je prouve trop, en ce que, si les choses étoient comme je les représente, chacun ayant un véritable intérêt de ne pas entrer en guerre, et les intérêts particuliers s'unissant à l'intérêt commun pour maintenir la paix, cette paix devroit s'établir d'elle-même, et durer toujours sans aucune confédération. Ce seroit faire un fort mauvais raisonnement dans la présente constitution; car quoiqu'il fût beaucoup meilleur pour tous d'être toujours en paix, le défaut

commun de sûreté à cet égard, fait que chacun ne pouvant s'assurer d'éviter la guerre, tâche au moins de la commencer à son avantage, quand l'occasion le favorise, et de prévenir un voisin qui ne manqueroit pas de le prévenir à son tour dans l'occasion contraire; de sorte que beaucoup de guerres, même offensives, sont d'injustes précautions pour mettre en sureté son propre bien, plutôt que des moyens d'usurper celui des autres. Quelque salutaires que puissent être généralement les maximes du bien public, il est certain, qu'à ne considérer que l'objet qu'on regarde en politique, et souvent même en morale, elles deviennent pernicieuses à celui qui s'obstine à les pratiquer avec tout le monde, quand personne ne les pratique avec lui.

Je n'ai rien à dire sur l'appareil des armes, parce que destitué de fondemens solides, soit de crainte, soit d'espérance, cet appareil est un jeu d'enfans, et que les Rois ne doivent point avoir de poupées. Je ne dis rien non plus de la gloire des Conquérans, parce que s'il y avoit quelques monstres qui s'affligeassent uniquement pour n'avoir personne à massacrer, il ne faudroit point leur parler raison, mais leur ôter les moyens d'exercer leur rage meurtriere. La garantie de l'article troisieme ayant prévenu toutes solides raisons de guerre, on ne sauroit avoir de motif de

l'allumer contre autrui, qui ne puisse en fournir autant à autrui contre nous-mêmes; et c'est gagner beaucoup, que de s'affranchir d'un risque où chacun est seul contre tous.

Quant à la dépendance où chacun sera du tribunal commun, il est très clair qu'elle ne diminuera rien des droits de la souveraineté, mais les affermira au contraire, et les rendra plus assurés par l'article troisieme, en garantissant à chacun, non-seulement ses Etats contre toute invasion étrangere, mais encore son autorité contre toute rebellion de ses sujets. Ainsi les Princes n'en seront pas moins absolus, et leur couronne en sera plus assurée: de sorte qu'en se soumettant au jugement de la Diete, dans leurs démêlés d'égal à égal, et s'ôtant le dangereux pouvoir de s'emparer du bien d'autrui, ils ne font que s'assurer de leurs véritables droits, et renoncer à ceux qu'ils n'ont pas. D'ailleurs, il y a bien de la différence entre dépendre d'autrui, ou seulement d'un corps dont on est membre, et dont chacun est chef à son tour; car en ce dernier cas on ne fait qu'assurer sa liberté, par les garans qu'on lui donne; elle s'aliéneroit dans les mains d'un maître, mais elle s'affermit dans celles des Associés. Ceci se confirme par l'exemple du corps Germanique; car bien que la souveraineté de ses membres soit altérée à bien des égards par sa constitution,

et qu'ils soient par conséquent dans un cas moins favorable que ne seroient ceux du corps Européen, il n'y en a pourtant pas un seul, quelque jaloux qu'il soit de son autorité, qui voulût, quand il le pourroit, s'assurer une indépendance absolue, en se détachant de l'Empire.

Remarquez de plus que le corps Germanique ayant un Chef permanent, l'autorité de ce Chef doit nécessairement tendre sans cesse à l'usurpation; ce qui ne peut arriver de même dans la Diete Européenne, où la présidence doit être alternative, et sans égard à l'inégalité de puissance.

A toutes ces considérations il s'en joint une autre bien plus importante encore pour des gens aussi avides d'argent que le sont toujours les Princes; c'est une grande facilité de plus d'en avoir beaucoup, par tous les avantages qui résulteront pour leurs Peuples et pour eux, d'une paix continuelle, et par l'excessive dépense qu'épargne la réforme de l'état militaire, de ces multitudes de forteresses, et de cette énorme quantité de troupes qui absorbe leurs revenus, et devient chaque jour plus à charge à leurs Peuples et à eux-mêmes. Je sais qu'il ne convient pas à tous les Souverains de supprimer toutes leurs troupes, et de n'avoir aucune force publique en main pour étouffer une émeute inopinée, ou repousser une invasion subite (3). Je

(3) Il se présente encore ici d'autres objections;

sais encore qu'il y aura un contingent à fournir à la confédération, tant pour la garde des frontieres de l'Europe, que pour l'entretien de l'armée confédérative destinée à soutenir, au besoin, les décrets de la Diete. Mais toutes ces dépenses faites, et l'extraordinaire des guerres à jamais supprimé, il resteroit encore plus de la moitié de la dépense militaire ordinaire à répartir entre le soulagement des sujets et les coffres du Prince: de sorte que le Peuple payeroit beaucoup moins: que le Prince, beaucoup plus riche, seroit en état d'exciter le commerce, l'agriculture, les arts, de faire des établissemens utiles, qui augmenteroient encore la richesse du Peuple et la sienne; et que l'Etat seroit avec cela dans une sûreté beaucoup plus parfaite que celle qu'il peut tirer de ses armées, et de tout cet appareil de guerre, qui ne cesse de l'épuiser au sein de la paix.

On dira peut-être que les pays frontieres de l'Europe seroient alors dans une position plus désavantageuse, et pourroient avoir également des guerres à soutenir, ou avec le Turc, ou avec les Corsaires d'Afrique, ou avec les Tartares.

A cela je réponds, 1°. que ces pays sont dans le même cas aujourd'hui, et que par conséquent ce ne seroit pas pour eux un désavantage positif à citer, mais seule-

mais comme l'auteur du projet ne se les est pas faites, je les ai rejetées dans l'examen.

ment

ment un avantage de moins, et un inconvénient inévitable auquel leur situation les expose. 2°. Que, délivrés de toute inquiétude du côté de l'Europe, ils seroient beaucoup plus en état de résister au-dehors. 3°. Que la suppression de toutes les forteresses de l'intérieur de l'Europe et des frais nécessaires à leur entretien, mettroit la confédération en état d'en établir un grand nombre sur les frontieres, sans être à charge aux confédérés. 4°. Que ces forteresses construites, entretenues et gardées à frais communs, seroient autant de sûretés et de moyens d'épargne pour les Puissances-frontieres, dont elles garantiroient les Etats. 5°. Que les troupes de la confédération distribuées sur les confins de l'Europe, seroient toujours prêtes à repousser l'aggresseur. 6°. Qu'enfin un Corps aussi redoutable que la République Européenne, ôteroit aux étrangers l'envie d'attaquer aucun de ses membres; comme le Corps Germanique, infiniment moins puissant, ne laisse pas de l'être assez pour se faire respecter de ses voisins, et protéger utilement tous les Princes qui le composent.

On pourra dire encore que les Européens n'ayant plus de guerres entr'eux, l'art militaire tomberoit insensiblement dans l'oubli; que les troupes perdroient leur courage et leur discipline; qu'il n'y auroit plus ni généraux ni soldats, et que l'Europe resteroit à la merci du premier venu.

Je réponds qu'il arrivera de deux choses l'une : ou les voisins de l'Europe l'attaqueront et lui feront la guerre ; ou ils redouteront la confédération, et la laisseront en paix.

Dans le premier cas, voilà les occasions de cultiver le génie et les talens militaires, d'aguerrir et former des troupes ; les armées de la confédération seront à cet égard l'école de l'Europe ; on ira sur la frontiere apprendre la guerre ; dans le sein de l'Europe, on jouira de la paix ; et l'on réunira par ce moyen les avantages de l'une et de l'autre. Croit-on qu'il soit toujours nécessaire de se battre chez soi pour devenir guerrier, et les François sont-ils moins braves, parce que les Provinces de Touraine et d'Anjou ne sont pas en guerre l'une contre l'autre ?

Dans le second cas, on ne pourra plus s'aguerrir, il est vrai, mais on n'en aura plus besoin : car à quoi bon s'exercer à la guerre pour ne la faire à personne ? Lequel vaut mieux, de cultiver un art funeste, ou de le rendre inutile ? S'il y avoit un secret pour jouir d'une santé inaltérable, y auroit-il du bon sens à le rejeter, pour ne pas ôter aux Médecins l'occasion d'acquérir de l'expérience ? Il reste à voir dans ce parallèle lequel des deux arts est plus salutaire en soi, et mérite mieux d'être conservé.

Qu'on ne nous menace pas d'une invasion subite ; on sait bien que l'Europe n'en a

point à craindre, et que ce premier venu ne viendra jamais. Ce n'est plus le temps de ces éruptions de Barbares qui sembloient tomber des nues. Depuis que nous parcourons d'un œil curieux toute la surface de la terre, il ne peut plus rien venir jusqu'à nous, qui ne soit prévu de très loin. Il n'y a nulle Puissance au monde qui soit maintenant en état de menacer l'Europe entiere; et si jamais il en vient une, ou l'on aura le temps de se préparer, ou l'on sera du moins plus en état de lui résister, étant unis en un Corps, que quand il faudra terminer tout-d'un-coup de longs différends, et se réunir à la hâte.

Nous venons de voir que tous les prétendus inconvéniens de l'état de confédération bien pesés, se réduisent à rien. Nous demandons maintenant si quelqu'un dans le monde en oseroit dire autant de ceux qui résultent de la maniere actuelle de vider les différends entre Prince et Prince par le droit du plus fort; c'est-à-dire, de l'état d'impolice et de guerre qu'engendre nécessairement l'indépendance absolue et mutuelle de tous les Souverains dans la société imparfaite qui regne entr'eux dans l'Europe. Pour qu'on soit mieux en état de peser ces inconvéniens, j'en vais résumer en peu de mots le sommaire, que je laisse examiner au Lecteur.

1. Nul droit assuré que celui du plus fort.
2. Changemens continuels et inévitables de relations entre les Peuples, qui empêchent

aucun d'eux de pouvoir fixer en ses mains la force dont il jouit. 3. Point de sûreté parfaite, aussi long-temps que les voisins ne sont pas soumis ou anéantis. 4. Impossibilité générale de les anéantir, attendu qu'en subjuguant les premiers, on en trouve d'autres. 5. Précautions et frais immenses pour se tenir sur ses gardes. 6. Défaut de force et de défense dans les minorités et dans les révoltes ; car quand l'Etat se partage, qui peut soutenir un des partis contre l'autre? 7. Défaut de sûreté dans les engagemens mutuels. 8. Jamais de justice à espérer d'autrui, sans des frais et des pertes immenses, qui ne l'obtiennent pas toujours, et dont l'objet disputé ne dédommage que rarement. 9. Risque inévitable de ses Etats, et quelquefois de sa vie, dans la poursuite de ses droits. 10. Nécessité de prendre part, malgré soi, aux querelles de ses voisins, et d'avoir la guerre quand on la voudroit le moins. 11. Interruption du commerce et des ressources publiques, au moment qu'elles sont le plus nécessaires. 12. Danger continuel de la part d'un voisin puissant, si l'on est foible ; et d'une ligue, si l'on est fort. 13. Enfin, inutilité de la sagesse où préside la fortune ; désolation continuelle des Peuples ; affoiblissement de l'Etat dans les succès et dans les revers ; impossibilité totale d'établir jamais un bon gouvernement, de compter sur son propre bien, et de rendre heureux ni soi ni les autres.

Récapitulons de même les avantages de l'Arbitrage Européen pour les Princes confédérés.

1. Sûreté entiere, que leurs différends présens et futurs seront toujours terminés sans aucune guerre ; sûreté incomparablement plus utile pour eux que ne seroit, pour les particuliers, celle de n'avoir jamais de procès.

2. Sujets de contestations, ôtés ou réduits à très-peu de chose, par l'anéantissement de toutes prétentions antérieures, qui compensera les renonciations, et affermira les possessions.

3. Sûreté entiere et perpétuelle, et de la personne du Prince, et de sa famille, et de ses Etats, et de l'ordre de succession fixé par les loix de chaque pays, tant contre l'ambition des Prétendans injustes et ambitieux, que contre les révoltes des sujets rebelles.

4. Sûreté parfaite de l'exécution de tous les engagemens réciproques entre Prince et Prince, par la garantie de la République Européenne.

5. Liberté et sûreté parfaite et perpétuelle à l'égard du commerce tant d'Etat à Etat, que de chaque Etat dans les régions éloignées.

6. Suppression totale et perpétuelle de leur dépense militaire extraordinaire par terre et par mer en temps de guerre, et considérable diminution de leur dépense ordinaire en temps de paix.

7. Progrès sensible de l'agriculture et de la population, des richesses de l'Etat et des revenus du Prince.

8. Facilité de tous les établissemens qui peuvent augmenter la gloire et l'autorité du Souverain, les ressources publiques et le bonheur des Peuples.

Je laisse, comme je l'ai dit, au jugement des lecteurs, l'examen de tous ces articles et la comparaison de l'état de paix qui résulte de la confédération, avec l'état de guerre qui résulte de l'impolice Européenne.

Si nous avons bien raisonné dans l'exposition de ce Projet, il est démontré : premierement, que l'établissement de la paix perpétuelle dépend uniquement du consentement des Souverains, et n'offre point à lever d'autre difficulté que leur résistance ; secondement, que cet établissement leur seroit utile de toute maniere, et qu'il n'y a nulle comparaison à faire, même pour eux, entre les inconvéniens et les avantages ; en troisieme lieu, qu'il est raisonnable de supposer que leur volonté s'accorde avec leur intérêt ; enfin, que cet établissement une fois formé sur le plan proposé, seroit solide et durable, et rempliroit parfaitement son objet. Sans doute, ce n'est pas à dire que les Souverains adopteront ce projet (qui peut répondre de la raison d'autrui ?), mais seulement qu'ils l'adopteroient, s'ils consultoient leurs vrais intérêts : car on doit bien remarquer que nous

n'avons point supposé les hommes tels qu'ils devroient être, bons, généreux, désintéressés, et aimant le bien public par humanité ; mais tels qu'ils sont, injustes, avides, et préférant leur intérêt à tout. La seule chose qu'on leur suppose, c'est assez de raison pour voir ce qui leur est utile, et assez de courage pour faire leur propre bonheur. Si, malgré tout cela, ce projet demeure sans exécution, ce n'est donc pas qu'il soit chimérique ; c'est que les hommes sont insensés, et que c'est une sorte de folie d'être sage au milieu des foux.

JUGEMENT

SUR LA

PAIX PERPÉTUELLE.

Le projet de la Paix perpétuelle étant par son objet le plus digne d'occuper un homme de bien, fut aussi de tous ceux de l'Abbé de Saint-Pierre celui qu'il médita le plus long-temps, et qu'il suivit avec le plus d'opiniâtreté : car on a peine à nommer autrement ce zèle de missionnaire qui ne l'abandonna jamais sur ce point, malgré l'évidente impossibilité du succès, le ridicule qu'il se donnoit de jour en jour, et les dégoûts qu'il eut sans cesse à essuyer. Il semble que cette ame saine, uniquement attentive au bien public, mesuroit les soins qu'elle donnoit aux choses, uniquement sur le degré de leur utilité, sans jamais se laisser rebuter par les obstacles, ni songer à l'intérêt personnel.

Si jamais vérité morale fut démontrée, il me semble que c'est l'utilité générale et particuliere de ce Projet. Les avantages qui résulteroient de son exécution et pour chaque Prince et pour chaque Peuple et pour toute l'Europe, sont immenses, clairs, incontestables ; on ne peut rien de plus solide et de plus exact que les raisonnemens par lesquels l'auteur les établit : réa-

lisez

lisez sa République Européenne durant un seul jour, c'en est assez pour la faire durer éternellement, tant chacun trouveroit par l'expérience son profit particulier dans le bien commun. Cependant ces mêmes princes qui la défendroient de toutes leurs forces si elle existoit, s'opposeront maintenant de même à son exécution, et l'empêcheront infailliblement de s'établir, comme ils l'empêcheroient de s'éteindre. Ainsi l'ouvrage de l'Abbé de Saint-Pierre sur la Paix perpétuelle, paroît d'abord inutile pour la produire, et superflu pour la conserver. C'est donc une vaine spéculation, dira quelque lecteur impatient : non, c'est un livre solide et sensé, et il est très important qu'il existe.

Commençons par examiner les difficultés de ceux qui ne jugent pas des raisons par la raison, mais seulement par l'événement et qui n'ont rien à objecter contre ce Projet, sinon qu'il n'a pas été exécuté. En effet, diront-ils sans doute, si ces avantages sont si réels, pourquoi donc les Souverains de l'Europe ne l'ont-ils pas adopté ? Pourquoi négligent-ils leur propre intérêt, si cet intérêt leur est si bien démontré ? Voit-on qu'ils rejettent d'ailleurs les moyens d'augmenter leurs revenus et leur puissance ? Si celui-ci étoit aussi bon pour cela qu'on le prétend, est-il croyable qu'ils en fussent moins empressés que de tous ceux qui les égarent depuis si long-temps, et qu'ils

préférassent mille ressources trompeuses à un profit évident.

Sans doute cela est croyable ; à moins qu'on ne suppose que leur sagesse est égale à leur ambition, et qu'ils voient d'autant mieux leurs avantages, qu'ils les desirent plus fortement ; au lieu que c'est la grande punition des excès de l'amour-propre de recourir toujours à des moyens qui l'abusent, et que l'ardeur même des passions est presque toujours ce qui les détourne de leur but. Distinguons donc en politique ainsi qu'en morale, l'intérêt réel de l'intérêt apparent ; le premier se trouveroit dans la Paix perpétuelle, cela est démontré dans le Projet ; le second se trouve dans l'état d'indépendance absolue qui soustrait les Souverains à l'empire de la loi pour les soumettre à celui de la fortune : semblables à un Pilote insensé, qui, pour faire montre d'un vain savoir et commander à ses matelots, aimeroit mieux flotter entre des rochers durant la tempête, que d'assujettir son vaisseau par des ancres.

Toute l'occupation des Rois, ou de ceux qu'ils chargent de leurs fonctions, se rapporte à deux seuls objets, étendre leur domination au-dehors et la rendre plus absolue au-dedans : toute autre vue, ou se rapporte à l'une de ces deux, ou ne leur sert que de prétexte ; telles sont celles du *bien public*, du *bonheur des sujets*, de la *gloire de la nation*, mots à jamais proscrits du

cabinet, et si lourdement employés dans les édits publics, qu'ils n'annoncent jamais que des ordres funestes, et que le peuple gémit d'avance quand ses maîtres lui parlent de leurs soins paternels.

Qu'on juge sur ces deux maximes fondamentales, comment les Princes peuvent recevoir une proposition qui choque directement l'une et qui n'est gueres plus favorable à l'autre : car on sent bien que par la Diete Européenne, le gouvernement de chaque Etat n'est pas moins fixé que par ses limites ; qu'on ne peut garantir les Princes de la révolte des sujets, sans garantir en même-temps le sujets de la tyrannie des Princes ; et qu'autrement l'institution ne saurait subsister. Or, je demande s'il y a dans le monde un seul Souverain qui, borné ainsi pour jamais dans ses projets les plus chéris, supportât sans indignation la seule idée de se voir forcé d'être juste, non-seulement avec les étrangers, mais même avec ses propres sujets.

Il est facile encore de comprendre que d'un côté la guerre et les conquêtes, et de l'autre les progrès du despotisme s'entr'aident mutuellement; qu'on prend à discrétion dans un peuple d'esclaves, de l'argent, et des hommes pour en subjuguer d'autres ; que réciproquement la guerre fournit un prétexte aux exactions pécuniaires, et un autre non moins spécieux d'avoir toujours de grandes armées pour tenir le

peuple en respect. Enfin chacun voit assez que les Princes conquérans font pour le moins autant la guerre à leurs sujets qu'à leurs ennemis, et que la condition des vainqueurs n'est pas meilleure que celle des vaincus : *J'ai battu les Romains*, écrivoit Annibal aux Carthaginois, *envoyez-moi des troupes; j'ai mis l'Italie à contribution, envoyez-moi de l'argent.* Voilà ce que signifient les Te Deum, les feux de joie, et l'allégresse du peuple aux triomphes de ses maîtres.

Quant aux différends entre Prince et Prince, peut-on espérer de soumettre à un tribunal supérieur, des hommes qui s'osent vanter de ne tenir leur pouvoir que de leur épée, et qui ne font mention de Dieu même, que parce qu'il est au Ciel? Les Souverains se soumettront-ils dans leurs querelles à des voies juridiques, que toute la rigueur des loix n'a jamais pu forcer les particuliers d'admettre dans les leurs? Un simple gentilhomme offensé, dédaigne de porter ses plaintes au Tribunal des Maréchaux de France, et vous voulez qu'un Roi porte les siennes à la Diete Européenne? Encore y a-t-il cette différence, que l'un pèche contre les loix et expose doublement sa vie, au lieu que l'autre n'expose gueres que ses sujets; qu'il use, en prenant les armes, d'un droit avoué de tout le genre-humain, et dont il prétend n'être comptable qu'à Dieu seul.

Un Prince qui met sa cause au hasard de la guerre, n'ignore pas qu'il court des risques; mais il en est moins frappé que des avantages qu'il se promet, parce qu'il craint bien moins la fortune qu'il n'espere de sa propre sagesse : s'il est puissant, il compte sur ses forces; s'il est foible, il compte sur ses alliances; quelquefois il lui est utile au-dedans de purger de mauvaises humeurs, d'affoiblir des sujets indociles, d'essuyer même des revers, et le politique habile sait tirer avantage de ses propres défaites. J'espere qu'on se souviendra que ce n'est pas moi qui raisonne ainsi, mais le Sophiste de Cour qui préfére un grand territoire et peu de sujets pauvres et soumis, à l'empire inébranlable que donnent au Prince la justice et les loix, sur un peuple heureux et florissant.

C'est encore par le même principe qu'il réfute en lui-même l'argument tiré de la suspension du commerce, de la dépopulation, du dérangement des finances, et des pertes réelles que cause une vaine conquête. C'est un calcul très-fautif que d'évaluer toujours en argent les gains ou les pertes des Souverains; le degré de puissance qu'ils ont en vue ne se compte point par les millions qu'on possede. Le Prince fait toujours circuler ses projets; il veut commander pour s'enrichir, et s'enrichir pour commander; il sacrifiera tour-à-tour

l'un et l'autre, pour acquérir celui des deux qui lui manque : mais ce n'est qu'afin de parvenir à les posséder enfin tous les deux ensemble, qu'il les poursuit séparément; car pour être le maître des hommes et des choses, il faut qu'il ait à la fois l'empire et l'argent.

Ajoutons, enfin, sur les grands avantages qui doivent résulter pour le commerce, d'une paix générale et perpétuelle, qu'ils sont bien en eux-mêmes certains et incontestables, mais qu'étant communs à tous, ils ne seront réels pour personne, attendu que de tels avantages ne se sentent que par leurs différences, et que pour augmenter sa puissance relative on ne doit chercher que des biens exclusifs.

Sans cesse abusés par l'apparence des choses, les Princes rejetteroient donc cette paix, quand ils peseroient leurs intérêts eux-mêmes; que sera-ce quand ils les feront peser par leurs Ministres, dont les intérêts sont toujours opposés à ceux du peuple et presque toujours à ceux du Prince? Les Ministres ont besoin de la guerre pour se rendre nécessaires, pour jeter le prince dans des embarras dont il ne se puisse tirer sans eux; et pour perdre l'Etat, s'il le faut, plutôt que leur place; ils en ont besoin pour vexer le peuple sous prétexte des nécessités publiques; ils en ont besoin pour placer leurs créatures, gagner sur les marchés, et faire en secret

mille odieux monopoles ; ils en ont besoin pour satisfaire leurs passions, et s'expulser mutuellement ; ils en ont besoin pour s'emparer du Prince en le tirant de la Cour quand il s'y forme contre eux des intrigues dangereuses ; ils perdroient toutes ces ressources par la paix perpétuelle, et le public ne laisse pas de demander pourquoi, si ce projet est possible, ils ne l'ont pas adopté ? Il ne voit pas qu'il n'y a rien d'impossible dans ce projet, sinon qu'il soit adopté par eux. Que feront-ils donc pour s'y opposer ? ce qu'ils ont toujours fait : ils le tourneront en ridicule.

Il ne faut pas non plus croire avec l'Abbé de St. Pierre, que même avec la bonne volonté que les Princes ni leurs Ministres n'auront jamais, il fût aisé de trouver un moment favorable à l'exécution de ce systême. Car il faudroit pour cela que la somme des intérêts particuliers ne l'emportât pas sur l'intérêt commun, et que chacun crût voir dans le bien de tous le plus grand bien qu'il peut espérer pour lui-même. Or, ceci demande un concours de sagesse dans tant de têtes, et un concours de rapports dans tant d'intérêts, qu'on ne doit gueres espérer du hasard l'accord fortuit de toutes les circonstances nécessaires. Cependant si cet accord n'a pas lieu, il n'y a que la force qui puisse y suppléer ; et alors il n'est plus question de persuader, mais de contraindre, et il

ne faut plus écrire des livres, mais lever des troupes.

Ainsi quoique le projet fût très-sage, les moyens de l'exécuter se sentoient de la simplicité de l'Auteur. Il s'imaginoit bonnement qu'il ne falloit qu'assembler un congrès, y proposer ses articles, qu'on les alloit signer et que tout seroit fait. Convenons que dans tous les projets de cet honnête homme, il voyait assez bien l'effet des choses quand elles seroient établies, mais il jugeoit comme un enfant des moyens de les établir.

Je ne voudrois, pour prouver que le projet de la République chrétienne n'est pas chimérique, que nommer son premier Auteur : car assurément Henri IV n'étoit pas fou ni Sully visionnaire. L'abbé de St. Pierre s'autorisoit de ces grands noms pour renouveller leur systême. Mais quelle différence dans le temps, dans les circonstances, dans la proposition, dans la maniere de la faire et dans son Auteur! Pour en juger, jettons un coup-d'œil sur la situation générale des choses au moment choisi par Henri IV, pour l'exécution de son projet.

La grandeur de Charles-Quint, qui régnoit sur une partie du monde et faisoit trembler l'autre, l'avoit fait aspirer à la Monarchie universelle avec de grands moyens de succès, et de grands talens pour les employer ; son fils plus riche et moins puissant, suivant sans relâche un projet

qu'il n'étoit pas capable d'exécuter, ne laissa pas de donner à l'Europe des inquiétudes continuelles; et la Maison d'Autriche avoit pris un tel ascendant sur les autres Puissances, que nul Prince ne régnoit en sûreté s'il n'étoit bien avec elle. Philippe III, moins habile encore que son Pere hérita de toutes ses prétentions. L'effroi de la Puissance Espagnole tenoit encore l'Europe en respect; et l'Espagne continuoit à dominer, plutôt par l'habitude de commander que par le pouvoir de se faire obéir. En effet, la révolte des Pays-bas, les armemens contre l'Angleterre, les guerres civiles de France avoient épuisé les forces d'Espagne et les trésors des Indes; la Maison d'Autriche, partagée en deux branches, n'agissoit plus avec le même concert; et quoique l'Empereur s'efforçât de maintenir ou recouvrer en Allemagne l'autorité de Charles-Quint, il ne faisoit qu'aliéner les Princes et fomenter des Ligues qui ne tarderent pas d'éclore et faillirent à le détrôner. Ainsi se préparoit de loin la décadence de la Maison d'Autriche et le rétablissement de la liberté commune. Cependant nul n'osait le premier hasarder de secouer le joug, et s'exposer seul à la guerre; l'exemple d'Henri IV même, qui s'en étoit tiré si mal, ôtoit le courage à tous les autres. D'ailleurs, si l'on excepte le Duc de Savoie, trop foible et trop subjugué pour rien entreprendre, il n'y avoit

pas parmi tant de Souverains un seul homme de tête en état de former et soutenir une entreprise ; chacun attendoit du temps et des circonstances le moment de briser ses fers. Voilà quel étoit en gros l'état des choses quand Henri forma le plan de la République chrétienne et se prépara à l'exécuter. Projet bien grand, bien admirable en lui-même, et dont je ne veux pas ternir l'honneur, mais qui ayant pour raison secrette l'espoir d'abaisser un ennemi redoutable, recevoit de ce pressant motif une activité qu'il eût difficilement tirée de la seule utilité commune.

Voyons maintenant quels moyens ce grand homme avoit employés à préparer une si haute entreprise. Je compterois volontiers pour le premier d'en avoir bien vu toutes les difficultés ; de telle sorte qu'ayant formé ce projet dès son enfance, il le médita toute sa vie, et réserva l'exécution pour sa vieillesse ; conduite qui prouve premiérement ce desir ardent et soutenu qui, seul dans les choses difficiles, peut vaincre les grands obstacles, et de plus, cette sagesse patiente et réfléchie qui s'applanit les routes de longue main à force de prévoyance et de préparation : car il y a bien de la différence entre les entreprises nécessaires dans lesquelles la prudence même veut qu'on donne quelque chose au hasard, et celles que le succès seul peut justifier, parce qu'ayant pu se passer de les faire, on

n'a dû les tenter qu'à coup sûr. Le profond secret qu'il garda toute sa vie jusqu'au moment de l'exécution, étoit encore aussi essentiel que difficile dans une si grande affaire où le concours de tant de gens étoit nécessaire, et que tant de gens avoient intérêt de traverser. Il paroît que quoiqu'il eût mis la plus grande partie de l'Europe dans son parti et qu'il fût ligué avec les plus puissans Potentats, il n'eut jamais qu'un seul confident qui connût toute l'étendue de son plan; et par un bonheur que le Ciel n'accorda qu'au meilleur des Rois, ce confident fut un Ministre integre. Mais sans que rien transpirât de ces grands desseins, tout marchoit en silence vers leur exécution. Deux fois Sully étoit allé à Londres; la partie étoit liée avec le Roi Jacques, et le Roi de Suède étoit engagé de son côté: la Ligue étoit conclue avec les Protestans d'Allemagne; on étoit même sûr des Princes d'Italie, et tous concouroient au grand but, sans pouvoir dire quel il étoit, comme les ouvriers qui travaillent séparément aux pieces d'une nouvelle machine dont ils ignorent la forme et l'usage. Qu'est-ce donc qui favorisoit ce mouvement général? étoit-ce la paix perpétuelle que nul ne prévoyoit et dont peu se seroient souciés? étoit-ce l'intérêt public qui n'est jamais celui de personne? L'abbé de St. Pierre eût pu l'espérer. Mais réellement chacun ne travailloit que dans la vue de son intérêt particulier,

qu'Henri avoit eu le secret de leur montrer à tous sous une face très attrayante. Le Roi d'Angleterre avoit à se délivrer des continuelles conspirations des Catholiques de son Royaume, toutes fomentées par l'Espagne. Il trouvoit de plus un grand avantage à l'affranchissement des Provinces-Unies qui lui coûtoient beaucoup à soutenir et le mettoient chaque jour à la veille d'une guerre qu'il redoutoit, ou à laquelle il aimoit mieux contribuer une fois avec tous les autres, afin de s'en délivrer pour toujours. Le Roi de Suede vouloit s'assurer de la Poméraine et mettre un pied dans l'Allemagne. L'Electeur Palatin, alors Protestant et chef de la confession d'Augsbourg avoit des vues sur la Bohême et entroit dans toutes celles du Roi d'Angleterre. Les Princes d'Allemagne avoient à réprimer les usurpations de la Maison d'Autriche. Le Duc de Savoye obtenoit Milan et la couronne de Lombardie qu'il desiroit avec ardeur. Le Pape même fatigué de la tyrannie Espagnole étoit de la partie, au moyen du Royaume de Naples qu'on lui avoit promis. Les Hollandois mieux payés que tous les autres gagnoient l'assurance de leur liberté. Enfin outre l'intérêt commun d'abaisser une Puissance orgueilleuse qui vouloit dominer par-tout, chacun en avoit un particulier, très vif, très sensible; et qui n'étoit point balancé par la crainte de substituer un tyran à

l'autre, puisqu'il étoit convenu que les conquêtes seroient partagées entre tous les Alliés, excepté la France et l'Angleterre qui ne pouvoient rien garder pour elles. C'en étoit assez pour calmer les plus inquiets sur l'ambition d'Henri IV : mais ce sage Prince n'ignoroit pas qu'en ne se réservant rien par ce traité, il y gagnoit pourtant plus qu'aucun autre; car sans rien ajouter à son patrimoine, il lui suffisoit de diviser celui du seul plus puissant que lui, pour devenir le plus puissant lui-même; et l'on voit très clairement qu'en prenant toutes les précautions qui pouvoient assurer le succès de l'entreprise, il ne négligeoit pas celles qui devoient lui donner la primauté dans le Corps qu'il vouloit instituer.

De plus; ses apprêts ne se bornoient point à former au-dehors des Ligues redoutables, ni à contracter alliance avec ses voisins et ceux de son ennemi. En intéressant tant de peuples à l'abaissement du premier Potentat de l'Europe, il n'oublioit pas de se mettre en état par lui-même de le devenir à son tour. Il employa quinze ans de paix à faire des préparatifs dignes de l'entreprise qu'il méditoit. Il remplit d'argent ses coffres, ses arsenaux d'artillerie, d'armes, de munitions; il ménagea de loin des ressources pour les besoins imprévus; mais il fit plus que tout cela sans doute, en gouvernant sagement ses

Peuples, en déracinant insensiblement toutes les semences de divisions, et en mettant un si bon ordre à ses finances qu'elles pussent fournir à tout sans fouler ses sujets; de sorte que tranquille au-dedans et redoutable au-dehors, il se vit en état d'armer et d'entretenir soixante mille hommes et vingt vaisseaux de guerre, de quitter son Royaume sans y laisser la moindre source de désordre, et de faire la guerre durant six ans sans toucher à ses revenus ordinaires ni mettre un sou de nouvelles impositions.

A tant de préparatifs, ajoutez pour la conduite de l'entreprise le même zèle et la même prudence qui l'avoient formée, tant de la part de son Ministre que de la sienne; enfin à la tête des expéditions militaires un Capitaine tel que lui, tandis que son adversaire n'en avoit plus à lui opposer; et vous jugerez si rien de ce qui peut annoncer un heureux succès manquoit à l'espoir du sien. Sans avoir pénétré ses vues, l'Europe attentive à ses immenses préparatifs en attendoit l'effet avec une sorte de frayeur. Un léger prétexte alloit commencer cette grande révolution, une guerre qui devoit être la derniere, préparoit une paix immortelle, quand un événement dont l'horrible mystere doit augmenter l'effroi, vint bannir à jamais le dernier espoir du monde. Le même coup qui trancha les jours de ce bon Roi replongea l'Europe dans d'éter-

nelles guerres qu'elle ne doit plus espérer de voir finir. Quoi qu'il en soit, voilà les moyens qu'Henri IV avoit rassemblés pour former le même établissement que l'Abbé de St. Pierre prétendoit faire avec un livre.

Qu'on ne dise donc point que si son systême n'a pas été adopté, c'est qu'il n'étoit pas bon; qu'on dise au contraire qu'il étoit trop bon pour être adopté; car le mal et les abus dont tant de gens profitent s'introduisent d'eux-mêmes; mais ce qui est utile au public ne s'introduit gueres que par la force, attendu que les intérêts particuliers y sont presque toujours opposés. Sans doute la paix perpétuelle est à présent un projet bien absurde; mais qu'on nous rende un Henri IV et un Sully, la paix perpétuelle redeviendra un projet raisonnable: ou plutôt, admirons un si beau plan, mais consolons-nous de ne pas le voir exécuter; car cela ne peut se faire que par des moyens violens et redoutables à l'humanité. On ne voit point de ligues fédératives s'établir autrement que par des révolutions; et sur ce principe, qui de nous oseroit dire si cette ligue Européenne est à desirer ou à craindre? Elle feroit peut-être plus de mal tout-d'un-coup qu'elle n'en préviendroit pour des siecles.

POLYSYNODIE

DE L'ABBÉ

DE SAINT-PIERRE.

CHAPITRE PREMIER.

Nécessité dans la Monarchie d'une forme de Gouvernement subordonnée au Prince.

Si les Princes regardoient les fonctions du Gouvernement comme des devoirs indispensables, les plus capables s'en trouveroient les plus surchargés : leurs travaux comparés à leurs forces, leur paroîtroient toujours excessifs ; et on les verroit aussi ardens à resserrer leurs Etats ou leurs droits, qu'ils sont avides d'étendre les uns et les autres ; et le poids de la Couronne écraseroit bientôt la plus forte tête qui voudroit sérieusement la porter. Mais loin d'envisager leur pouvoir par ce qu'il a de pénible et d'obligatoire, ils n'y voient que le plaisir de commander ; et comme le Peuple n'est à leurs yeux que l'instrument de leurs fantaisies, plus ils ont de fantaisies à contenter, plus le besoin d'usurper augmente ; et plus ils sont bornés et petits d'entendement, plus ils veulent être grands et puissans en autorité.

Cependant le plus absolu despotisme

exige

exige encore un travail pour se soutenir: quelques maximes qu'il établisse à son avantage, il faut toujours qu'il les couvre d'un leurre d'utilité publique; qu'employant la force des Peuples contre eux-mêmes, il les empêche de la réunir contre lui; qu'il étouffe continuellement la voix de la nature et le cri de la liberté toujours prêt à sortir de l'extrême oppression. Enfin, quand le Peuple ne seroit qu'un vil troupeau sans raison, encore faudroit-il des soins pour le conduire; et le Prince qui ne songe point à rendre heureux ses sujets, n'oublie pas, au moins, s'il n'est insensé, de conserver son patrimoine.

Qu'a-t-il donc à faire pour concilier l'indolence avec l'ambition, la puissance avec les plaisirs, et l'empire des Dieux avec la vie animale? Choisir pour soi les vains honneurs, l'oisiveté, et remettre à d'autres les fonctions pénibles du Gouvernement, en se réservant tout au plus de chasser ou changer ceux qui s'en acquittent trop mal ou trop bien. Par cette méthode, le dernier des hommes tiendra paisiblement et commodément le sceptre de l'univers; plongé dans d'insipides voluptés, il promenera, s'il veut, de fête en fête son ignorance et son ennui. Cependant on le traitera de conquérant, d'invincible, de Roi des Rois, d'Empereur Auguste, de Monarque du monde et de Majesté sacrée. Oublié sur le trône, nul aux yeux de ses voisins, et même

à ceux de ses sujets, encensé de tous sans être obéi de personne, foible instrument de la tyrannie des courtisans et de l'esclavage du Peuple ; on lui dira qu'il regne, et il croira regner. Voilà le tableau général du gouvernement de toute Monarchie trop étendue. Qui veut soutenir le monde et n'a pas les épaules d'Hercule, doit s'attendre d'être écrasé.

Le Souverain d'un grand Empire n'est gueres, au fond, que le Ministre de ses Ministres, ou le représentant de ceux qui gouvernent sous lui. Ils sont obéis en son nom ; et quand il croit leur faire exécuter sa volonté, c'est lui qui, sans le savoir, exécute la leur. Cela ne sauroit être autrement : car, comme il ne peut voir que par leurs yeux, il faut nécessairement qu'il les laisse agir par ses mains. Forcé d'abandonner à d'autres ce qu'on appelle le détail (*), et que j'appellerois, moi, l'essentiel du

(*) Ce qui importe aux citoyens, c'est d'être gouvernés justement et paisiblement. Au surplus, que l'Etat soit grand, puissant et florissant, c'est l'affaire particuliere du Prince, et les sujets n'y ont aucun intérêt. Le Monarque doit donc premierement s'occuper du détail en quoi consiste la liberté civile, la sûreté du peuple et même la sienne à bien des égards. Après cela, s'il lui reste du temps à perdre, il peut le donner à toutes ces grandes affaires qui n'intéressent personne, qui ne naissent jamais que des vices du Gouvernement, qui par conséquent ne sont rien pour un peuple heureux, et sont peu de chose pour un Roi sage.

Gouvernement, il se réserve les grandes affaires, le verbiage des Ambassadeurs, les tracasseries de ses favoris, et tout au plus le choix de ses maîtres ; car il en faut avoir malgré soi, si-tôt qu'on a tant d'esclaves. Que lui importe, au reste, une bonne ou une mauvaise administration? Comment son bonheur seroit-il troublé par la misere du Peuple, qu'il ne peut voir; par ses plaintes, qu'il ne peut entendre; et par les désordres publics dont il ne saura jamais rien? Il en est de la gloire des Princes comme des trésors de cet insensé, propriétaire en idée de tous les vaisseaux qui arrivoient au port: l'opinion de jouir de tout, l'empêchoit de rien désirer; et il n'étoit pas moins heureux des richesses qu'il n'avoit point, que s'il les eût possédées.

Que feroit de mieux le plus juste Prince avec les meilleures intentions, si-tôt qu'il entreprend un travail que la nature a mis au-dessus de ses forces? Il est homme, et se charge des fonctions d'un Dieu, comment peut-il espérer de les remplir? Le Sage, s'il en peut être sur le trône, renonce à l'empire ou le partage ; il consulte ses forces ; il mesure sur elles les fonctions qu'il veut remplir ; et pour être un Roi vraiment grand, il ne se charge point d'un grand royaume. Mais ce que feroit le Sage, a peu de rapport à ce que feront les Princes. Ce qu'ils feront toujours, cherchons au

moins comment ils peuvent le faire le moins mal qu'il soit possible.

Avant que d'entrer en matiere, il est bon d'observer que si, par miracle, quelque grande ame peut suffire à la pénible charge de la Royauté, l'ordre héréditaire établi dans les successions, et l'extravagante éducation des héritiers du Trône fourniront toujours cent imbécilles pour un vrai Roi; qu'il y aura des minorités, des maladies, des temps de délire et de passion qui ne laisseront souvent à la tête de l'Etat qu'un simulacre de Prince. Il faut cependant que les affaires se fassent. Chez tous les Peuples qui ont un Roi, il est donc absolument nécessaire d'établir une forme de Gouvernement qui se puisse passer du Roi; et dès qu'il est posé qu'un Souverain peut rarement gouverner par lui-même, il ne s'agit plus que de savoir comment il peut gouverner par autrui; c'est à résoudre cette question qu'est destiné le discours sur la Polysynodie.

CHAPITRE II.

Trois formes spécifiques de Gouvernement subordonné.

Un Monarque, dit l'Abbé de St. Pierre, peut n'écouter qu'un seul homme dans toutes ses affaires, et lui confier toute son autorité, comme autrefois les Rois de France la donnoient aux Maires du Palais, et comme les Princes Orientaux la confient encore aujourd'hui à celui qu'on nomme Grand-Visir en

Turquie. Pour abréger, j'appellerai Visirat cette sorte de ministere.

Ce Monarque peut aussi partager son autorité entre deux ou plusieurs hommes, qu'il écoute chacun séparément sur la sorte d'affaire qui leur est commise, à-peu-près comme faisoit Louis XIV avec Colbert et Louvois. C'est cette forme que je nommerai dans la suite demi-Visirat.

Enfin ce Monarque peut faire discuter dans des assemblées les affaires du Gouvernement, et former à cet effet autant de conseils qu'il y a de genres d'affaires à traiter. Cette forme de ministere, que l'Abbé de St. Pierre appelle pluralité des Conseils, ou Polysynodie, est à-peu-près, selon lui, celle que le Régent Duc d'Orléans avoit établie sous son administration ; et ce qui lui donne un plus grand poids encore, c'étoit aussi celle qu'avoit adoptée l'Eleve du vertueux Fénelon.

Pour choisir entre ces trois formes, et juger de celle qui mérite la préférence, il ne suffit pas de les considérer en gros et par la premiere face qu'elles présentent ; il ne faut pas non plus opposer les abus de l'une à la perfection de l'autre, ni s'arrêter seulement à certains momens passagers de désordre ou d'éclat ; mais les supposer toutes aussi parfaites qu'elles peuvent l'être dans leur durée, et chercher en cet état leurs rapports et leurs différences. Voilà de quelle maniere on peut en faire un parallèle exact.

CHAPITRE III.

Rapport de ces formes à celles du Gouvernement suprême.

LES maximes élémentaires de la politique peuvent déjà trouver ici leur application. Car le Visirat, le demi-Visirat, et la Polysynodie se rapportent manifestement, dans l'économie du gouvernement subalterne, aux trois formes spécifiques du gouvernement suprême, et plusieurs des principes qui conviennent à l'administration souveraine peuvent aisément s'appliquer au Ministere. Ainsi le Visirat doit avoir généralement plus de vigueur et de célérité, le demi-Visirat plus d'exactitude et de soin, et la Polysynodie plus de justice et de constance. Il est sûr encore que comme la Démocratie tend naturellement à l'Aristocratie, et l'Aristocratie à la Monarchie : de même la Polysynodie tend au demi-Visirat, et le demi-Visirat au Visirat. Ce progrès de la force publique vers le relâchement qui oblige de renforcer les ressorts, se retarde ou s'accélere à proportion que toutes les parties de l'Etat sont bien ou mal constituées ; et comme on ne parvient au despotisme et au Visirat que quand tous les autres ressorts sont usés, c'est, à mon avis, un projet mal conçu de prétendre abandonner cette forme pour en

prendre une des précédentes : car nulle autre ne peut plus suffire à tout un peuple qui a pu supporter celle-là. Mais, sans vouloir quitter l'une pour l'autre, il est cependant utile de connoître celle des trois qui vaut le mieux. Nous venons de voir que, par une analogie assez naturelle, la Polysynodie mérite déjà la préférence : il reste à rechercher si l'examen des choses mêmes pourra la lui confirmer. Mais avant que d'entrer dans cet examen, commençons par une idée plus précise de la forme que, selon notre Auteur, doit avoir la Polysynodie.

CHAPITRE IV.

Partage et Départemens des Conseils.

Le Gouvernement d'un grand Etat tel que la France, renferme en soi huit objets principaux qui doivent former autant de départemens et par conséquent avoir chacun leur conseil particulier. Ces huit parties sont : la justice, la police, les finances, le commerce, la marine, la guerre, les affaires étrangeres, et celles de la religion. Il doit y avoir encore un neuvieme Conseil, qui, formant la liaison de tous les autres, unisse toutes les parties du Gouvernement, où les grandes affaires traitées et discutées en dernier ressort n'attendent plus que de la volonté du Prince leur entiere

décision, et qui, pensant et travaillant au besoin pour lui, supplée à son défaut, lorsque les maladies, la minorité, la vieillesse, ou l'aversion du travail empêchent le Roi de faire ses fonctions : ainsi ce Conseil général doit toujours être sur pied ou pour la nécessité présente ou par précaution pour le besoin à venir.

CHAPITRE V.

Maniere de les composer.

A l'égard de la maniere de composer ces Conseils, la plus avantageuse qu'on y puisse employer paroît être la méthode du scrutin; car par toute autre voie il est évident que la synodie ne sera qu'apparente, que les Conseils n'étant remplis que des créatures des favoris, il n'y aura point de liberté réelle dans les suffrages, et qu'on n'aura sous d'autres noms qu'un véritable Visirat ou demi-Visirat. Je ne m'étendrai point ici sur la méthode et les avantages du scrutin ; comme il fait un des points capitaux du système de Gouvernement de l'Abbé de St. Pierre, j'en traite ailleurs plus au long. Je me contenterai de remarquer que quelque forme de Ministere qu'on admette, il n'y a point d'autre méthode par laquelle on puisse être assuré de donner toujours la préférence au plus vrai mérite ; raison qui montre plutôt l'avantage que la facilité

de

de faire adopter le scrutin dans les Cours des Rois.

Cette premiere précaution en suppose d'autres qui la rendent utile ; car il le seroit peu de choisir au scrutin entre des sujets qu'on ne connoîtroit pas, et l'on ne sauroit connoître la capacité de ceux qu'on n'a point vu travailler dans le genre auquel on les destine. Si donc il faut des grades dans le militaire, depuis l'Enseigne jusqu'au Maréchal de France pour former les jeunes officiers et les rendre capables des fonctions qu'ils doivent remplir un jour ; n'est-il pas plus important encore d'établir des grades semblables dans l'administration civile, depuis les Commis jusqu'aux Présidens des Conseils ? Faut-il moins de temps et d'expérience pour apprendre à conduire un Peuple que pour commander une armée ? les connoissances de l'homme d'Etat sont-elles plus faciles à acquérir que celles de l'homme de Guerre, ou le bon ordre est-il moins nécessaire dans l'économie politique que dans la discipline militaire ? Les grades scrupuleusement observés ont été l'école de tant de grands hommes qu'a produits la République de Venise, et pourquoi ne commenceroit-on pas d'aussi loin à Paris pour servir le Prince, qu'à Venise pour servir l'Etat ?

Je n'ignore pas que l'intérêt des Visirs s'oppose à cette nouvelle police : je sais bien qu'ils ne veulent point être assujettis

à des formes qui gênent leur despotisme, qu'ils ne veulent employer que des créatures qui leur soient entiérement dévouées, et qu'ils puissent d'un mot replonger dans la poussiere d'où ils les tirent. Un homme de naissance, de son côté, qui n'a pour cette foule de valets, que le mépris qu'ils méritent, dédaigne d'entrer en concurrence avec eux dans la même carriere, et le Gouvernement de l'Etat est toujours prêt à devenir la proie du rebut de ses citoyens. Aussi n'est-ce point sous le Visirat, mais sous la seule Polysynodie qu'on peut espérer d'établir dans l'administration civile des grades honnêtes qui ne supposent pas la bassesse, mais le mérite, et qui puissent rapprocher la Noblesse des affaires dont on affecte de l'éloigner et qu'elle affecte de mépriser à son tour.

CHAPITRE VI.

Circulations des Départemens.

De l'établissement des grades s'ensuit la nécessité de faire circuler les départemens entre les membres de chaque Conseil et même d'un Conseil à l'autre, afin que chaque membre éclairé successivement sur toutes les parties du Gouvernement, devienne un jour capable d'opiner dans le Conseil général et de participer à la grande administration.

Cette vue de faire circuler les départemens est dûe au Régent qui l'établit dans le Conseil des finances ; et si l'autorité d'un homme qui connoissoit si bien les ressorts du Gouvernement ne suffit pas pour la faire adopter, on ne peut disconvenir au moins des avantages sensibles qui naîtroient de cette méthode. Sans doute il peut y avoir des cas où cette circulation paroîtroit peu utile ou difficile à établir dans la Polysynodie : mais elle n'y est jamais impossible, et jamais praticable dans le Visirat ni dans le demi-Visirat : or il est important, par beaucoup de très fortes raisons, d'établir une forme d'administration où cette circulation puisse avoir lieu.

Premierement, pour prévenir les malversations des commis qui, changeant de bureaux avec leurs maîtres, n'auront pas le temps de s'arranger pour leurs friponneries aussi commodément qu'ils le font aujourd'hui : ajoutez qu'étant pour ainsi dire, à la discrétion de leurs successeurs, ils seront plus réservés, en changeant de département, à laisser les affaires de celui qu'ils quittent dans un état qui pourroit les perdre, si par hasard leur successeur se trouvoit honnête homme ou leur ennemi. En second lieu, pour obliger les Conseillers mêmes à mieux veiller sur leur conduite ou sur celle de leurs commis ; de peur d'être taxés de négligence et de pis encore, quand leur gestion changera d'objet sans cesse, et

chaque fois sera connue de leur successeur. 3°. Pour exciter entre les membres d'un même corps une émulation louable à qui passera son prédécesseur dans le même travail. 4°. Pour corriger par ces fréquens changemens les abus que les erreurs, les préjugés et les passions de chaque sujet auront introduits dans son administration : car parmi tant de caracteres différens qui régiront successivement la même partie, leurs fautes se corrigeront mutuellement, et tout ira plus constamment à l'ojet commun. 5°. Pour donner à chaque membre d'un Conseil des connoissances plus nettes et plus étendues des affaires et de leurs divers rapports ; en sorte qu'ayant manié les autres parties, il voie distinctement ce que la sienne est au tout, qu'il ne se croie pas toujours le plus important personnage de l'Etat, et ne nuise pas au bien général pour mieux faire celui de son département. 6°. Pour que tous les avis soient mieux portés en connoissance de cause, que chacun entende toutes les matieres sur lesquelles il doit opiner, et qu'une plus grande uniformité de lumieres mette plus de concorde et de raison dans les délibérations communes. 7°. Pour exercer l'esprit et les talens des Ministres : car, portés à se reposer et s'appesantir sur un même travail, ils ne s'en font enfin qu'une routine qui resserre et circonscrit, pour ainsi dire, le génie par l'habitude. Or, l'attention est

à l'esprit ce que l'exercice est au corps; c'est elle qui lui donne de la vigueur, de l'adresse, et qui le rend propre à supporter le travail: ainsi l'on peut dire que chaque Conseiller d'Etat, en revenant après quelques années de circulation à l'exercice de son premier département, s'en trouvera réellement plus capable que s'il n'en eût point du tout changé. Je ne nie pas que s'il fût demeuré dans le même, il n'eût acquis plus de facilité à expédier les affaires qui en dépendent; mais je dis qu'elles eussent été moins bien faites, parce qu'il eût eu des vues plus bornées, et qu'il n'eût pas acquis une connoissance aussi exacte des rapports qu'ont ces affaires avec celles des autres départemens: de sorte qu'il ne perd d'un côté dans la circulation, que pour gagner d'un autre beaucoup davantage. 8°. Enfin, pour ménager plus d'égalité dans le pouvoir, plus d'indépendance entre les Conseillers d'Etat, et par conséquent plus de liberté dans les suffrages. Autrement dans un Conseil nombreux en apparence, on n'auroit réellement que deux ou trois opinans, auxquels tous les autres seroient assujettis, à-peu-près comme ceux qu'on appeloit autrefois à Rome *Senatores pedarii*, qui pour l'ordinaire regardoient moins à l'avis qu'à l'auteur: inconvénient d'autant plus dangereux, que ce n'est jamais en faveur du meilleur parti qu'on a besoin de gêner les voix.

On pourroit pousser encore plus loin cette circulation des départemens, en l'étendant jusqu'à la Présidence même ; car s'il étoit de l'avantage de la République Romaine, que les Consuls redevinssent au bout de l'an simples Sénateurs en attendant un nouveau Consulat, pourquoi ne seroit-il pas de l'avantage du Royaume, que les Présidens redevinssent après deux ou trois ans simples Conseillers, en attendant une nouvelle Présidence ? Ne seroit-ce pas, pour ainsi dire, proposer un prix tous les trois ans à ceux de la Compagnie qui durant cet intervalle se distingueroient dans leur Corps ? Ne seroit-ce pas un nouveau ressort très propre à entretenir dans une continuelle activité le mouvement de la machine publique ; et le vrai secret d'animer le travail commun n'est-il pas d'y proportionner toujours le salaire ?

CHAPITRE VII.

Autres avantages de cette circulation.

JE n'entrerai point dans le détail des avantages de la circulation portée à ce dernier degré. Chacun doit voir que les déplacemens devenus nécessaires par la décrépitude ou l'affoiblissement des Présidens, se feront ainsi sans dureté et sans effort ; que les Ex-Présidens des Conseils particuliers auront encore un objet d'élévation, qui

sera de siéger dans le Conseil général, et les membres de ce Conseil celui d'y pouvoir présider à leur tour; que cette alternative de subordination et d'autorité rendra l'une et l'autre en même temps plus parfaite et plus douce; que cette circulation de la Présidence est le plus sûr moyen d'empêcher la Polysynodie de pouvoir dégénérer en Visirat; et qu'en général la circulation répartissant avec plus d'égalité les lumieres et le pouvoir du Ministere entre plusieurs membres, l'autorité royale domine plus aisément sur chacun d'eux: tout cela doit sauter aux yeux d'un lecteur intelligent; et s'il falloit tout dire, il ne faudroit rien abréger.

CHAPITRE VIII.

Que la Polysynodie est l'administration en sous-ordre la plus naturelle.

Je m'arrête ici par la même raison sur la forme de la Polysynodie, après avoir établi les principes généraux sur lesquels on la doit ordonner pour la rendre utile et durable. S'il s'y présente d'abord quelque embarras, c'est qu'il est toujours difficile de maintenir long-temps ensemble deux Gouvernemens aussi différens dans leurs maximes que le monarchique et le républiquain, quoiqu'au fond cette union produisît peut-être un tout parfait, et le chef-d'œuvre de

la politique. Il faut donc bien distinguer la forme apparente qui regne par-tout, de la forme réelle dont il est ici question : car on peut dire en un sens, que la Polysynodie est la premiere et la plus naturelle de toutes les administrations en sous-ordre, même dans la Monarchie.

En effet, comme les premieres loix nationales furent faites par la nation assemblée en corps, de même les premieres délibérations du Prince furent faites avec les principaux de la nation assemblées en Conseil. Le Prince a des Conseillers avant que d'avoir des Visirs ; il trouve les uns et fait les autres. L'ordre le plus élevé de l'Etat en forme naturellement le synode ou Conseil général. Quand le Monarque est élu, il n'a qu'à présider et tout est fait ; mais quand il faut choisir un Ministre, ou des favoris, on commence à introduire une forme arbitraire, où la brigue et l'inclination naturelle ont bien plus de part que la raison ni la voix du peuple. Il n'est pas moins simple que dans autant d'affaires de différentes natures qu'en offre le Gouvernement, le Parlement national se divise en divers comités toujours sous la présidence du Roi qui leur assigne à chacun les matieres sur lesquelles ils doivent délibérer ; et voilà les Conseils particuliers nés du Conseil général dont ils sont les membres naturels, et la Synodie changée en Polysynodie ; forme que je ne dis pas être,

en cet état, la meilleure, mais bien la premiere et la plus naturelle.

CHAPITRE IX.

Et la plus utile.

CONSIDÉRONS maintenant la droite fin du Gouvernement et les obstacles qui l'en éloignent. Cette fin est sans contredit le plus grand intérêt de l'Etat et du Roi; ces obstacles sont, outre le défaut de lumieres, l'intérêt particulier des administrateurs; d'où il suit que, plus ces intérêts particuliers trouvent de gêne et d'opposition, moins ils balancent l'intérêt public; de sorte que s'ils pouvoient se heurter et se détruire mutuellement, quelque vifs qu'on les supposât, ils deviendroient nuls dans la délibération, et l'intérêt public seroit seul écouté. Quel moyen plus sûr peut-on donc avoir d'anéantir tous ces intérêts particuliers que de les opposer entr'eux par la multiplication des opinans. Ce qui fait les intérêts particuliers, c'est qu'ils ne s'accordent point; car s'ils s'accordoient ce ne seroit plus un intérêt particulier, mais commun. Or, en détruisant tous ces intérêts l'un par l'autre, reste l'intérêt public qui doit gagner dans la délibération tout ce que perdent les intérêts particuliers.

Quand un Visir opine sans témoins devant son maître, qu'est-ce qui gêne alors

son intérêt personnel ? A-t-il besoin de beaucoup d'adresse pour en imposer à un homme aussi borné que doivent l'être ordinairement les Rois, circonscrits par tout ce qui les environne dans un si petit cercle de lumieres ? Sur des exposés falsifiés, sur des prétextes spécieux, sur des raisonnemens sophistiques, qui l'empêche de déterminer le Prince avec ces grands mots *d'honneur de la Couronne et de bien de l'Etat* aux entreprises les plus funestes, quand elles lui sont personnellement avantageuses ? Certes c'est grand hasard si deux intérêts particuliers aussi actifs que celui du Visir et celui du Prince : laissent quelque influence à l'intérêt public dans les délibérations du cabinet.

Je sais bien que les Conseillers de l'Etat seront des hommes comme les Visirs ; je ne doute pas qu'ils n'aient souvent, ainsi qu'eux, des intérêts particuliers opposés à ceux de la nation et qu'ils ne préférassent volontiers les premiers aux autres en opinant. Mais dans une assemblée dont tous les membres sont clairvoyans et n'ont pas les mêmes intérêts, chacun entreprendroit vainement d'amener les autres à ce qui lui convient exclusivement : sans persuader personne, il ne feroit que se rendre suspect de corruption et d'infidélité. Il aura beau vouloir manquer à son devoir, il n'osera le tenter ou le tentera vainement au milieu de tant d'observateurs. Il

fera donc de nécessité vertu, en sacrifiant publiquement son intérêt particulier au bien de la patrie, et soit réalité, soit hypocrisie, l'effet sera le même en cette occasion pour le bien de la société. C'est qu'alors un intérêt particulier très-fort, qui est celui de sa réputation, concourt avec l'intérêt public. Au lieu qu'un visir qui sait, à la faveur des ténebres du Cabinet, dérober à tous les yeux le secret de l'Etat, se flatte toujours qu'on ne pourra distinguer ce qu'il fait en apparence pour l'intérêt public, de ce qu'il fait réellement pour le sien; et comme, après tout, ce Visir ne dépend que de son maître qu'il trompe aisément, il s'embarrasse fort peu des murmures de tout le reste.

CHAPITRE X.

Autres Avantages.

De ce premier avantage on en voit découler une foule d'autres qui ne peuvent avoir lieu sans lui. Premierement les résolutions de l'Etat seront moins souvent fondées sur des erreurs de fait, parce qu'il ne sera pas aussi aisé à ceux qui feront le rapport des faits de les déguiser devant une assemblée éclairée, où se trouveront presque toujours d'autres témoins de l'affaire, que devant un Prince qui n'a rien vu que par les yeux de son Visir. Or, il est cer-

tain que la plupart des résolutions d'État dépendent de la connoissance des faits ; et l'on peut dire même en général qu'on ne prend gueres d'opinions fausses, qu'en supposant vrais des faits qui sont ou faux, ou faux des faits qui sont vrais. En second lieu, les impôts seront portés à un excès moins insupportable, lorsque le Prince pourra être éclairé sur la véritable situation de ses Peuples et sur ses véritables besoins : mais ces lumieres, ne les trouvera-t-il pas plus aisément dans un Conseil, dont plusieurs membres n'auront aucun maniement de finances, ni aucun ménagement à garder, que dans un Visir qui veut fomenter les passions de son maître, ménager les fripons en faveur, enrichir ses créatures et faire sa main pour lui-même. On voit encore que les femmes auront moins de pouvoir et que par conséquent l'Etat en ira mieux. Car il est plus aisé à une femme intrigante de placer un Visir que cinquante Conseillers, et de séduire un homme que tout un college. On voit que les affaires ne seront plus suspendues ou bouleversées par le déplacement d'un Visir ; qu'elles seront plus exactement expédiées quand, liées par une commune délibération, l'exécution sera cependant partagée entre plusieurs Conseillers, qui auront chacun leur département, que lorsqu'il faut que tout sorte d'un même Bureau ; que les systêmes politiques seront mieux suivis et les régle-

mens beaucoup mieux observés, quand il n'y aura plus de révolution dans le Ministere, et que chaque Visir ne se fera plus un point d'honneur de détruire tous les établissemens utiles de celui qui l'aura précédé : de sorte qu'on sera sûr qu'un projet une fois formé ne sera plus abandonné, que lorsque l'exécution en aura été reconnue impossible ou mauvaise.

A toutes ces conséquences, ajoutez-en deux non moins certaines, mais plus importantes encore, qui n'en sont que le dernier résultat et doivent leur donner un prix que rien ne balance aux yeux du vrai citoyen. La premiere, que dans un travail commun, le mérite, les talens, l'intégrité se feront plus aisément connoître et récompenser; soit dans les membres des Conseils, qui seront sans cesse sous les yeux les uns des autres et de tout l'Etat; soit dans le Royaume entier où nulles actions remarquables, nuls hommes dignes d'être distingués, ne peuvent se dérober longtemps aux regards d'une assemblée qui veut et peut tout voir, et où la jalousie et l'émulation des membres les porteront souvent à se faire des créatures qui effacent en mérite celles de leurs rivaux. La seconde et derniere conséquence, est que les honneurs et les emplois distribués avec plus d'équité et de raison, l'intérêt de l'Etat et du Prince mieux écouté dans les délibérations, les affaires mieux expédiées

et le mérite plus honoré doivent nécessairement réveiller dans le cœur du Peuple cet amour de la Patrie qui est le plus puissant ressort d'un sage gouvernement et qui ne s'éteint jamais chez les Citoyens que par la faute des Chefs (*).

Tels sont les effets nécessaires d'une forme de gouvernement qui force l'intérêt particulier à céder à l'intérêt général. La Polysynodie offre encore d'autres avantages qui donnent un nouveau prix à ceux-là. Des assemblées nombreuses et éclairées fourniront plus de lumieres sur les expédiens, et l'expérience confirme que les délibérations d'un Sénat sont en général plus sages et mieux digérées que celles d'un Visir. Les Rois seront plus instruits de leurs affaires ; ils ne sauroient assister aux Conseils sans s'en instruire : car c'est-là qu'on ose dire la vérité, et les membres de chaque Conseil auront le plus grand intérêt que le Prince y assiste assidument pour en soutenir le pouvoir, ou pour en autoriser les résolutions. Il y aura moins de vexations et d'injustices de la part des plus forts, car un Conseil sera plus accessible que le trône aux opprimés ; ils courront moins de risque à y porter leurs plaintes, et ils trouveront toujours dans quelques membres plus de protecteurs contre les violences des

(*) Il y a plus de ruse et de secret dans le Visirat, mais il y a plus de lumieres et de droiture dans la Synodie.

autres que sous le Visirat contre un seul homme qui peut tout, ou contre un demi-Visir d'accord avec ses collégues pour faire renvoyer à chacun d'eux le jugement des plaintes qu'on fait contre lui. L'Etat souffrira moins de la minorité, de la foiblesse ou de la caducité du Prince. Il n'y aura jamais de Ministre assez puissant pour se rendre, s'il est de grande naissance, redoutable à son maître même, ou pour écarter et mécontenter les Grands s'il est né de bas lieu; par conséquent, il y aura d'un côté moins de levains de guerres civiles, et de l'autre plus de sûreté pour la conservation des droits de la Maison Royale. Il y aura moins aussi de guerres étrangeres, parce qu'il y aura moins de gens intéressés à les susciter et qu'ils auront moins de pouvoir pour en venir à bout. Enfin le trône en sera mieux affermi de toutes manieres; la volonté du Prince qui n'est ou ne doit être que la volonté publique, mieux exécutée; et par conséquent la nation plus heureuse.

Au reste, mon Auteur convient lui-même que l'exécution de son plan ne seroit pas également avantageuse en tous temps, et qu'il y a des momens de crise et de trouble où il faut substituer aux Conseils permanens des Commissions extraordinaires, et que quand les finances, par exemple, sont dans un certain désordre, il faut nécessairement les donner à débrouiller à un

seul homme, comme Henri IV fit à Rosni et Louis XIV à Colbert. Ce qui signifieroit que les Conseils ne sont bons pour faire aller les affaires, que quand elles vont toutes seules ; en effet, pour ne rien dire de la Polysynodie même du Régent, l'on sait les risées qu'excita dans des circonstances épineuses ce ridicule Conseil de raison étourdiment demandé par les notables de l'assemblée de Rouen et adroitement accordé par Henri IV. Mais comme les finances des Républiques sont en général mieux administrées que celles des Monarchies ; il est à croire qu'elles le seront mieux, ou du moins plus fidèlement par un Conseil que par un Ministre ; et que si, peut-être, un Conseil est d'abord moins capable de l'activité nécessaire pour les tirer d'un état de désordre, il est aussi moins sujet à la négligence ou à l'infidélité qui les y font tomber : ce qui ne doit pas s'entendre d'une assemblée passagere et subordonnée, mais d'une véritable Polysynodie où les Conseils aient réellement le pouvoir qu'ils paroissent avoir, où l'administration des affaires ne leur soit pas enlevée par des demi-Visirs, et où sous les noms spécieux de *Conseil d'Etat* ou de *Conseil des Finances*, ces Corps ne soient pas seulement des tribunaux de justice ou des chambres des comptes.

CHAPITRE XI.

Conclusion.

Quoique les avantages de la Polysynodie ne soient pas sans inconvéniens, et que les inconvéniens, des autres formes d'administration ne soient pas sans avantages, du moins apparens, quiconque fera sans partialité le parallèle des uns et des autres, trouvera que la Polysynodie n'a point d'inconvéniens essentiels qu'un bon Gouvernement ne puisse aisément supporter, au lieu que tous ceux du Visirat et du demi-Visirat attaquent les fondemens mêmes de la constitution; qu'une administration non interrompue peut se perfectionner sans cesse, progrès impossibles dans les intervalles et révolutions du Visirat; que la marche égale et unie d'une Polysynodie comparée avec quelques momens brillans du Visirat, est un sophisme grossier qui n'en sauroit imposer au vrai politique, parce que ce sont deux choses fort différentes que l'administration rare et passagere d'un bon Visir, et la forme générale du Visirat où l'on a toujours des siecles de désordre sur quelques années de bonne conduite; que la diligence et le secret, les seuls avantages du Visirat, beaucoup plus nécessaires dans les mauvais Gouvernemens que dans les bons, sont de

foibles supplémens au bon ordre, à la justice et à la prévoyance, qui préviennent les maux au lieu de les réparer; qu'on peut encore se procurer ces supplémens, au besoin, dans la Polysynodie par des commissions extraordinaires, sans que le Visirat ait jamais pareille ressource pour les avantages dont il est privé; que même l'exemple de l'exemple de l'ancien Sénat de Rome et de celui de Venise prouve que des commissions ne sont pas toujours nécessaires dans un Conseil pour expédier les plus importantes affaires promptement et secrétement; que le Visirat et le demi-Visirat avilissant, corrompant, dégradant les ordres inférieurs, exigeroient pourtant des hommes parfaits dans ce premier rang; qu'on n'y peut gueres monter ou s'y maintenir qu'à force de crimes, ni s'y bien comporter qu'à force de vertus; qu'ainsi toujours en obstacle à lui-même, le Gouvernement engendre continuellement les vices qui le dépravent, et consumant l'Etat pour se renforcer, périt enfin comme un édifice qu'on voudroit élever sans cesse avec des matériaux tirés de ses fondemens. C'est ici la considération la plus importante aux yeux de l'homme d'Etat, celle à laquelle je vais m'arrêter. La meilleure forme de Gouvernement, ou du moins la plus durable, est celle qui fait les hommes tels qu'elle a besoin qu'ils soient. Laissons les Lecteurs réfléchir sur cet axiome, ils en feront aisément l'application.

JUGEMENT

SUR LA

POLYSYNODIE.

De tous les ouvrages de l'Abbé de St. Pierre, le Discours sur la Polysynodie est, à mon avis, le plus approfondi, le mieux raisonné, celui où l'on trouve le moins de répétitions, et même le mieux écrit; éloge dont le sage Auteur se seroit fort peu soucié, mais qui n'est pas indifférent aux lecteurs superficiels. Aussi cet écrit n'étoit-il qu'une ébauche qu'il prétendoit n'avoir pas eu le temps d'abréger, mais qu'en effet il n'avoit pas eu le temps de gâter pour vouloir tout dire; et Dieu garde un lecteur impatient des abrégés de sa façon!

Il a su même éviter dans ce discours le reproche si commode aux ignorans qui ne savent mesurer le possible que sur l'existant, ou aux méchans qui ne trouvent bon que ce qui sert à leur méchanceté, lorsqu'on montre aux uns et aux autres que ce qui [illegible], pourroit être mieux. Il a, dis-je, évité cette grande prise que la sottise routinée a presque toujours sur les nouvelles vues de la raison, avec ces mots tranchans de *projets en l'air* et de *rêveries:* car quand il écrivoit en faveur de la Polysynodie, il la trouvoit établie dans son pays. Toujours paisible et sensé, il se plaisoit à montrer à

ses compatriotes les avantages du Gouvernement auquel ils étoient soumis ; il en faisoit une comparaison raisonnable et discrette avec celui dont il venoit d'éprouver la rigueur. Il louoit le systême du Prince régnant ; il en déduisoit les avantages ; il montroit ceux qu'on y pouvoit ajouter ; et les additions même qu'il demandoit, consistoient moins, selon lui, dans des changemens à faire, que dans l'art de perfectionner ce qui étoit fait. Une partie de ces vues lui étoient venues sous le regne de Louis XIV ; mais il avoit eu la sagesse de les taire, jusqu'à ce que l'intérêt de l'Etat, celui du Gouvernement et le sien lui permissent de les publier.

Il faut convenir cependant que sous un même nom, il y avoit une extrême différence entre la Polysynodie qui existoit, et celle que proposoit l'Abbé de St. Pierre ; et pour peu qu'on y réfléchisse, on trouvera que l'administration qu'il citoit en exemple, lui servoit bien plus de prétexte que de modèle pour celle qu'il avoit imaginée. Il tournoit même avec assez d'adresse en objections contre son propre systême, les défauts à relever dans celui du Régent ; et sous le nom de réponses à ses objections, il montroit sans danger et ces défauts et leurs remedes. Il n'est pas impossible que le Régent, quoique souvent loué dans cet écrit par des tours qui ne manquent pas d'adresse, ait pénétré la

finesse de cette critique, et qu'il ait abandonné l'Abbé de St. Pierre par pique autant que par foiblesse, plus offensé peut-être des défauts qu'on trouvoit dans son ouvrage, que flatté des avantages qu'on y faisoit remarquer. Peut-être aussi lui sut-il mauvais gré d'avoir en quelque maniere dévoilé ses vues secrettes, en montrant que son établissement n'étoit rien moins que ce qu'il devoit être pour devenir avantageux à l'Etat, et prendre une assiette fixe et durable. En effet, on voit clairement que c'étoit la forme de Polysynodie établie sous la Régence, que l'Abbé de St. Pierre accusoit de pouvoir trop aisément dégénérer en demi-Visirat, et même en Visirat; d'être susceptible, aussi bien que l'un et l'autre, de corruption dans ses membres, et de concert entr'eux contre l'intérêt public; de n'avoir jamais d'autre sûreté pour sa durée que la volonté du Monarque régnant; enfin, de n'être propre que pour les Princes laborieux, et d'être, par conséquent, plus souvent contraire que favorable au bon ordre et à l'expédition des affaires. C'étoit l'espoir de remédier à ces divers inconvéniens qui l'engageoit à proposer une autre Polysynodie entiérement différente de celle qu'il feignoit de ne vouloir que perfectionner.

Il ne faut donc pas que la conformité des noms fasse confondre son projet avec cette ridicule Polysynodie dont il vouloit auto-

riser la sienne; mais qu'on appelloit dès-lors par dérision les soixante et dix Ministres, et qui fut réformée au bout de quelques mois sans avoir rien fait qu'achever de tout gâter: car la maniere dont cette administration avoit été établie fait assez voir qu'on ne s'étoit pas beaucoup soucié qu'elle allât mieux, et qu'on avoit bien plus songé à rendre le Parlement méprisable au Peuple qu'à donner réellement à ses membres l'autorité qu'on feignoit de leur confier. C'étoit un piége aux pouvoirs intermédiaires semblable à celui que leur avoit déjà tendu Henri IV à l'assemblée de Rouen, piége dans lequel la vanité les fera toujours donner et qui les humiliera toujours. L'ordre politique et l'ordre civil ont dans les Monarchies des principes si différens et des regles si contraires qu'il est presque impossible d'allier les deux administrations, et qu'en général les membres des Tribunaux sont peu propres pour les Conseils; soit que l'habitude des formalités nuise à l'expédition des affaires qui n'en veulent point, soit qu'il y ait une incompatibilité naturelle entre ce qu'on appelle maximes d'Etat et la Justice et les loix.

Au reste, laissant les faits à part, je croirois, quant à moi, que le Prince et le Philosophe pouvoient avoir tous deux raison sans s'accorder dans leur systême; car, autre chose est l'administration passagere et

souvent orageuse d'une Régence, et autre chose une forme de gouvernement durable et constante qui doit faire partie de la constitution de l'Etat. C'est ici, ce me semble, qu'on retrouve le défaut ordinaire à l'Abbé de St. Pierre, qui est de n'appliquer jamais assez bien ses vues, aux hommes, aux temps, aux circonstances, et d'offrir toujours comme des facilités pour l'exécution d'un projet, des avantages qui lui servent souvent d'obstacles. Dans le plan dont il s'agit, il vouloit modifier un gouvernement que sa longue durée a rendu déclinant, par des moyens tout-à-fait étrangers à sa constitution présente: il vouloit lui rendre cette vigueur universelle qui met, pour ainsi dire, toute la personne en action. C'étoit comme s'il eût dit à un vieillard décrépit et gouteux: marchez, travaillez; servez-vous de vos bras et de vos jambes; car l'exercice est bon à la santé.

En effet; ce n'est rien moins qu'une révolution dont il est question dans la Polysynodie, et il ne faut pas croire parce qu'on voit actuellement des Conseils dans les Cours des Princes et que ce sont des Conseils qu'on propose, qu'il y ait peu de différence d'un systême à l'autre. La différence est telle qu'il faudroit commencer par détruire tout ce qui existe pour donner au Gouvernement la forme imaginée par l'Abbé de St. Pierre; et nul

n'ignore combien est dangereux dans un grand Etat le moment d'anarchie et de crise qui précéde nécessairement un établissement nouveau. La seule introduction du scrutin devoit faire un renversement épouvantable, et donner plutôt un mouvement convulsif et continuel à chaque partie qu'une nouvelle vigueur au corps. Qu'on juge du danger d'émouvoir une fois les masses énormes qui composent la Monarchie Françoise ! Qui pourra retenir l'ébranlement donné, ou prévoir tous les effets qu'il peut produire ? Quand tous les avantages du nouveau plan seroient incontestables, quel homme de sens oseroit entreprendre d'abolir les vieilles coutumes, de changer les vieilles maximes et de donner une autre forme à l'Etat que celle où l'a successivement amené une durée de treize cents ans ? Que le Gouvernement actuel soit encore celui d'autrefois, ou que durant tant de siecles il ait changé de nature insensiblement, il est également imprudent d'y toucher. Si c'est le même, il faut le respecter ; s'il a dégénéré, c'est par la force du temps et des choses, et la sagesse humaine n'y peut rien. Il ne suffit pas de considérer les moyens qu'on veut employer, si l'on ne regarde encore les hommes dont on se veut servir : or, quand toute une nation ne sait plus s'occuper que de niaiseries, quelle attention peut-elle donner aux grandes choses, et dans un

pays

pays où la musique est devenue une affaire d'État, que seront les affaires d'Etat sinon des chansons ? Quand on voit tout Paris en fermentation pour une place de baladin ou de bel-esprit, et les affaires de l'Académie ou de l'Opéra faire oublier l'intérêt du Prince et la gloire de la Nation ; que doit-on espérer des affaires publiques rapprochées d'un tel Peuple et transportées de la Cour à la Ville ? Quelle confiance peut-on avoir au scrutin des Conseils quand on voit celui d'une Académie au pouvoir des femmes ? seront-elles moins empressées à placer des Ministres que des savans, ou se connoîtront-elles mieux en politique qu'en éloquence ? Il est bien à craindre que de tels établissemens dans un pays où les mœurs sont en dérision, ne se fissent pas tranquillement, ne se maintinssent gueres sans troubles, et ne donnassent pas les meilleurs sujets.

D'ailleurs, sans entrer dans cette vieille question de la vénalité des charges qu'on ne peut agiter que chez des gens mieux pourvus d'argent que de mérite, imagine-t-on quelque moyen praticable d'abolir en France cette vénalité ? ou penseroit-on qu'elle pût subsister dans une partie du Gouvernement et le scrutin dans l'autre ; l'une dans les Tribunaux, l'autre dans les Conseils ; et que les seules places qui restent à la faveur seroient abandonnées aux élections ? Il faudroit avoir des vues bien

courtes et bien fausses pour vouloir allier des choses si dissemblables, et fonder un même systême sur des principes si différens. Mais laissons ces applications et considérons la chose en elle-même.

Quelles sont les circonstances dans lesquelles une Monarchie héréditaire peut sans révolutions être tempérée par des formes qui la rapprochent de l'Aristocratie ? Les Corps intermédiaires entre le Prince et le Peuple, peuvent-ils, doivent-ils avoir une jurisdiction indépendante l'un de l'autre ? ou s'ils sont précaires et dépendans du Prince, peuvent-ils jamais entrer comme parties intégrantes dans la constitution de l'Etat, et même avoir une influence réelle dans les affaires ? Questions préliminaires qu'il falloit discuter et qui ne semblent pas faciles à résoudre : car s'il est vrai que la pente naturelle est toujours vers la corruption et par conséquent vers le despotisme, il est difficile de voir par quelles ressources de politique le Prince, même quand il le voudroit, pourroit donner à cette pente une direction contraire qui ne pût être changée par ses successeurs ni par leurs Ministres. L'abbé de St. Pierre ne prétendoit pas, à la vérité, que sa nouvelle forme ôtât rien à l'autorité royale : car il donne aux Conseils la délibération des matieres et laisse au Roi seul la décision : ces différens Conseils, dit-il, sans empêcher le Roi de faire tout ce qu'il voudra, le pré-

serveront souvent de vouloir des choses nuisibles à sa gloire et à son bonheur ; ils porteront devant lui le flambeau de la vérité pour lui montrer le meilleur chemin et le garantir des piéges. Mais cet homme éclairé pouvoit-il se payer lui-même de si mauvaises raisons ? espéroit-il que les yeux des Rois pussent voir les objets à travers les lunettes des sages ? Ne sentoit-il pas qu'il falloit nécessairement que la délibération des Conseils devînt bientôt un vain formulaire ou que l'autorité royale en fût altérée ? et n'avouoit-il pas lui-même que c'étoit introduire un Gouvernement mixte, où la forme Républicaine s'allioit à la Monarchique ? En effet, des Corps nombreux dont le choix ne dépendroit pas entiérement du Prince, et qui n'auroient par eux-mêmes aucun pouvoir, deviendroient bientôt un fardeau inutile à l'Etat ; sans mieux faire aller les affaires, ils ne feroient qu'en retarder l'expédition par de longues formalités, et, pour me servir de ses propres termes, ne seroient que des Conseils de parade. Les favoris du Prince, qui le sont rarement du public, et qui, par conséquent, auroient peu d'influence dans des Conseils formés au scrutin, décideroient seuls toutes les affaires ; le Prince n'assisteroit jamais aux Conseils sans avoir déjà pris son parti sur tout ce qu'on y devroit agiter, ou n'en sortiroit jamais sans consulter de nouveau dans son cabinet, avec ses favoris, sur

les résolutions qu'on y auroit prises ; enfin, il faudroit nécessairement que les Conseils devinssent méprisables, ridicules et tout-à-fait inutiles, ou que les Rois perdissent de leur pouvoir : alternative à laquelle ceux-ci ne s'exposeront certainement pas, quand même il en devroit résulter le plus grand bien de l'Etat et le leur.

Voilà, ce me semble, à-peu-près les côtés par lesquels l'Abbé de St. Pierre eût dû considérer le fond de son systême pour en bien établir les principes ; mais il s'amuse, au lieu de cela, à résoudre cinquante mauvaises objections qui ne valoient pas la peine d'être examinées, ou, qui pis est, à faire lui-même de mauvaises réponses quand les bonnes se présentent naturellement, comme s'il cherchoit à prendre plutôt le tour d'esprit de ses opposans pour les ramener à la raison, que le langage de la raison pour convaincre les sages.

Par exemple, après s'être objecté que dans la Polysynodie chacun des Conseillers a son plan général, que cette diversité produit nécessairement des décisions qui se contredisent, et des embarras dans le mouvement total ; il répond à cela qu'il ne peut y avoir d'autre plan général que de chercher à perfectionner les réglemens qui roulent sur toutes les parties du Gouvernement. Le meilleur plan général n'est-ce pas, dit-il, celui qui va le plus droit au plus grand bien de l'Etat dans chaque affaire

particuliere? D'où il tire cette conclusion très fausse que les divers plans généraux, ni par conséquent les réglemens et affaires qui s'y rapportent, ne peuvent jamais se croiser ou se nuire mutuellement.

En effet, le plus grand bien de l'Etat n'est pas toujours une chose si claire, ni qui dépende autant qu'on le croiroit du plus grand bien de chaque partie; comme si les mêmes affaires ne pouvoient pas avoir entr'elles une infinité d'ordres divers et de liaisons plus ou moins fortes qui forment autant de différences dans les plans généraux. Ces plans bien digérés sont toujours doubles et renferment dans un système comparé la forme actuelle de l'Etat et sa forme perfectionnée selon les vues de l'Auteur. Or, cette perfection dans un tout aussi composé que le corps politique, ne dépend pas seulement de celle de chaque partie, comme pour ordonner un palais il ne suffit pas d'en bien disposer chaque piece; mais il faut de plus considérer les rapports du tout, les liaisons les plus convenables, l'ordre le plus commode, la plus facile communication, le plus parfait ensemble, et la symétrie la plus réguliere. Ces objets généraux sont si importans, que l'habile Architecte sacrifie au mieux du tout mille avantages particuliers qu'il auroit pu conserver dans une ordonnance moins parfaite et moins simple. De même, le politique ne regarde en particulier ni les

finances, ni la guerre, ni le commerce; mais il rapporte toutes ces parties à un objet commun; et des proportions qui leur conviennent le mieux, résultent les plans généraux dont les dimensions peuvent varier de mille manieres, selon les idées et les vues de ceux qui les ont formés, soit en cherchant la plus grande perfection du tout, soit en cherchant la plus facile exécution, sans qu'il soit aisé quelquefois de démêler celui de ces plans qui mérite la préférence. Or, c'est de ces plans qu'on peut dire que si chaque Conseil et chaque Conseiller a le sien, il n'y aura que contradictions dans les affaires et qu'embarras dans le mouvement commun. Mais le plan général au lieu d'être celui d'un homme ou d'un autre, ne doit être et n'est en effet dans la Polysynodie que celui du Gouvernement, et c'est à ce grand modele que se rapportent nécessairement les délibérations communes de chaque Conseil, et le travail particulier de chaque membre. Il est certain même qu'un pareil plan se médite et se conserve mieux dans le dépôt d'un Conseil que dans la tête d'un Ministre et même d'un Prince; car chaque Visir a son plan qui n'est jamais celui de son devancier, et chaque demi-Visir aussi le sien qui n'est ni celui de son devancier, ni celui de son collégue: aussi voit-on généralement les Républiques changer moins de systêmes que les Monarchies. D'où je conclus avec l'Abbé de St. Pierre,

mais par d'autres raisons, que la Polysynodie est plus favorable que le Visirat et le demi-Visirat à l'unité du plan général.

A l'égard de la forme particuliere de sa Polysynodie et des détails dans lesquels il entre pour la déterminer ; tout cela est très bien vu et fort bon séparement pour prévenir les inconvéniens auxquels chaque chose doit remédier : mais quand on en viendroit à l'exécution, je ne sais s'il régneroit assez d'harmonie dans le tout ensemble ; car il paroît que l'établissement des grades s'accorde mal avec celui de la circulation, et le scrutin plus mal encore avec l'un et l'autre ; d'ailleurs, si l'établissement est dangereux à faire, il est à craindre que, même après l'établissement fait, ces différens ressorts ne causent mille embarras et mille dérangemens dans le jeu de la machine, quand il s'agira de la faire marcher.

La circulation de la Présidence en particulier, seroit un excellent moyen pour empêcher la Polysynodie de dégénérer bientôt en Visirat, si cette circulation pouvoit durer, et qu'elle ne fût pas arrêtée par la volonté du Prince, en faveur du premier des Présidens qui aura l'art toujours recherché de lui plaire. C'est-à-dire que la Polysynodie durera jusqu'à ce que le Roi trouve un Visir à son gré ; mais sous le Visirat même on n'a pas un Visir plutôt que cela. Foible remede, que celui dont la vertu s'éteint à l'approche du mal qu'il devroit guérir !

N'est-ce pas encore un mauvais expédient de nous donner la nécessité d'obtenir les suffrages une seconde fois comme un frein pour empêcher les Présidens d'abuser de leur crédit la premiere? Ne sera-t-il pas plus court et plus sûr d'en abuser au point de n'avoir plus que faire de suffrages? et notre Auteur lui-même, n'accorde-t-il pas au prince le droit de prolonger au besoin les Présidens à sa volonté, c'est-à-dire, d'en faire de véritables Visirs? Comment n'a-t-il pas apperçu mille fois dans le cours de sa vie et de ses écrits, combien c'est une vaine occupation de rechercher des formes durables pour un état de choses qui dépend toujours de la volonté d'un seul homme?

Ces difficultés n'ont pas échappé à l'Abbé de St. Pierre, mais peut-être lui convenoit-il mieux de les dissimuler que de les résoudre. Quand il parle de ces contradictions et qu'il feint de les concilier, c'est par des moyens si absurdes et des raisons si peu raisonnables qu'on voit bien qu'il est embarrassé, ou qu'il ne procede pas de bonne foi. Seroit-il croyable qu'il eût mis en avant si hors de propos, et compté parmi ces moyens l'amour de la patrie, le bien public, le desir de la vraie gloire, et d'autres chimeres évanouies depuis long-temps, ou dont il ne reste plus de traces que dans quelques petites Républiques? Penseroit-il sérieusement que rien de tout cela pût réellement influer dans la

forme d'un Gouvernement monarchique ; et après avoir cité les Grecs, les Romains, et même quelques modernes qui avoient des ames anciennes, n'avoue-t-il pas lui-même qu'il seroit ridicule de fonder la constitution de l'Etat sur des maximes éteintes ? Que fait-il donc pour suppléer à ces moyens étrangers dont il reconnoît l'insuffisance ? Il leve une difficulté par une autre, établit un systême sur un systême, et fonde sa Polysynodie sur sa République Européenne. Cette République, dit-il, étant garante de l'exécution des capitulations impériales pour l'Allemagne ; des capitulations parlementaires pour l'Angleterre ; des *Pacta Conventa* pour la Pologne ; ne pourroit-elle pas l'être aussi des capitulations royales signées au sacre des Rois pour la forme du Gouvernement, lorsque cette forme seroit passée en loi fondamentale ? et après tout, garantir les Rois de tomber dans la tyrannie des Nérons, n'est-ce pas les garantir eux et leur postérité de leur ruine totale ?

On peut, dit-il encore, faire passer le réglement de la Polysynodie en forme de loi fondamentale dans les Etats-Généraux du Royaume, la faire jurer au sacre des Rois, et lui donner ainsi la même autorité qu'à la loi salique.

La plume tombe des mains, quand on voit un homme sensé proposer sérieusement de semblables expédiens.

Ne quittons point cette matiere sans jeter un coup-d'œil général sur les trois formes de ministere comparées dans cet ouvrage.

Le Visirat est la derniere ressource d'un Etat défaillant; c'est un palliatif quelquefois nécessaire qui peut lui rendre pour un temps une certaine vigueur apparente: mais il y a dans cette forme d'administration une multiplication de forces tout-à-fait superflue dans un Gouvernement sain. Le Monarque et le Visir sont deux machines exactement semblables, dont l'une devient inutile si-tôt que l'autre est en mouvement: car en effet, selon le mot de Grotius, *qui regit, rex est.* Ainsi l'Etat supporte un double poids qui ne produit qu'un effet simple. Ajoutez à cela qu'une grande partie de la force du Visirat étant employée à rendre le Visir nécessaire et à le maintenir en place, est inutile ou nuisible à l'Etat. Aussi l'Abbé de St. Pierre appelle-t-il avec raison le Visirat une forme de Gouvernement grossiere, barbare, pernicieuse aux Peuples, dangereuse pour les Rois, funeste aux Maisons Royales, et l'on peut dire qu'il n'y a point de Gouvernement plus déplorable au monde, que celui où le Peuple est réduit à desirer un Visir. Quant au demi-Visirat il est avantageux sous un Roi qui sait gouverner et réunir dans ses mains toutes les rênes de l'Etat; mais sous un Prince foible ou peu laborieux, cette administration est

mauvaise, embarrassée, sans système et sans vues, faute de liaison entre les parties et d'accord entre les Ministres, surtout si quelqu'un d'entr'eux plus adroit ou plus méchant que les autres tend en secret au Visirat. Alors tout se passe en intrigues de Cour, l'Etat demeure en langueur, et pour trouver la raison de tout ce qui se fait sous un semblable Gouvernement il ne faut pas demander à quoi cela sert, mais à quoi cela nuit.

Pour la Polysynodie de l'Abbé de St. Pierre, je ne saurois voir qu'elle puisse être utile ni praticable dans aucune véritable monarchie; mais seulement dans une sorte de Gouvernement mixte, où le chef ne soit que le Président des Conseils, n'ait que la Puissance exécutive, et ne puisse rien par lui-même: encore ne saurois-je croire qu'une pareille administration pût durer long-temps sans abus; car les intérêts des sociétés partielles ne sont pas moins séparés de ceux de l'Etat, ni moins pernicieux à la République que ceux des particuliers; et ils ont même cet inconvénient de plus, qu'on se fait gloire de soutenir, à quelque prix que ce soit, les droits ou les prétentions du corps dont on est membre, et que ce qu'il y a de malhonnête à se préférer aux autres, s'évanouissant à la faveur d'une société nombreuse dont on fait partie, à force d'être bon Sénateur on devient enfin mauvais

citoyen. C'est ce qui rend l'Aristocratie la pire des souverainetés (*) ; c'est ce qui rendroit peut-être la Polysynodie le pire de tous les ministeres.

(*) Je parierois que mille gens trouveront encore ici une contradiction avec le Contrat Social. Cela prouve qu'il y a encore plus de Lecteurs qui devroient apprendre à lire, que d'auteurs qui devroient apprendre à etre conséquens.

LETTRE
A MONSIEUR
DE VOLTAIRE.

Le 18 *Août* 1756.

Vos deux derniers Poëmes (*), Monsieur, me sont parvenus dans ma solitude ; et quoique tous mes amis connoissent l'amour que j'ai pour vos écrits, je ne sais de quelle part ceux-ci me pourroient venir, à moins que ce ne soit de la vôtre. Ainsi je crois vous devoir remercier à la fois de l'Exemplaire et de l'Ouvrage. J'y ai trouvé le plaisir avec l'instruction, et reconnu la main du Maître. Je ne vous dirai pas que tout m'en paroisse également bon ; mais les choses qui m'y déplaisent, ne font que m'inspirer plus de confiance pour celles qui me transportent ; ce n'est pas sans peine que je défends quelquefois ma raison contre les charmes de votre poésie ; mais c'est pour rendre mon admiration plus digne de vos ouvrages, que je m'efforce de n'y pas tout admirer.

Je ferai plus, Monsieur, je vous dirai sans détour, non les beautés que j'ai cru sentir dans ces deux poëmes, la tâche effrayeroit ma paresse, ni même les défauts

(*) Sur la Loi naturelle et sur le désastre de Lisbonne.

qu'y remarqueront peut-être de plus habiles gens que moi, mais les déplaisirs qui troublent dans cet instant le goût que je prenois à vos leçons; et je vous les dirai, encore attendri d'une premiere lecture où mon cœur écoutoit avidement le vôtre, vous aimant comme mon frere, vous honorant comme mon maître, me flattant enfin que vous reconnoîtrez dans mes intentions la franchise d'une ame droite; et dans mes discours, le ton d'un ami de la vérité qui parle à un philosophe. D'ailleurs, plus votre second poëme m'enchante, plus je prends librement parti contre le premier: car si vous n'avez pas craint de vous opposer à vous-même, pourquoi craindrois-je d'être de votre avis? Je dois croire que vous ne tenez pas beaucoup à des sentimens que vous réfutez si bien.

Tous mes griefs sont donc contre votre poëme sur le désastre de Lisbonne; parce que j'en attendois des effets plus dignes de l'humanité qui paroît vous l'avoir inspiré. Vous reprochez à Pope et à Leibnitz d'insulter à nos maux, en soutenant que tout est bien; et vous chargez tellement le tableau de nos miseres, que vous en aggravez le sentiment: au lieu des consolations que j'espérois, vous ne faites que m'affliger; on diroit que vous craignez que je ne voie pas assez combien je suis malheureux; et vous croiriez, ce semble, me

tranquilliser beaucoup en me prouvant que tout est mal.

Ne vous y trompez pas, Monsieur, il arrive tout le contraire de ce que vous proposez. Cet optimisme, que vous trouvez si cruel, me console pourtant dans les mêmes douleurs que vous me peignez comme insupportables. Le poëme de Pope adoucit mes maux, et me porte à la patience; le vôtre aigrit mes peines, m'excite au murmure, et m'ôtant tout, hors une espérance ébranlée, il me réduit au désespoir. Dans cette étrange opposition qui regne entre ce que vous prouvez et ce que j'éprouve; calmez la perplexité qui m'agite, et dites-moi qui s'abuse, du sentiment ou de la raison.

« Homme, prends patience, me disent » Pope et Leibnitz, les maux sont un effet » nécessaire de la nature et de la consti- » tution de cet univers. L'Etre éternel et » bienfaisant qui le gouverne eût voulu » t'en garantir : de toutes les économies » possibles, il a choisi celle qui réunissoit » le moins de mal et le plus de bien; ou, » pour dire la même chose encore plus » cruement, s'il le faut; s'il n'a pas mieux » fait, c'est qu'il ne pouvoit mieux faire ».

Que me dit maintenant votre poëme? « Souffre à jamais, malheureux. S'il est » un Dieu qui t'ait créé, sans doute il est » tout-puissant, il pouvoit prévenir tous » tes maux; n'espere donc jamais qu'ils

„ finissent ; car on ne sauroit voir pourquoi „ tu existes, si ce n'est pour souffrir et „ mourir". Je ne sais ce qu'une pareille doctrine peut avoir de plus consolant que l'optimisme et que la fatalité même : pour moi, j'avoue qu'elle me paroît plus cruelle encore que le Manichéisme. Si l'embarras de l'origine du mal vous forçoit d'altérer quelqu'une des perfections de Dieu, pourquoi vouloir justifier sa puissance aux dépens de sa bonté? S'il faut choisir entre deux erreurs, j'aime encore mieux la premiere.

Vous ne voulez pas, Monsieur, qu'on regarde votre ouvrage comme un poëme contre la Providence, et je me garderai bien de lui donner ce nom, quoique vous ayez qualifié de livre contre le genre-humain, un écrit (*) où je plaidois la cause du genre-humain contre lui-même. Je sais la distinction qu'il faut faire entre les intentions d'un auteur et les conséquences qui peuvent se tirer de sa doctrine. La juste défense de moi-même m'oblige seulement à vous faire observer, qu'en peignant les miseres humaines, mon but étoit excusable, et même louable, à ce que je crois. Car je montrois aux hommes comment ils faisoient leurs malheurs eux-mêmes, et par conséquent comment ils les pouvoient éviter.

Je ne vois pas qu'on puisse chercher la

(*) Le discours sur l'origine de l'inégalité.

source

source du mal moral ailleurs que dans l'homme libre, perfectionné, partant corrompu: et quant aux maux physiques; si la matiere sensible et impassible est une contradiction, comme il me le semble, ils sont inévitables dans tout systême dont l'homme fait partie, et alors la question n'est point pourquoi l'homme n'est pas parfaitement heureux, mais pourquoi il existe. De plus, je crois avoir montré qu'excepté la mort qui n'est presque un mal que par les préparatifs dont on la fait précéder, la plupart de nos maux physiques sont encore notre ouvrage. Sans quitter votre sujet de Lisbonne, convenez, par exemple, que la nature n'avoit point rassemblé là vingt mille maisons de six à sept étages, et que si les habitans de cette ville eussent été dispersés plus également et plus légérement logés, le dégât eût été beaucoup moindre et peut-être nul. Tout eût fui au premier ébranlement, et on les eût vus le lendemain à vingt lieues de-là tout aussi gais que s'il n'étoit rien arrivé. Mais il faut rester, s'opiniâtrer autour des masures, s'exposer à de nouvelles secousses, parce que ce qu'on laisse vaut mieux que ce qu'on peut emporter. Combien de malheureux ont péri dans ce désastre pour vouloir prendre, l'un ses habits, l'autre ses papiers, l'autre son argent? Ne sait-on pas que la personne de chaque homme est devenue la moindre partie de lui-même, et que ce

n'est presque pas la peine de la sauver quand on a perdu tout le reste ?

Vous auriez voulu que le tremblement se fût fait au fond d'un désert plutôt qu'à Lisbonne. Peut-on douter qu'il ne s'en forme aussi dans les déserts ? Mais nous n'en parlons point, parce qu'ils ne font aucun mal aux Messieurs des villes, les seuls hommes dont nous tenions compte. Ils en font peu même aux animaux et Sauvages qui habitent épars ces lieux retirés, et qui ne craignent ni la chûte des toits, ni l'embrasement des maisons. Mais que signifieroit un pareil privilege ? seroit-ce donc à dire que l'ordre du monde doit changer selon nos caprices, que la nature doit être soumise à nos loix, et que pour lui interdire un tremblement de terre en quelque lieu, nous n'avons qu'à y bâtir une ville ?

Il y a des événemens qui nous frappent souvent plus ou moins, selon les faces par lesquelles on les considere, et qui perdent beaucoup de l'horreur qu'ils inspirent au premier aspect, quand on veut les examiner de près. J'ai appris dans Zadig, et la nature me confirme de jour en jour qu'une mort accélérée n'est pas toujours un mal réel, et qu'elle peut quelquefois passer pour un bien relatif. De tant d'hommes écrasés sous les ruines de Lisbonne, plusieurs sans doute ont évité de plus grands malheurs, et malgré ce qu'une pareille des-

cription a de touchant et fournit à la poésie, il n'est pas sûr qu'un seul de ces infortunés ait plus souffert que si, selon le cours ordinaire des choses, il eût attendu dans de longues angoisses la mort qui l'est venu surprendre. Est-il une fin plus triste que celle d'un mourant qu'on accable de soins inutiles, qu'un notaire et des héritiers ne laissent pas respirer, que les médecins assassinent dans son lit à leur aise, et à qui des prêtres barbares font avec art savourer la mort? Pour moi, je vois partout que les maux auxquels nous assujettit la nature sont moins cruels que ceux que nous y ajoutons.

Mais quelque ingénieux que nous puissions être à fomenter nos miseres à force de belles institutions, nous n'avons pu jusqu'à présent nous perfectionner au point de nous rendre généralement la vie à charge et de préférer le néant à notre existence: sans quoi le découragement et le désespoir se seroient bientôt emparés du plus grand nombre, et le genre-humain n'eût pu subsister long-temps. Or, s'il est mieux pour nous d'être que de n'être pas, c'en seroit assez pour justifier notre existence, quand même nous n'aurions aucun dédommagement à attendre des maux que nous avons à souffrir, et que ces maux seroient aussi grands que vous les dépeignez. Mais il est difficile de trouver sur ce point de la bonne-foi chez les hommes, et de bons

calculs chez les Philosophes, parce que ceux-ci, dans la comparaison des biens et des maux, oublient toujours le doux sentiment de l'existence indépendant de toute autre sensation, et que la vanité de mépriser la mort engage les autres à calomnier la vie, à-peu-près comme ces femmes qui avec une robe tachée et des ciseaux, prétendent aimer mieux des trous que des taches.

Vous pensez avec Erasme, que peu de gens voudroient renaître aux mêmes conditions qu'ils ont vécu; mais tel tient sa marchandise fort haute, qui en rabattroit beaucoup s'il avoit quelque espoir de conclure le marché. D'ailleurs, qui dois-je croire que vous avez consulté sur cela? des riches, peut-être? rassasiés de faux plaisirs, mais ignorant les véritables; toujours ennuyés de la vie et toujours tremblans de la perdre. Peut-être des gens de Lettres? de tous les ordres d'hommes le plus sédentaire, le plus mal sain, le plus réfléchissant, et par conséquent le plus malheureux. Voulez-vous trouver des hommes de meilleure composition, ou du moins, communément plus sinceres, et qui formant le plus grand nombre, doivent au moins pour cela être écoutés par préférence? consultez un honnête bourgeois qui aura passé une vie obscure et tranquille, sans projets et sans ambition; un bon artisan qui vit commodément de son métier;

un paysan même, non de France, où l'on prétend qu'il faut les faire mourir de misere afin qu'ils nous fassent vivre, mais du pays, par exemple, où vous êtes, et généralement de tout pays libre. J'ose poser en fait qu'il n'y a peut-être pas dans le haut Valais un seul montagnard mécontent de sa vie presque automate, et qui n'acceptât volontiers, au lieu même du paradis qu'il attend et qui lui est dû, le marché de renaître sans cesse pour végéter ainsi perpétuellement. Ces différences me font croire que c'est souvent l'abus que nous faisons de la vie, qui nous la rend à charge, et j'ai bien moins bonne opinion de ceux qui sont fâchés d'avoir vécu que de celui qui peut dire avec Caton; *nec me vixisse pœnitet, quoniam ita vixi, ut frustra me natum non existimem.* Cela n'empêche pas que le sage ne puisse quelquefois déloger volontairement, sans murmure et sans désespoir, quand la nature ou la fortune lui portent bien distinctement l'ordre de mourir. Mais selon le cours ordinaire des choses, de quelques maux que soit semée la vie humaine, elle n'est pas, à tout prendre, un mauvais présent : et si ce n'est pas toujours un mal de mourir, c'en est fort rarement un de vivre.

Nos différentes manieres de penser sur tous ces points m'apprennent pourquoi plusieurs de vos preuves sont peu concluantes pour moi : car je n'ignore pas

combien la raison humaine prend plus facilement le moule de nos opinions que celui de la vérité, et qu'entre deux hommes d'avis contraire, ce que l'un croit démontré n'est souvent qu'un sophisme pour l'autre.

Quand vous attaquez, par exemple, la chaîne des êtres si bien décrite par Pope, vous dites qu'il n'est pas vrai que si l'on ôtoit un atôme du monde, le monde ne pourroit subsister. Vous citez là-dessus M. de Crouzas: puis vous ajoutez que la nature n'est asservie à aucune mesure précise ni à aucune forme précise. Que nulle planete ne se meut dans une courbe absolument réguliere; que nul être connu n'est d'une figure précisément mathématique; que nulle quantité précise n'est requise pour nulle opération; que la nature n'agit jamais rigoureusement: qu'ainsi on n'a aucune raison d'assurer qu'un atôme de moins sur la terre seroit la cause de la destruction de la terre. Je vous avoue que sur tout cela, Monsieur, je suis plus frappé de la force de l'assertion que de celle du raisonnement, et qu'en cette occasion je céderois avec plus de confiance à votre autorité qu'à vos preuves.

A l'égard de M. de Crouzas, je n'ai point lu son écrit contre Pope, et ne suis peut-être pas en état de l'entendre; mais ce qu'il y a de très certain, c'est que je ne lui céderai pas ce que je vous aurai disputé,

et que j'ai tout aussi peu de foi à ses preuves qu'à son autorité. Loin de penser que la nature ne soit point asservie à la précision des quantités et des figures, je croirais tout au contraire qu'elle seule suit à la rigueur cette précision, parce qu'elle seule sait comparer exactement les fins et les moyens, et mesurer la force à la résistance. Quant à ces irrégularités prétendues, peut-on douter qu'elles n'aient toutes leur cause physique, et suffit-il de ne la pas appercevoir pour nier qu'elle existe? Ces apparentes irrégularités viennent sans doute de quelques loix que nous ignorons et que la nature suit tout aussi fidellement que celles qui nous sont connues; de quelque agent que nous n'appercevons pas et dont l'obstacle ou le concours a des mesures fixes dans toutes ses opérations: autrement il faudroit dire nettement qu'il y a des actions sans principes et des effets sans cause, ce qui répugne à toute philosophie.

Supposons deux poids en équilibre et pourtant inégaux; qu'on ajoute au plus petit la quantité dont ils different; ou les deux poids resteront encore en équilibre et l'on aura une cause sans effet, ou l'équilibre sera rompu et l'on aura un effet sans cause. Mais si les poids étoient de fer et qu'il y eût un grain d'aimant caché sous l'un des deux, la précision de la nature lui ôteroit alors l'apparence de la précision; et à force d'exactitude, elle paroîtroit en manquer.

Il n'y a pas une figure, pas une opération, pas une loi dans le monde physique, à laquelle on ne puisse appliquer quelque exemple semblable à celui que je viens de proposer sur la pesanteur (*).

Vous dites que nul être connu n'est d'une figure précisément mathématique ; je vous demande, Monsieur, s'il y a quelque figure qui ne le soit pas, et si la courbe la plus bizarre n'est pas aussi réguliere aux yeux de la nature qu'un cercle parfait aux nôtres. J'imagine, au reste, que si quelque corps pouvoit avoir cette apparente régularité, ce ne seroit que l'univers même en le supposant plein et borné. Car les figures mathématiques n'étant que des abstractions, n'ont de rapport qu'à elles-mêmes, au lieu que toutes celles des corps naturels sont

(*) M. de Voltaire ayant avancé que la nature n'agit jamais rigoureusement, que nulle quantité précise n'est requise pour nulle opération, il s'agissoit de combattre cette doctrine et d'éclaircir mon raisonnement par un exemple. Dans celui de l'équilibre entre deux poids, il n'est pas nécessaire, selon M. de Voltaire, que ces deux poids soient rigoureusement égaux pour que cet équilibre ait lieu. Or, je lui fais voir que dans cette supposition il y a nécessairement effet sans cause ou cause sans effet. Puis ajoutant la seconde supposition des deux poids de fer et du grain d'aimant, je lui fais voir que quand on feroit dans la nature quelque observation semblable à l'exemple supposé, cela ne prouveroit encore rien en sa faveur, parce qu'il ne sauroit s'assurer que quelque cause naturelle ou secrette ne produit pas en cette occasion l'apparente irrégularité dont il accuse la nature.

relatives

relatives à d'autres corps et à des mouvemens qui les modifient. Ainsi cela ne prouveroit encore rien contre la précision de la nature, quand même nous serions d'accord sur ce que vous entendez par ce mot de *précision*.

Vous distinguez les événemens qui ont des effets de ceux qui n'en ont point; je doute que cette distinction soit solide. Tout événement me semble avoir nécessairement quelque effet, ou moral, ou physique, ou composé des deux, mais qu'on n'aperçoit pas toujours, parce que la filiation des événemens est encore plus difficile à suivre que celle des hommes. Comme en général, on ne doit pas chercher des effets plus considérables que les événemens qui les produisent, la petitesse des causes rend souvent l'examen ridicule quoique les effets soient certains, et souvent aussi plusieurs effets presque imperceptibles se réunissent pour produire un événement considérable. Ajoutez que tel effet ne laisse pas d'avoir lieu, quoiqu'il agisse hors du corps qui l'a produit. Ainsi la poussiere qu'éleve un carrosse peut ne rien faire à la marche de la voiture, et influer sur celle du monde. Mais comme il n'y a rien d'étranger à l'univers, tout ce qui s'y fait, agit nécessairement sur l'univers même.

Ainsi, Monsieur, vos exemples me paroissent plus ingénieux que convaincans. Je vois mille raisons plausibles pourquoi il

n'étoit peut-être pas indifférent à l'Europe qu'un certain jour l'héritière de Bourgogne fût bien ou mal coiffée, ni au destin de Rome que César tournât les yeux à droite ou à gauche et crachât de l'un ou de l'autre côté en allant au Sénat le jour qu'il y fut puni. En un mot, en me rappellant le grain de sable cité par Pascal, je suis à quelques égards de l'avis de votre Bramine ; et de quelque maniere qu'on envisage les choses, si tous les événemens n'ont pas des effets sensibles, il me paroît incontestable que tous en ont de réels, dont l'esprit humain perd aisément le fil, mais qui ne sont jamais confondus par la nature.

Vous dites qu'il est démontré que les corps célestes font leur révolution dans l'espace non résistant : c'étoit assurément une belle chose à démontrer; mais selon la coutume des ignorans, j'ai très-peu de foi aux démonstrations qui passent ma portée. J'imaginerois que pour bâtir celle-ci l'on auroit à-peu-près raisonné de cette maniere. Telle force agissant selon telle loi doit donner aux astres tel mouvement dans un milieu non résistant ; or les astres ont exactement le mouvement calculé, donc il n'y a point de résistance. Mais qui peut savoir s'il n'y a pas, peut-être, un million d'autres loix possibles, sans compter la véritable, selon lesquelles les mêmes mouvemens s'expliqueroient mieux encore dans un fluide, que dans le vide par celle-ci?

L'horreur du vide n'a-t-elle pas long-temps expliqué la plupart des effets qu'on a depuis attribués à l'action de l'air ? D'autres expériences ayant ensuite détruit l'horreur du vide, tout ne s'est-il pas trouvé plein ? N'a-t-on pas rétabli le vide sur de nouveaux calculs ? Qui nous répondra qu'un systême encore plus exact ne le détruira pas derechef ? Laissons les difficultés sans nombre qu'un physicien feroit peut-être sur la nature de la lumiere et des espaces éclairés ; mais croyez-vous de bonne foi que Bayle, dont j'admire avec vous la sagesse et la retenue en matiere d'opinions, eût trouvé la vôtre si démontrée ? En général, il semble que les sceptiques s'oublient un peu, si-tôt qu'ils prennent le ton dogmatique, et qu'ils devroient user plus sobrement que personne du terme de démontrer. Le moyen d'être cru quand on se vante de ne rien savoir, en affirmant tant de choses ! Au reste, vous avez fait un correctif très-juste au systême de Pope, en observant qu'il n'y aucune gradation proportionnelle entre les créatures et le Créateur, et que si la chaîne des êtres créés aboutit à Dieu, c'est parce qu'il la tient, et non parce qu'il la termine.

Sur le bien du tout préférable à celui de sa partie, vous faites dire à l'homme : je dois être aussi cher à mon maître, moi être pensant et sentant, que les planetes qui probablement ne sentent point. Sans doute

cet univers matériel ne doit pas être plus cher à son Auteur qu'un seul être pensant et sentant ; mais le système de cet univers qui produit, conserve et perpétue tous les êtres pensans et sentans, lui doit être plus cher qu'un seul de ces êtres ; il peut donc, malgré sa bonté, ou plutôt par sa bonté même, sacrifier quelque chose du bonheur des individus à la conservation du tout. Je crois, j'espere, valoir mieux aux yeux de Dieu que la terre d'une planete : mais si les planetes sont habitées, comme il est probable, pourquoi vaudrois-je mieux à ses yeux que tous les habitans de Saturne ? On a beau tourner ces idées en ridicule, il est certain que toutes les analogies sont pour cette population et qu'il n'y a que l'orgueil humain qui soit contre. Or, cette population supposée, la conservation de l'univers semble avoir pour Dieu même une moralité qui se multiplie par le nombre des mondes habités.

Que le cadavre d'un homme nourrisse des vers, des loups, ou des plantes, ce n'est pas, je l'avoue, un dédommagement de la mort de cet homme ; mais si dans le systême de cet univers il est nécessaire à la conservation du genre humain qu'il y ait une circulation de substance entre les hommes, les animaux et les végétaux, alors le mal particulier d'un individu contribue au bien général. Je meurs, je suis mangé des vers : mais mes enfans, mes freres vivront

comme j'ai vécu, mon cadavre engraisse la terre dont ils mangeront les productions, et je fais par l'ordre de la nature et pour tous les hommes ce que firent volontairement Codrus, Curtius, les Décies, les Philenes et mille autres pour une petite partie des hommes.

Pour revenir, Monsieur, au systême que vous attaquez, je crois qu'on ne peut l'examiner convenablement sans distinguer avec soin le mal particulier, dont aucun philosophe n'a jamais nié l'existence, du mal général que nie l'optimisme. Il n'est pas question de savoir si chacun de nous souffre ou non, mais s'il étoit bon que l'univers fût, et si nos maux étoient inévitables dans sa constitution. Ainsi l'addition d'un article rendroit ce semble la proposition plus exacte; et au lieu de *tout est bien*, il vaudroit peut-être mieux dire, *le tout est bien*, ou, *tout est bien pour le tout*. Alors il est très-évident qu'aucun homme ne sauroit donner de preuves directes ni pour ni contre; car ces preuves dépendent d'une connoissance parfaite de la constitution du monde et du but de son Auteur, et cette connoissance est incontestablement au-dessus de l'intelligence humaine. Les vrais principes de l'optimisme ne peuvent se tirer ni des propriétés de la matiere, ni de la méchanique de l'univers, mais seulement par induction des perfections de Dieu qui préside à tout: de sorte qu'on ne prouve

pas l'existence de Dieu par le systême de Pope; mais le systême de Pope par l'existence de Dieu; et c'est sans contredit de la question de la providence qu'est dérivée celle de l'origine du mal. Que si ces deux questions n'ont pas été mieux traitées l'une que l'autre, c'est qu'on a toujours si mal raisonné sur la providence, que ce qu'on en a dit d'absurde a fort embrouillé tous les corollaires qu'on pouvoit tirer de ce grand et consolant dogme.

Les premiers qui ont gâté la cause de Dieu, sont les prêtres et les dévots qui ne souffrent pas que rien se fasse selon l'ordre établi, mais font toujours intervenir la justice divine à des événemens purement naturels, et pour être sûrs de leur fait punissent et châtient les méchans, éprouvent ou récompensent les bons indifféremment avec des biens ou des maux selon l'événement. Je ne sais, pour moi, si c'est une bonne théologie, mais je trouve que c'est une mauvaise maniere de raisonner, de fonder indifféremment sur le pour et le contre les preuves de la providence, et de lui attribuer sans choix tout ce qui se feroit également sans elle.

Les Philosophes à leur tour ne me paroissent gueres plus raisonnables, quand je les vois s'en prendre au Ciel de ce qu'ils ne sont pas impassibles, crier que tout est perdu, quand ils ont mal aux dents, ou qu'ils sont pauvres, ou qu'on

les vole, et charger Dieu, comme dit Séneque, de la garde de leur valise. Si quelque accident tragique eût fait périr Cartouche ou César dans leur enfance, on auroit dit, quel crime avoient-ils commis? Ces deux brigands ont vécu; et nous disons: pourquoi les avoir laissé vivre? Au contraire un dévot dira dans le premier cas, Dieu vouloit punir le pere en lui ôtant son enfant: et dans le second, Dieu conservoit l'enfant pour le châtiment du peuple. Ainsi, quelque parti qu'ait pris la nature, la providence a toujours raison chez les dévots, et toujours tort chez les Philosophes. Peut-être dans l'ordre des choses humaines n'a-t-elle ni tort ni raison, parce que tout tient à la loi commune et qu'il n'y a d'exception pour personne. Il est à croire que les événemens particuliers ne sont rien aux yeux du maître de l'univers; que sa providence est seulement universelle; qu'il se contente de conserver les genres et les especes, et de présider au tout sans s'inquiéter de la maniere dont chaque individu passe cette courte vie. Un Roi sage qui veut que chacun vive heureux dans ses Etats, a-t-il besoin de s'informer si les cabarets y sont bons? Le passant murmure une nuit quand ils sont mauvais, et rit tout le reste de ses jours d'une impatience aussi déplacée. *Commorandi enim natura diversorium nobis, non habitandi dedit.*

Pour penser juste à cet égard, il semble

que les choses devroient être considérées relativement dans l'ordre physique et absolument dans l'ordre moral : la grande idée que je puis me faire de la providence, est que chaque être matériel soit disposé le mieux qu'il est possible par rapport au tout, et chaque être intelligent et sensible le mieux qu'il est possible par rapport à lui-même ; en sorte que pour qui sent son existence, il vaille mieux exister que ne pas exister. Mais il faut appliquer cette regle à la durée totale de chaque être sensible, et non à quelque instant particulier de sa durée, tel que la vie humaine ; ce qui montre combien la question de la providence tient à celle de l'immortalité de l'ame que j'ai le bonheur de croire, sans ignorer que la raison peut en douter, et à celle de l'éternité des peines que ni vous, ni moi, ni jamais homme pensant bien de Dieu, ne croirons jamais.

Si je ramene ces questions diverses à leur principe commun, il me semble qu'elles se rapportent toutes à celle de l'existence de Dieu. Si Dieu existe, il est parfait ; s'il est parfait, il est sage, puissant et juste ; s'il est sage et puissant, tout est bien ; s'il est juste et puissant, mon ame est immortelle ; si mon ame est immortelle, trente ans de vie ne sont rien pour moi et sont peut-être nécessaires au maintien de l'univers. Si l'on m'accorde la premiere proposition, jamais on n'ébranlera les sui-

vantes ; si on la nie, il ne faut point disputer sur ses conséquences.

Nous ne sommes ni l'un ni l'autre dans ce dernier cas. Bien loin du moins que je puisse rien présumer de semblable de votre part en lisant le recueil de vos œuvres, la plupart m'offrent les idées les plus grandes, les plus douces, les plus consolantes de la divinité, et j'aime bien mieux un chrétien de votre façon, que de celle de la Sorbonne.

Quant à moi, je vous avouerai naïvement que ni le pour ni le contre, ne me paroissent démontrés sur ce point par les seules lumieres de la raison, et que si le théïste ne fonde son sentiment que sur des probabilités, l'athée moins précis encore ne me paroît fonder le sien que sur des possibilités contraires. De plus, les objections de part et d'autre sont toujours insolubles, parce qu'elles roulent sur des choses dont les hommes n'ont point de véritable idée. Je conviens de tout cela, et pourtant je crois en Dieu tout aussi fortement que je croie une autre vérité, parce que croire et ne pas croire sont les choses du monde qui dépendent le moins de moi, que l'état de doute est un état trop violent pour mon ame ; que quand ma raison flotte, ma foi ne peut rester long-temps en suspens et se détermine sans elle ; qu'enfin mille sujets de préférence m'attirent du côté le plus consolant, et joignent le poids de l'espérance à l'équilibre de la raison.

Voilà donc une vérité dont nous partons tous deux, à l'appui de laquelle vous sentez combien l'optimisme est facile à défendre et la providence à justifier, et ce n'est pas à vous qu'il faut répéter les raisonnemens rebattus, mais solides, qui ont été faits si souvent à ce sujet. A l'égard des Philosophes qui ne conviennent pas du principe, il ne faut point disputer avec eux sur ces matieres, parce que ce qui n'est qu'une preuve de sentiment pour nous, ne peut devenir pour eux une démonstration, et que ce n'est pas un discours raisonnable de dire à un homme : *vous devez croire ceci, parce que je le crois.* Eux de leur côté ne doivent point non plus disputer avec nous sur ces mêmes matieres, parce qu'elles ne sont que des corollaires de la proposition principale qu'un adversaire honnête ose à peine leur opposer, et qu'à leur tour ils auroient tort d'exiger qu'on leur prouvât le corollaire indépendamment de la proposition qui lui sert de base. Je pense qu'ils ne le doivent pas encore, par une autre raison, c'est qu'il y a de l'inhumanité à troubler des ames paisibles et à désoler les hommes à pure perte, quand ce qu'on veut leur apprendre n'est ni certain ni utile. Je pense en un mot, qu'à votre exemple, on ne sauroit attaquer trop fortement la superstition qui trouble la société, ni trop respecter la religion qui la soutient.

Mais je suis indigné comme vous, que

la foi de chacun ne soit pas dans la plus parfaite liberté, et que l'homme ose contrôler l'intérieur des consciences où il ne sauroit pénétrer, comme s'il dépendoit de nous de croire ou de ne pas croire dans des matieres où la démonstration n'a point lieu, et qu'on pût jamais asservir la raison à l'autorité. Les Rois de ce monde ont-ils donc quelque inspection dans l'autre, et sont-ils en droit de tourmenter leurs sujets ici-bas pour les forcer d'aller en Paradis? Non, tout Gouvernement humain se borne par sa nature aux devoirs civils; et quoi qu'en ait pu dire le sophiste Hobbes, quand un homme sert bien l'Etat, il ne doit compte à personne de la maniere dont il sert Dieu.

J'ignore si cet Etre juste ne punira point un jour toute tyrannie exercée en son nom; je suis bien sûr au moins qu'il ne la partagera pas, et ne refusera le bonheur éternel à nul incrédule vertueux et de bonne foi. Puis-je sans offenser sa bonté et même sa justice, douter qu'un cœur droit ne rachete une erreur involontaire, et que des mœurs irréprochables ne vaillent bien mille cultes bizarres prescrits par les hommes et rejettés par la raison? Je dirai plus; si je pouvois à mon choix acheter les œuvres aux dépens de ma foi, et compenser à force de vertu mon incrédulité supposée, je ne balancerois pas un instant; et j'aimerois mieux pouvoir dire à Dieu:

J'ai fait sans songer à toi le bien qui t'est agréable, et mon cœur suivoit ta volonté sans la connoître, que de lui dire, comme il faudra que je fasse un jour: *Je t'aimois, et je n'ai cessé de t'offenser; je t'ai connu et n'ai rien fait pour te plaire.*

Il y a, je l'avoue, une sorte de profession de foi que les loix peuvent imposer; mais hors les principes de la morale et du droit naturel, elle doit être purement négative, parce qu'il peut exister des religions qui attaquent les fondemens de la société et qu'il faut commencer par exterminer ces religions pour assurer la paix de l'Etat. De ces dogmes à proscrire, l'intolérance est sans difficulté le plus odieux; mais il faut la prendre à sa source, car les fanatiques les plus sanguinaires changent de langage selon la fortune, et ne prêchent que patience et douceur quand ils ne sont pas les plus forts. Ainsi j'appelle intolérant par principe tout homme qui s'imagine qu'on ne peut être homme de bien sans croire tout ce qu'il croit, et damne impitoyablement ceux qui ne pensent pas comme lui. En effet, les fidèles sont rarement d'humeur à laisser les réprouvés en paix dans ce monde, et un saint qui croit vivre avec des damnés anticipe volontiers sur le métier du Diable. Quant aux incrédules intolérans qui voudroient forcer le peuple à ne rien croire, je ne les bannirois pas moins sévérement que ceux

qui le veulent forcer à croire tout ce qu'il leur plaît. Car on voit au zèle de leurs décisions, à l'amertume de leurs satyres, qu'il ne leur manque que d'être les maîtres pour persécuter tout aussi cruellement les croyans, qu'ils sont eux-mêmes persécutés par les fanatiques. Où est l'homme paisible et doux qui trouve bon qu'on ne pense pas comme lui? Cet homme ne se trouvera sûrement jamais parmi les dévots; et il est encore à trouver chez les Philosophes.

Je voudrois donc qu'on eût dans chaque Etat un code moral, ou une espece de profession de foi civile qui contînt positivement les maximes sociales que chacun seroit tenu d'admettre, et négativement les maximes intolérantes qu'on seroit tenu de rejeter, non comme impies, mais comme séditieuses. Ainsi toute religion qui pourroit s'accorder avec le code seroit admise; toute religion qui ne s'y accorderoit pas seroit proscrite; et chacun seroit libre de n'en avoir point d'autre que le code même. Cet ouvrage fait avec soin, seroit, ce me semble, le livre le plus utile qui jamais ait été composé, et peut-être le seul nécessaire aux hommes. Voilà, Monsieur, un sujet pour vous; je souhaiterois passionnément que vous voulussiez entreprendre cet ouvrage, et l'embellir de votre Poésie, afin que chacun pouvant l'apprendre aisément, il portât dès l'enfance dans tous les cœurs ces sentimens de douceur et d'humanité qui

brillent dans vos écrits et qui manquent à tout le monde dans la pratique. Je vous exhorte à méditer ce projet qui doit plaire à l'Auteur d'Alzire. Vous nous avez donné dans votre Poëme sur la Religion naturelle le catéchisme de l'homme, donnez-nous maintenant dans celui que je vous propose le catéchisme du citoyen. C'est une matiere à méditer long-temps, et peut-être à réserver pour le dernier de vos ouvrages, afin d'achever par un bienfait au genre-humain la plus brillante carriere que jamais homme de lettres ait parcourue.

Je ne puis m'empêcher, Monsieur, de remarquer à ce propos une opposition bien singuliere entre vous et moi dans le sujet de cette lettre. Rassasié de gloire, et désabusé des vaines grandeurs, vous vivez libre au sein de l'abondance ; bien sûr de votre immortalité, vous philosophez paisiblement sur la nature de l'ame ; et si le corps ou le cœur souffre, vous avez Tronchin pour médecin et pour ami : vous ne trouvez pourtant que mal sur la terre. Et moi, homme obscur, pauvre et tourmenté d'un mal sans remede, je médite avec plaisir dans ma retraite, et trouve que tout est bien. D'où viennent ces contradictions apparentes? Vous l'avez vous-même expliqué ; vous jouissez, mais j'espere, et l'espérance embellit tout.

J'ai autant de peine à quitter cette ennuyeuse lettre que vous en aurez à l'achever.

Pardonnez-moi, grand homme, un zèle peut-être indiscret, mais qui ne s'épancheroit pas avec vous si je vous estimois moins. A Dieu ne plaise que je veuille offenser celui de mes contemporains dont j'honore le plus les talens et dont les écrits parlent le mieux à mon cœur : mais il s'agit de la cause de la providence dont j'attends tout. Après avoir si long-temps puisé dans vos leçons des consolations et du courage, il m'est dur que vous m'ôtiez maintenant tout cela pour ne m'offrir qu'une espérance incertaine et vague, plutôt comme un palliatif actuel, que comme un dédommagement à venir. Non, j'ai trop souffert en cette vie pour n'en pas attendre une autre. Toutes les subtilités de la métaphysique ne me feront pas douter un moment de l'immortalité de l'ame et d'une Providence bienfaisante. Je la sens, je la crois, je la veux, je l'espere, je la défendrai jusqu'à mon dernier soupir, et ce sera de toutes les disputes que j'aurai soutenues la seule où mon intérêt ne sera pas oublié.

Je suis avec respect, Monsieur, etc.

RÉPONSE

DE MONSIEUR

DE VOLTAIRE

A LA LETTRE PRÉCÉDENTE.

Aux Délices, 12 *Septembre* 1756.

MON cher Philosophe, nous pouvons, vous et moi, dans les intervalles de nos maux, raisonner en vers et en prose. Mais dans le moment présent, vous me pardonnerez de laisser là toutes ces discussions philosophiques, qui ne sont que des amusemens. Votre lettre est très belle; mais j'ai chez moi une de mes nieces qui depuis trois semaines est dans un assez grand danger: je suis garde-malade, et très malade moi-même. J'attendrai que je me porte mieux et que ma niece soit guérie, pour oser penser avec vous (*). M. Tronchin m'a dit que vous viendriez enfin dans votre patrie. M. d'Alembert vous dira quelle vie philosophique on mene dans ma petite retraite. Elle mériteroit le nom qu'elle porte, si elle pouvoit vous posséder quelquefois. On dit que vous haïssez le séjour des villes; j'ai cela de commun avec vous;

(*) Il ne m'a plus écrit depuis ce temps-là.

je voudrois vous ressembler en tant de choses, que cette conformité pût vous déterminer à venir nous voir. L'état où je suis ne me permet pas de vous en dire davantage. Comptez que de tous ceux qui vous ont lu, personne ne vous estime plus que moi, malgré mes mauvaises plaisanteries; et que de tous ceux qui vous verront, personne n'est plus disposé à vous aimer tendrement. Je commence par supprimer toute cérémonie.

LETTRE

A M*** (†).

Le voilà, Monsieur, ce misérable radotage que mon amour-propre humilié vous a fait si long-temps attendre, faute de sentir qu'un amour-propre beaucoup plus noble devoit m'apprendre à surmonter celui-là. Qu'importe que mon verbiage vous paroisse misérable, pourvu que je sois content du sentiment qui me l'a dicté. Si-tôt que mon meilleur état m'a rendu quelques forces, j'en ai profité pour le relire et vous l'envoyer. Si vous avez le courage d'aller jusqu'au bout, je vous prie, après cela, de vouloir bien me le renvoyer, sans me rien dire de ce que vous en aurez pensé,

(†) Cette lettre sert d'envoi à celle qui suit.

et que je comprends de reste. Je vous salue, Monsieur, et vous embrasse de tout mon cœur.

A Monquin, le 25 Mars 1769.

A Bourgoin, le 15 Janvier 1769.

Je sens, Monsieur, l'inutilité du devoir que je remplis en répondant à votre derniere lettre : mais c'est un devoir enfin que vous m'imposez, et que je remplis de bon cœur, quoique mal, vu les distractions de l'état où je suis.

Mon dessein, en vous disant ici mon opinion sur les principaux points de votre lettre, est de vous la dire avec simplicité, et sans chercher à vous la faire adopter. Cela seroit contre mes principes, et même contre mon goût. Car je suis juste ; et comme je n'aime point qu'on cherche à me subjuguer, je ne cherche non plus à subjuguer personne. Je sais que la raison commune est très-bornée ; qu'aussi-tôt qu'on sort de ses étroites limites, chacun a la sienne qui n'est propre qu'à lui ; que les opinions se propagent par les opinions, non par la raison ; et que quiconque céde au raisonnement d'un autre, chose déjà très-rare, céde par préjugé, par autorité, par affection, par paresse ; rarement, jamais peut-être, par son propre jugement.

Vous me marquez, Monsieur, que le résultat de vos recherches sur l'Auteur

des choses, est un état de doute. Je ne puis juger de cet état, parce qu'il n'a jamais été le mien. J'ai cru dans mon enfance par autorité ; dans ma jeunesse, par sentiment ; dans mon âge mûr, par raison ; maintenant, je crois, parce que j'ai toujours cru. Tandis que ma mémoire éteinte ne me remet plus sur la trace de mes raisonnemens, tandis que ma judiciaire affoiblie ne me permet plus de les recommencer, les opinions qui en ont résulté me restent dans toute leur force ; et sans que j'aie la volonté ni le courage de les mettre derechef en délibération, je m'y tiens en confiance et en conscience, certain d'avoir apporté dans la vigueur de mon jugement à leurs discussions, toute l'attention et la bonne foi dont j'étois capable. Si je me suis trompé, ce n'est pas ma faute, c'est celle de la nature, qui n'a pas donné à ma tête une plus grande mesure d'intelligence et de raison. Je n'ai rien de plus aujourd'hui, j'ai beaucoup de moins. Sur quel fondement recommencerois-je donc à délibérer? Le moment presse ; le départ approche. Je n'aurois jamais le temps ni la force d'achever le grand travail d'une refonte. Permettez qu'à tout événement, j'emporte avec moi la consistance et la fermeté d'un homme, non les doutes décourageans et timides d'un vieux radoteur.

A ce que je puis me rappeler de mes anciennes idées, à ce que j'apperçois de

la marche des vôtres, je vois que n'ayant pas suivi dans nos recherches la même route, il est peu étonnant que nous ne soyons pas arrivés à la même conclusion. Balançant les preuves de l'existence de Dieu avec les difficultés, vous n'avez trouvé aucun des côtés assez prépondérant pour vous décider, et vous êtes resté dans le doute: ce n'est pas comme cela que je fis. J'examinai tous les systêmes sur la formation de l'univers que j'avois pu connoître. Je méditai sur ceux que je pouvois imaginer. Je les comparai tous de mon mieux: et je me décidai, non pour celui qui ne m'offroit point de difficultés; car ils m'en offroient tous; mais pour celui qui me paroissoit en avoir le moins. Je me dis que ces difficultés étoient dans la nature des choses; que la contemplation de l'infini passeroit toujours les bornes de mon entendement; que ne devant jamais espérer de concevoir pleinement le systême de la nature, tout ce que je pouvois faire étoit de le considérer par les côtés que je pouvois saisir; qu'il falloit savoir ignorer en paix tout le reste; et j'avoue que dans ces recherches, je pensai comme les gens dont vous parlez, qui ne rejettent pas une vérité claire ou suffisamment prouvée, pour les difficultés qui l'accompagnent, et qu'on ne sauroit lever. J'avois alors, je l'avoue, une confiance si téméraire, ou du moins une si forte persuasion, que j'aurois défié

tout philosophe de proposer aucun autre systême intelligible sur la nature, auquel je n'eusse opposé des objections plus fortes, plus invincibles, que celles qu'il pouvoit m'opposer sur le mien ; et alors il falloit me résoudre à rester sans rien croire, comme vous faites, ce qui ne dépendoit pas de moi ; ou mal raisonner ; ou croire comme j'ai fait.

Une idée qui me vint il y a trente ans, a peut-être plus contribué qu'aucune autre à me rendre inébranlable. Supposons, me disois-je, le genre-humain vieilli jusqu'à ce jour dans le plus complet matérialisme, sans que jamais idée de divinité ni d'ame soit entrée dans aucun esprit humain. Supposons que l'athéisme philosophique ait épuisé tous ses systêmes pour expliquer la formation et la marche de l'univers par le seul jeu de la matiere et du mouvement nécessaire, mot auquel, du reste, je n'ai jamais rien conçu. Dans cet état, Monsieur, excusez ma franchise, je supposois encore ce que j'ai toujours vu, et ce que je sentois devoir être ; qu'au lieu de se reposer tranquillement dans ces systêmes, comme dans le sein de la vérité, leurs inquiets partisans cherchoient sans cesse à parler de leur doctrine, à l'éclaircir, à l'étendre, à l'expliquer, la pallier, la corriger, et comme celui qui sent trembler sous ses pieds la maison qu'il habite, à l'étayer de nouveaux argumens. Ter-

minons enfin ces suppositions par celle d'un Platon, d'un Clarcke, qui, se levant tout d'un coup au milieu d'eux, leur eût dit : Mes amis, si vous eussiez commencé l'analyse de cet univers par celle de vous-mêmes, vous eussiez trouvé dans la nature de votre être la clef de la constitution de ce même univers, que vous cherchez en vain sans cela. Qu'ensuite leur expliquant la distinction des deux substances, il leur eût prouvé par les propriétés même de la matiere, que, quoi qu'en dise Locke, la supposition de la matiere pensante est une véritable absurdité. Qu'il leur eût fait voir quelle est la nature de l'être vraiment actif et pensant, et que de l'établissement de cet être qui juge, il fût enfin remonté aux notions confuses, mais sûres, de l'Etre suprême : qui peut douter que, frappés de l'éclat de la simplicité, de la vérité, de la beauté de cette ravissante idée, les mortels, jusqu'alors aveugles, éclairés des premiers rayons de la divinité, ne lui eussent offert par acclamation leurs premiers hommages, et que les penseurs sur-tout et les philosophes n'eussent rougi d'avoir contemplé si long temps les dehors de cette machine immense, sans trouver, sans soupçonner même la clef de sa constitution ; et toujours grossiérement bornés par leurs sens, de n'avoir jamais su voir que matiere, où tout leur montroit qu'une autre substance donnoit la vie à l'univers et l'intelligence à

l'homme. C'est alors, Monsieur, que la mode eût été pour cette nouvelle philosophie ; que les jeunes gens et les Sages se fussent trouvés d'accord ; qu'une doctrine si belle, si sublime, si douce et si consolante pour tout homme juste, eût réellement excité tous les hommes à la vertu ; et que ce beau mot d'*humanité*, rebattu maintenant jusqu'à la fadeur, jusqu'au ridicule, par les gens du monde les moins humains, eût été plus empreint dans les cœurs que dans les livres. Il eût donc suffi d'une simple transposition de temps pour faire prendre tout le contre-pied à la mode philosophique, avec cette différence, que celle d'aujourd'hui, malgré son clinquant de paroles, ne nous promet pas une génération bien estimable, ni des philosophes bien vertueux.

Vous objectez, Monsieur, que si Dieu eût voulu obliger les hommes à le connoître, il eût mis son existence en évidence à tous les yeux. C'est à ceux qui font de la foi en Dieu un dogme nécessaire au salut, de répondre à cette objection, et ils y répondent par la révélation. Quant à moi, qui crois en Dieu sans croire cette foi nécessaire, je ne vois pas pourquoi Dieu se seroit obligé de nous la donner. Je pense que chacun sera jugé, non sur ce qu'il a cru, mais sur ce qu'il a fait ; et je ne crois point qu'un système de doctrine soit nécessaire aux œuvres, parce que la conscience en tient lieu.

Je crois bien, il est vrai, qu'il faut être de

bonne foi dans sa croyance, et ne pas s'en faire un systême favorable à nos passions. Comme nous ne sommes par tout intelligence, nous ne saurions philosopher avec tant de désintéressement, que notre volonté n'influe un peu sur nos opinions ; l'on peut souvent juger des secrettes inclinations d'un homme par ses sentimens purement spéculatifs ; et cela posé, je pense qu'il se pourroit bien que celui qui n'a pas voulu croire, fût puni pour n'avoir pas cru.

Cependant je crois que Dieu s'est suffisamment révélé aux hommes et par ses œuvres et dans leurs cœurs ; et s'il y en a qui ne le connoissent pas, c'est, selon moi, parce qu'ils ne veulent pas le connoître, ou parce qu'ils n'en ont pas besoin.

Dans ce dernier cas est l'homme sauvage et sans culture qui n'a fait encore aucun usage de sa raison, qui, gouverné seulement par ses appétits, n'a pas besoin d'autre guide, et qui ne suivant que l'instinct de la nature, marche par des mouvemens toujours droits. Cet homme ne connoît pas Dieu, mais il ne l'offense pas. Dans l'autre cas au contraire est le philosophe, qui, à force de vouloir exalter son intelligence, de rafiner, de subtiliser sur ce qu'on pensa jusqu'à lui, ébranle enfin tous les axiomes de la raison simple et primitive, et pour vouloir toujours savoir plus et mieux que les autres, parvient à ne rien savoir du tout. L'homme à la fois raisonnable et modeste, dont l'entendement

exercé

exercé, mais borné, sent ses limites et s'y renferme, trouve dans ces limites la notion de son ame et celle de l'Auteur de son être, sans pouvoir passer au-delà pour rendre ces notions claires, et contempler d'aussi près l'une et l'autre que s'il étoit lui-même un pur esprit. Alors saisi de respect il s'arrête et ne touche point au voile, content de savoir que l'Etre immense est dessous. Voilà jusqu'où la philosophie est utile à la pratique. Le reste n'est plus qu'une spéculation oiseuse pour laquelle l'homme n'a point été fait, dont le raisonneur modéré s'abstient, et dans laquelle n'entre point l'homme vulgaire. Cet homme qui n'est ni une brute ni un prodige, est l'homme proprement dit, moyen entre les deux extrêmes, et qui compose les dix-neuf vingtiemes du genre-humain. C'est à cette classe nombreuse de chanter le Pseaume *Cœli enarrant*, et c'est elle en effet qui le chante. Tous les peuples de la terre connoissent et adorent Dieu; et quoique chacun l'habille à sa mode, sous tous ces vêtemens divers on trouve pourtant toujours Dieu. Le petit nombre d'élite qui a de plus hautes prétentions de doctrine, et dont le génie ne se borne pas au sens commun, en veut un plus transcendant: ce n'est pas de quoi je le blâme: mais qu'il parte de-là pour se mettre à la place du genre-humain, et dire que Dieu s'est caché aux hommes, parce que lui petit

nombre ne le voit plus, je trouve en cela qu'il a tort. Il peut arriver, j'en conviens, que le torrent de la mode, et le jeu de l'intrigue étende la secte philosophique et persuade un moment à la multitude qu'elle ne croit plus en Dieu : mais cette mode passagere ne peut durer, et comme qu'on s'y prenne, il faudra toujours à la longue un Dieu à l'homme. Enfin quand forçant la nature des choses, la divinité augmenteroit pour nous d'évidence, je ne doute pas que dans le nouveau lycée on n'augmentât en même raison de subtilité pour la nier. La raison prend à la longue le pli que le cœur lui donne ; et quand on veut penser en tout autrement que le peuple, on en vient à bout tôt ou tard.

Tout ceci, Monsieur, ne vous paroît gueres philosophique, ni à moi non plus ; mais toujours de bonne foi avec moi-même, je sens se joindre à mes raisonnemens, quoique simples, le poids de l'assentiment intérieur. Vous voulez qu'on s'en défie ; je ne saurois penser comme vous sur ce point, et je trouve au contraire dans ce jugement interne une sauve-garde naturelle contre les sophismes de ma raison. Je crains même qu'en cette occasion vous ne confondiez les penchans secrets de notre cœur qui nous égarent, avec ce dictamen plus secret, plus interne encore, qui réclame et murmure contre ces décisions intéressées, et nous ramene en dépit de nous

sur la route de la vérité. Ce sentiment intérieur est celui de la nature elle-même ; c'est un appel de sa part contre les sophismes de la raison, et ce qui le prouve est qu'il ne parle jamais plus fort que quand notre volonté cède avec le plus de complaisance aux jugemens qu'il s'obstine à rejeter. Loin de croire que qui juge d'après lui soit sujet à se tromper, je crois que jamais il ne nous trompe, et qu'il est la lumiere de notre foible entendement, lorsque nous voulons aller plus loin que ce que nous pouvons concevoir.

Et après tout, combien de fois la philosophie elle-même avec toute sa fierté, n'est-elle pas forcée de recourir à ce jugement interne qu'elle affecte de mépriser ? N'étoit-ce pas lui seul qui faisoit marcher Diogene pour toute réponse devant Zénon qui nioit le mouvement ? N'étoit-ce pas par lui que toute l'antiquité philosophique répondoit aux Pyrrhoniens. N'allons pas si loin : tandis que toute la philosophie moderne rejette les esprits, tout d'un coup l'Evêque Berkley s'éleve et soutient qu'il n'y a point de corps. Comment est-on venu à bout de répondre à ce terrible logicien ? Otez le sentiment intérieur, et je défie tous les philosophes modernes ensemble de prouver à Berkley qu'il y a des corps. Bon jeune homme qui me paroissez si bien né ; de la bonne foi, je vous en conjure, et permettez que je vous cite ici un auteur qui

ne vous sera pas suspect, celui des pensées philosophiques. Qu'un homme vienne vous dire que projettant au hasard une multitude de caracteres d'imprimerie, il a vu l'Enéïde toute arrangée résulter de ce jet: convenez qu'au lieu d'aller vérifier cette merveille, vous lui répondrez froidement; Monsieur, cela n'est pas impossible; mais vous mentez. En vertu de quoi, je vous prie, lui répondrez-vous ainsi?

Eh! qui ne sait que sans le sentiment interne, il ne resteroit bientôt plus de traces de vérité sur la terre; que nous serions tous successivement le jouet des opinions les plus monstrueuses, à mesure que ceux qui les soutiendroient auroient plus de génie, d'adresse et d'esprit; et qu'enfin réduits à rougir de notre raison même, nous ne saurions bientôt plus que croire ni que penser.

Mais les objections..... Sans doute il y en a d'insolubles pour nous et beaucoup, je le sais. Mais encore un coup donnez-moi un systême où il n'y en ait pas, ou dites-moi comment je dois me déterminer. Bien plus; par la nature de mon systême, pourvu que mes preuves directes soient bien établies, les difficultés ne doivent pas m'arrêter; vu l'impossibilité où je suis, moi être mixte, de raisonner exactement sur les esprits purs et d'en observer suffisamment la nature. Mais vous, matérialiste, qui me parlez d'une substance unique,

palpable et soumise par sa nature, à l'inspection des sens, vous êtes obligé non-seulement de ne me rien dire que de clair, de bien prouvé, mais de résoudre toutes mes difficultés d'une façon pleinement satisfaisante, parce que nous possédons vous et moi tous les instrumens nécessaires à cette solution. Et par exemple, quand vous faites naître la pensée des combinaisons de la matiere, vous devez me montrer sensiblement ces combinaisons et leur résultat par les seules loix de la physique et de la mécanique, puisque vous n'en admettez point d'autres. Vous Epicurien, vous composez l'ame d'atômes subtils : mais qu'appellez-vous *subtils*, je vous prie? Vous savez que nous ne connoissons point de dimensions absolues, et que rien n'est petit ou grand que relativement à l'œil qui le regarde. Je prends par supposition un microscope suffisant, et je regarde un de vos atômes. Je vois un grand quartier de rocher crochu. De la danse et de l'accrochement de pareils quartiers, j'attends de voir résulter la pensée. Vous, Moderniste, vous me montrez une molécule organique. Je prends mon microscope, et je vois un dragon grand comme la moitié de ma chambre : j'attends de voir se mouler et s'entortiller de pareils dragons jusqu'à ce que je voye résulter du tout un être non-seulement organisé mais intelligent; c'est-à-dire un être non aggrégatif et qui soit

rigoureusement un, etc. Vous me marquiez, Monsieur, que le monde s'étoit fortuitement arrangé comme la République Romaine. Pour que la parité fût juste, il faudroit que la République Romaine n'eût pas été composée avec des hommes, mais avec des morceaux de bois. Montrez-moi clairement et sensiblement la génération purement matérielle du premier être intelligent; je ne vous demande rien de plus.

Mais si tout est l'œuvre d'un Etre intelligent, puissant, bienfaisant; d'où vient le mal sur la terre? Je vous avoue que cette difficulté si terrible ne m'a jamais beaucoup frappé; soit que je ne l'aye pas bien conçue, soit qu'en effet elle n'ait pas toute la solidité qu'elle paroît avoir. Nos philosophes se sont élevés contre les entités métaphysiques, et je ne connois personne qui en fasse tant. Qu'entendent-ils par *le mal?* qu'est-ce que *le mal* en lui-même? où est *le mal*, relativement à la nature et à son auteur? L'univers subsiste, l'ordre y regne et s'y conserve; tout y périt successivement, parce que telle est la loi des êtres matériels et mus; mais tout s'y renouvelle et rien n'y dégénere; parce que tel est l'ordre de son auteur, et cet ordre ne se dément point. Je ne vois aucun mal à tout cela. Mais quand je souffre, n'est-ce pas un mal? Quand je meurs, n'est-ce pas un mal? Doucement: je suis sujet à la mort, parce que j'ai reçu la vie. Il n'y avoit pour moi

qu'un moyen de ne point mourir ; c'étoit de ne jamais naître. La vie est un bien positif, mais fini, dont le terme s'appelle mort. Le terme du positif n'est pas le négatif, il est zéro. La mort nous est terrible, et nous appellons cette terreur un mal. La douleur est encore un mal pour celui qui souffre, j'en conviens. Mais la douleur et le plaisir étoient les seuls moyens d'attacher un être sensible et périssable à sa propre conservation, et ces moyens sont ménagés avec une bonté digne de l'Etre suprême. Au moment même que j'écris ceci, je viens encore d'éprouver combien la cessation subite d'une douleur aiguë est un plaisir vif et délicieux. N'oseroit-on dire que la cessation du plaisir le plus vif soit une douleur aiguë ? La douce jouissance de la vie est permanente ; il suffit pour la goûter de ne pas souffrir. La douleur n'est qu'un avertissement, importun, mais nécessaire, que ce bien qui nous est si cher est en péril. Quand je regardois de près à tout cela, je trouvai, je prouvai peut-être, que le sentiment de la mort et celui de la douleur est presque nul dans l'ordre de la nature. Ce sont les hommes qui l'ont aiguisé. Sans leurs rafinemens insensés, sans leurs institutions barbares, les maux physiques ne nous atteindroient, ne nous affecteroient gueres, et nous ne sentirions point la mort.

Mais le mal moral ! autre ouvrage de

l'homme, auquel Dieu n'a d'autre part que de l'avoir fait libre et en cela semblable à lui. Faudra-t-il donc s'en prendre à Dieu des crimes des hommes et des maux qu'ils leur attirent? Faudra-t-il en voyant un champ de bataille lui reprocher d'avoir créé tant de jambes et de bras cassés?

Pourquoi, direz-vous, avoir fait l'homme libre, puisqu'il devoit abuser de sa liberté? Ah, Monsieur de ***, s'il exista jamais un mortel qui n'en ait pas abusé, ce mortel seul honore plus l'humanité que tous les scélérats qui couvrent la terre ne la dégradent. Mon Dieu! donne-moi des vertus, et me place un jour auprès des Fenelons, des Catons, des Socrates. Que m'importera le reste du genre humain? Je ne rougirai point d'avoir été homme.

Je vous l'ai dit, Monsieur, il s'agit ici de mon sentiment, non de mes preuves et vous ne le voyez que trop. Je me souviens d'avoir jadis rencontré sur mon chemin cette question de l'origine du mal et de l'avoir effleurée; mais vous n'avez point lu ces rabâcheries, et moi je les ai oubliées: nous avons très-bien fait tous deux. Tout ce que je sais est que la facilité que je trouvois à les résoudre, venoit de l'opinion que j'ai toujours eue de la co-existence éternelle de deux principes, l'un actif, qui est Dieu; l'autre passif, qui est la matiere, que l'être actif combine et modifie avec une pleine puissance, mais pourtant sans l'avoir créée et

sans la pouvoir anéantir. Cette opinion m'a fait huer des philosophes à qui je l'ai dite : ils l'ont décidée absurde et contradictoire. Cela peut être, mais elle ne m'a pas paru telle, et j'y ai trouvé l'avantage d'expliquer sans peine et clairement à mon gré tant de questions dans lesquelles ils s'embrouillent ; entr'autres celle que vous m'avez proposée ici comme insoluble.

Au reste, j'ose croire que mon sentiment peu pondérant sur toute autre matiere, doit l'être un peu sur celle-ci; et quand vous connoîtrez mieux ma destinée, quelque jour vous direz peut-être, en pensant à moi : quel autre a droit d'agrandir la mesure qu'il a trouvée aux maux que l'homme souffre ici-bas ?

Vous attribuez à la difficulté de cette même question, dont le fanatisme et la superstition ont abusé, les maux que les religions ont causés sur la terre. Cela peut être, et je vous avoue même que toutes les formules en matiere de foi ne me paroissent qu'autant de chaînes d'iniquité, de fausseté, d'hypocrisie et de tyrannie. Mais ne soyons jamais injustes, et pour aggraver le mal n'ôtons pas le bien. Arracher toute croyance en Dieu du cœur des hommes, c'est y détruire toute vertu. C'est mon opinion, Monsieur, peut-être elle est fausse ; mais tant que c'est la mienne je ne serai point assez lâche pour vous la dissimuler.

Faire le bien est l'occupation la plus douce

d'un homme bien né. Sa probité, sa bienfaisance ne sont point l'ouvrage de ses principes, mais celui de son bon naturel. Il cede à ses penchans en pratiquant la justice, comme le méchant cede aux siens en pratiquant l'iniquité. Contenter le goût qui nous porte à bien faire est bonté, mais non pas vertu.

Ce mot de vertu signifie *force*. Il n'y a point de vertu sans combat, il n'y en a point sans victoire. La vertu ne consiste pas seulement à être juste, mais à l'être en triomphant de ses passions, en régnant sur son propre cœur. Titus rendant heureux le peuple romain, versant par-tout les graces et les bienfaits, pouvoit ne pas perdre un seul jour et n'être pas vertueux : il le fut certainement en renvoyant Bérénice. Brutus faisant mourir ses enfans, pouvoit n'être que juste. Mais Brutus étoit un tendre pere, pour faire son devoir il déchira ses entrailles, et Brutus fut vertueux.

Vous voyez ici d'avance la question remise à son point. Ce divin simulacre dont vous me parlez s'offre à moi sous une image qui n'est pas ignoble; et je crois sentir, à l'impression que cette image fait dans mon cœur, la chaleur qu'elle est capable de produire. Mais ce simulacre enfin n'est encore qu'une de ces entités métaphysiques dont vous ne voulez pas que les hommes se fassent des Dieux. C'est un pur objet de contemplation. Jusqu'où portez-vous

l'effet de cette contemplation sublime? Si vous ne voulez qu'en tirer un nouvel encouragement pour bien faire, je suis d'accord avec vous : mais ce n'est pas de cela qu'il s'agit. Supposons votre cœur honnête en proie aux passions les plus terribles, dont vous n'êtes pas à l'abri, puisqu'enfin vous êtes homme. Cette image qui dans le calme s'y peint si ravissante, n'y perdra-t-elle rien de ses charmes et ne s'y ternira-t-elle point au milieu des flots? Ecartons la supposition décourageante et terrible des périls qui peuvent tenter la vertu mise au désespoir. Supposons seulement qu'un cœur trop sensible brûle d'un amour involontaire pour la fille ou la femme de son ami, qu'il soit maître de jouir d'elle entre le Ciel qui n'en voit rien, et lui qui n'en veut rien dire à personne; que sa figure charmante l'attire ornée de tous les attraits de la beauté et de la volupté; au moment où ses sens enivrés sont prêts à se livrer à leurs délices, cette image abstraite de la vertu viendra-t-elle disputer son cœur à l'objet réel qui le frappe? Lui paroîtra-t-elle en cet instant la plus belle? L'arrachera-t-elle des bras de celle qu'il aime pour se livrer à la vaine contemplation d'un fantôme qu'il sait être sans réalité? Finira-t-il comme Joseph, et laissera-t-il son manteau? Non, Monsieur, il fermera les yeux, et succombera. Le croyant, direz-vous, succombera de même. Oui, l'homme foible, celui,

par exemple, qui vous écrit : mais donnez-leur à tous deux le même degré de force, et voyez la différence du point d'appui.

Le moyen, Monsieur, de résister à des tentations violentes quand on peut leur céder sans crainte, en se disant : à quoi bon résister? Pour être vertueux le philosophe a besoin de l'être aux yeux des hommes ; mais sous les yeux de Dieu le juste est bien fort. Il compte cette vie et ses biens et ses maux et toute sa gloriole pour si peu de chose! il apperçoit tant au-delà! Force invincible de la vertu, nul ne te connoît que celui qui sent tout son être, et qui sait qu'il n'est pas au pouvoir des hommes d'en disposer. Lisez-vous quelquefois la République de Platon? voyez dans le second dialogue avec quelle énergie l'ami de Socrate, dont j'ai oublié le nom, lui peint le juste accablé des outrages de la fortune et des injustices des hommes, diffamé, persécuté, tourmenté, en proie à tout l'opprobre du crime, et méritant tous les prix de la vertu, voyant déjà la mort qui s'approche et sûr que la haine des méchans n'épargnera pas sa mémoire, quand ils ne pourront plus rien sur sa personne. Quel tableau décourageant, si rien pouvoit décourager la vertu! Socrate lui-même effrayé s'écrie, et croit devoir invoquer les Dieux avant de répondre ; mais sans l'espoir d'une autre vie, il auroit mal répondu pour celle-ci. Toutefois, dût-il finir pour nous à la mort, ce qui

ne peut être si Dieu est juste et par conséquent s'il existe, l'idée seule de cette existence seroit encore pour l'homme un encouragement à la vertu et une consolation dans ses miseres, dont manque celui qui se croyant isolé dans cet univers, ne sent au fond de son cœur aucun confident de ses pensées. C'est toujours une douceur dans l'adversité, d'avoir un témoin qu'on ne l'a pas méritée; c'est un orgueil vraiment digne de la vertu de pouvoir dire à Dieu : Toi qui lis dans mon cœur, tu vois que j'use en ame forte et en homme juste de la liberté que tu m'as donnée. Le vrai croyant qui se sent par-tout sous l'œil éternel, aime à s'honorer à la face du Ciel d'avoir rempli ses devoirs sur la terre.

Vous voyez que je ne vous ai point disputé ce simulacre que vous m'avez présenté pour unique objet des vertus du sage. Mais, mon cher Monsieur, revenez maintenant à vous, et voyez combien cet objet est inalliable, incompatible avec vos principes. Comment ne sentez-vous pas que cette même loi de la nécessité qui seule régle, selon vous, la marche du monde et tous les événemens, régle aussi toutes les actions des hommes, toutes les pensées de leurs têtes, tous les sentimens de leurs cœurs, que rien n'est libre, que tout est forcé, nécessaire, inévitable, que tous les mouvemens de l'homme dirigés par la matiere aveugle, ne dépendent de sa volonté,

que parce que sa volonté même dépend de la nécessité : qu'il n'y a par conséquent ni vertus ni vices, ni mérite ni démérite ; ni moralité dans les actions humaines, et que ces mots d'honnête homme ou de scélérat doivent être pour vous totalement vides de sens. Ils ne le sont pas, toutefois, j'en suis très sûr. Votre honnête cœur en dépit de vos argumens réclame contre votre triste philosophie. Le sentiment de la liberté, le charme de la vertu se font sentir à vous malgré vous ; et voilà comment de toutes parts cette forte et salutaire voix du sentiment intérieur rappelle au sein de la vérité et de la vertu tout homme que sa raison mal conduite égare. Bénissez, Monsieur, cette sainte et bienfaisante voix qui vous ramene aux devoirs de l'homme que la philosophie à la mode finiroit par vous faire oublier. Ne vous livrez à vos argumens que quand vous les sentez d'accord avec le dictamen de votre conscience ; et toutes les fois que vous y sentirez de la contradiction, soyez sûr que ce sont eux qui vous trompent.

Quoique je ne veuille pas ergoter avec vous ni suivre pied-à-pied vos deux lettres, je ne puis cependant me refuser un mot à dire sur le parallele du sage Hébreu et du sage Grec. Comme admirateur de l'un et de l'autre, je ne puis gueres être suspect de préjugés en parlant d'eux. Je ne vous crois pas dans le même cas. Je suis peu surpris que vous donniez au second tout

l'avantage. Vous n'avez pas assez fait connoissance avec l'autre, et vous n'avez pas pris assez de soin pour dégager ce qui est vraiment à lui, de ce qui lui est étranger et qui le défigure à vos yeux, comme à ceux de bien d'autres gens qui, selon moi, n'y ont pas regardé de plus près que vous. Si Jésus fût né à Athenes et Socrate à Jérusalem, que Platon et Xénophon eussent écrit la vie du premier, Luc et Matthieu celle de l'autre, vous changeriez beaucoup de langage ; et ce qui lui fait tort dans votre esprit, est précisément ce qui rend son élévation d'ame plus étonnante et plus admirable, savoir, sa naissance en Judée chez le plus vil peuple qui peut-être existât alors ; au lieu que Socrate, né chez le plus instruit et le plus aimable, trouva tous les secours dont il avoit besoin pour s'élever aisément au ton qu'il prit. Il s'éleva contre les Sophistes comme Jésus contre les Prêtres, avec cette différence que Socrate imita souvent ses antagonistes, et que si sa belle et douce mort n'eût honoré sa vie, il eût passé pour un sophiste comme eux. Pour Jésus, le vol sublime que prit sa grande ame l'éleva toujours au-dessus de tous les mortels, et depuis l'age de douze ans jusqu'au moment qu'il expira dans la plus cruelle ainsi que dans la plus infâme de toutes les morts, il ne se démentit pas un moment. Son noble projet étoit de relever son peuple, d'en faire de rechef un peuple libre et digne de

l'être ; car c'étoit par-là qu'il falloit commencer. L'étude profonde qu'il fit de la loi de Moïse, ses efforts pour en réveiller l'enthousiasme et l'amour dans les cœurs, montrerent son but, autant qu'il étoit possible, pour ne pas effaroucher les Romains. Mais ses vils et lâches compatriotes, au lieu de l'écouter, le prirent en haine, précisément à cause de son génie et de sa vertu qui leur reprochoient leur indignité. Enfin ce ne fut qu'après avoir vu l'impossibilité d'exécuter son projet, qu'il l'étendit dans sa tête, et que, ne pouvant faire par lui-même une révolution chez son peuple, il voulut en faire une par ses disciples dans l'univers. Ce qui l'empêcha de réussir dans son premier plan, outre la bassesse de son peuple incapable de toute vertu, fut la trop grande douceur de son propre caractere ; douceur qui tient plus de l'Ange et du Dieu que de l'homme, qui ne l'abandonna pas un instant, même sur la croix, et qui fait verser des torrens de larmes à qui sait lire sa vie comme il faut, à travers les fatras dont ces pauvres gens l'ont défigurée. Heureusement ils ont respecté et transcrit fidellement ses discours qu'ils n'entendoient pas ; ôtez quelques tours orientaux ou mal rendus, on n'y voit pas un mot qui ne soit digne de lui ; et c'est là qu'on reconnoît l'homme divin, qui, de si piétres disciples, a fait pourtant dans leur grossier mais fier enthousiasme, des hommes éloquens et courageux.

Vous

Vous m'objectez qu'il a fait des miracles. Cette objection seroit terrible si elle étoit juste. Mais vous savez, Monsieur, ou du moins vous pourriez savoir que, selon moi, loin que Jésus ait fait des miracles, il a déclaré très-positivement qu'il n'en feroit point, et a marqué un très-grand mépris pour ceux qui en demandoient.

Que de choses me resteroient à dire! Mais cette lettre est énorme. Il faut finir. Voici la derniere fois que je reviendrai sur ces matieres. J'ai voulu vous complaire, Monsieur, je ne m'en repens point; au contraire, je vous remercie de m'avoir fait reprendre un fil d'idées presque effacées, mais dont les restes peuvent avoir pour moi leur usage dans l'état où je suis.

Adieu, Monsieur, souvenez-vous quelquefois d'un homme que vous auriez aimé, je m'en flatte, quand vous l'auriez mieux connu, et qui s'est occupé de vous dans des momens où l'on ne s'occupe gueres que de soi-même.

LETTRE

A M. D'OFFREVILLE

A DOUAI.

Sur cette question : *S'il y a une morale démontrée, ou s'il n'y en a point.*

Montmorenci, 4 Octobre 1761.

La question que vous me proposez, Monsieur, dans votre lettre du 15 Septembre, est importante et grave : c'est de sa solution qu'il dépend de savoir s'il y a une morale démontrée, ou s'il n'y en a point.

Votre adversaire soutient que tout homme n'agit, quoi qu'il fasse, que relativement à lui-même, et que jusqu'aux actes de vertus les plus sublimes, jusqu'aux œuvres de charité les plus pures, chacun rapporte tout à soi.

Vous, Monsieur, vous pensez qu'on doit faire le bien pour le bien même, sans aucun retour d'intérêt personnel; que les bonnes œuvres qu'on rapporte à soi ne sont plus des actes de vertu, mais d'amour-propre : vous ajoutez que nos aumônes sont sans mérite, si nous ne les faisons que par vanité, ou dans la vue d'écarter de notre esprit l'idée des miseres de la vie humaine; et en cela vous avez raison.

Mais sur le fond de la question, je dois vous avouer que je suis de l'avis de votre adversaire : car quand nous agissons, il faut que nous ayons un motif pour agir, et ce motif ne peut être étranger à nous, puisque c'est nous qu'il met en œuvre : il est absurde d'imaginer qu'étant moi, j'agirai comme si j'étois un autre. N'est-il pas vrai que si l'on vous disoit qu'un corps est poussé sans que rien le touche, vous diriez que cela n'est pas concevable? C'est la même chose en morale, quand on croit agir sans nul intérêt.

Mais il faut expliquer ce mot d'intérêt : car vous pourriez lui donner tel sens, vous et votre adversaire, que vous seriez d'accord sans vous entendre ; et lui-même pourroit lui en donner un si grossier, qu'alors ce seroit vous qui auriez raison.

Il y a un intérêt sensuel et palpable qui se rapporte uniquement à notre bien-être matériel, à la fortune, à la considération, aux biens physiques qui peuvent résulter pour nous de la bonne opinion d'autrui. Tout ce qu'on fait pour un tel intérêt, ne produit qu'un bien du même ordre, comme un marchand fait son bien en vendant sa marchandise le mieux qu'il peut. Si j'oblige un autre homme, en vue de m'acquérir des droits sur sa reconnoissance, je ne suis en cela qu'un marchand qui fait le commerce, et même qui ruse avec l'acheteur. Si je fais l'aumône pour me faire

estimer charitable, et jouir des avantages attachés à cette estime. je ne suis encore qu'un marchand qui achete de la réputation. Il en est à-peu-près de même, si je ne fais cette aumône que pour me délivrer de l'importunité d'un gueux ou du spectacle de sa misere; tous les actes de cette espece, qui ont en vue un avantage extérieur, ne peuvent porter le nom de bonnes actions; et l'on ne dit pas d'un marchand qui a bien fait ses affaires, qu'il s'y est comporté vertueusement.

Il y a un autre intérêt qui ne tient point aux avantages de la société, qui n'est relatif qu'à nous-mêmes, au bien de notre ame, à notre bien-être absolu, et que pour cela j'appelle intérêt spirituel ou moral, par opposition au premier. Intérêt qui, pour n'avoir pas des objets sensibles, matériels, n'en est pas moins vrai, pas moins grand, pas moins solide, et pour tout dire en un mot, le seul qui tenant intimement à notre nature, tende à notre véritable bonheur. Voilà, Monsieur, l'intérêt que la vertu se propose et qu'elle doit se proposer, sans rien ôter au mérite, à la pureté, à la bonté morale des actions qu'elle inspire.

Premiérement, dans le systême de la religion, c'est-à-dire, des peines et des récompenses de l'autre vie, vous voyez que l'intérêt de plaire à l'Auteur de notre être et au Juge suprême de nos actions, est d'une importance qui l'emporte sur les

plus grands maux, qui fait voler au martyre les vrais croyans, et en même temps d'une pureté qui peut ennoblir les plus sublimes devoirs. La loi de bien faire est tirée de la raison même, et le chrétien n'a besoin que de logique pour avoir de la vertu.

Mais outre cet intérêt, qu'on peut regarder en quelque façon comme étranger à la chose, comme n'y tenant que par une expresse volonté de Dieu, vous me demanderez peut-être s'il y a quelqu'autre intérêt lié plus immédiatement, plus nécessairement à la vertu par sa nature, et qui doive nous la faire aimer uniquement pour elle-même. Ceci tient à d'autres questions dont la discussion passe les bornes d'une lettre, et dont, par cette raison, je ne tenterai pas ici l'examen. Comme, si nous avons un amour naturel pour l'ordre, pour le beau moral, si cet amour peut être assez vif par lui-même pour primer sur toutes nos passions, si la conscience est innée dans le cœur de l'homme, ou si elle n'est que l'ouvrage des préjugés et de l'éducation : car en ce dernier cas, il est clair que nul n'ayant en soi-même aucun intérêt à bien faire, ne peut faire aucun bien que par le profit qu'il en attend d'autrui ; qu'il n'y a par conséquent que des sots qui croient à la vertu et des dupes qui la pratiquent ; telle est la nouvelle philosophie.

Sans m'embarquer ici dans cette métaphysique qui nous meneroit trop loin, je

me contenterai de vous proposer un fait que vous pourrez mettre en question avec votre adversaire, et qui, bien discuté, vous instruira peut-être mieux de ses vrais sentiments que vous ne pourriez vous en instruire en restant dans la généralité de votre these.

En Angleterre quand un homme est accusé criminellement, douze Jurés, enfermés dans une chambre pour opiner sur l'examen de la procédure s'il est coupable ou s'il ne l'est pas, ne sortent plus de cette chambre et n'y reçoivent point à manger qu'ils ne soient tous d'accord, en sorte que leur jugement est toujours unanime, et décisif sur le sort de l'accusé.

Dans une de ces délibérations les preuves paroissant convaincantes, onze des jurés le condamnerent sans balancer; mais le douzieme s'obstina tellement à l'absoudre sans vouloir alléguer d'autre raison, sinon qu'il le croyoit innocent, que voyant ce Juré déterminé à mourir de faim plutôt que d'être de leur avis, tous les autres pour ne pas s'exposer au même sort revinrent au sien, et l'accusé fut renvoyé absous.

L'affaire finie, quelques-uns des Jurés presserent en secret leur collégue de leur dire la raison de son obstination, et ils surent enfin que c'étoit lui-même qui avoit fait le coup dont l'autre étoit accusé; et qu'il avoit eu moins d'horreur de la mort que de faire périr l'innocent, chargé de son propre crime.

Proposez le cas à votre homme et ne manquez pas d'examiner avec lui l'état de ce Juré dans toutes ses circonstances. Ce n'étoit point un homme juste, puisqu'il avoit commis un crime, et dans cette affaire l'enthousiasme de la vertu ne pouvoit point lui élever le cœur, et lui faire mépriser la vie. Il avoit l'intérêt le plus réel à condamner l'accusé pour ensevelir avec lui l'imputation du forfait; il devoit craindre que son invincible obstination n'en fît soupçonner la véritable cause, et ne fût un commencement d'indice contre lui: la prudence et le soin de sa sûreté demandoient, ce semble, qu'il fît ce qu'il ne fit pas, et l'on ne voit aucun intérêt sensible qui dût le porter à faire ce qu'il fit. Il n'y avoit cependant qu'un intérêt très-puissant qui pût le déterminer ainsi dans le secret de son cœur, à toute sorte de risque; quel étoit donc cet intérêt auquel il sacrifioit sa vie même?

S'inscrire en faux contre le fait seroit prendre une mauvaise défaite; car on peut toujours l'établir par supposition, et chercher, tout intérêt étranger mis à part, ce que feroit en pareil cas pour l'intérêt de lui-même tout homme de bon sens, qui ne seroit ni vertueux, ni scélérat.

Posant successivement les deux cas, l'un que le juré ait prononcé la condamnation de l'accusé et l'ait fait périr pour se mettre en sûreté; l'autre qu'il l'ait absous

comme il fit, à ses propres risques : puis suivant dans les deux cas le reste de la vie du juré et la probabilité du sort qu'il se seroit préparé, pressez votre homme de prononcer décisivement sur cette conduite, et d'exposer nettement de part ou d'autre l'intérêt et les motifs du parti qu'il auroit choisi. Alors si votre dispute n'est pas finie, vous connoîtrez du moins si vous vous entendez l'un l'autre, ou si vous ne vous entendez pas.

Que s'il distingue entre l'intérêt d'un crime à commettre ou à ne pas commettre, et celui d'une bonne action à faire ou à ne pas faire, vous lui ferez voir aisément que dans l'hypothese la raison de s'abstenir d'un crime avantageux qu'on peut commettre impunément, est du même genre que celle de faire entre le ciel et soi une bonne action onéreuse; car, outre que quelque bien que nous puissions faire, en cela nous ne sommes que justes, on ne peut avoir nul intérêt en soi-même à ne pas faire le mal, qu'on n'ait un intérêt semblable à faire le bien ; l'un et l'autre dérivent de la même source et ne peuvent être séparés.

Sur-tout, Monsieur, songez qu'il ne faut point outrer les choses au-delà de la vérité, ni confondre comme faisoient les Stoïciens le bonheur avec la vertu. Il est certain que faire le bien pour le bien, c'est le faire pour soi, pour notre propre intérêt, puisqu'il donne à l'ame une satisfaction intérieure,

intérieure, un contentement d'elle-même sans lequel il n'y a point de vrai bonheur. Il est sûr encore que les méchans sont tous misérables, quel que soit leur sort apparent; parce que le bonheur s'empoisonne dans une ame corrompue, comme le plaisir des sens dans un corps mal sain. Mais il est faux que les bons soient tous heureux dès ce monde; et comme il ne suffit pas au corps d'être en santé pour avoir de quoi se nourrir, il ne suffit pas non plus à l'ame d'être saine pour obtenir tous les biens dont elle a besoin. Quoiqu'il n'y ait que les gens de bien qui puissent vivre contens, ce n'est pas à dire que tout homme de bien vive content. La vertu ne donne pas le bonheur, mais elle seule apprend à en jouir quand on l'a : la vertu ne garantit pas des maux de cette vie et n'en procure pas les biens; c'est ce que ne fait pas non plus le vice avec toutes ses ruses; mais la vertu fait porter plus patiemment les uns et goûter plus délicieusement les autres. Nous avons donc en tout état de cause un véritable intérêt à la cultiver, et nous faisons bien de travailler pour cet intérêt, quoiqu'il y ait des cas où il seroit insuffisant par lui-même, sans l'attente d'une vie à venir. Voilà mon sentiment sur la question que vous m'avez proposée.

En vous remerciant du bien que vous pensez de moi, je vous conseille pourtant, Monsieur, de ne plus perdre votre temps

à me défendre ou à me louer. Tout le bien ou le mal qu'on dit d'un homme qu'on ne connoît point, ne signifie pas grand chose. Si ceux qui m'accusent ont tort, c'est à ma conduite à me justifier ; toute autre apologie est inutile ou superflue. J'aurois dû vous répondre plutôt ; mais le triste état où je vis doit excuser ce retard. Dans le peu d'intervalle que mes maux me laissent, mes occupations ne sont pas de mon choix, et je vous avoue que quand elles en seroient, ce choix ne seroit pas d'écrire des lettres. Je ne réponds point à celles de complimens, et je ne répondrois pas non plus à la vôtre, si la question que vous m'y proposez ne me faisoit un devoir de vous en dire mon avis.

Je vous salue, Monsieur, de tout mon cœur.

LETTRE

A M. USTERI,

PROFESSEUR A ZURICH.

Sur le CHAP. VIII *du dernier livre du Contrat Social.*

Motiers, 15 Juillet 1763.

QUELQU'EXCÉDÉ que je sois de disputes et d'objections, et quelque répugnance que j'aye d'employer à ces petites guerres le précieux commerce de l'amitié, je continue à répondre à vos difficultés puisque vous l'exigez ainsi. Je vous dirai donc avec ma franchise ordinaire, que vous ne me paroissez pas avoir bien saisi l'état de la question. La grande société, la société humaine en général, est fondée sur l'humanité, sur la bienfaisance universelle. Je dis, et j'ai toujours dit que le christianisme est favorable à celle-là.

Mais les sociétés particulieres, les sociétés politiques et civiles ont un tout autre principe : ce sont des établissemens purement humains, dont par conséquent le vrai christianisme nous détache, comme de tout ce qui n'est que terrestre. Il n'y a que les vices des hommes qui rendent ces établissemens nécessaires, et il n'y a que les passions humaines qui les conservent. Otez tous les

vices à vos chrétiens ; ils n'auront plus besoin de magistrats ni de loix. Otez-leur toutes les passions humaines, le lien civil perd à l'instant tout son ressort ; plus d'émulation, plus de gloire, plus d'ardeur pour les préférences. L'intérêt particulier est détruit, et, faute d'un soutien convenable, l'état politique tombe en langueur.

Votre supposition d'une société politique et rigoureuse de chrétiens tous parfaits à la rigueur, est donc contradictoire ; elle est encore outrée quand vous n'y voulez pas admettre un seul homme injuste, pas un seul usurpateur. Sera-t-elle plus parfaite que celle des Apôtres ? et cependant il s'y trouva un Judas. . . . sera-t-elle plus parfaite que celle des Anges ? et le Diable, dit-on, en est sorti. Mon cher ami, vous oubliez que vos chrétiens seront des hommes, et que la perfection que je leur suppose, est celle que peut comporter l'humanité. Mon livre n'est pas fait pour les Dieux.

Ce n'est pas tout. Vous donnez à vos citoyens un tact moral, une finesse exquise ; et pourquoi ? parce qu'ils sont bons chrétiens. Comment ! Nul ne peut être bon chrétien à votre compte, sans être un la Rochefoucault, un la Bruyere ? A quoi pensoit donc notre maître, quand il bénissoit les pauvres en esprit ? Cette assertion-là premiérement, n'est pas raisonnable, puisque la finesse du tact moral ne s'acquiert qu'à force de comparaisons et

s'exerce même infiniment mieux sur les vices que l'on cache que sur les vertus qu'on ne cache point. Secondement, cette même assertion est contraire à toute expérience, et l'on voit constamment que c'est dans les plus grandes villes, chez les peuples les plus corrompus qu'on apprend à mieux pénétrer dans les cœurs, à mieux observer les hommes, à mieux interpréter leurs discours par leurs sentimens, à mieux distinguer la réalité de l'apparence. Nierez-vous qu'il n'y ait d'infiniment meilleurs observateurs moraux à Paris qu'en Suisse? ou conclurez-vous de-là qu'on vit plus vertueusement à Paris que chez vous?

Vous dites que vos citoyens seroient infiniment choqués de la premiere injustice. Je le crois; mais quand ils la verroient, il ne seroit plus temps d'y pourvoir; et d'autant mieux qu'ils ne se permettroient pas aisément de mal penser de leur prochain; ni de donner une mauvaise interprétation à ce qui pourroit en avoir une bonne. Cela seroit trop contraire à la charité. Vous n'ignorez pas que les ambitieux adroits se gardent bien de commencer par des injustices; au contraire, ils n'épargnent rien pour gagner d'abord la confiance et l'estime publique, par la pratique extérieure de la vertu. Ils ne jettent le masque, et ne frappent les grands coups, que quand leur partie est bien liée, et qu'on n'en peut plus revenir. Cromwell ne fut connu pour un

tyran, qu'après avoir passé quinze ans pour le vengeur des loix, et le défenseur de la religion.

Pour conserver votre République chrétienne, vous rendez ses voisins aussi justes qu'elle; à la bonne heure. Je conviens qu'elle se défendra toujours assez bien pourvu qu'elle ne soit point attaquée. A l'égard du courage que vous donnez à ses soldats, par le simple amour de la conservation, c'est celui qui ne manque à personne. Je lui ai donné un motif encore plus puissant sur des chrétiens; savoir, l'amour du devoir. Là-dessus, je crois pouvoir pour toute réponse vous renvoyer à mon livre, où ce point est bien discuté. Comment ne voyez-vous pas qu'il n'y a que de grandes passions qui fassent de grandes choses? Qui n'a d'autre passion que celle de son salut, ne fera jamais rien de grand dans le temporel. Si Mutius Scevola n'eût été qu'un saint, croyez-vous qu'il eût fait lever le siége de Rome? Vous me citerez peut-être la magnanime Judith. Mais nos chrétiennes hypothétiques, moins barbarement coquettes, n'iront pas, je crois, séduire leurs ennemis, et puis, coucher avec eux pour les massacrer durant leur sommeil.

Mon cher ami, je n'aspire pas à vous convaincre. Je sais qu'il n'y a pas deux têtes organisées de même, et qu'après bien des disputes, bien des objections, bien des éclaircissemens, chacun finit toujours par

rester dans son sentiment comme auparavant. D'ailleurs, quelque philosophe que vous puissiez être, je sens qu'il faut toujours un peu tenir à l'état. Encore une fois, je vous réponds, parce que vous le voulez; mais je ne vous en estimerai pas moins, pour ne pas penser comme moi. J'ai dit mon avis au public, et j'ai cru le devoir dire, en choses importantes et qui intéressent l'humanité. Au reste, je puis m'être trompé toujours: et je me suis trompé souvent sans doute. J'ai dit mes raisons; c'est au public, c'est à vous à les peser, à les juger, à choisir. Pour moi, je n'en sais pas davantage, et je trouve très-bon que ceux qui ont d'autres sentimens, les gardent, pourvu qu'ils me laissent en paix dans le mien.

LETTRE

AU PRINCE LOUIS

DE WIRTEMBERG.

Motiers, le 10 Novembre 1763.

Si j'avois le malheur d'être né Prince, d'être enchaîné par les convenances de mon état; que je fusse contraint d'avoir un train, une suite, des domestiques, c'est-à-dire, des maîtres; et que pourtant j'eusse une ame assez élevée pour vouloir être homme malgré mon rang, pour vouloir remplir les grands devoirs de pere, de mari, de citoyen de la république humaine, je sentirois bientôt les difficultés de concilier tout cela, celle sur-tout d'élever mes enfans pour l'état où les plaça la nature, en dépit de celui qu'ils ont parmi leurs égaux.

Je commencerois donc par me dire: il ne faut pas vouloir des choses contradictoires; il ne faut pas vouloir être et n'être pas. La difficulté que je veux vaincre est inhérente à la chose; si l'état de la chose ne peut changer, il faut que la difficulté reste. Je dois sentir que je n'obtiendrai pas tout ce que je veux: mais n'importe, ne nous décourageons point. De tout ce qui est bien, je ferai tout ce qui est possible, mon zele

et ma vertu m'en répondent : une partie de la sagesse est de porter le joug de la nécessité : quand le Sage fait le reste, il a tout fait. Voilà ce que je me dirois, si j'étois Prince. Après cela, j'irois en avant sans me rebuter, sans rien craindre ; et quel que fût mon succès, ayant fait ainsi, je serois content de moi. Je ne crois pas que j'eusse tort de l'être.

Il faut, Monsieur le Duc, commencer par vous bien mettre dans l'esprit, qu'il n'y a point d'œil paternel que celui d'un pere, ni d'œil maternel que celui d'une mere. Je voudrois employer vingt rames de papier à vous répéter ces deux lignes, tant je suis convaincu que tout en dépend.

Vous êtes Prince, rarement pourrez-vous être pere, vous aurez trop d'autres soins à remplir : il faudra donc que d'autres remplissent les vôtres. Madame la Duchesse sera dans le même cas à-peu-près.

De-là suit cette premiere regle. Faites en sorte que votre enfant soit cher à quelqu'un.

Il convient que ce quelqu'un soit de son sexe. L'âge est très-difficile à déterminer. Par d'importantes raisons, il la faudroit jeune. Mais une jeune personne a bien d'autres soins en tête que de veiller jour et nuit sur un enfant. Ceci est un inconvénient inévitable et déterminant.

Ne la prenez donc pas jeune, ni belle par conséquent, car ce seroit encore pis.

Jeune, c'est elle que vous aurez à craindre; belle, c'est tout ce qui l'approchera.

Il vaut mieux qu'elle soit veuve que fille. Mais si elle a des enfans, qu'aucun d'eux ne soit autour d'elle, et que tous dépendent de vous.

Point de femme à grands sentimens, encore moins de bel-esprit. Qu'elle ait assez d'esprit pour vous bien entendre, non pour rafiner sur vos instructions.

Il importe qu'elle ne soit pas trop facile à vivre, et il n'importe pas qu'elle soit libérale. Au contraire, il la faut rangée, attentive à ses intérêts. Il est impossible de soumettre un prodigue à la regle; on tient les avares par leur propre défaut.

Point d'étourdie ni d'évaporée; outre le mal de la chose, il y a encore celui de l'humeur, car toutes les folles en ont, et rien n'est plus à craindre que l'humeur; par la même raison, les gens vifs, quoique plus aimables, me sont suspects, à cause de l'emportement. Comme nous ne trouverons pas une femme parfaite, il ne faut pas tout exiger: ici la douceur est de précepte; mais pourvu que la raison la donne, elle peut n'être pas dans le tempérament. Je l'aime aussi mieux égale et froide, qu'accueillante et capricieuse. En toutes choses, préférez un caractere sûr à un caractere brillant. Cette derniere qualité est même un inconvénient pour notre

objet; une personne faite pour être au-dessus des autres, peut être gâtée par le mérite de ceux qui l'élevent. Elle en exige ensuite autant de tout le monde, et cela la rend injuste avec ses inférieurs.

Du reste, ne cherchez dans son esprit aucune culture; il se farde en étudiant, et c'est tout. Elle se déguisera si elle sait; vous la connoîtrez bien mieux, si elle est ignorante : dût-elle ne pas savoir lire, tant mieux, elle apprendra avec son éleve. La seule qualité d'esprit qu'il faut exiger, c'est un sens droit.

Je ne parle point ici des qualités du cœur ni des mœurs, qui se supposent; parce qu'on se contrefait là-dessus. On n'est pas si en garde sur le reste du caractere, et c'est par-là que de bons yeux jugent du tout. Tout ceci demanderoit peut-être de plus grands détails; mais ce n'est pas maintenant de quoi il s'agit.

Je dis, et c'est ma première regle, qu'il faut que l'enfant soit cher à cette personne-là. Mais comment faire?

Vous ne lui ferez point aimer l'enfant en lui disant de l'aimer; et avant que l'habitude ait fait naître l'attachement, on s'amuse quelquefois avec les autres enfans, mais on n'aime que les siens.

Elle pourroit l'aimer, si elle aimoit le pere ou la mere. Mais dans votre rang, on n'a point d'amis; et jamais, dans quel-

que rang que ce puisse être, on n'a pour amis les gens qui dépendent de nous.

Or, l'affection qui ne naît pas du sentiment, d'où peut-elle naître, si ce n'est de l'intérêt?

Ici vient une réflexion que le concours de mille autres confirme, c'est que les difficultés que vous ne pouvez ôter de votre condition, vous ne les éluderez qu'à force de dépenses.

Mais n'allez pas croire, comme les autres, que l'argent fait tout par lui-même, et que, pourvu qu'on paye, on est servi. Ce n'est pas cela.

Je ne connois rien de si difficile, quand on est riche, que de faire usage de sa richesse pour aller à ses fins. L'argent est un ressort dans la mécanique morale; mais il repousse toujours la main qui le fait agir. Faisons quelques observations nécessaires pour notre objet.

Nous voulons que l'enfant soit cher à sa gouvernante. Il faut pour cela que le sort de la gouvernante soit lié à celui de l'enfant. Il ne faut pas qu'elle dépende seulement des soins qu'elle lui rendra, tant parce qu'on n'aime gueres les gens qu'on sert, que parce que les soins payés ne sont qu'apparens, les soins réels se négligent; et nous cherchons ici des soins réels.

Il faut qu'elle dépende non de ses soins, mais de leur succès, et que sa fortune

soit attachée à l'effet de l'éducation qu'elle aura donnée. Alors seulement elle se verra dans son Eleve et s'affectionnera nécessairement à elle ; elle ne lui rendra pas un service de parade et de montre, mais un service réel, ou plutôt, en la servant, elle ne servira qu'elle-même ; elle ne travaillera que pour soi.

Mais qui sera juge de ce succès ? La foi d'un pere équitable, et dont la probité est bien établie, doit suffire ; la probité est un instrument sûr dans les affaires, pourvu qu'il soit joint au discernement.

Le pere peut mourir. Le jugement des femmes n'est pas reconnu assez sûr, et l'amour maternel est aveugle. Si la mere étoit établie juge au défaut du pere, ou la gouvernante ne s'y fieroit pas, ou elle s'occuperoit plus à plaire à la mere qu'à bien élever l'enfant.

Je ne m'étendrai pas sur le choix des juges de l'éducation. Il faudroit pour cela des connoissances particulieres relatives aux personnes. Ce qui importe essentiellement, c'est que la gouvernante ait la plus entiere confiance dans l'intégrité du jugement ; qu'elle soit persuadée qu'on ne la privera point du prix de ses soins si elle a réussi ; et que, quoi qu'elle puisse dire, elle ne l'obtiendra pas dans le cas contraire. Il ne faut jamais qu'elle oublie que ce n'est pas à sa peine que ce prix sera dû, mais au succès.

Je sais bien que, soit qu'elle ait fait son devoir ou non, ce prix ne sauroit lui manquer. Je ne suis pas assez fou, moi qui connois les hommes, pour m'imaginer que ces juges, quels qu'ils soient, iront déclarer solemnellement qu'une jeune Princesse de quinze à vingt ans, a été mal élevée. Mais cette réflexion que je fais là, la Bonne ne la fera pas; quand elle la feroit, elle ne s'y fieroit pas tellement qu'elle en négligeât des devoirs dont dépend son sort, sa fortune, son existence. Et ce qu'il importe ici, n'est pas que la récompense soit bien administrée, mais l'éducation qui doit l'obtenir.

Comme la raison nue a peu de force, l'intérêt seul n'en a pas tant qu'on croit. L'imagination seule est active. C'est une passion que nous voulons donner à la gouvernante, et l'on n'excite les passions que par l'imagination. Une récompense promise en argent est très-puissante, mais la moitié de sa force se perd dans le lointain de l'avenir. On compare de sang-froid l'intervalle et l'argent, on compense le risque avec la fortune, et le cœur reste tiede. Etendez, pour ainsi dire, l'avenir sous les sens, afin de lui donner plus de prise. Présentez-le sous des faces qui le rapprochent, qui flattent l'espoir et séduisent l'esprit. On se perdroit dans la multitude de suppositions qu'il faudroit parcourir, selon les temps, les lieux, les caracteres. Un

exemple est un cas dont on peut tirer l'induction pour cent mille autres.

Ai-je à faire à un caractere paisible aimant l'indépendance et le repos? Je mene promener cette personne dans une campagne ; elle voit dans une jolie situation une petite maison bien ornée, une basse-cour, un jardin, des terres pour l'entretien du maître, les agrémens qui peuvent lui en faire aimer le séjour. Je vois ma gouvernante enchantée ; on s'approprie toujours par la convoitise ce qui convient à notre bonheur. Au fort de son enthousiasme, je la prends à part; je lui dis. Elevez ma fille à ma fantaisie ; tout ce que vous voyez est à vous. Et afin qu'elle ne prenne pas ceci pour un mot en l'air, j'en passe l'acte conditionnel ; elle n'aura pas un dégoût dans ses fonctions, sur lequel son imagination n'applique cette maison pour emplâtre.

Encore un coup, ceci n'est qu'un exemple.

Si la longueur du temps épuise et fatigue l'imagination, l'on peut partager l'espace et la récompense en plusieurs termes, et même à plusieurs personnes : je ne vois ni difficulté, ni inconvénient à cela. Si dans six ans mon enfant est ainsi, vous aurez telle chose. Le terme venu, si la condition est remplie on tient parole, et l'on est libre de deux côtés.

Bien d'autres avantages découleront de l'expédient que je propose, mais je ne

peux ni ne dois tout dire. L'enfant aimera sa gouvernante ; surtout si elle est d'abord sévere, et que l'enfant ne soit pas encore gâté. L'effet de l'habitude est naturel et sûr, jamais il n'a manqué que par la faute des guides. D'ailleurs la justice a sa mesure et sa regle exacte ; au lieu que la complaisance qui n'en a point, rend les enfans toujours exigeans et toujours mécontens. L'enfant donc qui aime sa Bonne sait que le sort de cette Bonne est dans le succès de ses soins : jugez de ce que fera l'enfant à mesure que son intelligence et son cœur se formeront.

Parvenue à certain âge, la petite fille est capricieuse ou mutine. Supposons un moment critique, important, où elle ne veut rien entendre ; ce moment viendra bien rarement, on sent pourquoi. Dans ce moment fâcheux la Bonne manque de ressource. Alors elle s'attendrit en regardant son Eleve, et lui dit. *C'en est donc fait ! tu m'ôtes le pain de ma vieillesse.*

Je suppose que la fille d'un tel pere ne sera pas un monstre : cela étant, l'effet de ce mot est sûr ; mais il ne faut pas qu'il soit dit deux fois.

On peut faire en sorte que la petite se le dise à toute heure, et voilà d'où naissent mille biens à la fois. Quoi qu'il en soit, croyez-vous qu'une femme qui pourra parler ainsi à son éleve ne s'affectionnera pas à elle ? On s'affectionne aux gens sur la tête

desquels on a mis des fonds; c'est le mouvement de la nature, et un mouvement non moins naturel est de s'affectionner à son propre ouvrage, surtout quand on en attend son bonheur. Voilà donc notre premiere recette accomplie.

Seconde regle.

Il faut que la Bonne ait sa conduite toute tracée et une pleine confiance dans le succès.

Le mémoire instructif qu'il faut lui donner, est une piece très-importante. Il faut qu'elle l'étudie sans cesse, il faut qu'elle le sache par cœur, mieux qu'un Ambassadeur ne doit savoir ses instructions. Mais ce qui est plus important encore, c'est qu'elle soit parfaitement convaincue qu'il n'y a point d'autre route pour aller au but qu'on lui marque, et par conséquent au sien.

Il ne faut pas pour cela lui donner d'abord le mémoire. Il faut lui dire premierement ce que vous voulez faire; lui montrer l'état de corps et d'ame où vous exigez qu'elle mette votre enfant. Là-dessus toute dispute ou objection de sa part est inutile: vous n'avez point de raisons à lui rendre de votre volonté. Mais il faut lui prouver que la chose est faisable, et qu'elle ne l'est que par les moyens que vous proposez: c'est sur cela qu'il faut beaucoup raisonner avec elle; il faut lui dire vos raisons clairement, simplement, au long, en termes à sa portée. Il faut écouter ses

réponses, ses sentimens, ses objections, les discuter à loisir ensemble, non pas tant pour ces objections mêmes, qui probablement seront superficielles, que pour saisir l'occasion de bien lire dans son esprit, de la bien convaincre que les moyens que vous indiquez sont les seuls propres à réussir. Il faut s'assurer que de tout point elle est convaincue, non en paroles mais intérieurement. Alors seulement il faut lui donner le mémoire, le lire avec elle, l'examiner, l'éclaircir, le corriger peut-être, et s'assurer qu'elle l'entend parfaitement.

Il surviendra souvent durant l'éducation des circonstances imprévues : souvent les choses prescrites ne tourneront pas comme on avoit cru : les élémens nécessaires pour résoudre les problêmes moraux sont en très-grand nombre ; et un seul omis rend la solution fausse. Cela demandera des conférences fréquentes, des discussions, des éclaircissemens auxquels il ne faut jamais se refuser, et qu'il faut même rendre agréables à la gouvernante par le plaisir avec lequel on s'y prêtera. C'est encore un fort bon moyen de l'étudier elle-même.

Ces détails me semblent plus particuliérement la tache de la mere. Il faut qu'elle sache le mémoire aussi-bien que la gouvernante : mais il faut qu'elle le sache autrement. La gouvernante le saura

par les regles, la mere le saura par les principes : car premiérement ayant reçu une éducation plus soignée, et ayant eu l'esprit plus exercé, elle doit être plus en état de généraliser ses idées, et d'en voir tous les rapports ; et de plus prenant au succès un intérêt plus vif encore, elle doit plus s'occuper des moyens d'y parvenir.

Troisieme regle. La Bonne doit avoir un pouvoir absolu sur l'enfant.

Cette regle bien entendue, se réduit à celle-ci, que le mémoire seul doit tout gouverner : car, quand chacun se réglera scrupuleusement sur le mémoire, il s'ensuit que tout le monde agira toujours de concert, sauf ce qui pourroit être ignoré des uns ou des autres ; mais il est aisé de pourvoir à cela.

Je n'ai pas perdu mon objet de vue, mais j'ai été forcé de faire un bien grand détour. Voilà déjà la difficulté levée en grande partie ; car notre Eleve aura peu à craindre des domestiques, quand la seconde mere aura tant d'intérêt à la surveiller. Parlons à présent de ceux-ci.

Il y a dans une maison nombreuse des moyens généraux pour tout faire, et sans lesquels on ne parvient jamais à rien.

D'abord les mœurs, l'imposante image de la vertu devant laquelle tout fléchit, jusqu'au vice même ; ensuite l'ordre, la vigilance, enfin l'intérêt le dernier de tous ; j'ajouterois la vanité, mais l'état

servile est trop près de la misere ; la vanité n'a sa grande force que sur les gens qui ont du pain.

Pour ne pas me répéter ici, permettez, Monsieur le Duc, que je vous renvoie à la cinquieme partie de l'Héloïse, Lettre dixieme. Vous y trouverez un recueil de maximes qui me paroissent fondamentales, pour donner dans une maison grande ou petite du ressort à l'autorité. Du reste, je conviens de la difficulté de l'exécution, parce que de tous les ordres d'hommes imaginables, celui des valets laisse le moins de prise pour le mener où l'on veut. Mais tous les raisonnemens du monde ne feront pas qu'une chose ne soit pas ce qu'elle est, que ce qui n'y est pas s'y trouve, que des valets ne soient pas des valets.

Le train d'un grand Seigneur est susceptible de plus et de moins, sans cesser d'être convenable. Je pars de là pour établir ma premiere maxime.

1. Réduisez votre suite au moindre nombre de gens qu'il soit possible ; vous aurez moins d'ennemis, et vous en serez mieux servi. S'il y a dans votre maison un seul homme qui n'y soit pas nécessaire, il y est nuisible ; soyez-en sûr.

2. Mettez du choix dans ceux que vous garderez, et préférez de beaucoup un service exact à un service agréable. Ces gens qui applanissent tout devant leur maître, sont tous des fripons. Surtout point de dissipateur.

3. Soumettez-les à la regle en toute chose, même au travail, ce qu'ils feront dût-il n'être bon à rien.

4. Faites qu'ils aient un grand intérêt à rester long-temps à votre service, qu'ils s'y attachent à mesure qu'ils y restent, qu'ils craignent, par conséquent, d'autant plus d'en sortir qu'ils y sont restés plus long-temps. La raison et les moyens de cela se trouvent dans le livre indiqué.

Ceci sont les données que je peux supposer, parce que, bien qu'elles demandent beaucoup de peine, enfin elles dépendent de vous. Cela posé :

Quelque temps avant que de leur parler, vous avez quelquefois des entretiens à table sur l'éducation de votre enfant, et sur ce que vous vous proposez de faire, sur les difficultés que vous aurez à vaincre, et sur la ferme résolution où vous êtes de n'épargner aucun soin pour réussir. Probablement vos gens n'auront pas manqué de critiquer entr'eux la maniere extraordinaire d'élever l'enfant; ils y auront trouvé de la bizarrerie, il la faut justifier, mais simplement et en peu de mots. Du reste, il faut montrer votre objet beaucoup plus du côté moral et pieux, que du côté philosophique. Madame la Princesse en ne consultant que son cœur peut y mêler des mots charmans. M. Tissot peut ajouter quelques réflexions dignes de lui.

On est si peu accoutumé de voir les

Grands avoir des entrailles, aimer la vertu, s'occuper de leurs enfans, que ces conversations courtes et bien ménagées ne peuvent manquer de produire un grand effet. Mais surtout nulle ombre d'affectation, point de longueur. Les domestiques ont l'œil très-perçant : tout seroit perdu s'ils soupçonnoient seulement qu'il y eût en cela rien de concerté ; et en effet rien ne doit l'être. Bon pere, bonne mere, laissez parler vos cœurs avec simplicité : ils trouveront des choses touchantes d'eux-mêmes ; je vois d'ici vos domestiques derriere vos chaises se prosterner devant leur maître au fond de leurs cœurs : voilà les dispositions qu'il faut faire naître ; et dont il faut profiter pour les regles que nous avons à leur prescrire.

Ces regles sont de deux especes, selon le jugement que vous porterez vous-même de l'état de votre maison, et des mœurs de vos gens.

Si vous croyez pouvoir prendre en eux une confiance raisonnable et fondée sur leur intérêt, il ne s'agira que d'un énoncé clair et bref de la maniere dont on doit se conduire toutes les fois qu'on approchera de votre enfant, pour ne point contrarier son éducation.

Que si, malgré toutes vos précautions, vous croyez devoir vous défier de ce qu'ils pourront dire ou faire en sa présence ; la regle alors sera plus simple, et se réduira

à n'en approcher jamais sous quelque prétexte que ce soit.

Quel de ces deux partis que vous choisissiez, il faut qu'il soit sans exception et le même pour vos gens de tout étage, excepté ce que vous destinez spécialement au service de l'enfant et qui ne peut être en trop petit nombre, ni trop scrupuleusement choisi.

Un jour donc vous assemblez vos gens, et dans un discours grave et simple, vous leur direz que vous croyez devoir en bon pere apporter tous vos soins à bien élever l'enfant que Dieu vous a donné. « Sa mere „ et moi sentons tout ce qui nuisit à la „ nôtre. Nous l'en voulons préserver; et si „ Dieu bénit nos efforts, nous n'aurons „ point de compte à lui rendre des défauts „ ou des vices que notre enfant pourroit „ contracter. Nous avons pour cela de „ grandes précautions à prendre : voici „ celles qui vous regardent, et auxquelles „ j'espere que vous vous prêterez en hon„ nêtes gens, dont les premiers devoirs „ sont d'aider à remplir ceux de leurs „ maitres. "

Après l'énoncé de la regle dont vous prescrivez l'observation, vous ajoutez que ceux qui seront exacts à la suivre peuvent compter sur votre bienveillance et même sur vos bienfaits. „ Mais je vous déclare en „ même temps, poursuivez-vous d'une „ voix plus haute; que, quiconque y aura

„ manqué une seule fois, et en quoi que
„ ce puisse être, sera chassé sur le champ
„ et perdra ses gages. Comme c'est-là la
„ condition sous laquelle je vous garde,
„ et que je vous en préviens tous; ceux
„ qui n'y veulent pas acquiescer, peuvent
„ sortir."

Des regles si peu gênantes, ne feront sortir que ceux qui seroient sortis sans cela: ainsi vous ne perdez rien à leur mettre le marché à la main, et vous leur en imposez beaucoup. Peut-être au commencement, quelque étourdi en sera-t-il la victime, et il faut qu'il le soit. Fût-ce le Maître d'Hôtel, s'il n'est chassé comme un coquin, tout est manqué. Mais s'ils voient une fois que c'est tout de bon et qu'on les surveille, on aura désormais peu besoin de les surveiller.

Mille petits moyens relatifs naissent de ceux-là; mais il ne faut pas tout dire, et ce mémoire est déjà trop long. J'ajouterai seulement un avis très-important et propre à couper cours au mal qu'on n'aura pu prévenir. C'est d'examiner toujours l'enfant avec le plus grand soin, et de suivre attentivement les progrès de son corps et de son cœur. S'il se fait quelque chose autour de lui contre la regle, l'impression s'en marquera dans l'enfant même. Dès que vous y verrez un signe nouveau, cherchez-en la cause avec soin; vous la trouverez infailliblement. A certain âge il y a toujours remede au mal qu'on n'a pu prévenir, pourvu

qu'on

qu'on sache le connoître, et qu'on s'y prenne à temps pour le guérir.

Tous ces expédiens ne sont pas faciles, et je ne réponds pas absolument de leur succès; cependant je crois qu'on y peut prendre une confiance raisonnable, et je ne vois rien d'équivalent dont j'en puisse dire autant.

Dans une route toute nouvelle, il ne faut pas chercher des chemins battus, et jamais entreprise extraordinaire et difficile ne s'exécute par des moyens aisés et communs.

Du reste, ce ne sont peut-être ici que les délires d'un fiévreux. La comparaison de ce qui est à ce qui doit être, m'a donné l'esprit romanesque et m'a toujours jeté loin de tout ce qui se fait. Mais vous ordonnez, Monsieur le Duc, j'obéis. Ce sont mes idées que vous demandez, les voilà. Je vous tromperois, si je vous donnois la raison des autres, pour les folies qui sont à moi. En les faisant passer sous les yeux d'un si bon juge, je ne crains pas le mal qu'elles peuvent causer.

DEUX LETTRES

A M. LE MARÉCHAL DE LUXEMBOURG,

Contenant une description du Val-de-Travers.

A Motiers, le 20 Janvier 1763.

LETTRE PREMIERE.

Vous voulez, Monsieur le Maréchal, que je vous décrive le pays que j'habite? Mais comment faire? Je ne sais voir qu'autant que je suis ému; les objets indifférens sont nuls à mes yeux; je n'ai de l'attention qu'à proportion de l'intérêt qui l'excite, et quel intérêt puis-je prendre à ce que je retrouve si loin de vous? Des arbres, des rochers, des maisons, des hommes mêmes, sont autant d'objets isolés dont chacun en particulier donne peu d'émotion à celui qui le regarde: mais l'impression commune de tout cela, qui le réunit en un seul tableau, dépend de l'état où nous sommes en le contemplant. Ce tableau, quoique toujours le même, se peint d'autant de manieres qu'il y a de dispositions différentes dans les cœurs des spectateurs; et ces différences, qui font celles de nos jugemens, n'ont pas lieu seulement d'un spectateur à

l'autre, mais dans le même en différens temps. C'est ce que j'éprouve bien sensiblement en revoyant ce pays que j'ai tant aimé. J'y croyois retrouver ce qui m'avoit charmé dans ma jeunesse; tout est changé; c'est un autre paysage, un autre air, un autre ciel, d'autres hommes, et ne voyant plus mes Montagnons avec des yeux de vingt ans, je les trouve beaucoup vieillis. On regrette le bon temps d'autrefois; je le crois bien: nous attribuons aux choses tout le changement qui s'est fait en nous, et lorsque le plaisir nous quitte, nous croyons qu'il n'est plus nulle part. D'autres voient les choses comme nous les avons vues, et les verront comme nous les voyons aujourd'hui. Mais ce sont des descriptions que vous me demandez, non des réflexions, et les miennes m'entraînent comme un vieux enfant qui regrette encore ses anciens jeux. Les diverses impressions que ce pays a faites sur moi à différens âges me font conclure que nos relations se rapportent toujours plus à nous qu'aux choses, et que, comme nous décrivons bien plus ce que nous sentons que ce qui est, il faudroit savoir comment étoit affecté l'auteur d'un voyage en l'écrivant, pour juger de combien ses peintures sont au-deçà ou au-delà du vrai. Sur ce principe, ne vous étonnez pas de voir devenir aride et froid sous ma plume un pays jadis si verdoyant.

si vivant, si riant à mon gré : vous sentirez trop aisément dans ma lettre en quel temps de ma vie et en quelle saison de l'année elle a été écrite.

Je sais, Monsieur le Maréchal, que pour vous parler d'un village, il ne faut pas commencer par vous décrire toute la Suisse, comme si le petit coin que j'habite avoit besoin d'être circonscrit d'un si grand espace. Il y a pourtant des choses générales qui ne se devinent point, et qu'il faut savoir pour juger des objets particuliers. Pour connoître Motiers, il faut avoir quelque idée du Comté de Neufchâtel, et pour connoître le Comté de Neufchâtel, il faut en avoir de la Suisse entiere.

Elle offre à-peu-près par-tout les mêmes aspects, des lacs, des prés, des bois, des montagnes ; et les Suisses ont aussi tous à-peu-près les mêmes mœurs, mêlées de l'imitation des autres peuples et de leur antique simplicité. Ils ont des manieres de vivre qui ne changent point, parce qu'elles tiennent, pour ainsi dire, au sol du climat, aux besoins divers et qu'en cela les habitans seront toujours forcés de se conformer à ce que la nature des lieux leur prescrit. Telle est, par exemple, la distribution de leurs habitations, beaucoup moins réunies en villes et en bourgs qu'en France, mais éparses et dispersées çà et là sur le terrain avec beaucoup plus d'égalité. Ainsi, quoique

la Suisse soit en général plus peuplée à proportion que la France, elle a de moins grandes villes et de moins gros villages : en revange on y trouve par-tout des maisons, le village couvre toute la paroisse, et la ville s'étend sur tout le pays. La Suisse entiere est comme une grande ville divisée en treize quartiers, dont les uns sont sur les vallées, d'autres sur les côteaux, d'autres sur les montagnes. Genève, St. Gal, Neufchâtel sont comme les fauxbourgs : il y a des quartiers plus ou moins peuplés ; mais tous le sont assez pour marquer qu'on est toujours dans la ville : seulement les maisons, au lieu d'être alignées, sont dispersées sans symétrie et sans ordre, comme on dit qu'étoient celles de l'ancienne Rome. On ne croit plus parcourir des déserts, quand on trouve des clochers parmi les sapins, des troupeaux sur des rochers, des manufactures dans des précipices, des atteliers sur des torrens. Ce mélange bizarre a je ne sais quoi d'animé, de vivant qui respire la liberté, le bien-être, et qui fera toujours du pays où il se trouve, un spectacle unique en son genre, mais fait seulement pour des yeux qui sachent voir.

Cette égale distribution vient du grand nombre de petits Etats qui divise les Capitales ; de la rudesse du pays qui rend les transports difficiles, et de la nature des productions, qui, consistant pour la

plupart en pâturages, exige que la consommation s'en fasse sur les lieux mêmes, et tient les hommes aussi dispersés que les bestiaux. Voilà le plus grand avantage de la Suisse, avantage que ses habitans regardent peut-être comme un malheur; mais qu'elle tient d'elle seule, que rien ne peut lui ôter, qui malgré eux contient ou retarde le progrès du luxe et des mauvaises mœurs, et qui réparera toujours à la longue l'étonnante déperdition d'hommes qu'elle fait dans les pays étrangers.

Voilà le bien; voici le mal amené par ce bien même. Quand les Suisses, qui jadis vivant renfermés dans leurs montagnes se suffisoient à eux-mêmes, ont commencé à communiquer avec d'autres nations, ils ont pris goût à leur maniere de vivre et ont voulu l'imiter; ils se sont apperçus que l'argent étoit une bonne chose et ils ont voulu en avoir; sans production et sans industrie pour l'attirer, ils se sont mis en commerce eux-mêmes, ils se sont vendus en détail aux puissances; ils ont acquis par-là précisément assez d'argent pour sentir qu'ils étoient pauvres; les moyens de le faire circuler étant presque impossibles dans un pays qui ne produit rien et qui n'est pas maritime, cet argent leur a porté de nouveaux besoins sans augmenter leurs ressources. Ainsi leurs premieres aliénations de troupes les ont forcés d'en faire de plus grandes

et de continuer toujours. La vie étant devenue plus dévorante, le même pays n'a plus pu nourrir la même quantité d'habitans. C'est la raison de la dépopulation que l'on commence à sentir dans toute la Suisse. Elle nourrissoit ses nombreux habitans quand ils ne sortoient pas de chez eux ; à présent qu'il en sort la moitié, à peine peut-elle nourrir l'autre.

Le pis est que de cette moitié qui sort il en rentre assez pour corrompre tout ce qui reste par l'imitation des usages des autres pays et sur-tout de la France, qui a plus de troupes Suisses qu'aucune autre nation. Je dis *corrompre*, sans entrer dans la question si les mœurs Françoises sont bonnes ou mauvaises en France, parce que cette question est hors de doute quant à la Suisse, et qu'il n'est pas possible que les mêmes usages conviennent à des peuples qui n'ayant pas les mêmes ressources, et n'habitant ni le même climat ni le même sol, seront toujours forcés de vivre différemment.

Le concours de ces deux causes, l'une bonne et l'autre mauvaise, se fait sentir en toutes choses, il rend raison de tout ce qu'on remarque de particulier dans les mœurs des Suisses, et surtout de ce contraste bizarre de recherche et de simplicité qu'on sent dans toutes leurs manieres. Ils tournent à contre-sens tous les usages qu'ils prennent, non pas faute d'esprit,

mais par la force des choses. En transportant dans leurs bois les usages des grandes villes, ils les appliquent de la façon la plus comique ; ils ne savent ce que c'est qu'habits de campagne ; ils sont parés dans leurs rochers comme ils l'étoient à Paris ; ils portent sous leurs sapins tous les pompons du Palais-Royal ; et j'en ai vu revenir de faire leurs foins en petite veste à falbala de mousseline. Leur délicatesse a toujours quelque chose de grossier, leur luxe a toujours quelque chose de rude. Ils ont des entremets, mais ils mangent du pain noir ; ils servent des vins étrangers et boivent de la piquette ; des ragoûts fins accompagnent leur lard rance et leurs choux ; ils vous offriront à déjeûné du café et du fromage, à goûté du thé avec du jambon ; les femmes ont de la dentelle et de fort gros linge, des robes de goût avec des bas de couleur : leurs valets alternativement laquais et bouviers ont l'habit de livrée en servant à table et mêlent l'odeur du fumier à celle des mets.

Comme on ne jouit du luxe qu'en le montrant, il a rendu leur société plus familiere sans leur ôter pourtant le goût de leurs demeures isolées. Personne ici n'est surpris de me voir passer l'hiver en campagne ; mille gens du monde en font tout autant. On demeure donc toujours séparés, mais on se rapproche par de longues et fréquentes visites. Pour étaler sa parure

et ses meubles, il faut attirer ses voisins et les aller voir; et comme ces voisins sont souvent assez éloignés ce sont des voyages continuels. Aussi jamais n'ai-je vu de peuple si allant que les Suisses; les François n'en approchent pas. Vous ne rencontrez de toutes parts que voitures; il n'y a pas une maison qui n'ait la sienne, et les chevaux dont la Suisse abonde ne sont rien moins qu'inutiles dans le pays. Mais comme ces courses ont souvent pour objet des visites de femmes; quand on monte à cheval, ce qui commence à devenir rare, on y monte en jolis bas blancs bien tirés, et l'on fait à-peu-près pour courir la poste la même toilette que pour aller au bal. Aussi rien n'est si brillant que les chemins de la Suisse; on y rencontre à tout moment de petits Messieurs et de belles Dames: on n'y voit que bleu, verd, couleur de rose, on se croiroit au jardin du Luxembourg.

Un effet de ce commerce est d'avoir presque ôté aux hommes le goût du vin, et un effet contraire de cette vie ambulante, est d'avoir cependant rendu les cabarets fréquens et bons dans toute la Suisse. Je ne sais pas pourquoi l'on vante tant ceux de France; ils n'approchent sûrement pas de ceux-ci. Il est vrai qu'il y fait très-cher vivre; mais cela est vrai aussi de la vie domestique, et cela ne sauroit être autrement dans un pays qui produit peu de denrées et où l'argent ne laisse pas de circuler.

Les trois seules marchandises qui leur en aient fourni jusqu'ici sont les fromages, les chevaux et les hommes ; mais depuis l'introduction du luxe, ce commerce ne leur suffit plus, et ils y ont ajouté celui des manufactures dont ils sont redevables aux Réfugiés François ; ressource qui cependant a plus d'apparence que de réalité ; car comme la cherté des denrées augmente avec les especes, et que la culture de la terre se néglige quand on gagne davantage à d'autres travaux, avec plus d'argent ils n'en sont pas plus riches ; ce qui se voit par la comparaison avec les Suisses catholiques, qui n'ayant pas la même ressource, sont plus pauvres d'argent, et ne vivent pas moins bien

Il est fort singulier qu'un pays si rude et dont les habitans sont si enclins à sortir, leur inspire pourtant un amour si tendre, que le regret de l'avoir quitté les y ramene presque tous à la fin, et que ce regret donne à ceux qui n'y peuvent revenir, une maladie quelquefois mortelle, qu'ils appellent, je crois, le *Heimvé*. Il y a dans la Suisse un air célebre appelé le Ranz-des-vaches, que les bergers sonnent sur leurs cornets et dont ils font retentir tous les côteaux du pays. Cet air, qui est peu de chose en lui-même, mais qui rappelle aux Suisses mille idées relatives au pays natal, leur fait verser des torrens de larmes quand ils l'entendent en terre étrangere.

Il en a même fait mourir de douleur un si grand nombre, qu'il a été défendu par ordonnance du Roi de jouer le ranz-des-vaches dans les troupes Suisses. Mais, Monsieur le Maréchal, vous savez peut-être tout cela mieux que moi, et les réflexions que ce fait présente ne vous auront pas échappé. Je ne puis m'empêcher de remarquer seulement que la France est assurément le meilleur pays du monde, où toutes les commodités et tous les agrémens de la vie concourent au bien-être des habitans : cependant il n'y a jamais eu, que je sache, de Heimvé ni de ranz-des-vaches qui fît pleurer et mourir de regret un François en pays étranger; et cette maladie diminue beaucoup chez les Suisses depuis qu'on vit plus agréablement dans leur pays.

Les Suisses en général sont justes, officieux, charitables, amis solides, braves soldats et bons citoyens, mais intrigans, défians, jaloux, curieux, avares, et leur avarice contient plus leur luxe que ne fait leur simplicité. Ils sont ordinairement graves et flegmatiques, mais ils sont furieux dans la colere, et leur joie est une ivresse. Je n'ai rien vu de si gai que leurs jeux. Il est étonnant que le peuple François danse tristement, languissamment, de mauvaise grace, et que les danses Suisses soient sautillantes et vives. Les hommes y montrent leur vigueur naturelle et les filles y

ont une légéreté charmante : on diroit que la terre leur brûle les pieds.

Les Suisses sont adroits et rusés dans les affaires : les François qui les jugent grossiers sont bien moins déliés qu'eux ; ils jugent de leur esprit par leur accent. La Cour de France a toujours voulu leur envoyer des gens fins et s'est toujours trompée. A ce genre d'escrime ils battent communément les François : mais envoyez-leur des gens droits et fermes, vous ferez d'eux ce que vous voudrez, car naturellement ils vous aiment. Le Marquis de Bonnac qui avoit tant d'esprit, mais qui passoit pour adroit n'a rien fait en Suisse ; et jadis le Maréchal de Bassompierre y faisoit tout ce qu'il vouloit, parce qu'il étoit franc, ou qu'il passoit chez eux pour l'être. Les Suisses négocieront toujours avec avantage, à moins qu'ils ne soient vendus par leurs magistrats attendu qu'ils peuvent mieux se passer d'argent que les Puissances ne peuvent se passer d'hommes ; car pour votre bled, quand ils voudront ils n'en auront pas besoin. Il faut avouer aussi que s'ils font bien leurs traités, ils les exécutent encore mieux, fidélité qu'on ne se pique pas de leur rendre.

Je ne vous dirai rien, Monsieur le Maréchal, de leur gouvernement et de leur politique, parce que cela me meneroit trop loin, et que je ne veux vous parler que de ce que j'ai vu. Quant au Comté de

Neufchâtel où j'habite, vous savez qu'il appartient au roi de Prusse. Cette petite Principauté, après avoir été démembrée du Royaume de Bourgogne et passé successivement dans les maisons de Châlons, d'Hochberg et de Longueville, tomba enfin en 1707 dans celle de Brandebourg par la décision des Etats du pays, juges naturels des droits des Prétendans. Je n'entrerai point dans l'examen des raisons sur lesquelles le Roi de Prusse fut préféré au Prince de Conti, ni des influences que purent avoir d'autres Puissances dans cette affaire; je me contenterai de remarquer que dans la concurrence entre ces deux Princes, c'étoit un honneur qui ne pouvoit manquer aux Neufchâtelois d'appartenir un jour à un grand Capitaine. Au reste, ils ont conservé sous leurs Souverains à-peu-près la même liberté qu'ont les autres Suisses; mais peut-être en sont-ils plus redevables à leur position qu'à leur habileté; car je les trouve bien remuans pour des gens sages.

Tout ce que je viens de remarquer des Suisses en général caractérise encore plus fortement ce peuple-ci; et le contraste du naturel et de l'imitation s'y fait encore mieux sentir, avec cette différence pourtant que le naturel a moins d'étoffe, et qu'à quelque petit coin près, la dorure couvre tout le fond. Le pays, si l'on excepte la ville et les bords du lac, est aussi rude que le reste de la Suisse, la vie y est aussi rustique; et

les habitans accoutumés à vivre sous des Princes, s'y sont encore plus affectionnés aux grandes manieres; de sorte qu'on trouve ici du jargon, des airs, dans tout les états, de beaux parleurs labourant les champs, et des courtisans en souguenille. Aussi appelle-t-on les Neufchâtelois les gascons de la Suisse. Ils ont de l'esprit; et ils se piquent de vivacité; ils lisent, et la lecture leur profite; les paysans même sont instruits; ils ont presque tous un petit recueil de livres choisis, qu'ils appellent leur bibliotheque; ils sont même assez au courant pour les nouveautés; ils font valoir tout cela dans la conversation d'une maniere qui n'est point gauche, et ils ont presque le ton du jour comme s'ils vivoient à Paris. Il y a quelque temps qu'en me promenant, je m'arrêtai devant une maison où des filles faisoient de la dentelle; la mere berçoit un petit enfant, et je la regardois faire, quand je vis sortir de la cabane un gros paysan, qui m'abordant d'un air aisé, me dit: *vous voyez qu'on ne suit pas trop bien vos préceptes, mais nos femmes tiennent autant aux vieux préjugés qu'elles aiment les nouvelles modes.* Je tombois des nues. J'ai entendu parmi ces gens-là cent propos du même ton.

Beaucoup d'esprit et encore plus de prétention, mais sans aucun goût, voilà ce qui m'a d'abord frappé chez les Neufchâtelois. Ils parlent très-bien, très-aisément, mais ils écrivent platement et mal, surtout quand

ils veulent écrire légérement, et ils le veulent toujours. Comme ils ne savent pas même en quoi consiste la grace et le sel du style léger, lorsqu'ils ont enfilé des phrases lourdement sémillantes, ils se croient autant de Voltaires et de Crébillons. Ils ont une maniere de journal dans lequel ils s'efforcent d'être gentils et badins. Ils y fourent même de petits vers de leur façon. Madame la Maréchale trouveroit, sinon de l'amusement, au moins de l'occupation dans ce Mercure; car c'est d'un bout à l'autre un logographe qui demande un meilleur Œdipe que moi.

C'est à-peu-près le même habillement que dans le Canton de Berne, mais un peu plus contourné. Les hommes se mettent assez à la Françoise, et c'est ce que les femmes voudroient bien faire aussi; mais comme elles ne voyagent gueres, ne prenant pas comme eux les modes de la premiere main, elles les outrent, les défigurent, et chargées de pretintailles et de falbalas, elles semblent parées de guenilles.

Quant à leur caractere, il est difficile d'en juger, tant il est offusqué de manieres; ils se croient polis parce qu'ils sont façonniers, et gais parce qu'ils sont turbulens. Je crois qu'il n'y a que les Chinois au monde qui puissent l'emporter sur eux à faire des complimens. Arrivez-vous fatigué, pressé, n'importe, il faut d'abord prêter le flanc à la longue bordée; tant que la machine est

montée elle joue, et elle se remonte toujours à chaque arrivant. La politesse Françoise est de mettre les gens à leur aise, et même de s'y mettre aussi. La politesse Neufchâteloise est de gêner et soi-même et les autres. Ils ne consultent jamais ce qui vous convient, mais ce qui peut étaler leur prétendu savoir-vivre. Leurs offres exagérés ne tentent point; elles ont toujours je ne sais quel air de formule, je ne sais quoi de sec et d'apprêté qui vous invite au refus. Ils sont pourtant obligeans, officieux, hospitaliers très-réellement, surtout pour les gens de qualité: on est toujours sûr d'être accueilli d'eux en se donnant pour Marquis ou Comte; et comme une ressource aussi facile ne manque pas aux aventuriers, ils en ont souvent dans leur Ville, qui pour l'ordinaire y sont très-fêtés: un simple honnête homme avec des malheurs et des vertus ne le seroit pas de même: on peut y porter un grand nom sans mérite, mais non pas un grand mérite sans nom. Du reste, ceux qu'ils servent une fois ils les servent bien. Ils sont fidèles à leurs promesses, et n'abandonnent pas aisément leurs protégés. Il se peut même qu'ils soient aimans et sensibles; mais rien n'est plus éloigné du ton du sentiment que celui qu'ils prennent; tout ce qu'ils font par humanité semble être fait par ostentation, et leur vanité cache leur bon cœur.

Cette vanité est leur vice dominant; elle

perce

perce par-tout, et d'autant plus aisément qu'elle est mal-adroite. Ils se croient tous gentilshommes, quoique leurs Souverains ne fussent que des gentilshommes eux-mêmes. Ils aiment la chasse, moins par goût, que parce que c'est un amusement noble. Enfin jamais on ne vit des bourgeois si pleins de leur naissance : ils ne la vantent pourtant pas, mais on voit qu'ils s'en occupent; ils n'en sont pas fiers, ils n'en sont qu'entêtés.

Au défaut de dignités et de titres de noblesse, ils ont des titres militaires ou municipaux en telle abondance, qu'il y a plus de gens titrés que de gens qui ne le sont pas. C'est Monsieur le Colonel, Monsieur le Major, Monsieur le Capitaine, Monsieur le Lieutenant, Monsieur le Conseiller, Monsieur le Châtelain, Monsieur le Maire, Monsieur le Justicier, Monsieur le Professeur, Monsieur le Docteur, Monsieur l'Ancien; si j'avois pu reprendre ici mon ancien métier, je ne doute pas que je n'y fusse Monsieur le Copiste. Les femmes portent aussi les titres de leurs maris, Madame la Conseillere, Madame la Ministre; j'ai pour voisine Madame la Major; et comme on n'y nomme les gens que par leurs titres, on est embarrassé comment dire aux gens qui n'ont que leur nom; c'est comme s'ils n'en avoient point.

Le sexe n'y est pas beau; on dit qu'il a dégénéré. Les filles ont beaucoup de liberté, et en font usage. Elles se rassemblent souvent en société, où l'on joue, où l'on

goûte, où l'on babille, et où l'on attire tant qu'on peut les jeunes gens; mais par malheur ils sont rares, et il faut se les arracher. Les femmes vivent assez sagement; il y a dans le pays d'assez bons ménages, et il y en auroit bien davantage si c'étoit un air de bien vivre avec son mari. Du reste, vivant beaucoup en campagne, lisant moins, et avec moins de fruit que les hommes, elles n'ont pas l'esprit fort orné, et dans le désœuvrement de leur vie elles n'ont d'autre ressource que de faire de la dentelle, d'épier curieusement les affaires des autres, de médire et de jouer. Il y en a pourtant de fort aimables; mais en général, on ne trouve pas dans leur entretien ce ton que la décence et l'honêteté même rendent séducteur, ce ton que les Françoises savent si bien prendre quand elles veulent, qui montre du sentiment, de l'ame, et qui promet des héroïnes de roman. La conversation des Neufchâteloises est aride ou badine; elle tarit si-tôt qu'on ne plaisante pas. Les deux sexes ne manquent pas de bon naturel, et je crois que ce n'est pas un peuple sans mœurs, mais c'est un peuple sans principes, et le mot de vertu y est aussi étranger ou aussi ridicule qu'en Italie. La religion dont ils se piquent sert plutôt à les rendre hargneux que bons. Guidés par leur Clergé, ils épiloqueront sur le dogme, mais pour la morale ils ne savent ce que c'est; car quoiqu'ils parlent beaucoup de charité, celle qu'ils ont n'est

assurément pas l'amour du prochain, c'est seulement l'affectation de donner l'aumône. Un chrétien pour eux est un homme qui va au prêche tous les Dimanches, quoi qu'il fasse dans l'intervalle, il n'importe pas. Leurs Ministres qui se sont acquis un grand crédit sur le peuple, tandis que leurs Princes étoient catholiques, voudroient conserver ce crédit en se mêlant de tout, en chicanant surtout, en étendant à tout la jurisdiction de l'Eglise; ils ne voient pas que leur temps est passé. Cependant ils viennent encore d'exciter dans l'État une fermentation qui achevera de les perdre. L'importante affaire dont il s'agissoit étoit de savoir si les peines des damnés étoient éternelles. Vous auriez peine à croire avec quelle chaleur cette dispute a été agitée; celle du Jansénisme en France n'en a pas approché. Tous les corps assemblés, les peuples prêts à prendre les armes, Ministres destitués, Magistrats interdits, tout marquoit les approches d'une guerre civile; et cette affaire n'est pas tellement finie qu'elle ne puisse laisser de long souvenirs. Quand ils se seroient tous arrangés pour aller en enfer, ils n'auroient pas plus de souci de ce qui s'y passe.

Voilà les principales remarques que j'ai faites jusqu'ici sur les gens du pays où je suis. Elles vous paroîtroient peut-être un peu dures pour un homme qui parle de ses hôtes, si je vous laissois ignorer je ne leur suis

redevable d'aucune hospitalité. Ce n'est point à Messieurs de Neufchâtel que je suis venu demander un asyle qu'ils ne m'auroient sûrement pas accordé, c'est à Mylord Maréchal; et je ne suis ici que chez le Roi de Prusse. Au contraire, à mon arrivée sur les terres de la Principauté, le Magistrat de la ville de Neufchâtel s'est, pour tout accueil, dépêché de défendre mon livre sans le connoître; la classe des Ministres l'a déféré de même au Conseil d'Etat; on n'a jamais vu de gens plus pressés d'imiter les sottises de leurs voisins. Sans la protection déclarée de Mylord Maréchal, on ne m'eût sûrement point laissé en paix dans ce village. Tant de bandits se réfugient dans le pays, que ceux qui le gouvernent ne savent pas distinguer des malfaiteurs poursuivis, des innocens opprimés, ou se mettent peu en peine d'en faire la différence. La maison que j'habite appartient à une niece de mon vieux ami M. Roguin. Ainsi loin d'avoir nulle obligation à Messieurs de Neufchâtel, je n'ai qu'à m'en plaindre. D'ailleurs, je n'ai pas mis le pied dans leur ville; ils me sont étrangers à tous égards, je ne leur dois que justice en parlant d'eux, et je la leur rends.

Je la rends de meilleur cœur encore à ceux d'entr'eux qui m'ont comblé de caresses, d'offres, de politesses de toute espece. Flatté de leur estime et touché de leurs bontés, je me ferai toujours un devoir et un plaisir de leur marquer mon attachement et ma recon-

noissance ; mais l'accueil qu'ils m'ont fait n'a rien de commun avec le gouvernement Neufchâtelois, qui m'en eût fait un bien différent s'il en eût été le maître. Je dois dire encore que si la mauvaise volonté du corps des Ministres n'est pas douteuse, j'ai beaucoup à me louer en particulier de celui dont j'habite la paroisse. Il me vint voir à mon arrivée, il me fit mille offres de services qui n'étoient point vaines, comme il me l'a prouvé dans une occasion essentielle, où il s'est exposé à la mauvaise humeur de plus d'un de ses confreres, pour s'être montré vrai Pasteur envers moi. Je m'attendois d'autant moins de sa part à cette justice, qu'il avoit joué dans les précédentes brouilleries un rôle qui n'annonçoit pas un Ministre tolérant. C'est au surplus un homme assez gai dans la société, qui ne manque pas d'esprit, qui fait quelquefois d'assez bons sermons, et souvent de fort bons contes.

Je m'apperçois que cette Lettre est un livre, et je n'en suis encore qu'à la moitié de ma relation. Je vais, Monsieur le Maréchal, vous laisser reprendre haleine, et remettre le second tome à une autre fois (*).

(*) Pour apprécier les divers jugemens portés dans cette lettre, le Lecteur voudra bien faire attention à l'époque de sa date et au lieu qu'habitoit l'auteur.

SECONDE LETTRE.

AU MÊME.

A Motiers, le 28 Janvier 1763.

IL faut, Monsieur le Maréchal, avoir du courage pour décrire en cette saison le lieu que j'habite. Des cascades, des glaces, des rochers nuds, des sapins noirs couverts de neige, sont les objets dont je suis entouré; et, à l'image de l'hiver, le pays ajoutant l'aspect de l'aridité, ne promet, à le voir, qu'une description fort triste. Aussi a-t-il l'air assez nud en toute saison, mais il est presque effrayant dans celle-ci. Il faut donc vous le représenter comme je l'ai trouvé en y arrivant, et non comme je le vois aujourd'hui; sans quoi, l'intérêt que vous prenez à moi m'empêcheroit de vous en rien dire.

Figurez-vous donc un vallon d'une bonne demi-lieue de large, et d'environ deux lieues de long, au milieu duquel passe une petite riviere appellée la Reuse, dans la direction du Nord-ouest au Sud-est. Ce vallon, formé par deux chaînes des montagnes, qui sont des branches du Mont-Jura, et qui se resserrent par les deux bouts, reste pourtant assez ouvert pour laisser voir au loin ses prolongemens, lesquels, divisés en rameaux par les bras des montagnes,

offrent plusieurs belles perspectives. Ce vallon, appellé le Val-de-Travers, du nom d'un village qui est à son extrémité orientale, est garni de quatre ou cinq autres villages à peu de distance les uns des autres : celui de Motiers, qui forme le milieu, est dominé par un vieux château désert, dont le voisinage et la situation solitaire et sauvage m'attirent souvent dans mes promenades du matin, d'autant plus que je puis sortir de ce côté par une porte de derriere, sans passer par la rue ni devant aucune maison. On dit que les bois et les rochers qui environnent ce château sont fort remplis de viperes; cependant, ayant beaucoup parcouru tous les environs, et m'étant assis à toutes sortes de places, je n'en ai point vu jusqu'ici.

Outre ces villages, on voit vers le bas des montagnes plusieurs maisons éparses, qu'on appelle des *Prises*, dans lesquelles on tient des bestiaux, et dont plusieurs sont habitées par les propriétaires, la plupart paysans. Il y en a une entr'autres à mi-côte nord, par conséquent exposée au midi sur une terrasse naturelle, dans la plus admirable position que j'aie jamais vue, et dont le difficile accès m'eût rendu l'habitation très-commode. J'en fus si tenté, que, dès la premiere fois, je m'étois presque arrangé avec le propriétaire pour y loger; mais on m'a depuis tant dit de mal de cet homme, qu'aimant encore mieux la paix et la sûreté qu'une demeure

agréable, j'ai pris le parti de rester où je suis. La maison que j'occupe est dans une moins belle position ; mais elle est grande, assez commode, elle a une galerie extérieure où je me promene dans les mauvais temps ; et, ce qui vaut mieux que tout le reste, c'est un asyle offert par l'amitié.

La Reuse a sa source au-dessus d'un village appellé St. Sulpice, à l'extrémité occidentale du vallon ; elle en sort au village de Travers à l'autre extrémité, où elle commence à se creuser un lit qui devient bientôt précipice, et la conduit enfin dans le lac de Neufchâtel. Cette Reuse est une très-jolie riviere, claire et brillante comme de l'argent, où les truites ont bien de la peine à se cacher dans des touffes d'herbe. On la voit sortir tout-d'un-coup de terre à sa source, non point en petite fontaine ou ruisseau, mais toute grande, et déjà riviere comme la fontaine de Vaucluse, en bouillonnant à travers les rochers. Comme cette source est fort enfoncée dans les roches escarpées d'une montagne, on y est toujours à l'ombre ; et la fraîcheur continuelle, le bruit, les chûtes, le cours de l'eau, m'attirant l'été à travers ces roches brûlantes, me font souvent mettre en nage pour aller chercher le frais près de ce murmure, ou plutôt près de ce fracas, plus flatteur à mon oreille que celui de la rue St. Martin.

L'élévation des montagnes qui forment

le

le vallon n'est pas excessive ; mais le vallon même est montagne étant fort élevé au-dessus du lac ; et le lac ainsi que le sol de toute la Suisse, est encore extrêmement élevé sur les pays de plaines, élevés à leur tour au-dessus du niveau de la mer. On peut juger sensiblement de la pente totale par le long et rapide cours des rivieres, qui des montagnes de Suisse vont se rendre, les unes dans la Méditerranée, et les autres dans l'Océan. Ainsi, quoique la Reuse, traversant le vallon, soit sujette à de fréquens débordemens, qui font des bords de son lit une espece de marais, on n'y sent point le marécage, l'air n'y est point humide et mal sain, la vivacité qu'il tire de son élévation l'empêchant de rester long-temps chargé de vapeurs grossieres ; les brouillards, assez fréquens les matins, cedent, pour l'ordinaire, à l'action du soleil, à mesure qu'il s'éleve.

Comme entre les montagnes et les vallées la vue est toujours réciproque, celle dont je jouis ici dans un fond, n'est pas moins vaste que celle que j'avois sur les hauteurs de Montmorenci ; mais elle est d'un autre genre : elle ne flatte pas, elle frappe ; elle est plus sauvage que riante ; l'art n'y étale pas ses beautés, mais la majesté de la nature en impose ; et quoique le parc de Versailles soit plus grand que ce vallon, il ne paroîtroit qu'un colifichet en sortant d'ici. Au premier coup-d'œil, le spectacle,

tout grand qu'il est, semble un peu nud : on voit très-peu d'arbres dans la vallée ; ils y viennent mal, et ne donnent presque aucun fruit ; l'escarpement des montagnes étant très-rapide, montre en divers endroits le gris des rochers ; le noir des sapins coupe ce gris d'une nuance qui n'est pas riante, et ces sapins si grands, si beaux quand on est dessous, ne paroissant au loin que des arbrisseaux, ne promettent ni l'asyle ni l'ombre qu'ils donnent ; le fond du vallon, presque au niveau de la riviere, semble n'offrir à ses deux bords qu'un large marais où l'on ne sauroit marcher ; la réverbération des rochers n'annonce pas dans un lieu sans arbres une promenade bien fraîche quand le soleil luit ; si-tôt qu'il se couche, il laisse à peine un crépuscule, et la hauteur des monts interceptant toute la lumiere, fait passer presque à l'instant du jour à la nuit.

Mais si la premiere impression de tout cela n'est pas agréable, elle change insensiblement par un examen plus détaillé ; et dans un pays où l'on croyoit avoir tout vu du premier coup-d'œil, on se trouve, avec surprise, environné d'objets chaque jour plus intéressans. Si la promenade de la vallée est un peu uniforme, elle est en revanche extrêmement commode, tout y est du niveau le plus parfait ; les chemins y sont unis comme des allées de jardin ; les bords de la

riviere offrent, par places, de larges pelouses d'un plus beau verd que les gaçons du Palais-Royal ; et l'on s'y promene avec délices le long de cette belle eau, qui dans le vallon prend un cours paisible en quittant ses cailloux et ses rochers, qu'elle retrouve au sortir du Val-de-Travers. On a proposé de planter ses bords de saules et de peupliers, pour donner, durant la chaleur du jour, de l'ombre au bétail désolé par les mouches. Si jamais ce projet s'exécute, les bords de la Reuse deviendront aussi charmans que ceux du Lignon ; et il ne leur manquera plus que des Astrées, des Silvandres et un d'Urfé.

Comme la direction du vallon coupe obliquement le cours du soleil, la hauteur des monts jette toujours de l'ombre par quelque côté sur la plaine, de sorte qu'en dirigeant ses promenades, et choisissant ses heures, on peut aisément faire, à l'abri du soleil, tout le tour du vallon. D'ailleurs, ces mêmes montagnes interceptant ses rayons, font qu'il se lève tard et se couche de bonne heure, en sorte qu'on n'en est pas long-temps brûlé. Nous avons presque ici la clef de l'énigme du ciel de trois aunes ; et il est certain que les maisons qui sont près de la source de la Reuse, n'ont pas trois heures de soleil, même en été.

Lorsqu'on quitte le bas du vallon pour se promener à mi-côte, comme nous fîmes

une fois, Monsieur le Maréchal, le long des Champeaux du côté d'Andilly, on n'a pas une promenade aussi commode; mais cet agrément est bien compensé par la variété des sites et des points de vue, par les découvertes que l'on fait sans cesse autour de soi, par les jolis réduits qu'on trouve dans les gorges des montagnes, où le cours des torrens qui descendent dans la vallée, les hêtres qui les ombragent, les côteaux qui les entourent, offrent des asyles verdoyans et frais quand on suffoque à découvert. Ces réduits, ces petits vallons, ne s'apperçoivent pas tant qu'on regarde au loin les montagnes; et cela joint à l'agrément du lieu celui de la surprise, lorsqu'on vient tout d'un coup à les découvrir. Combien de fois je me suis figuré, vous suivant à la promenade, et tournant autour d'un rocher aride, vous voir surpris et charmé de retrouver des bosquets pour les Dryades où vous n'auriez cru trouver que des antres et des ours.

Tout le pays est plein de curiosités naturelles qu'on ne découvre que peu à peu; et qui par ces découvertes successives lui donnent chaque jour l'attrait de la nouveauté. La Botanique offre ici ses trésors à qui sauroit les connoître; et souvent en voyant autour de moi cette profusion de plantes rares, je les foule à regret sous le pied d'un ignorant. Il est pourtant nécessaire d'en connoître une pour se garantir

de ses terribles effets ; c'est le Napel. Vous voyez une très-belle plante haute de trois pieds, garnie de jolies fleurs bleues qui vous donnent envie de la cueillir: mais à peine l'a-t-on gardée quelques minutes qu'on se sent saisi de maux de tête, de vertiges, d'évanouissemens, et l'on périroit si l'on ne jettoit promptement ce funeste bouquet. Cette plante a souvent causé des accidens à des enfans et à d'autres gens qui ignoroient sa pernicieuse vertu. Pour les bestiaux ils n'en approchent jamais et ne broutent pas même l'herbe qui l'entoure. Les faucheurs l'extirpent autant qu'ils peuvent; quoi qu'on fasse l'espece en reste, et je ne laisse pas d'en voir beaucoup en me promenant sur les montagnes, mais on l'a détruite à-peu-près dans le vallon.

A une petite lieue de Motiers, dans la Seigneurie de Travers, est une mine d'asphalte qu'on dit qui s'étend sous tout le pays: les habitans lui attribuent modestement la gaîté dont ils se vantent, et qu'ils prétendent se transmettre même à leurs bestiaux. Voilà sans doute une belle vertu de ce minéral; mais pour en pouvoir sentir l'efficace il ne faut pas avoir quitté le château de Montmorenci. Quoi qu'il en soit des merveilles qu'ils disent de leur asphalte, j'ai donné au Seigneur de Travers un moyen sûr d'en tirer la médecine universelle; c'est de faire une bonne pension à Lorris ou à Bordeu.

Au-dessus de ce même village de Travers il se fit il y a deux ans une avalanche considérable et de la façon du monde la plus singuliere. Un homme qui habite au pied de la montagne avoit son champ devant sa fenêtre, entre la montagne et sa maison. Un matin qui suivit une nuit d'orage il fut bien surpris en ouvrant sa fenêtre de trouver un bois à la place de son champ ; le terrain s'éboulant tout d'une piece avoit recouvert son champ des arbres d'un bois qui étoit au-dessus, et cela, dit-on, fait entre les deux propriétaires le sujet d'un procès qui pourroit trouver place dans le recueil de Pittaval. L'espace que l'avalanche à mis à nud est fort grand et paroît de loin ; mais il faut en approcher pour juger de la force de l'éboulement, de l'étendue du creux, et de la grandeur des rochers qui ont été transportés. Ce fait récent et certain rend croyable ce que dit Pline d'une vigne qui avoit été ainsi transportée d'un côté du chemin à l'autre : mais rapprochons-nous de mon habitation.

J'ai vis-à-vis de mes fenêtres une superbe cascade, qui du haut de la montagne tombe par l'escarpement d'un rocher dans le vallon avec un bruit qui se fait entendre au loin, surtout quand les eaux sont grandes. Cette cascade est très en vue ; mais ce qui ne l'est pas de même est une grotte à côté de son bassin de laquelle l'entrée est difficile, mais qu'on trouve au-dedans assez espacée,

éclairée par une fenêtre naturelle, ceintrée en tiers-point, et décorée d'un ordre d'Architecture qui n'est ni Toscan, ni Dorique, mais l'ordre de la nature qui sait mettre des proportions et de l'harmonie dans ses ouvrages les moins réguliers. Instruit de la situation de cette grotte, je m'y rendis seul l'été dernier pour la contempler à mon aise. L'extrême sécheresse me donna la facilité d'y entrer par une ouverture enfoncée et très-surbaissée, en me traînant sur le ventre, car la fenêtre est trop haute pour qu'on puisse y passer sans échelle. Quand je fus au-dedans je m'assis sur une pierre, et je me mis à contempler avec ravissement cette superbe salle dont les ornemens sont des quartiers de roche diversement situés, et formant la décoration la plus riche que j'aye jamais vue, si du moins on peut appeller ainsi celle qui montre la plus grande puissance, celle qui attache et intéresse, celle qui fait penser, qui élève l'ame, celle qui force l'homme à oublier sa petitesse pour ne penser qu'aux œuvres de la nature. Des divers rochers qui meublent cette caverne, les uns, détachés et tombés de la voûte, les autres encore pendans et diversement situés marquent tous dans cette mine naturelle, l'effet de quelque explosion terrible dont la cause paroît difficile à imaginer; car même un tremblement de terre ou un volcan n'expliqueroit pas cela d'une maniere satisfaisante. Dans le fond de la grotte, qui

va en s'élevant de même que sa voûte, on monte sur une espece d'estrade, et de-là par une pente assez roide sur un rocher qui mene de biais à un enfoncement très-obscur par où l'on pénetre sous la montagne. Je n'ai point été jusques-là, ayant trouvé devant moi un trou large et profond qu'on ne sauroit franchir qu'avec une planche. D'ailleurs vers le haut de cet enfoncement et presque à l'entrée de la galerie souterraine est un quartier de rocher très-imposant, car suspendu presqu'en l'air il porte à faux par un de ses angles, et penche tellement en avant qu'il semble se détacher et partir pour écraser le spectateur. Je ne doute pas, cependant, qu'il ne soit dans cette situation depuis bien des siecles et qu'il n'y reste encore plus long-temps; mais ces sortes d'équilibres auxquels les yeux ne sont pas faits ne laissent pas de causer quelqu'inquiétude; et quoiqu'il fallût peut-être des forces immenses pour ébranler ce rocher qui paroît si prêt à tomber, je craindrois d'y toucher du bout du doigt, et ne voudrois pas plus rester dans la direction de sa chûte que sous l'épée de Damoclès.

La galerie souterraine à laquelle cette grotte sert de vestibule ne continue pas d'aller en montant, mais elle prend sa pente un peu vers le bas, et suit la même inclinaison dans tout l'espace qu'on a jusqu'ici parcouru. Des curieux s'y sont engagés à diverses fois avec des domestiques, des

flambeaux et tous les secours nécessaires; mais il faut du courage pour pénétrer loin dans cet effroyable lieu, et de la vigueur pour ne pas s'y trouver mal. On est allé jusqu'à près de demi-lieue en ouvrant le passage où il est trop étroit, et sondant avec précaution les gouffres et fondrieres qui sont à droite et à gauche; mais on prétend dans le pays qu'on peut aller par le même souterrain à plus de deux lieues jusqu'à l'autre côté de la montagne, où l'on dit qu'il aboutit du côté du lac, non loin de l'embouchure de la Reuse.

Au-dessous du bassin de la même cascade, est une autre grotte plus petite, dont l'abord est embarrassé de plusieurs grands cailloux et quartiers de roche qui paroissent avoir été entraînés là par les eaux. Cette grotte-ci n'étant pas si praticable que l'autre n'a pas de même tenté les curieux. Le jour que j'en examinai l'ouverture, il faisoit une chaleur insupportable; cependant il en sortoit un vent si vif et si froid que je n'osai rester long-temps à l'entrée, et toutes les fois que j'y suis retourné j'ai toujours senti le même vent; ce qui me fait juger qu'elle a une communication plus immédiate et moins embarrassée que l'autre.

A l'ouest de la vallée une montagne la sépare en deux branches, l'une fort étroite où sont le village de St. Sulpice, la source de la Reuse, et le chemin de Pontarlier. Sur ce chemin l'on voit encore une grosse

chaîne scellée dans le rocher et mise là jadis par les Suisses pour fermer de ce côté-là le passage aux Bourguignons.

L'autre branche plus large et à gauche de la premiere, mene par le village de Butte à un pays perdu appellé la *côte-aux-Fées*, qu'on apperçoit de loin parce qu'il va en montant. Ce pays n'étant sur aucun chemin passe pour très sauvage et en quelque sorte pour le bout du monde. Aussi prétend-on que c'étoit autrefois le séjour des Fées, et le nom lui en est resté. On y voit encore leur salle d'assemblée dans une troisieme caverne qui porte aussi leur nom, et qui n'est pas moins curieuse que les précédentes. Je n'ai pas vu cette grotte-aux-Fées, parce qu'elle est assez loin d'ici; mais on dit qu'elle étoit superbement ornée, et l'on y voyoit encore il n'y a pas long-temps, un trône et des siéges très-bien taillés dans le roc. Tout cela a été gâté et ne paroît presque plus aujourd'hui. D'ailleurs l'entrée de la grotte est presque entierement bouchée par les décombres, par les broussailles, et la crainte des serpens et des bêtes venimeuses rebute les curieux d'y vouloir pénétrer. Mais si elle eût été praticable encore et dans sa premiere beauté, et que Madame la Maréchale eût passé dans ce pays, je suis sûr qu'elle eût voulu voir cette grotte singuliere, n'eût-ce été qu'en faveur de Fleur-d'Epine et des Facardins.

Plus j'examine en détail l'état et la position de ce vallon, plus je me persuade qu'il a jadis été sous l'eau, que ce qu'on appelle aujourd'hui le Val-de-Travers fut autrefois un lac formé par la Reuse, la cascade et d'autres ruisseaux, et contenu par les montagnes qui l'environnent, de sorte que je ne doute point que je n'habite l'ancienne demeure des poissons. En effet, le sol du vallon est si parfaitement uni qu'il n'y a qu'un dépôt formé par les eaux qui puisse l'avoir ainsi nivelé. Le prolongement du vallon, loin de descendre, monte le long du cours de la Reuse, de sorte qu'il a fallu des temps infinis à cette riviere pour se caver, dans les abymes qu'elle forme, un cours en sens contraire à l'inclinaison du terrain. Avant ces temps, contenue de ce côté de même que de tous les autres, et forcée de refluer sur elle-même, elle dut enfin remplir le vallon jusqu'à la hauteur de la première grotte que j'ai décrite, par laquelle elle trouva ou s'ouvrit un écoulement dans la galerie souterraine qui lui servoit d'aqueduc.

Le petit lac demeura donc constamment à cette hauteur jusqu'à ce que par quelques ravages, fréquens aux pieds des montagnes dans les grandes eaux, des pierres ou graviers embarrasserent tellement le canal que les eaux n'eurent plus un cours suffisant pour leur écoulement. Alors s'étant extrêmement élevées, et agissant avec une grande force

contre les obstacles qui les retenoient, elles s'ouvrirent enfin quelque issue par le côté le plus foible et le plus bas. Les premiers filets échappés ne cessant de creuser et de s'aggrandir, et le niveau du lac baissant à proportion, à force de temps le vallon dut enfin se trouver à sec. Cette conjecture qui m'est venue en examinant la grotte où l'on voit des traces sensibles du cours de l'eau, s'est confirmée premierement par le rapport de ceux qui ont été dans la galerie souterraine, et qui m'ont dit avoir trouvé des eaux croupissantes dans les creux des fondrieres dont j'ai parlé; elle s'est confirmée encore dans les pélerinages que j'ai faits à quatre lieues d'ici pour aller voir M. lord Maréchal à sa campagne au bord du lac, et où je suivois, en montant la montagne, la riviere qui descendoit à côté de moi par des profondeurs effrayantes, que selon toute apparence elle n'a pas trouvées toutes faites, et qu'elle n'a pas, non plus, creusées en un jour. Enfin, j'ai pensé que l'asphalte qui n'est qu'un bitume durci étoit encore un indice d'un pays long-temps imbibé par les eaux. Si j'osois croire que ces folies pussent vous amuser, je tracerois sur le papier une espece de plan qui pût vous éclaircir tout cela: mais il faut attendre qu'une saison plus favorable et un peu de relâche à mes maux me laissent en état de parcourir le Pays.

On peut vivre ici puisqu'il y a des habitans. On y trouve même les principales

commodités de la vie, quoiqu'un peu moins facilement qu'en France. Les denrées y sont cheres parce que le pays en produit peu, et qu'il est fort peuplé sur-tout depuis qu'on y a établi des manufactures de toile peinte et que les travaux d'horlogerie et de dentelle s'y multiplient. Pour y avoir du pain mangeable, il faut le faire chez soi, et c'est le parti que j'ai pris à l'aide de Mlle. le Vasseur ; la viande y est mauvaise, non que le pays n'en produise de bonne, mais tout le bœuf va à Geneve ou à Neufchâtel et l'on ne tue ici que de la vache. La riviere fournit d'excellente truite, mais si délicate qu'il faut la manger sortant de l'eau. Le vin vient de Neufchâtel, et il est très-bon, surtout le rouge : pour moi je m'en tiens au blanc, bien moins violent, à meilleur marché, et selon moi, beaucoup plus sain. Point de volaille, peu de gibier, point de fruit, pas même des pommes : seulement des fraises bien parfumées, en abondance et qui durent long-temps. Le laitage y est excellent, moins pourtant que le fromage de Viry préparé par Mademoiselle Rose ; les eaux y sont claires et légeres : ce n'est pas pour moi une chose indifférente que de bonne eau, et je me sentirai long-temps du mal que m'a fait celle de Montmorenci. J'ai sous ma fenêtre une très-belle fontaine dont le bruit fait une de mes délices. Ces fontaines, qui sont élevées et taillées en colonnes ou en obélisques et coulent par des tuyaux de fer

dans de grands bassins, sont un des ornemens de la Suisse. Il n'y a si chétif village qui n'en ait au moins deux ou trois ; les maisons écartées ont presque chacune la sienne, et l'on en trouve même sur les chemins pour la commodité des passans, hommes et bestiaux Je ne saurois exprimer combien l'aspect de toutes ces belles eaux coulantes est agréable au milieu des rochers et des bois durant les chaleurs : l'on est déjà rafraîchi par la vue, et l'on est tenté d'en boire sans avoir soif.

Voilà, Monsieur le Maréchal, de quoi vous former quelque idée du séjour que j'habite et auquel vous voulez bien prendre intérêt. Je dois l'aimer comme le seul lieu de la terre où la vérité ne soit pas un crime, ni l'amour du genre-humain une impiété. J'y trouve la sûreté sous la protection de mylord Maréchal, et l'agrément dans son commerce. Les habitans du lieu m'y montrent de la bienveillance et ne me traitent point en proscrit. Comment pourrois-je n'être pas touché des bontés qu'on m'y témoigne, moi qui dois tenir à bienfait de la part des hommes tout le mal qu'ils ne me font pas? Accoutumé à porter depuis si long-temps les pesantes chaînes de la nécessité, je passerois ici sans regret le reste de ma vie, si j'y pouvois voir quelquefois ceux qui me la font encore aimer.

LETTRE
A MADAME DE T***

Le 6 Avril 1771.

Un violent rhume, Madame, qui me met hors d'état de parler sans fatiguer extrêmement, me fait prendre le parti de vous écrire mon sentiment sur votre enfant, pour ne pas le laisser plus long-temps dans l'état de suspension où je sens bien que vous le tenez avec peine, quoiqu'il n'y ait point selon moi d'inconvénient. Je vous avouerai d'abord que plus je pense à l'exposition lumineuse que vous m'avez faite, moins je puis me persuader que cette roideur de caractere qu'il manifeste dans un age si tendre, soit l'ouvrage de la nature. Cette mutinerie, ou si vous voulez, Madame, cette fermeté n'est pas si rare, que vous croyez, parmi les enfans élevés comme lui dans l'opulence; et j'en sais dans ce moment même à Paris, un autre exemple tout semblable, dont la conformité m'a beaucoup frappé; tandis que parmi les autres enfans élevés avec moins de sollicitude apparente, et à qui l'on a moins fait sentir par-là leur importance, je n'ai vu de ma vie un exemple pareil. Mais laissons quant à présent cette observation qui nous meneroit trop loin, et quoi qu'il en soit de la cause du mal, parlons du remede.

Vous voilà, Madame, à mon avis, dans

une circonstance favorable dont vous pouvez tirer grand parti. L'enfant commence à s'impatienter dans sa pension, il desire ardemment de revenir, mais sa fierté qui ne lui permet jamais de s'abaisser aux prieres, l'empêche de vous manifester pleinement son desir. Suivez cette indication pour prendre sur lui un ascendant dont il ne lui soit pas aisé dans la suite d'éluder l'effet. S'il n'y avoit pas un peu de cruauté d'augmenter ses alarmes, je voudrois qu'on commençât par lui faire la peur toute entiere, et que sans que personne lui dît précisément qu'il restera, ni qu'il reviendra, il vît quelque espece de préparatifs comme pour lui faire quitter tout-à-fait la maison paternelle, et qu'on évitât de s'expliquer avec lui sur ces préparatifs. Quand vous l'en verriez le plus inquiet, vous prendriez alors votre moment pour lui parler, et cela d'un air si sérieux et si ferme qu'il fût bien persuadé que c'est tout de bon.

Mon fils, il m'en coûte tant de vous tenir éloigné de moi que, si je n'écoutois que mon penchant, je vous retiendrois ici dès ce moment; mais c'est ma trop grande tendresse pour vous qui m'empêche de m'y livrer. Tandis que vous avez été ici, j'ai vu avec la plus vive douleur, qu'au lieu de répondre à l'attachement de votre mere et de lui rendre en toute chose la complaisance qu'elle aimoit avoir pour vous, vous ne vous appliquiez qu'à lui faire éprouver des

contradictions qui la déchirent trop de votre part, pour quelle les puisse endurer davantage, etc.

J'ai donc pris la résolution de vous placer loin de moi pour m'épargner l'affliction d'être à tout moment l'objet et le témoin de votre désobéissance. Puisque vous ne voulez pas répondre aux tendres soins que j'ai voulu prendre de votre éducation, j'aime mieux que vous alliez devenir un mauvais sujet loin de mes yeux, que de voir mon fils chéri manquer à chaque instant à ce qu'il doit à sa mere; et d'ailleurs je ne désespere pas que des gens fermes et sensés, qui n'auront pas pour vous le même foible que moi, ne viennent à bout de dompter vos mutineries par des traitemens nécessaires que votre mere n'auroit jamais le courage de vous faire endurer, etc.

Voilà, mon fils, les raisons du parti que j'ai pris à votre égard, et le seul que vous me laissiez à prendre, pour ne pas vous livrer à tous vos défauts et me rendre tout-à-fait malheureuse. Je ne vous laisse point à Paris, pour ne pas avoir à combattre sans cesse, en vous voyant trop souvent, le desir de vous rapprocher de moi. Mais je ne vous tiendrai pas non plus si éloigné, que si l'on est content de vous, je ne puisse vous faire venir ici quelquefois, etc.

Je suis fort trompé, Madame, si toute sa hauteur tient à ce coup inattendu dont il sentira toute la conséquence, vu surtout le

tendre attachement que vous lui connoissez pour vous, et qui dans ce moment fera taire tout autre penchant. Il pleurera, il gémira, il poussera des cris auxquels vous ne serez, ni ne paroîtrez insensible; mais lui parlant toujours de son départ comme d'une chose arrangée, vous lui montrerez du regret qu'il ait laissé venir cet arrangement au point de ne pouvoir plus être révoqué. Voilà selon moi la route par laquelle vous l'amenerez sans peine à une capitulation, qu'il acceptera avec des transports de joie, et dont vous réglerez tous les articles sans qu'il regimbe contre aucun; encore avec tout cela, ne paroîtrez-vous pas compter extrêmement sur la solidité de ce traité; vous le recevrez plutôt dans votre maison comme par essai, que par une réunion constante; et son voyage paroîtra plutôt différé que rompu: l'assurant cependant que s'il tient réellement ses engagemens, il fera le bonheur de votre vie, en vous dispensant de l'éloigner de vous.

Il me semble que voilà le moyen de faire avec lui l'accord le plus solide qu'il soit possible de faire avec un enfant; et il aura des raisons de tenir cet accord si puissantes et tellement à sa portée, que selon toute apparence, il reviendra souple et docile pour long-temps.

Voilà, Madame, ce qui m'a paru le mieux à faire dans la circonstance; il y a une continuité de régime à observer qu'on ne peut

détailler dans une lettre, et qui ne peut se déterminer que par l'examen du sujet; et d'ailleurs ce n'est pas une mere aussi tendre que vous, ce n'est pas un esprit aussi clairvoyant que le vôtre qu'il faut guider dans tous ces détails. Je vous l'ai dit, Madame, je m'en suis pénétré dans notre unique conversation; vous n'avez besoin des conseils de personne dans la grande et respectable tâche dont vous êtes chargée, et que vous remplissez si bien. J'ai dû cependant m'acquitter de celle que votre modestie m'a imposée; je l'ai fait par obéissance et par devoir, mais bien persuadé que pour savoir ce qu'il y a de mieux à faire, il suffisoit d'observer ce que vous ferez.

QUATRE LETTRES

A M. LE PRÉSIDENT

DE MALESHERBES,

Contenant le vrai tableau de mon caractere et les vrais motifs de toute ma conduite.

De Montmorenci, le 4 Janvier 1762.

PREMIERE LETTRE.

J'AUROIS moins tardé, Monsieur, à vous remercier de la derniere lettre dont vous m'avez honoré, si j'avois mesuré ma diligence à répondre, sur le plaisir qu'elle m'a fait. Mais, outre qu'il m'en coûte beaucoup d'écrire, j'ai pensé qu'il falloit donner quelques jours aux importunités de ces temps-ci, pour ne vous pas accabler des miennes. Quoique je ne me console point de ce qui vient de se passer, je suis très-content que vous en soyez instruit, puisque cela ne m'a point ôté votre estime; elle en sera plus à moi, quand vous ne me croirez pas meilleur que je ne suis.

Les motifs auxquels vous attribuez les partis qu'on m'a vu prendre, depuis que je porte une espece de nom dans le monde,

me font peut-être plus d'honneur que je n'en mérite ; mais ils sont certainement plus près de la vérité, que ceux que me prêtent ces hommes de lettres, qui donnant tout à la réputation, jugent de mes sentimens par les leurs. J'ai un cœur trop sensible à d'autres attachemens, pour l'être si fort à l'opinion publique ; j'aime trop mon plaisir et mon indépendance pour être esclave de la vanité au point qu'ils le supposent. Celui pour qui la fortune et l'espoir de parvenir ne balança jamais un rendez-vous ou un souper agréable, ne doit pas naturellement sacrifier son bonheur au desir de faire parler de lui ; et il n'est point du tout croyable qu'un homme qui se sent quelque talent, et qui tarde jusqu'à quarante ans à le faire connoître, soit assez fou pour aller s'ennuyer le reste de ses jours dans un désert, uniquement pour acquérir la réputation d'un misanthrope.

Mais, Monsieur, quoique je haïsse souverainement l'injustice et la méchanceté, cette passion n'est pas assez dominante pour me déterminer seule à fuir la société des hommes, si j'avois en les quittant quelque grand sacrifice à faire. Non, mon motif est moins noble, et plus près de moi. Je suis né avec un amour naturel pour la solitude, qui n'a fait qu'augmenter à mesure que j'ai mieux connu les hommes. Je trouve mieux mon compte avec les êtres chimériques que je rassemble autour de moi, qu'avec ceux

que je vois dans le monde ; et la société dont mon imagination fait les frais dans ma retraite, acheve de me dégoûter de toutes celles que j'ai quittées. Vous me supposez malheureux et consumé de mélancolie. Oh! Monsieur, combien vous vous trompez! C'est à Paris que je l'étois ; c'est à Paris qu'une bile noire rongeoit mon cœur ; et l'amertume de cette bile ne se fait que trop sentir dans tous les écrits que j'ai publiés tant que j'y suis resté. Mais, Monsieur, comparez ces écrits avec ceux que j'ai faits dans ma solitude ; ou je suis trompé, ou vous sentirez dans ces derniers une certaine sérénité d'ame qui ne se joue point, et sur laquelle on peut porter un jugement certain de l'état intérieur de l'auteur. L'extrême agitation que je viens d'éprouver, vous a pu faire porter un jugement contraire ; mais il est facile à voir que cette agitation n'a point son principe dans ma situation actuelle, mais dans une imagination déréglée, prête à s'effaroucher sur tout, et à porter tout à l'extrême. Des succès continus m'ont rendu sensible à la gloire ; et il n'y a point d'homme, ayant quelque hauteur d'ame et quelque vertu, qui pût penser, sans le plus mortel désespoir, qu'après sa mort on substitueroit, sous son nom, à un ouvrage utile, un ouvrage pernicieux, capable de déshonorer sa mémoire, et de faire beaucoup de mal. Il se peut qu'un tel bouleversement ait accéléré

le progrès de mes maux ; mais, dans la supposition qu'un tel accès de folie m'eût pris à Paris, il n'est point sûr que ma propre volonté n'eût pas épargné le reste de l'ouvrage à la nature.

Long-temps je me suis abusé moi-même sur la cause de cet invincible dégoût que j'ai toujours éprouvé dans le commerce des hommes ; je l'attribuois au chagrin de n'avoir pas l'esprit assez présent, pour montrer dans la conversation le peu que j'en ai, et par contre-coup, à celui de ne pas occuper dans le monde la place que j'y croyois mériter. Mais quand après avoir barbouillé du papier, j'étois bien sûr, même en disant des sottises, de n'être pas pris pour un sot ; quand je me suis vu recherché de tout le monde, et honoré de beaucoup plus de considération que ma plus ridicule vanité n'en eût osé prétendre ; et que malgré cela, j'ai senti ce même dégoût plus augmenté que diminué, j'ai conclu qu'il venoit d'une autre cause, et que ces especes de jouissances n'étoient point celles qu'il me falloit.

Quelle est donc enfin cette cause ? elle n'est autre que cet indomptable esprit de liberté, que rien n'a pu vaincre, et devant lequel les honneurs, la fortune et la réputation même ne me sont rien. Il est certain que cet esprit de liberté me vient moins d'orgueil que de paresse : mais cette paresse est incroyable ; tout l'effarouche ;

les moindres devoirs de la vie civile lui sont insupportables; un mot à dire, une lettre à écrire, une visite à faire, dès qu'il le faut, sont pour moi des supplices. Voilà pourquoi, quoique le commerce ordinaire des hommes me soit odieux, l'intime amitié m'est si chere, parce qu'il n'y a plus de devoirs pour elle; on suit son cœur, et tout est fait. Voilà encore pourquoi j'ai toujours tant redouté les bienfaits. Car tout bienfait exige reconnoissance; et je me sens le cœur ingrat, par cela seul que la reconnoissance est un devoir. En un mot, l'espece de bonheur qu'il me faut, n'est pas tant de faire ce que je veux, que de ne pas faire ce que je ne veux pas. La vie active n'a rien qui me tente; je consentirois cent fois plutôt à ne jamais rien faire, qu'à faire quelque chose malgré moi; et j'ai cent fois pensé que je n'aurois pas vécu trop malheureux à la Bastille, n'y étant tenu à rien du tout qu'à rester là.

J'ai cependant fait dans ma jeunesse quelques efforts pour parvenir. Mais ces efforts n'ont jamais eu pour but que la retraite, et le repos dans ma vieillesse; et comme ils n'ont été que par secousses, comme ceux d'un paresseux, ils n'ont jamais eu le moindre succès. Quand les maux sont venus, ils m'ont fourni un beau prétexte pour me livrer à ma passion dominante. Trouvant que c'étoit une folie de me tourmenter pour un âge auquel je ne parviendrois pas,

j'ai tout planté là, et je me suis dépêché de jouir. Voilà, Monsieur, je vous le jure, la véritable cause de cette retraite, à laquelle nos gens de lettres ont été chercher des motifs d'ostentation, qui supposent une constance, ou plutôt une obstination, à tenir à ce qui me coûte, directement contraire à mon caractere naturel.

Vous me direz, Monsieur, que cette indolence supposée s'accorde mal avec les écrits que j'ai composés depuis dix ans, et avec ce desir de gloire qui a dû m'exciter à les publier. Voilà une objection à résoudre, qui m'oblige à prolonger ma lettre, et qui par conséquent me force à la finir. J'y reviendrai, Monsieur, si mon ton familier ne vous déplaît pas; car dans l'épanchement de mon cœur je n'en saurois prendre un autre; je me peindrai sans fard et sans modestie; je me montrerai à vous tel que je me vois, et tel que je suis; car passant ma vie avec moi, je dois me connoître, et je vois par la maniere dont ceux qui pensent me connoître, interprêtent mes actions et ma conduite, qu'il n'y connoissent rien. Personne au monde ne me connoît que moi seul. Vous en jugerez quand j'aurai tout dit.

Ne me renvoyez point mes lettres, Monsieur, je vous supplie; brûlez-les, parce qu'elle ne valent pas la peine d'être gardées, mais non pas par égard pour moi. Ne songez pas non plus, de grace, à retirer celles qui

sont entre les mains de Duchêne. S'il falloit effacer dans le monde les traces de toutes mes folies, il y auroit trop de lettres à retirer, et je ne remuerois pas le bout du doigt pour cela. A charge et à décharge, je ne crains point d'être vu tel que je suis. Je connois mes grands défauts, et je sens vivement tous mes vices. Avec tout cela je mourrai plein d'espoir dans le Dieu suprême, et très persuadé que, de tous les hommes que j'ai connus en ma vie, aucun ne fut meilleur que moi.

SECONDE LETTRE.

A Montmorenci, le 12 Janvier 1762.

Je continue, Monsieur, à vous rendre compte de moi, puisque j'ai commencé; car ce qui peut m'être le plus défavorable, est d'être connu à demi; et puisque mes fautes ne m'ont point ôté votre estime, je ne présume pas que ma franchise me la doive ôter.

Une ame paresseuse qui s'effraye de tout soin, un tempérament ardent, bilieux, facile à s'affecter, et sensible à l'excès à tout ce qui l'affecte, semblent ne pouvoir s'allier dans le même caractere, et ces deux contraires composent pourtant le fond du mien. Quoique je ne puisse résoudre cette opposition par des principes, elle existe

pourtant; je la sens, rien n'est plus certain, et j'en puis du moins donner par les faits, une espece d'historique qui peut servir à la concevoir. J'ai eu plus d'activité dans l'enfance, mais jamais comme un autre enfant. Cet ennui de tout m'a de bonne heure jeté dans la lecture. A six ans, Plutarque me tomba sous la main; à huit, je le savois par cœur; j'avois lu tous les romans, ils m'avoient fait verser des seaux de larmes, avant l'âge où le cœur prend intérêt aux romans. De là se forma dans le mien ce goût héroïque et romanesque qui n'a fait qu'augmenter jusqu'à présent, et qui acheva de me dégoûter de tout, hors de ce qui ressembloit à mes folies. Dans ma jeunesse, que je croyois trouver dans le monde les mêmes gens que j'avois connus dans mes livres, je me livrois sans réserve à quiconque savoit m'en imposer par un certain jargon dont j'ai toujours été la dupe. J'étois actif parce que j'étois fou; à mesure que j'étois détrompé, je changeois de goûts, d'attachemens, de projets; et dans tous ces changemens je perdois toujours ma peine et mon temps, parce que je cherchois toujours ce qui n'étoit point. En devenant plus expérimenté, j'ai perdu peu-à-peu l'espoir de le trouver, et par conséquent le zèle de le chercher. Aigri par les injustices que j'avois éprouvées, par celles dont j'avois été le témoin, souvent affligé du désordre où l'exemple et la force

des choses m'avoient entraîné moi-même, j'ai pris en mépris mon siecle et mes contemporains; et sentant que je ne trouverois point au milieu d'eux une situation qui pût contenter mon cœur, je l'ai peu-à-peu détaché de la société des hommes, et je m'en suis fait une autre dans mon imagination, laquelle m'a d'autant plus charmé que je la pouvois cultiver sans peine, sans risque, et la trouver toujours sûre, et telle qu'il me la falloit.

Après avoir passé quarante ans de ma vie ainsi mécontent de moi-même et des autres, je cherchois inutilement à rompre les liens qui me tenoient attaché à cette société que j'estimois si peu, et qui m'enchaînoient aux occupations le moins de mon goût, par des besoins que j'estimois ceux de la nature, et qui n'étoient que ceux de l'opinion: tout-à-coup un heureux hasard vint m'éclairer sur ce que j'avois à faire pour moi-même, et à penser de mes semblables, sur lesquels mon cœur étoit sans cesse en contradiction avec mon esprit; et que je me sentois encore porté à aimer avec tant de raisons de les haïr. Je voudrois, Monsieur, vous pouvoir peindre ce moment qui a fait dans ma vie une si singuliere époque, et qui me sera toujours présent quand je vivrois éternellement.

J'allois voir Diderot, alors prisonnier à Vincennes; j'avois dans ma poche un Mercure de France, que je me mis à feuilleter

le long du chemin. Je tombe sur la question de l'Académie de Dijon, qui a donné lieu à mon premier écrit. Si jamais quelque chose a ressemblé à une inspiration subite, c'est le mouvement qui se fit en moi à cette lecture; tout-à-coup je me sens l'esprit ébloui de mille lumieres; des foules d'idées vives s'y présentent à la fois avec une force et une confusion qui me jeta dans un trouble inexprimable; je sens ma tête prise par un étourdissement semblable à l'ivresse. Une violente palpitation m'oppresse, souleve ma poitrine; ne pouvant plus respirer en marchant, je me laisse tomber sous un des arbres de l'avenue, et j'y passe une demi-heure dans une telle agitation, qu'en me relevant j'apperçus tout le devant de ma veste mouillé de mes larmes, sans avoir senti que j'en répandois. Oh, Monsieur, si j'avois jamais pu écrire le quart de ce que j'ai vu et senti sous cet arbre, avec quelle clarté j'aurois fait voir toutes les contradictions du système social; avec quelle force j'aurois exposé tous les abus de nos institutions; avec quelle simplicité j'aurois démontré que l'homme est bon naturellement, et que c'est par ces institutions seules, que les hommes deviennent méchans. Tout ce que j'ai pu retenir de ces foules de grandes vérités, qui dans un quart-d'heure m'illuminerent sous cet arbre, a été bien foiblement épars dans les trois principaux de mes écrits, savoir ce

premier discours, celui sur l'inégalité, et le traité de l'éducation, lesquels trois ouvrages sont inséparables, et forment ensemble un même tout. Tout le reste a été perdu, et il n'y eut d'écrit sur le lieu même, que la Prosopopée de Fabricius. Voilà comment lorsque j'y pensois le moins, je devins auteur presque malgré moi. Il est aisé de concevoir comment l'attrait d'un premier succès, et les critiques des barbouilleurs, me jeterent tout de bon dans la carriere. Avois-je quelque vrai talent pour écrire ? je ne sais. Une vive persuasion m'a toujours tenu lieu d'éloquence, et j'ai toujours écrit lâchement et mal quand je n'ai pas été fortement persuadé. Ainsi c'est peut-être un retour caché d'amour-propre, qui m'a fait choisir et mériter ma devise, et m'a si passionnément attaché à la vérité, ou à tout ce que j'ai pris pour elle. Si je n'avois écrit que pour écrire, je suis convaincu qu'on ne m'auroit jamais lu.

Après avoir découvert, ou cru découvrir dans les fausses opinions des hommes, la source de leurs miseres et de leur méchanceté, je sentis qu'il n'y avoit que ces mêmes opinions qui m'eussent rendu malheureux moi-même, et que mes maux et mes vices me venoient bien plus de ma situation que de moi-même. Dans le même temps, une maladie dont j'avois dès l'enfance senti les premieres atteintes, s'étant déclarée absolument incurable, malgré toutes les

promesses des faux guérisseurs dont je n'ai pas été long-temps la dupe, je jugeai que si je voulois être conséquent, et secouer une fois de dessus mes épaules le pesant joug de l'opinion, je n'avois pas un moment à perdre. Je pris brusquement mon parti avec assez de courage, et je l'ai assez bien soutenu jusqu'ici avec une fermeté dont moi seul peux sentir le prix, parce qu'il n'y a que moi seul qui sache quels obstacles j'ai eu et j'ai encore tous les jours à combattre pour me maintenir sans cesse contre le courant. Je sens pourtant bien que depuis dix ans j'ai un peu dérivé; mais si j'estimois seulement en avoir encore quatre à vivre, on me verroit donner une deuxieme secousse, et remonter tout au moins à mon premier niveau, pour n'en plus gueres redescendre: car toutes les grandes épreuves sont faites, et il est désormais démontré pour moi, par l'expérience, que l'état où je me suis mis est le seul où l'homme puisse vivre bon et heureux, puisqu'il est le plus indépendant de tous, et le seul où on ne se trouve jamais pour son propre avantage, dans la nécessité de nuire à autrui.

J'avoue que le nom que m'ont fait mes écrits, a beaucop facilité l'exécution du parti que j'ai pris. Il faut être cru bon Auteur, pour se faire impunément mauvais copiste, et ne pas manquer de travail pour cela. Sans ce premier titre, on m'eût pu trop prendre au mot sur l'autre, et peut-être

cela m'auroit-il mortifié; car je brave aisément le ridicule, mais je ne supporterois pas si bien le mépris. Mais si quelque réputation me donne à cet égard un peu d'avantage, il est bien compensé par tous les inconvéniens attachés à cette même réputation, quand on n'en veut point être esclave, et qu'on veut vivre isolé et indépendant. Ce sont ces inconvéniens en partie qui m'ont chassé de Paris, et qui me poursuivant encore dans mon asyle, me chasseroient très certainement plus loin, pour peu que ma santé vînt à se raffermir. Un autre de mes fléaux dans cette grande ville: étoit ces foules de prétendus amis qui s'étoient emparés de moi, et qui jugeant de mon cœur par les leurs, vouloient absolument me rendre heureux à leur mode, et non pas à la mienne. Au désespoir de ma retraite, ils m'y ont poursuivi pour m'en tirer. Je n'ai pu m'y maintenir sans tout rompre. Je ne suis vraiment libre que depuis ce temps-là.

Libre! non, je ne le suis point encore; mes derniers écrits ne sont point encore imprimés; et vu le déplorable état de ma pauvre machine, je n'espere plus survivre à l'impression du recueil de tous: mais si contre mon attente, je puis aller jusques-là et prendre une fois congé du public, croyez, Monsieur, qu'alors je serai libre, ou que jamais homme ne l'aura été. O *utinam!* O jour trois fois heureux! Non; il ne me sera pas donné de le voir.

Je n'ai pas tout dit, Monsieur, et vous aurez peut-être encore au moins une lettre à essuyer. Heureusement rien ne vous oblige de les lire, et peut-être y seriez-vous bien embarrassé. Mais pardonnez, de grace ; pour recopier ces longs fatras, il faudroit les refaire, et en vérité je n'en ai pas le courage. J'ai sûrement bien du plaisir à vous écrire, mais je n'en ai pas moins à me reposer, et mon état ne me permet pas d'écrire long-temps de suite.

TROISIEME LETTRE.

A Montmorenci, le 26 Janvier 1762.

APRÈS vous avoir exposé, Monsieur, les vrais motifs de ma conduite, je voudrois vous parler de mon état moral dans ma retraite ; mais je sens qu'il est bien tard, mon ame aliéné d'elle-même est toute à mon corps. Le délabrement de ma pauvre machine l'y tient de jour en jour plus attachée, et jusqu'à ce qu'elle s'en sépare enfin tout-à-coup. C'est de mon bonheur que je voudrois vous parler, et l'on parle mal du bonheur quand on souffre.

Mes maux sont l'ouvrage de la nature, mais mon bonheur est le mien. Quoi qu'on en puisse dire, j'ai été sage, puisque j'ai été heureux autant que ma nature m'a permis de l'être : je n'ai point été chercher ma

félicité au loin, je l'ai cherchée auprès de moi, et l'y ai trouvée. Spartien dit que Similis, courtisan de Trajan, ayant sans aucun mécontentement personnel quitté la Cour et tous ses emplois pour aller vivre paisiblement à la campagne, fit mettre ces mots sur sa tombe; *j'ai demeuré soixante et seize ans sur la terre, et j'en ai vécu sept.* Voilà ce que je puis dire, à quelque égard, quoique mon sacrifice ait été moindre: je n'ai commencé de vivre que le 9 Avril 1756.

Je ne saurois vous dire, Monsieur, combien j'ai été touché de voir que vous m'estimiez le plus malheureux des hommes. Le public sans doute en jugera comme vous, et c'est encore ce qui m'afflige. O que le sort dont j'ai joui, n'est-il connu de tout l'univers! chacun voudroit s'en faire un semblable; la paix régneroit sur la terre; les hommes ne songeroient plus à se nuire, et il n'y auroit plus de méchans quand nul n'auroit intérêt à l'être. Mais de quoi jouissois-je enfin quand j'étois seul? De moi, de l'univers entier, de tout ce qui est, de tout ce qui peut être, de tout ce qu'a de beau le monde sensible, et d'imaginable le monde intellectuel: je rassemblois autour de moi tout ce qui pouvoit flatter mon cœur; mes desirs étoient la mesure de mes plaisirs. Non, jamais les plus voluptueux n'ont connu de pareilles délices, et j'ai cent fois plus joui de mes chimeres qu'ils ne font des réalités.

Quand mes douleurs me font tristement mesurer la longueur des nuits, et que l'agitation de la fievre m'empêche de goûter un seul instant de sommeil, souvent je me distrais de mon état présent en songeant aux divers événemens de ma vie ; et les repentirs, les doux souvenirs, les regrets, l'attendrissement se partagent le soin de me faire oublier quelques momens mes souffrances. Quels temps croiriez-vous, Monsieur, que je me rappelle le plus souvent et le plus volontiers dans mes rêves ? Ce ne sont point les plaisirs de ma jeunesse, ils furent trop rares, trop mêlés d'amertumes, et sont déjà trop loin de moi. Ce sont ceux de ma retraite, ce sont mes promenades solitaires, ce sont ces jours rapides mais délicieux que j'ai passés tous entiers avec moi seul, avec ma bonne et simple gouvernante, avec mon chien bien aimé, ma vieille chatte, avec les oiseaux de la campagne et les biches de la forêt ; avec la nature entiere et son inconcevable Auteur. En me levant avant le soleil pour aller voir, contempler son lever dans mon jardin ; quand je voyois commencer une belle journée, mon premier souhait étoit que ni lettres, ni visites n'en vinssent troubler le charme. Après avoir donné la matinée à divers soins que je remplissois tous avec plaisir, parce que je pouvois les remettre à un autre temps, je me hâtois de dîner pour échapper aux importuns, et me ménager un

plus long après-midi. Avant une heure, même les jours les plus ardens, je partois par le grand soleil avec le fidèle Achate, pressant le pas dans la crainte que quelqu'un ne vînt s'emparer de moi, avant que j'eusse pu m'esquiver; mais quand une fois, j'avois pu doubler un certain coin, avec quel battement de cœur, avec quel pétillement de joie je commençois à respirer en me sentant sauf, en me disant, me voilà maître de moi pour le reste de ce jour! J'allois alors d'un pas plus tranquille chercher quelque lieu sauvage dans la forêt, quelque lieu désert où rien ne montrant la main des hommes, n'annonçât la servitude et la domination, quelque asyle où je pusse croire avoir pénétré le premier, et où nul tiers importun ne vînt s'interposer entre la nature et moi. C'étoit là qu'elle sembloit déployer à mes yeux une magnificence toujours nouvelle. L'or des genêts, et la pourpre des bruyeres frappoient mes yeux d'un luxe qui touchoit mon cœur; la majesté des arbres qui me couvroient de leur ombre, la délicatesse des arbustes qui m'environnoient, l'étonnante variété des herbes et des fleurs que je foulois sous mes pieds, tenoient mon esprit dans une alternative continuelle d'observation et d'admiration: le concours de tant d'objets intéressans qui se disputoient mon attention, m'attirant sans cesse de l'un à l'autre, favorisoit mon humeur rêveuse et paresseuse, et me faisoit souvent redire en

moi-même ; non, Salomon dans toute sa gloire ne fut jamais vêtu comme l'un d'eux.

Mon imagination ne laissoit pas long-temps déserte la terre ainsi parée. Je la peuplois bientôt d'êtres selon mon cœur ; et chassant bien loin l'opinion, les préjugés, toutes les passions factices, je transportois dans les asyles de la nature, des hommes dignes de les habiter. Je m'en formois une société charmante dont je ne me sentois pas indigne, je me faisois un siecle d'or à ma fantaisie ; et remplissant ces beaux jours de toutes les scenes de ma vie, qui m'avoient laissé de doux souvenirs, et de toutes celles que mon cœur pouvoit desirer encore, je m'attendrissois jusqu'aux larmes sur les vrais plaisirs de l'humanité, plaisirs si délicieux, si purs, et qui sont désormais si loin des hommes. O si dans ces momens quelque idée de Paris, de mon siecle, et de ma petite gloriole d'Auteur, venoit troubler mes rêveries, avec quel dédain je la chassois à l'instant pour me livrer sans distraction, aux sentimens exquis dont mon ame étoit pleine ! Cependant au milieu de tout cela, je l'avoue, le néant de mes chimeres venoit quelquefois la contrister tout-à-coup. Quand tous mes rêves se seroient tournés en réalités, ils ne m'auroient pas suffi ; j'aurois imaginé, rêvé, desiré encore. Je trouvois en moi un vide inexplicable que rien n'auroit pu remplir ; un certain élan-

cement de cœur vers une autre sorte de jouissance dont je n'avois pas d'idée, et dont pourtant je sentois le besoin. Hé bien, Monsieur, cela même étoit jouissance, puisque j'en étois pénétré d'un sentiment très vif et d'une tristesse attirante, que je n'aurois pas voulu ne pas avoir.

Bientôt de la surface de la terre; j'élevois mes idées à tous les êtres de la nature, au systême universel des choses, à l'Etre incompréhensible qui embrasse tout. Alors l'esprit perdu dans cette immensité, je ne pensois pas, je ne raisonnois pas, je ne philosophois pas; je me sentois avec une sorte de volupté accablé du poids de cet univers, je me livrois avec ravissement à la confusion de ces grandes idées, j'aimois à me perdre en imagination dans l'espace, mon cœur resserré dans les bornes des êtres s'y trouvoit trop à l'étroit, j'étouffois dans l'univers, j'aurois voulu m'élancer dans l'infini. Je crois que si j'eusse dévoilé tous les mystères de la nature, je me serois senti dans une situation moins délicieuse, que cette étourdissante extase à laquelle mon esprit se livroit sans retenue, et qui dans l'agitation de mes transports, me faisoit écrier quelquefois: ô grand Etre! ô grand Etre! sans pouvoir dire, ni penser rien de plus.

Ainsi s'écouloient dans un délire continuel, les journées les plus charmantes que jamais créature humaine ait passées; et quand le coucher du soleil me faisoit son-

ger à la retraite, étonné de la rapidité du temps, je croyois n'avoir pas assez mis à profit ma journée, je pensois en pouvoir jouir davantage encore; et pour réparer le temps perdu, je me disois: je reviendrai demain

Je revenois à petit pas, la tête un peu fatiguée, mais le cœur content; je me reposois agréablement au retour, en me livrant à l'impression des objets, mais sans penser, sans imaginer, sans rien faire autre chose, que sentir le calme et le bonheur de ma situation. Je trouvois mon couvert mis sur ma terrasse. Je soupois de grand appétit dans mon petit domestique; nulle image de servitude et de dépendance ne troubloit la bienveillance qui nous unissoit tous. Mon chien lui-même étoit mon ami, non mon esclave: nous avions toujours la même volonté, mais jamais il ne m'a obéi, ma gaîté durant toute la soirée témoignoit que j'avois vécu seul tout le jour; j'étois bien différent quand j'avois vu de la compagnie, j'étois rarement content des autres et jamais de moi. Le soir j'étois grondeur et taciturne: cette remarque est de ma gouvernante, et depuis qu'elle me l'a dite, je l'ai toujours trouvée juste en m'observant. Enfin, après avoir fait encore quelques tours dans mon jardin, ou chanté quelque air sur mon épinette, je trouvois dans mon lit un repos de corps et d'ame, cent fois plus doux que le sommeil même.

Ce sont là les jours qui ont fait le vrai bonheur de ma vie, bonheur sans amertume, sans ennuis, sans regrets, et auquel j'aurois borné volontiers tout celui de mon existence. Oui, Monsieur, que de pareils jours remplissent pour moi l'éternité, je n'en demande point d'autres, et n'imagine pas que je sois beaucoup moins heureux dans ces ravissantes contemplations, que les Intelligences célestes. Mais un corps qui souffre, ôte à l'esprit sa liberté; désormais je ne suis plus seul; j'ai un hôte qui m'importune, il faut m'en délivrer pour être à moi; et l'essai que j'ai fait de ces douces jouissances, ne sert plus qu'à me faire attendre avec moins d'effroi, le moment de les goûter sans distraction.

Mais me voici déjà à la fin de ma seconde feuille. Il m'en faudroit pourtant encore une. Encore une lettre donc, et puis plus. Pardon, Monsieur, quoique j'aime trop à parler de moi, je n'aime pas en parler avec tout le monde: c'est ce qui me fait abuser de l'occasion, quand je l'ai, et qu'elle me plaît. Voilà mon tort et mon excuse. Je vous prie de la prendre en gré.

QUATRIEME LETTRE.

28 Janvier 1762.

Je vous ai montré, Monsieur, dans le secret de mon cœur, les vrais motifs de ma retraite et de toute ma conduite ; motifs bien moins nobles sans doute que vous ne les avez supposés, mais tels pourtant qu'ils me rendent content de moi-même, et m'inspirent la fierté d'ame d'un homme qui se sent bien ordonné, et qui ayant eu le courage de faire ce qu'il falloit pour l'être, croit pouvoir s'en imputer le mérite. Il dépendoit de moi, non de me faire un autre tempérament, ni un autre caractere, mais de tirer parti du mien, pour me rendre bon à moi-même, et nullement méchant aux autres. C'est beaucoup que cela, Monsieur, et peu d'hommes en peuvent dire autant. Aussi je ne vous déguiserai point que, malgré le sentiment de mes vices, j'ai pour moi une haute estime.

Vos gens de Lettres ont beau crier qu'un homme seul est inutile à tout le monde, et ne remplit pas ses devoirs dans la société J'estime moi, les paysans de Montmorenci des membres plus utiles de la société, que tous ces tas de désœuvrés payés de la graisse du peuple, pour aller six fois la semaine bavarder dans une Académie ; et je suis

plus content de pouvoir dans l'occasion faire quelque plaisir à mes pauvres voisins, que d'aider à parvenir à ces foules de petits intrigans dont Paris est plein, qui tous aspirent à l'honneur d'être des fripons en place, et que pour le bien public, ainsi que pour le leur, on devroit tous renvoyer labourer la terre dans leurs provinces. C'est quelque chose que de donner aux hommes l'exemple de la vie qu'ils devroient tous mener. C'est quelque chose, quand on n'a plus ni force ni santé pour travailler de ses bras, d'oser de sa retraite faire entendre la voix de la vérité. C'est quelque chose d'avertir les hommes de la folie des opinions qui les rendent misérables. C'est quelque chose d'avoir pu contribuer à empêcher, ou différer au moins dans ma patrie, l'établissement pernicieux que, pour faire sa cour à Voltaire à nos dépens, d'Alembert vouloit qu'on fît parmi nous. Si j'eusse vécu dans Geneve, je n'aurois pu, ni publier l'Epître dédicatoire du discours sur l'inégalité, ni parler même de l'établissement de la comédie, du ton que je l'ai fait. Je serois beaucoup plus inutile à mes Compatriotes, vivant au milieu d'eux, que je ne puis l'être dans l'occasion de ma retraite. Qu'importe en quel lieu j'habite, si j'agis où je dois agir? D'ailleurs, les habitans de Montmorenci sont-ils moins hommes que les Parisiens? et quand je puis en dissuader quelqu'un d'envoyer son enfant se corrompre

à la ville, fais-je moins de bien que si je pouvois de la ville le renvoyer au foyer paternel? Mon indigence seule ne m'empêcheroit-elle pas d'être inutile de la maniere que tous ces beaux parleurs l'entendent? et puisque je ne mange du pain qu'autant que j'en gagne, ne suis-je pas forcé de travailler pour ma subsistance, et de payer à la société tout le besoin que je puis avoir d'elle? Il est vrai que je me suis refusé aux occupations qui ne m'étoient pas propres; ne me sentant point le talent qui pouvoit me faire mériter le bien que vous m'avez voulu faire, l'accepter eût été le voler à quelque homme de lettres aussi indigent que moi, et plus capable de ce travail-là; en me l'offrant vous supposiez que j'étois en état de faire un extrait, que je pouvois m'occuper de matieres qui m'étoient indifférentes, et cela n'étant pas, je vous aurois trompé, je me serois rendu indigne de vos bontés, en me conduisant autrement que je n'ai fait; on n'est jamais excusable de faire mal ce qu'on fait volontairement: je serois maintenant mécontent de moi, et vous aussi; et je ne goûterois pas le plaisir que je prends à vous écrire. Enfin tant que mes forces me l'ont permis, en travaillant pour moi, j'ai fait selon ma portée tout ce que j'ai pu pour la société; si j'ai peu fait pour elle, j'en ai encore moins exigé, et je me crois si bien quitte avec elle dans l'état où je suis, que si je pouvois

désormais me reposer tout-à-fait et vivre pour moi seul, je le ferois sans scrupule. J'écarterai du moins de moi de toutes mes forces, l'importunité du bruit public. Quand je vivrois encore cent ans, je n'écrirois pas une ligne pour la presse, et ne croirois vraiment recommencer à vivre, que quand je serois tout-à-fait oublié.

J'avoue pourtant qu'il a tenu à peu, que je ne me sois trouvé rengagé dans le monde, et que je n'aye abandonné ma solitude, non par dégoût pour elle, mais par un goût non moins vif que j'ai failli lui préférer. Il faudroit, Monsieur, que vous connussiez l'état de délaissement et d'abandon de tous mes amis où je me trouvois, et la profonde douleur dont mon ame en étoit affectée, lorsque Monsieur et Madame de Luxembourg desirerent de me connoitre, pour juger de l'impression que firent sur mon cœur affligé leurs avances et leurs caresses. J'étois mourant, sans eux je serois infailliblement mort de tristesse; ils m'ont rendu la vie, il est bien juste que je l'employe à les aimer.

J'ai un cœur très aimant, mais qui peut se suffire à lui-même. J'aime trop les hommes pour avoir besoin de choix parmi eux; je les aime tous, et c'est parce que je les aime, que je hais l'injustice; c'est parce que je les aime, que je les fuis; je souffre moins de leurs maux quand je ne les vois pas; cet intérêt pour l'espece suffit pour

nourrir mon cœur; je n'ai pas besoin d'amis particuliers, mais quand j'en ai, j'ai grand besoin de ne les pas perdre; car quand ils se détachent, ils me déchirent, en cela d'autant plus coupables, que je ne leur demande que de l'amitié, et que pourvu qu'il m'aiment et que je le sache, je n'ai pas même besoin de les voir. Mais ils ont toujours voulu mettre à la place du sentiment, des soins et des services que le public voyoit, et dont je n'avois que faire; quand je les aimois, ils ont voulu paroître m'aimer. Pour moi qui dédaigne en tout les apparences, je ne m'en suis pas contenté, et ne trouvant que cela, je me le suis tenu pour dit. Ils n'ont pas précisément cessé de m'aimer, j'ai seulement découvert qu'ils ne m'aimoient pas.

Pour la premiere fois de ma vie, je me trouvai donc tout-à-coup le cœur seul, et cela, seul aussi dans ma retraite, et presque aussi malade que je le suis aujourd'hui. C'est dans ces circonstances que commença ce nouvel attachement, qui m'a si bien dédommagé de tous les autres, et dont rien ne me dédommagera; car il durera, j'espere, autant que ma vie, et quoi qu'il arrive, il sera le dernier. Je ne puis vous dissimuler, Monsieur, que j'ai une violente aversion pour les états qui dominent les autres; j'ai même tort, de dire que je ne puis le dissimuler, car je n'ai nulle peine à vous l'avouer, à vous né d'un sang

illustre, fils du Chancelier de France, et premier Président d'une Cour souveraine; oui, Monsieur, à vous qui m'avez fait mille biens sans me connoître, et à qui, malgré mon ingratitude naturelle, il ne m'en coûte rien d'être obligé. Je hais les Grands, je hais leur état, leur dureté, leurs préjugés, leur petitesse et tous leurs vices, et je les haïrois bien davantage si je les méprisois moins. C'est avec ce sentiment que j'ai été comme entraîné au château de Montmorenci; j'en ai vu les maîtres, ils m'ont aimé, et moi, Monsieur, je les ai aimés, et les aimerai tant que je vivrai de toutes les forces de mon ame: je donnerois pour eux, je ne dis pas ma vie, le don seroit foible dans l'état où je suis, je ne dis pas ma réputation parmi mes contemporains dont je ne me soucie gueres; mais la seule gloire qui ait jamais touché mon cœur, l'honneur que j'attends de la postérité, et qu'elle me rendra parce qu'il m'est dû, et que la postérité est toujours juste. Mon cœur qui ne sait point s'attacher à demi, s'est donné à eux sans réserve, et je ne m'en repens pas, je m'en repentirois même inutilement, car il ne seroit plus temps de m'en dédire. Dans la chaleur de l'enthousiasme qu'ils m'ont inspiré, j'ai cent fois été sur le point de leur demander un asyle dans leur maison pour y passer le reste de mes jours auprès d'eux; et ils me l'auroient accordé avec joie, si même, à la maniere dont ils s'y sont pris, je ne dois

pas me regarder comme ayant été prévenu par leurs offres. Ce projet est certainement un de ceux que j'ai médité le plus long-temps, et avec le plus de complaisance. Cependant il a fallu sentir à la fin malgré moi, qu'il n'étoit pas bon. Je ne pensois qu'à l'attachement des personnes sans songer aux intermédiaires qui nous auroient tenus éloignés, et il y en avoit de tant de sortes, surtout dans l'incommodité attachée à mes maux, qu'un tel projet n'est excusable que par le sentiment qui l'avoit inspiré. D'ailleurs, la maniere de vivre qu'il auroit fallu prendre, choque trop directement tous mes goûts, toutes mes habitudes, je n'y aurois pas pu résister seulement trois mois. Enfin nous aurions eu beau nous rapprocher d'habitation, la distance restant toujours la même entre les états, cette intimité délicieuse qui fait le plus grand charme d'une étroite société, eût toujours manqué à la nôtre; je n'aurois été ni l'ami, ni le domestique de Monsieur le Maréchal de Luxembourg; j'aurois été son hôte; en me sentant hors de chez moi, j'aurois soupiré souvent après mon ancien asyle; et il vaut cent fois mieux être éloigné des personnes qu'on aime, et desirer d'être auprès d'elles, que de s'exposer à faire un souhait opposé. Quelques degrés plus rapprochés eussent peut-être fait révolution dans ma vie. J'ai cent fois supposé dans mes rêves Monsieur de Luxembourg point Duc, point

Maréchal de France, mais bon Gentilhomme de campagne, habitant quelque vieux château, et J. J Rousseau point Auteur, point faiseur de livres, mais ayant un esprit médiocre et un peu d'acquis, se présentant au Seigneur châtelain et à la Dame, leur agréant, trouvant auprès d'eux le bonheur de sa vie, et contribuant au leur; si pour rendre le rêve plus agréable, vous me permettiez de pousser d'un coup d'épaule le château de Malesherbes à demi-lieue de-là, il me semble, Monsieur, qu'en rêvant de cette maniere je n'aurois de longtemps envie de m'éveiller.

Mais c'en est fait: il ne me reste plus qu'à terminer le long rêve; car les autres sont désormais tous hors de saison; et c'est beaucoup, si je puis me promettre encore quelques-unes des heures délicieuses que j'ai passées au château de Montmorenci. Quoi qu'il en soit, me voilà tel que je me sens affecté, jugez-moi sur tout ce fatras, si j'en vaux la peine; car je n'y saurois mettre plus d'ordre, et je n'ai pas le courage de recommencer. Si ce tableau trop véridique m'ôte votre bienveillance, j'aurai cessé d'usurper ce qui ne m'appartenoit pas; mais si je la conserve, elle m'en deviendra plus chere, comme étant plus à moi.

LETTRE

LETTRE

A MONSIEUR

L'ABBÉ RAYNAL,

Alors Auteur du Mercure de France.

A Paris, le 25 Juillet 1750.

Vous le voulez Monsieur; je ne résiste plus : il faut vous ouvrir un porte-feuille qui n'étoit pas destiné à voir le jour, et qui en est très peu digne. Les plaintes du Public sur ce déluge de mauvais écrits dont on l'inonde journellement, m'ont assez appris qu'il n'a que faire des miens; et de mon côté, la réputation d'auteur médiocre, à laquelle seule j'aurois pu aspirer, a peu flatté mon ambition. N'ayant pu vaincre mon penchant pour les lettres, j'ai presque toujours écrit pour moi seul (*); et le Public ni mes amis n'auront pas à se plaindre que j'aie été pour eux *Recitator acerbus.* Or, on est toujours indulgent à soi-même; et des écrits ainsi destinés à l'obscurité, l'Auteur même eût-il du talent, manqueront toujours de ce feu que donne l'émulation, et de

(*) Pour juger si ce langage étoit sincere, on voudra bien faire attention que celui qui parloit ai si dans une lettre publique, avoit alors près de 40 ans.

cette correction dont le seul desir de plaire peut surmonter le dégoût.

Une chose singuliere, c'est qu'ayant autrefois publié un seul ouvrage (*), où certainement il n'est point question de poésie, on me fasse aujourd'hui poëte malgré moi; on vient tous les jours me faire compliment sur des Comédies et d'autres Pieces de vers que je n'ai point faites, et que je ne suis pas capable de faire. C'est l'identité du nom de l'auteur et du mien qui m'attire cet honneur. J'en serois flatté, sans doute, si l'on pouvoit l'être des éloges qu'on dérobe à autrui; mais louer un homme des choses qui sont au-dessus de ses forces, c'est le faire songer à sa foiblesse.

Je m'étois essayé, je l'avoue, dans le genre lyrique, par un ouvrage loué des amateurs, décrié des artistes, et que la réunion de deux arts difficiles a fait exclure par ces derniers, avec autant de chaleur, que si en effet il eût été excellent.

Je m'étois imaginé, en vrai Suisse, que pour réussir, il ne falloit que bien faire; mais ayant vu par l'expérience d'autrui, que bien faire est le premier et le plus grand obstacle qu'on trouve à surmonter dans cette carriere; et ayant éprouvé moi-même qu'il y faut d'autres talens que je ne puis ni ne veux avoir, je me suis hâté de rentrer dans

(*) Dissertation de la Musique moderne. A Paris chez Quillau Pere 1743.

l'obscurité, qui convient également à mes talens et à mon caractere, et où vous devriez me laisser pour l'honneur de votre Journal.

Je suis, etc.

LETTRE

AU MÊME.

Sur l'usage dangereux des ustensiles de cuivre.

Juillet 1753.

Je crois, Monsieur, que vous verrez avec plaisir l'extrait ci-joint d'une lettre de Stockolm, que la personne à qui elle est adressée me charge de vous prier d'insérer dans le Mercure. L'objet est de la derniere importance pour la vie des hommes; et plus la négligence du Public est excessive à cet égard, plus les citoyens éclairés doivent redoubler de zèle et d'activité pour la vaincre.

Tous les Chymistes de l'Europe nous avertissent depuis long-temps des mortelles qualités du cuivre, et des dangers auxquels on s'expose en faisant usage de ce pernicieux métal dans les batteries de cuisine. M. Rouelle de l'Académie des Sciences, est celui qui en a démontré plus sensiblement les funestes effets, et qui s'en est plaint avec le plus de véhémence. M. Thierri, Docteur en Médecine, a réuni dans une savante

these, qu'il soutint en 1749, sous la présidence de M. Falconnet, une multitude de preuves capables d'effrayer tout homme raisonnable qui fait quelque cas de sa v de celle de ses concitoyens. Ces Physic ont fait voir que le verd-de-gris, ou le vre dissous, est un poison violent dont fet est toujours accompagné de symptô affreux; que la vapeur même de ce m est dangereuse, puisque les ouvriers qu travaillent sont sujets à diverses mala mortelles ou habituelles; que toutes menstrues, les graisses, les sels, et l' même dissolvent le cuivre, et en font verd-de-gris; que l'étamage le plus ex ne fait que diminuer cette dissolution; c l'étaim qu'on emploie dans cet étamag n'est pas lui-même exempt de danger, m gré l'usage indiscret qu'on a fait jusqu'à p sent de ce métal; et que ce danger est pl grand ou moindre, selon les différens étair qu'on emploie, en raison de l'arsenic q entre dans leur composition, ou du plom qui entre dans leur alliage (*); que même en supposant à l'étamage une précaution su fisante, c'est une imprudence impardonna ble de faire dépendre la vie et la santé de hommes d'une lame d'étaim très-déliée, qu

(*) Que le plomb dissous soit un poison, les acci dens funestes que causent tous les jours les vins falsi fiés avec de la litharge, ne le prouvent que trop. Ainsi, pour employer ce métal avec sûreté, il est important de bien connoitre les dissolvans qui l'attaquent.

s'use très-promptement (**), et de l'exactitude des domestiques et des cuisiniers, qui rejettent ordinairement les vaisseaux récemment étammés, à cause du mauvais goût que donnent les matieres employées à l'étamage. Ils ont fait voir combien d'accidens affreux, produits par le cuivre, sont attribués tous les jours à des causes toutes différentes, ils ont prouvé qu'une multitude de gens périssent, et qu'un plus grand nombre encore sont attaqués de mille différentes maladies, par l'usage de ce métal dans nos cuisines et dans nos fontaines, sans se douter eux-mêmes de la véritable cause de leurs maux. Cependant, quoique la manufacture d'ustensiles de fer battu et étamé, qui est établie au fauxbourg St. Antoine, offre des moyens faciles de substituer dans les cuisines une batterie moins dispendieuse, aussi commode que celle de cuivre, et parfaitement saine, au moins quant au métal principal; l'indolence ordinaire aux hommes sur les choses qui leur sont véritablement utiles, et les petites maximes que la paresse

(*) Il est aisé de démontrer que, de quelque maniere qu'on s'y prenne, on ne sauroit, dans les usages des vaisseaux de cuisine, s'assurer pour un seul jour l'étamage le plus solide: car, comme l'étaim entre en fusion à un degré de feu fort inférieur à celui de la graisse bouillante, toutes les fois qu'un cuisinier fait roussir du beurre, il ne lui est pas possible de garantir de la fusion quelque partie de l'étamage, ni par conséquent le ragoût du contact du cuivre.

invente sur les usages établis, sur-tout quand ils sont mauvais, n'ont encore laissé que peu de progrès aux sages avis des Chymistes, et n'ont proscrit le cuivre que de peu de cuisines. La répugnance des cuisiniers à employer d'autres vaisseaux que ceux qu'ils connoissent, est un obstacle dont on ne sent toute la force que quand on connoît la paresse et la gourmandise des maîtres. Chacun sait que la société abonde en gens qui préferent l'indolence au repos, et le plaisir au bonheur; mais on a bien de la peine à concevoir qu'il y en ait qui aiment mieux s'exposer à périr, eux et toute leur famille, dans des tourmens affreux, qu'à manger un ragoût brûlé.

Il faut raisonner avec les Sages, et jamais avec le Public. Il y a long-temps qu'on a comparé la multitude à un troupeau de moutons; il lui faut des exemples au lieu de raisons: car chacun craint beaucoup plus d'être ridicule que d'être fou ou méchant. D'ailleurs, dans toutes les choses qui concernent l'intérêt commun, presque tous jugeant d'après leurs propres maximes, s'attachent moins à examiner la force des preuves, qu'à pénétrer les motifs secrets de celui qui les propose: par exemple, beaucoup d'honnêtes lecteurs soupçonneroient volontiers qu'avec de l'argent, le chef de la fabrique de fer battu, ou l'auteur des fontaines domestiques excitent mon zèle dans cette occasion: défiance assez naturelle

dans un siecle de charlatanerie, où les plus grands fripons ont toujours l'intérét public dans la bouche. L'exemple est en ceci plus persuasif que le raisonnement, parce que la même défiance ayant vraisemblablement dû naître aussi dans l'esprit des autres, on est porté à croire que ceux qu'elle n'a point empêchés d'adopter ce que l'on propose, ont trouvé pour cela des raisons décisives. Ainsi, au lieu de m'arrêter à montrer combien il est absurde, même dans le doute, de laisser dans la cuisine des ustensiles suspects de poison, il vaut mieux dire que M. Duverney vient d'ordonner une batterie de fer pour l'Ecole Militaire; que M. le Prince de Conti a banni tout le cuivre de la sienne; que M. le Duc de Duras, Ambassadeur en Espagne, en a fait autant; et que son cuisinier, qu'il consulta là-dessus, lui dit nettement que tous ceux de son métier qui ne s'accommodoient pas de la batterie de fer, tout aussi bien que de celle de cuivre, étoient des ignorans, ou gens de mauvaise volonté. Plusieurs particuliers ont suivi cet exemple, que les personnes éclairées qui m'ont remis l'extrait ci-joint, ont donné depuis long-temps, sans que leur table se ressente le moins du monde de ce changement, que par la confiance avec laquelle on peut manger d'excellens ragoûts, très-bien préparés dans des vaisseaux de fer.

Mais que peut-on mettre sous les yeux du public de plus frappant que cet extrait

même ? S'il y avoit au monde une nation qui dût s'opposer à l'expulsion du cuivre, c'est certainement la Suede, dont les mines de ce métal font la principale richesse, et dont les peuples en général idolâtrent leurs anciens usages. C'est pourtant ce royaume si riche en cuivre qui donne l'exemple aux autres, d'ôter à ce métal tous les emplois qui le rendent dangereux et qui intéressent la vie des citoyens; ce sont ces peuples, si attachés à leurs vieilles pratiques, qui renoncent sans peine à une multitude de commodités qu'ils retireroient de leurs mines, dès que la raison et l'autorité des sages leur montrent le risque que l'usage indiscret de ce métal leur fait courir. Je voudrois pouvoir espérer qu'un si salutaire exemple sera suivi dans le reste de l'Europe, où l'on ne doit pas avoir la même repugnance à proscrire, au moins dans les cuisines, un métal qu'on tire de dehors. Je voudrois que les avertissemens publics des Philosophes et des gens de lettres réveillassent les peuples sur les dangers de toute espece auxquels leur imprudence les expose, et rappellassent plus souvent à tous les souverains que le soin de la conservation des hommes n'est pas seulement leur premier devoir, mais aussi leur plus grand intérêt.

Je suis, etc.

LETTRE
A M. M** A GENEVE.

Paris, le 28 Novembre 1754.

En répondant avec franchise à votre derniere lettre, en déposant mon cœur et mon sort entre vos mains, je crois, Monsieur, vous donner une marque d'estime et de confiance moins équivoque que des louanges et des complimens, prodigués par la flatterie plus souvent que par l'amitié.

Oui, Monsieur, frappé des conformités que je trouve entre la constitution de gouvernement qui découle de mes principes, et celle qui existe réellement dans notre République, je me suis proposé de lui dédier mon discours sur l'origine et les fondemens de l'inégalité, et j'ai saisi cette occasion comme un heureux moyen d'honorer ma patrie et ses chefs par de justes éloges, d'y porter, s'il se peut, dans le fond des cœurs, l'olive que je ne vois encore que sur des médailles, et d'exciter en même temps les hommes à se rendre heureux par l'exemple d'un peuple qui l'est ou qui pourroit l'être, sans rien changer à son institution. Je cherche en cela, selon ma coutume, moins à plaire qu'à me rendre utile : je ne compte pas en particulier sur le suffrage de quiconque est de quelque parti ; car n'adoptant pour moi que celui

de la justice et de la raison, je ne dois gueres espérer que tout homme qui suit d'autres regles, puisse être l'approbateur des miennes: et si cette considération ne m'a point retenu, c'est qu'en toute chose le blâme de l'univers entier me touche beaucoup moins que l'aveu de ma conscience. Mais, dites-vous, dédier un livre à la République, cela ne s'est jamais fait. Tant mieux, Monsieur; dans les choses louables, il vaut mieux donner l'exemple que le recevoir, et je crois n'avoir que de trop justes raisons pour n'être l'imitateur de personne. Ainsi, votre objection n'est au fond qu'un préjugé de plus en ma faveur; car depuis long-temps il ne reste plus de mauvaise action à tenter, et quoi qu'on en pût dire, il s'agiroit moins de savoir si la chose s'est faite ou non, que si elle est bien ou mal en soi: de quoi je vous laisse le juge. Quant à ce que vous ajoutez qu'après ce qui s'est passé, de telles nouveautés peuvent être dangereuses, c'est-là une grande vérité à d'autres égards; mais à celui-ci, je trouve au contraire ma démarche d'autant plus à sa place après ce qui s'est passé, que mes éloges étant pour les Magistrats, et mes exhortations pour les Citoyens, il convient que le tout s'adresse à la République, pour avoir occasion de parler à ses divers membres, et pour ôter à ma dédicace toute apparence de partialité. Je sais qu'il y a des choses qu'il ne faut

point rappeller : et j'espere que vous me croyez assez de jugement pour n'en user à cet égard, qu'avec une réserve dans laquelle j'ai plus consulté le goût des autres que le mien : car je ne pense pas qu'il soit d'une adroite politique, de pousser cette maxime jusqu'au scrupule. La mémoire d'Erostrate nous apprend que c'est un mauvais moyen de faire oublier les choses, que d'ôter la liberté d'en parler : mais si vous faites qu'on n'en parle qu'avec douleur, vous ferez bientôt qu'on n'en parlera plus. Il y a je ne sais quelle circonspection pusillanime fort goûtée en ce siecle, et qui, voyant par-tout des inconvéniens, se borne par sagesse à ne faire ni bien ni mal ; j'aime mieux une hardiesse généreuse qui, pour bien faire, secoue quelquefois le puérile joug de la bienséance.

Qu'un zèle indiscret m'abuse peut-être, que prenant mes erreurs pour des vérités utiles, avec les meilleures intentions du monde je puisse faire plus de mal que de bien ; je n'ai rien à répondre à cela, si ce n'est qu'une semblable raison devroit retenir tout homme droit, et laisser l'univers à la discrétion du méchant et de l'étourdi, parce que les objections tirées de la seule foiblesse de la nature, ont force contre quelque homme que ce soit, et qu'il n'y a personne qui ne dût être suspect à soi-même, s'il ne se reposoit de la justesse de ses lumieres, sur la droiture de son cœur. C'est ce que je

dois pouvoir faire, sans témérité, parce qu'isolé parmi les hommes, ne tenant à rien dans la société, dépouillé de toute espece de prétention, et ne cherchant mon bonheur même que dans celui des autres, je crois, du moins être exempt de ces préjugés d'état qui font plier le jugement des plus sages aux maximes qui leur sont avantageuses. Je pourrois, il est vrai, consulter des gens plus habiles que moi, et je le ferois volontiers, si je ne savois que leur intérêt me conseillera toujours avant leur raison. En un mot, pour parler ici sans détour, je me fie encore plus à mon désintéressement, qu'aux lumieres de qui que ce puisse être.

Quoiqu'en général, je fasse très-peu de cas des étiquettes de procédés, et que j'en aie depuis long-temps secoué le joug plus pesant qu'utile; je pense avec vous qu'il auroit convenu d'obtenir l'agrément de la République ou du Conseil, comme c'est assez l'usage en pareil cas; et j'étois si bien de cet avis, que mon voyage fut fait en partie, dans l'intention de solliciter cet agrément; mais il me fallut peu de temps et d'observations pour reconnoître l'impossibilité de l'obtenir; je sentis que demander une telle permission, c'étoit vouloir un refus, et qu'alors ma démarche qui péche tout au plus contre une certaine bienséance dont plusieurs se sont dispensés, seroit par-là devenue une désobéissance condamnable si j'avois persisté, ou l'étourderie

d'un sot, si j'eusse abandonné mon dessein: car ayant appris que dès le mois de Mai dernier, il s'étoit fait à mon insu des copies de l'ouvrage et de la dédicace, dont je n'étois plus le maître de prévenir l'abus, je vis que je ne l'étois pas non plus de renoncer à mon projet, sans m'exposer à le voir exécuter par d'autres.

Votre lettre m'apprend elle-même que vous ne sentez pas moins que moi toutes les difficultés que j'avois prévues; or, vous savez qu'à force de se rendre difficile sur les permissions indifférentes, on invite les hommes à s'en passer: c'est ainsi que l'excessive circonspection du feu Chancelier, sur l'impression des meilleurs livres, fit enfin qu'on ne lui présentoit plus de manuscrits, et que les livres ne s'imprimoient pas moins, quoique cette impression faite contre les loix, fût réellement criminelle, au lieu qu'une dédicace non communiquée, n'est tout au plus qu'une impolitesse; et loin qu'un tel procédé soit blâmable par sa nature, il est au fond plus conforme à l'honnêteté que l'usage établi; car il y a je ne sais quoi de lâche, à demander aux gens la permission de les louer, et d'indécent à l'accorder. Ne croyez pas, non plus, qu'une telle conduite soit sans exemple: je puis vous faire voir des livres dédiés à la nation Françoise, d'autres au peuple Anglois, sans qu'on ait fait un crime aux auteurs de n'avoir eu pour cela ni le con-

sentement de la nation, ni celui du Prince, qui sûrement leur eût été refusé ; parce que dans toute Monarchie, le Roi veut être l'Etat lui tout seul, et ne prétend pas que le peuple soit quelque chose.

Au reste, si j'avois eu à m'ouvrir à quelqu'un sur cette affaire, ç'auroit été à M. le Premier moins qu'à qui que ce soit au monde. J'honore et j'aime trop ce digne et respectable Magistrat, pour avoir voulu le compromettre en la moindre chose, et l'exposer au chagrin de déplaire peut-être à beaucoup de gens, en favorisant mon projet ; ou d'être forcé peut-être à le blâmer contre son propre sentiment. Vous pouvez croire qu'ayant réfléchi long-temps sur les matieres de Gouvernement, je n'ignore pas la force de ces petites maximes d'Etat qu'un sage Magistrat est obligé de suivre, quoiqu'il en sente lui-même toute la frivolité.

Vous conviendrez que je ne pouvois obtenir l'aveu du Conseil, sans que mon ouvrage fût examiné ; or, pensez-vous que j'ignore ce que c'est que ces examens, et combien l'amour-propre des censeurs les mieux intentionnés, et les préjugés des plus éclairés, leur font mettre d'opiniâtreté et de hauteur à la place de la raison, et leur font rayer d'excellentes choses, uniquement parce qu'elles ne sont pas dans leur maniere de penser et qu'ils ne les ont pas méditées aussi profondément que l'Auteur ? N'ai-je pas eu ici mille altercations

avec les miens? Quoique gens d'esprit et d'honneur, ils m'ont toujours désolé par de misérables chicanes, qui n'avoient ni le sens commun, ni d'autre cause qu'une vile pusilanimité, ou la vanité de vouloir tout savoir mieux qu'un autre. Je n'ai jamais cédé, parce que je ne céde qu'à la raison; le Magistrat a été notre juge, et il s'est toujours trouvé que les censeurs avoient tort. Quand je répondis au Roi de Pologne, je devois, selon eux, lui envoyer mon manuscrit, et ne le publier qu'avec son agrément: c'étoit, prétendoient-ils, manquer de respect au pere de la Reine que de l'attaquer publiquement, surtout avec la fierté qu'ils trouvoient dans ma réponse; et ils ajoutoient même, que ma sûreté exigeoit des précautions; je n'en ai pris aucune; je n'ai point envoyé mon manuscrit au Prince; je me suis fié à l'honnêteté publique, comme je fais encore aujourd'hui, et l'événement a prouvé que j'avois raison. Mais à Geneve il n'en iroit pas comme ici; la décision de mes censeurs seroit sans appel; je me verrois réduit à me taire, ou à donner sous mon nom, le sentiment d'autrui; et je ne veux faire ni l'un ni l'autre. Mon expérience m'a donc fait prendre la ferme résolution d'être désormais mon unique censeur; je n'en aurois jamais de plus sévere, et mes principes n'en ont pas besoin d'autres, non plus que mes mœurs: puisque tous ces

gens-là regardent toujours à mille choses étrangeres dont je ne me soucie point, j'aime mieux m'en rapporter à ce juge intérieur et incorruptible qui ne passe rien de mauvais, et ne condamne rien de bon, et qui ne trompe jamais quand on le consulte de bonne foi. J'espere que vous trouverez qu'il n'a pas mal fait son devoir dans l'ouvrage en question, dont tout le monde sera content, et qui n'auroit pourtant obtenu l'approbation de personne.

Vous devez sentir encore, que l'irrégularité qu'on peut trouver dans mon procédé, est toute à mon préjudice et à l'avantage du Gouvernement. S'il y a quelque chose de bon dans mon ouvrage, on pourra s'en prévaloir, s'il y a quelque chose de mauvais, on pourra le désavouer; on pourra m'approuver ou me blâmer selon les intérêts particuliers, ou le jugement du public. On pourroit même proscrire mon livre, si l'Auteur et l'Etat avoient ce malheur que le Conseil n'en fût pas content; toutes choses qu'on ne pourroit plus faire, après en avoir approuvé la Dédicace. En un mot, si j'ai bien dit en l'honneur de ma Patrie, la gloire en sera pour elle: si j'ai mal dit, le blâme en retombera sur moi seul. Un bon citoyen peut-il se faire un scrupule d'avoir à courir de tels risques?

Je supprime toutes les considérations personnelles qui peuvent me regarder, parce qu'elles ne doivent jamais entrer

dans

dans les motifs d'un homme de bien, qui travaille pour l'utilité publique. Si le détachement d'un cœur qui ne tient ni à la gloire, ni à la fortune, ni même à la vie, peut le rendre digne d'annoncer la vérité, j'ose me croire appellé à cette vocation sublime : c'est pour faire aux hommes du bien selon mon pouvoir, que je m'abstiens d'en recevoir d'eux, et que je chéris ma pauvreté et mon indépendance. Je ne veux point supposer que de tels sentimens puissent jamais me nuire auprès de mes concitoyens ; et c'est sans le prévoir, ni le craindre, que je prépare mon ame à cette derniere épreuve, la seule à laquelle je puisse être sensible. Croyez que je veux être jusqu'au tombeau, honnête, vrai, et citoyen zélé ; et que s'il falloit me priver à cette occasion, du doux séjour de la Patrie, je couronnerois ainsi les sacrifices que j'ai faits à l'amour des hommes et de la vérité, par celui de tous qui coûte le plus à mon cœur, et qui par conséquent m'honore le plus.

Vous comprendrez aisément que cette lettre est pour vous seul ; j'aurois pu vous en écrire une pour être vue dans un style fort différent ; mais outre que ces petites adresses répugnent à mon caractere, elles ne répugneroient pas moins à ce que je connois du vôtre ; et je me saurai gré toute ma vie, d'avoir profité de cette occasion de m'ouvrir à vous sans réserve, et de me

confier à la discrétion d'un homme de bien qui a de l'amitié pour moi. Bonjour, Monsieur, je vous embrasse de tout mon cœur avec attendrissement et respect.

LETTRE

A M. VERNES.

A Paris, le 2 Avril 1755.

Pour le coup, Monsieur voici bien du retard ; mais, outre que je ne vous ai point caché mes défauts, vous devez songer qu'un ouvrier et un malade ne disposent pas de leur temps comme ils aimeroient le mieux. D'ailleurs, l'amitié se plaît à pardonner, et l'on n'y met gueres la sévérité qu'à la place du sentiment. Ainsi je crois pouvoir compter sur votre indulgence.

Vous voilà donc, Messieurs, devenus auteurs périodiques. Je vous avoue que ce projet ne me rit pas autant qu'à vous : j'ai du regret de voir des hommes faits pour élever des monumens, se contenter de porter des matériaux, et d'architectes se faire manœuvres. Qu'est-ce qu'un livre périodique ? Un ouvrage éphémere, sans mérite et sans utilité, dont la lecture négligée et méprisée par des gens de lettres, ne sert qu'à donner aux femmes et aux sots de la vanité sans instruction, et dont le sort, après avoir brillé le

matin sur la toilette, est de mourir le soir dans la garde-robe. D'ailleurs, pouvez-vous vous résoudre à prendre des pieces dans les Journaux, et jusques dans le *Mercure*, et à compiler des compilations? S'il n'est pas impossible qu'il s'y trouve quelque bon morceau, il est impossible que pour le déterrer, vous n'ayez le dégoût d'en lire toujours une multitude de détestables. La philosophie du cœur coûtera cher à l'esprit, s'il faut le remplir de tous ces fatras. Enfin, quand vous auriez assez de zèle pour soutenir l'ennui de toutes ces lectures, qui vous répondra que votre choix sera fait comme il doit l'être, que l'attrait de vos vues particulieres ne l'emportera pas souvent sur l'utilité publique, ou que si vous ne songez qu'à cette utilité, l'agrément n'en souffrira point? Vous n'ignorez pas qu'un bon choix littéraire est le fruit du goût le plus exquis, et qu'avec tout l'esprit et toutes les connoissances imaginables, le goût ne peut assez se perfectionner dans une petite ville, pour y acquérir cette sûreté nécessaire à la formation d'un recueil. Si le vôtre est excellent, qui le sentira? S'il est médiocre, et par conséquent détestable, aussi ridicule que le Mercure Suisse, il mourra de sa mort naturelle, après avoir amusé pendant quelques mois les caillettes du pays de Vaud. Croyez-moi, Monsieur, ce n'est point cette espece d'ouvrage qui nous convient. Des ouvrages graves et profonds peuvent nous honorer;

tout le colifichet de cette petite philosophie à la mode nous va fort mal. Les grands objets tels que la vertu et la liberté, étendent et fortifient l'esprit; les petits, tels que la poésie et les beaux-arts, lui donnent plus de délicatesse et de subtilité. Il faut un télescope pour les uns et un microscope pour les autres; et les hommes accoutumés à mésurer le ciel, ne sauroient disséquer des mouches: voilà pourquoi Genève est le pays de la sagesse et de la raison, et Paris le siege du goût. Laissons-en donc les raffinemens à ces myopes de la littérature, qui passent leur vie à regarder des cirons au bout de leur nez: sachons être plus fiers du goût qui nous manque, qu'eux de celui qu'ils ont; et tandis qu'il feront des Journaux et des brochures pour les ruelles, tâchons de faire des livres utiles et dignes de l'immortalité.

Après vous avoir tenu le langage de l'amitié, je n'en oublierai pas les procédés; et si vous persistez dans votre projet, je ferai de mon mieux un morceau, tel que vous le souhaiterez, pour y remplir un vide, tant bien que mal.

LETTRE

DE MONSIEUR

DE VOLTAIRE (*).

Aux Délices près de Genève 1755.

J'AI reçu, Monsieur, votre nouveau livre contre le genre humain ; je vous en remercie. Vous plairez aux hommes à qui vous dites leurs vérités, et vous ne les corrigerez pas. On ne peut peindre avec des couleurs plus fortes les horreurs de la société humaine, dont notre ignorance et notre foiblesse se promettent tant de douceurs. On n'a jamais employé tant d'esprit à vouloir nous rendre bêtes : il prend envie de marcher à quatre pattes quand on lit votre ouvrage. Cependant, comme il y a plus de soixante ans que j'en ai perdu l'habitude, je sens malheureusement qu'il m'est impossible de la reprendre, et je laisse cette allure naturelle à ceux qui en sont plus dignes que vous et moi. Je ne peux pas non plus m'embarquer pour aller trouver les Sauvages du Canada ; premierement parce que les maladies auxquelles je suis condamné me rendent un médecin d'Europe

(*) L'Auteur de cette lettre la fit imprimer un peu changée et augmentée. La voici telle qu'il me l'écrivit.

nécessaire ; secondement parce que la guerre est portée dans ce pays-là, et que les exemples de nos nations ont rendu les Sauvages presque aussi méchans que nous. Je me borne à être un sauvage paisible dans la solitude que j'ai choisie auprès de votre patrie, où vous devriez être.

J'avoue avec vous que les belles-lettres et les sciences ont causé quelquefois beaucoup de mal.

Les ennemis du Tasse firent de sa vie un tissu de malheurs ; ceux de Galilée le firent gémir dans les prisons à soixante et dix ans, pour avoir connu le mouvement de la terre ; et ce qu'il y a de plus honteux, c'est qu'ils l'obligerent à se rétracter.

Dès que vos amis eurent commencé le Dictionnaire Encyclopédique, ceux qui osoient être leurs rivaux, les traiterent de Déïstes, d'Athées, et même de Jansénistes. Si j'osois me compter parmi ceux dont les travaux n'ont eu que la persécution pour récompense, je vous ferois voir une troupe de misérables acharnés à me perdre, du jour que je donnai la tragédie d'Œdipe ; une bibliothéque de calomnies ridicules imprimée contre moi ; un prêtre exjésuite que j'avois sauvé du dernier supplice, me payant par des libelles diffamatoires, du service que je lui avois rendu : un homme plus coupable encore, faisant imprimer mon propre ouvrage du siecle de Louis XIV, avec des notes où la plus crasse ignorance

débite les calomnies les plus effrontées ; un autre qui vend à un Libraire une prétendue histoire universelle sous mon nom, et le Libraire assez avide ou assez sot pour imprimer ce tissu informe de bévues, de fausses dates, de faits et de noms estropiés : et enfin des hommes assez lâches et assez méchans, pour m'imputer cette rapsodie. Je vous ferois voir la société infectée de ce genre d'hommes, inconnu à toute l'antiquité, qui, ne pouvant embrasser une profession honnête, soit de laquais, soit de manœuvre, et sachant malheureusement lire et écrire, se font courtiers de la littérature, volent des manuscrits, les défigurent et les vendent. Je pourrois me plaindre qu'une plaisanterie, faite il y a plus de trente ans, sur le même sujet que Chapelain eut la bêtise de traiter sérieusement, court aujourd'hui le monde par l'infidélité et l'infâme avarice de ces malheureux, qui l'ont défigurée avec autant de sottise que de malice, et qui, au bout de trente ans, vendent partout cet ouvrage, lequel certainement n'est plus le mien, et qui est devenu le leur. J'ajouterois qu'en dernier lieu, on a osé fouiller dans les archives les plus respectables, et y voler une partie des mémoires que j'y avois mis en dépôt, lorsque j'étois Historiographe de France, et qu'on a vendu à un Libraire de Paris le fruit de mes travaux. Je vous peindrois l'ingratitude, l'imposture, et la rapine me poursuivant

jusqu'au pieds des Alpes, et jusqu'au bord de mon tombeau.

Mais, Monsieur, avouez aussi que ces épines attachées à la littérature et à la réputation, ne sont que des fleurs en comparaison des autres maux qui de tous temps ont inondé la terre. Avouez que ni Cicéron, ni Lucrece, ni Virgile, ni Horace, ne furent les auteurs des proscriptions de Marius, de Sylla, de ce débauché d'Antoine, de cet imbecille Lépide, de ce tyran sans courage Octave Cepias surnommé si lâchement Auguste.

Avouez que le badinage de Marot n'a pas produit la St. Barthelemi, et que la tragédie du Cid ne causa pas les guerres de la Fronde. Les grands crimes n'ont été commis que par de célebres ignorans. Ce qui fait et fera toujours de ce monde une vallée de larmes, c'est l'insatiable cupidité et l'indomptable orgueil des hommes, depuis Thamas Kouli-Kan qui ne savoit pas lire, jusqu'à un commis de la douane qui ne sait que chiffrer. Les lettres nourrissent l'âme, la rectifient, la consolent, et elles font même votre gloire dans le temps que vous écrivez contre elles. Vous êtes comme Achille qui s'emporte contre la gloire, et comme le pere Mallebranche dont l'imagination brillante écrivoit contre l'imagination.

Monsieur Chappuis m'apprend que votre santé est bien mauvaise; il faudroit la venir rétablir dans l'air natal, jouir de la liberté,

boire

boire avec moi du lait de nos vaches, et brouter nos herbes.

Je suis très philosophiquement et avec la plus tendre estime, Monsieur votre etc.

RÉPONSE.

A Paris, le 10 Septembre 1755.

C'EST à moi, Monsieur, de vous remercier à tous égards. En vous offrant l'ébauche de mes tristes rêveries, je n'ai point cru vous faire un présent digne de vous, mais m'acquitter d'un devoir et vous rendre un hommage que nous vous devons tous comme à notre chef. Sensible, d'ailleurs, à l'honneur que vous faites à ma patrie, je partage la reconnoissance de mes concitoyens, et j'espere qu'elle ne fera qu'augmenter encore, lorsqu'ils auront profité des instructions que vous pouvez leur donner. Embellissez l'asyle que vous avez choisi : éclairez un peuple digne de vos leçons ; et vous qui savez si bien peindre les vertus et la liberté, apprenez-nous à les chérir dans nos murs comme dans vos écrits. Tout ce qui vous approche doit apprendre de vous le chemin de la gloire.

Vous voyez que je n'aspire pas à nous rétablir dans notre bêtise, quoique je regrette beaucoup, pour ma part, le peu que j'en ai perdu. A votre égard, Monsieur, ce retour seroit un miracle, si grand à la fois

et si nuisible, qu'il n'appartiendroit qu'à Dieu de le faire et qu'au Diable de le vouloir. Ne tentez donc pas de retomber à quatre pattes; personne au monde n'y réussiroit moins que vous. Vous nous redressez trop bien sur nos deux pieds pour cesser de vous tenir sur les vôtres.

Je conviens de toutes les disgraces qui poursuivent les hommes célebres dans les Lettres; je conviens même de tous les maux attachés à l'humanité, et qui semblent indépendans de nos vaines connoissances. Les hommes ont ouvert sur eux-mêmes tant de sources de misere, que quand le hasard en détourne quelqu'une, ils n'en sont gueres moins inondés. D'ailleurs, il y a dans le progrès des choses des liaisons cachées que le vulgaire n'apperçoit pas, mais qui n'échapperont point à l'œil du sage quand il y voudra réfléchir. Ce n'est ni Térence, ni Cicéron, ni Virgile, ni Séneque, ni Tacite; ce ne sont ni les savans, ni les poëtes qui ont produit les malheurs de Rome et les crimes des Romains: mais sans le poison lent et secret qui corrompit peu-à-peu le plus vigoureux Gouvernement dont l'histoire ait fait mention, Cicéron, ni Lucrece, ni Salluste n'eussent point existé ou n'eussent point écrit. Le siecle aimable de Lélius et de Térence amenoit de loin le siecle brillant d'Auguste et d'Horace, et enfin les siecles horribles de Séneque et de Néron, de Domitien et de Martial. Le goût des

Lettres et des Arts naît chez un peuple, d'un vice intérieur qu'il augmente; et s'il est vrai que tous les progrès humains sont pernicieux à l'espece, ceux de l'esprit et des connoissances qui augmentent notre orgueil et multiplient nos égaremens, accélérent bientôt nos malheurs. Mais il vient un temps où le mal est tel, que les causes mêmes qui l'ont fait naître, sont nécessaires pour l'empêcher d'augmenter; c'est le fer qu'il faut laisser dans la plaie, de peur que le blessé n'expire en l'arrachant. Quant à moi, si j'avois suivi ma premiere vocation, et que je n'eusse ni lu ni écrit; j'en aurois sans doute été plus heureux. Cependant, si les Lettres étoient maintenant anéanties, je serois privé du seul plaisir qui me reste. C'est dans leur sein que je me console de tous mes maux: c'est parmi ceux qui les cultivent que je goûte les douceurs de l'amitié, et que j'apprends à jouir de la vie sans craindre la mort. Je leur dois le peu que je suis; je leur dois même l'honneur d'être connu de vous; mais consultons l'intérêt dans nos affaires et la vérité dans nos écrits. Quoiqu'il faille des Philosophes, des Historiens, des Savans pour éclairer le monde et conduire ses aveugles habitans; si le sage Memnon m'a dit vrai, je ne connois rien de si fou qu'un peuple de sages.

Convenez-en, Monsieur; s'il est bon que les grands génies instruisent les hommes, il faut que le vulgaire reçoive leurs instruc-

tions : si chacun se mêle d'en donner, qui les voudra recevoir? Les boiteux, dit Montaigne, sont mal propres aux exercices du corps, et aux exercices de l'esprit les ames boiteuses.

Mais en ce siecle savant, on ne voit que boiteux vouloir apprendre à marcher aux autres. Le peuple reçoit les écrits des sages pour les juger, non pour s'instruire. Jamais on ne vit tant de Dandins. Le théâtre en fourmille, les cafés retentissent de leurs sentences; ils les affichent dans les journaux, les quais sont couverts de leurs écrits, et j'entends critiquer l'Orphelin (*), parce qu'on l'applaudit, à tel grimaud si peu capable d'en voir les défauts, qu'à peine en sent-il les beautés.

Recherchons la premiere source des désordres de la société, nous trouverons que tous les maux des hommes leur viennent de l'erreur bien plus que de l'ignorance, et que ce que nous ne savons point, nous nuit beaucoup moins que ce que nous croyons savoir. Or, quel plus sûr moyen de courir d'erreurs en erreurs, que la fureur de savoir tout? Si l'on n'eût prétendu savoir que la terre ne tournoit pas, on n'eût point puni Galilée pour avoir dit qu'elle tournoit. Si les seuls Philosophes en eussent réclamé le titre, l'Encyclopédie n'eût point eu de persécuteurs. Si cent Myrmidons n'aspiroient

(*) Tragédie de M. de Voltaire qu'on jouoit dans ce temps là.

à la gloire, vous jouiriez en paix de la vôtre, ou du moins vous n'auriez que des rivaux dignes de vous.

Ne soyez donc pas surpris de sentir quelques épines inséparables des fleurs qui couronnent les grands talens. Les injures de vos ennemis sont les acclamations satiriques qui suivent le cortege des triomphateurs : c'est l'empressement du public pour tous vos écrits, qui produit les vols dont vous vous plaignez : mais les falsifications n'y sont pas faciles, car le fer ni le plomb ne s'allient pas avec l'or. Permettez-moi de vous le dire par l'intérêt que je prends à votre repos et à notre instruction : méprisez de vaines clameurs par lesquelles on cherche moins à vous faire du mal, qu'à vous détourner de bien faire. Plus on vous critiquera, plus vous devez vous faire admirer. Un bon livre est une terrible réponse à des injures imprimées ; et qui vous oseroit attribuer des écrits que vous n'aurez point faits, tant que vous n'en ferez que d'inimitables ?

Je suis sensible à votre invitation ; et si cet hiver me laisse en état d'aller au printemps habiter ma patrie, j'y profiterai de vos bontés. Mais j'aimerois mieux boire de l'eau de votre fontaine que du lait de vos vaches, et quant aux herbes de votre verger, je crains bien de n'y en trouver d'autres que le Lotos, qui n'est pas la pâture des bêtes, et le Moly qui empêche les hommes de le devenir.

Je suis de tout mon cœur et avec respect, etc.

BILLET

DE MONSIEUR

DE VOLTAIRE.

MONSIEUR Rousseau a dû recevoir de moi une lettre de remerciement. Je lui ai parlé dans cette lettre des dangers attachés à la littérature. Je suis dans le cas d'essuyer ces dangers : on fait courir dans Paris des ouvrages sous mon nom. Je dois saisir l'occasion la plus favorable de les désavouer. On m'a conseillé de faire imprimer la lettre que j'ai écrite à M. Rousseau, et de m'étendre un peu sur l'injustice qu'on me fait, et qui peut m'être très préjudiciable. Je lui en demande la permission. Je ne peux mieux m'adresser en parlant des injustices des hommes, qu'à celui qui les connoît si bien.

LETTRE

A M. DE VOLTAIRE.

En réponse au Billet précédent.

A Paris, le 20 Septembre 1755.

En arrivant, Monsieur, de la campagne où j'ai passé cinq ou six jours, je trouve votre billet qui me tire d'une grande perplexité : car ayant communiqué à M. de Gauffecourt, notre ami commun, votre lettre et ma réponse, j'apprends à l'instant qu'il les a lui-même communiquées à d'autres, et qu'elles sont tombées entre les mains de quelqu'un qui travaille à me réfuter, et qui se propose, dit-on, de les insérer à la fin de sa critique. M. Bouchaud aggrégé en droit, qui vient de m'apprendre cela, n'a pas voulu m'en dire davantage ; de sorte que je suis hors d'état de prévenir les suites d'une indiscrétion que, vu le contenu de votre lettre, je n'avois eue que pour une bonne fin. Heureusement, Monsieur, je vois par votre projet que le mal est moins grand que je n'avois craint. En approuvant une publication qui me fait honneur et qui peut vous être utile, il me reste une excuse à vous faire sur ce qu'il peut y avoir eu de ma faute dans la promptitude avec laquelle ces lettres ont couru, sans votre consentement ni le mien.

Je suis avec les sentimens du plus sincere de vos admirateurs, Monsieur, etc.

P. S. Je suppose que vous avez reçu ma réponse du 10 de ce mois.

LETTRE
A M. DE BOISSI,
De l'Académie Françoise, Auteur du Mercure de France.

A Paris, le 4 Novembre 1755.

QUAND je vis, Monsieur, paroître dans le Mercure, sous le nom de M. de Voltaire, la lettre que j'avois reçue de lui, je supposai que vous aviez obtenu pour cela son consentement; et comme il avoit bien voulu me demander le mien pour la faire imprimer, je n'avois qu'à me louer de son procédé, sans avoir à me plaindre du vôtre. Mais que puis-je penser du galimathias que vous avez inséré dans le Mercure suivant sous le titre de ma réponse? Si vous me dites que votre copie étoit incorrecte, je demanderai qui vous forçoit d'employer une lettre visiblement incorrecte, qui n'est remarquable que par son absurdité? Vous abstenir d'insérer dans votre ouvrage des écrits ridicules, est un égard que vous devez, sinon aux Auteurs, du moins au public.

Si vous avez cru, Monsieur, que je con-

sentirois à la publication de cette lettre, pourquoi ne pas me communiquer votre copie pour la revoir? Si vous ne l'avez pas cru, pourquoi l'imprimer sous mon nom? S'il est peu convenable d'imprimer les lettres d'autrui sans l'aveu des auteurs, il l'est beaucoup moins de les leur attribuer sans être sûr qu'ils les avouent, ou même qu'elles soient d'eux, et bien moins encore lorsqu'il est à croire qu'ils ne les ont pas écrites telles qu'on les a. Le Libraire de M. de Voltaire qui avoit à cet égard plus de droit que personne, a mieux aimé s'abstenir d'imprimer la mienne que de l'imprimer sans mon consentement, qu'il avoit eu l'honnêteté de me demander. Il me semble qu'un homme aussi justement estimé que vous ne devroit pas recevoir d'un Libraire des leçons de procédés. J'ai d'autant plus, Monsieur, à me plaindre du vôtre en cette occasion, que, dans le même volume où vous avez mis, sous mon nom, un écrit aussi mutilé, vous craignez avec raison d'imputer à M. de Voltaire des vers qui ne soient pas de lui. Si un tel égard n'étoit dû qu'à la considération, je me garderois d'y prétendre; mais il est un acte de justice, et vous la devez à tout le monde.

Comme il est bien plus naturel de m'attribuer une sotte lettre qu'à vous un procédé peu régulier, et que par conséquent je resterois chargé du tort de cette affaire, si je négligeois de m'en justifier; je vous sup-

plie, de vouloir bien insérer ce désaveu dans le prochain Mercure, et d'agréer, Monsieur, mon respect et mes salutations.

LETTRE

A M. VERNES.

Paris, le 28 Mars 1756.

RECEVEZ, mon cher Concitoyen, une lettre très courte, mais écrite avec la tendre amitié que j'ai pour vous; c'est à regret que je vois prolonger le temps qui doit nous rapprocher, mais je désespere de pouvoir m'arracher d'ici cette année. Quoi qu'il en soit, ou je ne serai plus en vie, ou vous m'embrasserez au printemps 57; voilà une résolution inébranlable.

Vous êtes content de l'article *Economie*; je le crois bien; mon cœur me l'a dicté, et le vôtre l'a lu. M. Labat m'a dit que vous aviez dessein de l'employer dans votre *Choix Littéraire*; n'oubliez pas de consulter l'*errata*. J'avois fait quelque chose que je vous destinois; mais ce qui vous surprendra fort, c'est que cela s'est trouvé si gai et si fol, qu'il n'y a nul moyen de l'employer, et qu'il faut le réserver pour le lire le long de l'Arve avec son ami. Ma copie m'occupe tellement à Paris, qu'il m'est impossible de méditer; il faut voir si le séjour de la campagne ne m'inspirera rien pendant les beaux jours.

Il est difficile de se brouiller avec quelqu'un que l'on ne connoît pas, ainsi il n'y a nulle brouillerie entre Monsieur Palissot et moi. On prétendoit cet hiver qu'il m'avoit joué à Nanci devant le Roi de Pologne, et je n'en fis que rire; on ajoutoit qu'il avoit aussi jouée feue Madame la marquise du Châtelet, femme considérable par son mérite personnel et par sa grande naissance, considérée principalement en Lorraine comme étant d'une des grandes Maisons de ce pays-là, et à la cour du Roi de Pologne où elle avoit beaucoup d'amis, à commencer par le Roi même; il me parut que tout le monde étoit choqué de cette imprudence, que l'on appelloit impudence. Voilà ce que j'en savois quand je reçus une lettre de M. le Comte de Tressan, qui en occasionna d'autres, dont je n'ai jamais parlé à personne, mais dont je crois vous devoir envoyer copie sous le secret, ainsi que de mes réponses; car quelque indifférence que j'aye pour les jugemens du Public, je ne veux pas qu'ils abusent mes vrais amis. Je n'ai jamais eu sur le cœur la moindre chose contre M. Palissot, mais je doute qu'il me pardonne aisément le service que je lui ai rendu.

Bonjour, mon bon et cher Concitoyen; soyons toujours gens de bien, et laissons bavarder les hommes. Si nous voulons vivre en paix, il faut que cette paix vienne de nous-mêmes.

LETTRE

DE M. LE COMTE DE TRESSAN (*).

A Toul, ce 20 Décembre 1755.

Vous connoîtrez, Monsieur, par la lettre du Roi de Pologne que j'envoie à M. d'Alembert, à quel point ce Prince est indigné de l'attentat du sieur Palissot. Il est tout simple, il est bien sûr que vous auriez trop méprisé Palissot, pour être ému par la sottise qu'il vient de faire. Mais le Roi de Pologne mérite d'avoir des serviteurs attachés; et je suis trop jaloux de sa gloire, pour n'avoir pas rempli dans cette occasion des devoirs aussi chers à mon cœur.

Je n'ai pas l'honneur d'être connu de vous, Monsieur; mais je suis lié d'une tendre amitié avec vos compatriotes. Je regarde Genève comme la ville de l'Europe où la jeunesse reçoit la plus excellente éducation. J'ai toujours sous mes ordres beaucoup de jeunes Officiers Genevois. Je n'en vois aucun sortir de sa famille, sans prouver qu'il a des mœurs et de la littérature. Si l'ancienne amitié dont plusieurs de vos amis m'honorent, si l'amour que j'ai pour les sciences et les lettres, que vous enrichissez

(*) Ces lettres furent imprimées à l'insu de M. Rousseau.

tous les jours, peut m'être un titre auprès de vous, j'aurai bien de l'empressement, Monsieur, à me lier avec vous dans le premier voyage que je ferai à Paris; et je vous prie de recevoir avec plaisir et amitié la haute estime avec laquelle j'ai l'honneur d'être.

Monsieur, votre, etc.

RÉPONSE

A LA LETTRE PRÉCÉDENTE.

A Paris, le 26 Décembre 1755.

Je vous honorois, Monsieur, comme nous faisons tous; il m'est doux de joindre la reconnoissance à l'estime, et je remercierois volontiers M. Palissot de m'avoir procuré, sans y songer, des témoignages de vos bontés qui me permettent de vous en donner de mon respect. Si cet auteur a manqué à celui qu'il devoit et que doit toute la terre au Prince qu'il vouloit amuser, qui plus que moi doit le trouver inexcusable? Mais si tout son crime est d'avoir exposé mes ridicules, c'est le droit du théâtre; je ne vois rien en cela de répréhensible pour l'honnête homme, et j'y vois pour l'auteur le mérite d'avoir su choisir un sujet très riche. Je vous prie donc, Monsieur, de ne pas écouter là-dessus le zèle que l'amitié et la

générosité inspirent à M. d'Alembert, et de ne point chagriner pour cette bagatelle, un homme de mérite qui ne m'a fait aucune peine, et qui porteroit avec douleur la disgrace du Roi de Pologne et la vôtre.

Mon cœur est ému des éloges dont vous honorez ceux de mes concitoyens qui sont sous vos ordres. Effectivement, le Genevois est naturellement bon, il a l'ame honnête, il ne manque pas de sens, et il ne lui faut que de bons exemples pour se tourner tout-à-fait au bien. Permettez-moi, Monsieur, d'exhorter ces jeunes Officiers à profiter du vôtre, à se rendre dignes de vos bontés, et à perfectionner sous vos yeux, les qualités qu'ils vous doivent peut-être, et que vous attribuez à leur éducation. Je prendrai volontiers pour moi, quand vous viendrez à Paris, le conseil que je leur donne. Ils étudieront l'homme de guerre; moi, le Philosophe: notre étude commune sera l'homme de bien, et vous serez toujours notre maître.

Je suis avec respect, etc.

LETTRE

DE M. LE COMTE

DE TRESSAN.

A Lunéville, ce 1 Janvier 1756.

RECEVEZ, Monsieur, le prix de la vertu la plus pure. Vos ouvrages nous la font aimer, en nous peignant ses charmes dans leur premiere simplicité ; vous venez de l'enseigner dans ce moment, par l'acte le plus généreux et le plus digne de vous.

Le Roi de Pologne, Monsieur, attendri, édifié par votre lettre, croit ne pouvoir vous donner une marque plus éclatante de son estime, qu'en souscrivant à la grace que seul aujourd'hui vous pouviez prononcer.

M. Palissot ne sera point chassé de la société de Nancy ; mais cette anecdote littéraire doit être inscrite dans ses registres, et vous ne pouvez nous blâmer de conserver dans la mémoire des hommes, avec les excès qui peuvent les avilir, les actes de vertu qui les honorent. Enchanté de vos ouvrages, Monsieur, et desirant d'affermir dans mon cœur les sentimens qui sont si naturels dans le vôtre, je n'ai fait que ce que j'ai dû ; et sans l'ordre du Roi de Pologne, qui m'a chargé de vous faire passer sa lettre, je n'aurois point osé vous faire connoître tout mon zele.

Vous me promettez, Monsieur, de me recevoir quand j'irai à Paris; et moi je vous promets de vous écouter avec confiance, et de travailler de bonne foi à me rendre digne d'être votre ami.

Pardonnez-moi d'avoir donné plusieurs copies de la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire; malgré l'estime trop honorable pour moi que vous m'y témoignez, je sens qu'on doit m'oublier en lisant cette lettre, et ne s'occuper que du grand homme qui s'y montre tout entier pour faire rougir le vice, et pour le triomphe de la vertu. J'ai l'honneur d'être avec la plus haute estime et l'attachement le plus sincere,

Monsieur, votre, etc.

LETTRE

A M. LE COMTE

DE TRESSAN.

A Paris, le 7 Janvier 1756.

QUELQUE danger, Monsieur, qu'il y ait de me rendre importun, je ne puis m'empêcher de joindre aux remerciemens que je vous dois, des remarques sur l'enrégistrement de l'affaire de M. Palissot; et je prendrai d'abord la liberté de vous dire que mon admiration même pour les vertus du Roi de Pologne, ne me permet d'accepter le témoignage de bonté dont Sa Majesté m'honore en cette occasion, qu'à condition que tout soit oublié. J'ose dire qu'il ne lui convient pas d'accorder une grace incomplette, et qu'il n'y a qu'un pardon sans réserve qui soit digne de sa grande ame. D'ailleurs, est-ce faire grace que d'éterniser la punition? et les registres d'une Académie ne doivent-ils pas plutôt pallier, que relever les petites fautes de ses membres? Enfin, quelque peu d'estime que je fasse de nos contemporains, à Dieu ne plaise que nous les avilissions à ce point, d'inscrire comme un acte de vertu, ce qui n'est qu'un procédé des plus simples, que tout homme de lettres n'eût pas manqué d'avoir à ma place.

Achevez donc, Monsieur, la bonne œuvre que vous avez si bien commencée, afin de la rendre digne de vous. Qu'il ne soit plus question d'une bagatelle qui a déjà fait plus de bruit et donné plus de chagrin à M. Palissot, que l'affaire ne le méritoit. Qu'aurons-nous fait pour lui, si le pardon lui coûte aussi cher que la peine ?

Permettez-moi de ne point répondre aux extrêmes louanges dont vous m'honorez ; ce sont des leçons séveres dont je ferai mon profit : car je n'ignore pas, et cette lettre en fait foi, qu'on loue avec sobriété ceux qu'on estime parfaitement. Mais, Monsieur, il faut renvoyer ces éclaircissemens à nos entrevues. J'attends avec empressement le plaisir que vous me promettez ; et vous verrez que de maniere ou d'autre, vous ne me louerez plus, lorsque nous nous connoîtrons.

Je suis avec respect, etc.

LETTRE

DE M. LE COMTE

DE TRESSAN.

A Lunéville, ce 11 Janvier 1756.

Vous serez obéi, Monsieur ; il est bien juste que vous jouissiez de l'empire que vous vous acquérez sur les esprits. Je vous avoue cependant que j'aurois encore balancé à vous accorder tout pour M. Palissot, sans une lettre que j'ai reçue de Paris en même temps que celle que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. On commence par m'assurer d'une amitié à toute épreuve, et c'est en conséquence de ce sentiment qu'on m'avertit qu'on sort d'une compagnie nombreuse et brillante, où l'on s'est déchaîné contre moi au sujet de l'affaire de M. Palissot, et que même on s'y est dit l'un à l'autre à l'oreille une épigramme faite contre moi.

Cette lettre m'a déterminé sur le champ, Monsieur, à suivre votre exemple. Je me trouve aujourd'hui dans le cas d'avoir à pardonner aussi à M. Palissot sans nulle restriction ; trop heureux qu'il me procure cette occasion de vous prouver que j'aime à profiter de vos leçons. J'ai répondu à cette personne avec la vérité la plus simple, je lui ai mandé ce qui s'est passé, ce que j'avois fait, ce que vous m'avez empêché d'achever ; n'en parlons plus, et que M.

Palissot puisse être assez heureux pour ne jeter jamais des pierres qu'à des Sages. Si je le suis dans ce moment, lui et moi vous le devons également. Je consens de bon cœur à ne vous plus louer, lorsque j'aurai le bonheur de vous voir et de vous entendre. Alors ma façon de vous applaudir sera utile, et répondra à vos vues. Jusqu'à ce moment, permettez-moi de vous dire encore que mon admiration pour vos ouvrages et pour votre cœur, égale l'attachement que je vous ai voué pour le reste de ma vie.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, etc.

LETTRE

A M. LE COMTE

DE TRESSAN.

A Paris, le 23 Janvier 1756.

J'APPRENDS, Monsieur, avec une vive satisfaction que vous avez entiérement terminé l'affaire de M. Palissot, et je vous en remercie de tout mon cœur. Je ne vous dirai rien du petit déplaisir qu'elle a pu vous occasionner: car ceux de cette espece ne sont gueres sensibles à l'homme sage; et d'ailleurs vous savez mieux que moi, que dans les chagrins qui peuvent suivre une

bonne action, le prix en efface toujours la peine. Après avoir heureusement achevé celle-ci, il ne nous reste plus rien à desirer, à vous et à moi, que de n'en plus entendre parler.

Je suis avec respect, etc.

LETTRE
A M. DE SCHEIB.

Secrétaire des Etats de la Basse-Autriche.

A l'Hermitage, le 15 Juillet 1756.

Vous me demandez, Monsieur, des louanges pour vos augustes Souverains, et pour les Lettres qu'ils font fleurir dans leurs Etats. Trouvez bon que je commence par louer en vous un zélé sujet de l'Impératrice, et un bon citoyen de la République des Lettres. Sans avoir l'honneur de vous connoître, je dois juger, à la ferveur qui vous anime, que vous vous acquittez parfaitement vous-même des devoirs que vous imposez aux autres, et que vous exercez à la fois les fonctions d'homme d'Etat au gré de Leurs Majestés, et celles d'Auteur au gré du Public.

A l'égard des soins dont vous me chargez, je sais bien, Monsieur, que je ne serois pas le premier Républicain qui auroit encensé

le trône, ni le premier ignorant qui chanteroit les arts ; mais je suis si peu propre à remplir dignement vos intentions, que mon insuffisance est mon excuse ; et je ne sais comment les grands noms que vous citez, vous ont laissé songer au mien. Je vois d'ailleurs, au ton dont la flatterie usa de tout temps avec les Princes vulgaires, que c'est honorer ceux qu'on estime, que de les louer sobrement : car on sait que les Princes loués avec le plus d'excès, sont rarement ceux qui méritent le mieux de l'être. Or, il ne convient à personne de se mettre sur les rangs avec le projet de faire moins que les autres, sur-tout quand on doit craindre de faire moins bien. Permettez-moi donc de croire qu'il n'y a pas plus de vrai respect pour l'Empereur et l'Impératrice-Reine dans les écrits des Auteurs célebres dont vous me parlez, que dans mon silence, et que ce seroit une témérité de le rompre à leur exemple, à moins que d'avoir leurs talens.

Vous me pressez aussi de vous dire si Leurs Majestés Impériales ont bien fait de consacrer de magnifiques établissemens et des sommes immenses à des leçons publiques dans leur Capitale ; et après la réponse affirmative de tant d'illustres auteurs, vous exigez encore la mienne. Quant à moi, Monsieur, je n'ai pas les lumieres nécessaires pour me déterminer aussi promptement, et je ne connois pas assez les mœurs

et les talens de vos compatriotes pour en faire une application sûre à votre question. Mais voici là-dessus le précis de mon sentiment, sur lequel vous pourrez mieux que moi tirer la conclusion.

Par rapport aux mœurs. Quand les hommes sont corrompus, il vaut mieux qu'ils soient savans qu'ignorans; quand ils sont bons, il est à craindre que les sciences ne les corrompent.

Par rapport aux talens. Quand on en a, le savoir les perfectionne et les fortifie; quand on en manque, l'étude ôte encore la raison, et fait un pédant et un sot d'un homme de bon sens et de peu d'esprit.

Je pourrois ajouter à ceci quelques réflexions. Qu'on cultive ou non les sciences, dans quelque siecle que naisse un grand homme, il est toujours un grand homme; car la source de son mérite n'est pas dans les livres, mais dans sa tête; et souvent les obstacles qu'il trouve et qu'il surmonte, ne font que l'élever et l'agrandir encore. On peut acheter la science, et même les savans; mais le génie qui rend le savoir utile ne s'achete point; il ne connoît ni l'argent, ni l'ordre des Princes; il ne leur appartient point de le faire naître, mais seulement de l'honorer; il vit et s'immortalise avec la liberté qui lui est naturelle: et votre illustre Métastase lui-même, étoit déjà la gloire de l'Italie avant d'être accueilli par Charles VI. Tâchons donc de ne pas confondre le vrai

progrès des talens avec la protection que les Souverains peuvent leur accorder. Les sciences régnent, pour ainsi dire, à la Chine depuis deux mille ans, et n'y peuvent sortir de l'enfance, tandis qu'elles sont dans leur vigueur en Angleterre, où le Gouvernement ne fait rien pour elles. L'Europe est vainement inondée de gens de lettres, les gens de mérite y sont toujours rares; les écrits durables le sont encore plus; et la postérité croira qu'on fit bien peu de livres dans ce même siecle où l'on en fait tant.

Quant à votre patrie en particulier, il se présente, Monsieur, une observation bien simple. L'Impératrice et ses augustes Ancêtres n'ont pas eu besoin de gager des historiens et des poëtes pour célébrer les grandes choses qu'ils vouloient faire; mais ils ont fait de grandes choses, et elles ont été consacrées à l'immortalité, comme celles de cet ancien peuple, qui savoit agir et n'écrivoit point. Peut-être manquoit-il à leurs travaux le plus digne de les couronner, parce qu'il est le plus difficile: c'est de soutenir, à l'aide des lettres, tant de gloire acquise sans elles.

Quoi qu'il en soit, Monsieur; assez d'autres donneront aux protecteurs des sciences et des arts, des éloges que Leurs Majestés Impériales partageront avec la plupart des Rois: pour moi, ce que j'admire en Elles, et qui leur est plus véritablement

propre,

propre, c'est leur amour constant pour la vertu et pour tout ce qui est honnête. Je ne nie pas que votre pays n'ait été long-temps barbare, mais je dis qu'il étoit plus aisé d'établir les beaux-arts chez les Huns, que de faire de la plus grande Cour de l'Europe une école de bonnes mœurs.

Au reste, je dois vous dire que votre lettre ayant été adressée à Geneve avant de venir à Paris, elle a resté près de six semaines en route, ce qui m'a privé du plaisir d'y répondre aussitôt que je l'aurois voulu.

Je suis autant qu'un honnête homme peut l'être d'un autre; Monsieur etc.

LETTRE

A M. VERNES.

Montmorenci, le 18 Février 1758.

Oui, mon cher Concitoyen, je vous aime toujours, et ce me semble plus que jamais; mais je suis accablé de mes maux; j'ai bien de la peine à vivre dans ma retraite d'un travail peu lucratif; je n'ai que le temps qu'il me faut pour gagner mon pain, et le peu qui m'en reste est employé pour souffrir et me reposer. Ma maladie a fait un tel progrès cet hiver, j'ai senti tant de douleurs de toute espece, et je me trouve tellement affoibli, que je commence à craindre que

la force et les moyens ne me manquent pour exécuter mon projet ; je me console de cette impuissance par la considération de l'état où je suis. Que me serviroit d'aller mourir parmi vous ? Hélas, il falloit y vivre ! Qu'importe où l'on laisse son cadavre ? Je n'aurois pas besoin qu'on reportât mon cœur dans ma patrie ; il n'en est jamais sorti.

Je n'ai point eu occasion d'exécuter votre commission auprès de M. d'Alembert. Comme nous ne nous sommes jamais beaucoup vus, nous ne nous écrivons point ; et, confiné dans ma solitude, je n'ai conservé nulle espece de relation avec Paris ; j'en suis comme à l'autre bout de la terre, et ne sais pas plus ce qui s'y passe qu'à Pekin. Au reste, si l'Article dont vous me parlez est indiscret et répréhensible, il n'est assurément pas offensant. Cependant, s'il peut nuire à votre corps, peut-être fera-t-on bien d'y répondre, quoiqu'à vous dire le vrai, j'aie un peu d'aversion pour les détails où cela peut entraîner, et qu'en général je n'aime gueres, qu'en matiere de foi l'on assujettisse la conscience à des formules. J'ai de la religion, mon ami, et bien m'en prend ; je ne crois pas qu'homme au monde en ait autant besoin que moi. J'ai passé ma vie parmi les incrédules, sans me laisser ébranler ; les aimant, les estimant beaucoup, sans pouvoir souffrir leur doctrine. Je leur ai toujours dit que je ne les savois pas combattre, mais que je ne voulois pas les croire ; la philosophie

n'ayant sur ces matieres ni fond ni rive, manquant d'idées primitives et de principes élémentaires, n'est qu'une mer d'incertitudes et de doutes, dont le Métaphysicien ne se tire jamais. J'ai donc laissé là la raison, et j'ai consulté la nature, c'est-à-dire, le sentiment intérieur qui dirige ma croyance, indépendamment de ma raison. Je leur ai laissé arranger leurs chances, leurs sorts, leur mouvement nécessaire; et, tandis qu'ils bâtissoient le monde à coups de dez, j'y voyois, moi, cette unité d'intentions qui me faisoit voir, en dépit d'eux, un principe unique; tout comme s'ils m'avoient dit que l'Iliade avoit été formée par un jet fortuit de caracteres, je leur aurois dit, très-résolument: cela peut être, mais cela n'est pas vrai; et je n'ai point d'autre raison pour n'en rien croire, si ce n'est que je n'en crois rien. Préjugé que cela! disent-ils. Soit; mais que peut faire cette raison si vague, contre un préjugé plus persuasif qu'elle? Autre argumentation sans fin contre la distinction des deux substances; autre persuasion de ma part qu'il n'y a rien de commun entre un arbre et ma pensée; et ce qui m'a paru plaisant en ceci, c'est de les voir s'acculer eux-mêmes par leurs propres sophismes, au point d'aimer mieux donner le sentiment aux pierres que d'accorder une ame à l'homme.

Mon ami, je crois en Dieu, et Dieu ne seroit pas juste si mon ame n'étoit immortelle. Voilà, ce me semble, ce que la Religion

a d'essentiel et d'utile ; laissons le reste aux disputeurs. A l'égard de l'éternité des peines ; elle ne s'accorde ni avec la foiblessse de l'homme, ni avec la justice de Dieu. Il est vrai qu'il y a des ames si noires que je ne puis concevoir qu'elles puissent jamais goûter cette éternelle béatitude, dont il me semble que le plus doux sentiment doit être le contentement de soi-même. Cela me fait soupçonner, qu'il se pourroit bien que les ames des méchans fussent anéanties à leur mort, et qu'être et sentir fût le premier prix d'une bonne vie. Quoiqu'il en soit, que m'importe ce que seront les méchans ? il me suffit qu'en approchant du terme de ma vie, je n'y voie point celui de mes espérances, et que j'en attende une plus heureuse après avoir tant souffert dans celle-ci. Quand je me tromperois dans cet espoir, il est lui-même un bien qui m'aura fait supporter tous mes maux. J'attends paisiblement l'éclaircissement de ces grandes vérités qui me sont cachées, bien convaincu cependant, qu'en tout état de cause, si la vertu ne rend pas toujours l'homme heureux, il ne sauroit au moins être heureux sans elle ; que les afflictions du juste ne sont point sans quelque dédommagement, et que les larmes même de l'innocence sont plus douces au cœur que la prospérité du méchant.

Il est naturel, mon cher Vernes, qu'un solitaire souffrant et privé de toute société, épanche son ame dans le sein de l'amitié,

et je ne crains pas que mes confidences vous déplaisent. J'aurois dû commencer par votre projet sur l'histoire de Geneve, mais il est des temps de peines et de maux où l'on est forcé de s'occuper de soi, et vous savez bien que je n'ai pas un cœur qui veuille se déguiser. Tout ce que je puis vous dire sur votre entreprise, avec tous les ménagemens que vous y voulez mettre, c'est qu'elle est d'un sage intrépide ou d'un jeune homme. Embrassez bien pour moi l'ami Roustan. Adieu, mon cher Concitoyen ; je vous écris avec une aussi grande effusion de cœur que si je me séparois de vous pour jamais, parce que je me trouve dans un état qui peut me mener très-loin encore, mais qui me laisse douter pourtant si chaque lettre que j'écris ne sera point la derniere.

LETTRE

A UN JEUNE HOMME,

Qui demandoit à s'établir à Montmorenci (domicile alors de M. Rousseau), pour profiter de ses leçons.

Vous ignorez, Monsieur, que vous écrivez à un pauvre homme accablé de maux, et de plus fort occupé, qui n'est gueres en état de vous répondre, et qui le seroit encore moins d'établir avec vous la société que vous lui proposez. Vous m'honorez en pensant que je pourrois vous être utile, et vous êtes louable du motif qui vous la fait désirer ; mais sur le motif même, je ne vois rien de moins nécessaire que de venir vous établir à Montmorenci. Vous n'avez pas besoin d'aller chercher si loin les principes de la morale. Rentrez dans votre cœur, et vous les y trouverez : et je ne pourrai vous rien dire à ce sujet, que ne vous dise encore mieux votre conscience quand vous voudrez la consulter. La vertu, Monsieur, n'est pas une science qui s'apprenne avec tant d'appareil. Pour être vertueux il suffit de vouloir l'être ; et si vous avez bien cette volonté, tout est fait, votre bonheur est décidé. S'il m'appartenoit de vous donner des conseils, le premier que je voudrois vous donner, seroit de ne point vous livrer à ce goût que vous dites avoir pour la vie contemplative,

et qui n'est qu'une paresse de l'ame condamnable à tout âge, et surtout au vôtre. L'homme n'est point fait pour méditer, mais pour agir : la vie laborieuse que Dieu nous impose, n'a rien que de doux au cœur de l'homme de bien qui s'y livre en vue de remplir son devoir ; et la vigueur de la jeunesse ne vous a pas été donnée pour la perdre à d'oisives contemplations. Travaillez donc, Monsieur, dans l'état où vous ont placé vos parens et la providence : voilà le premier précepte de la vertu que vous voulez suivre ; et si le séjour de Paris joint à l'emploi que vous remplissez, vous paroît d'un trop difficile alliage avec elle, faites mieux, Monsieur, retournez dans votre province, allez vivre dans le sein de votre famille, servez, soignez vos vertueux parens ; c'est-là que vous remplirez véritablement les soins que la vertu vous impose. Une vie dure est plus facile à supporter en province, que la fortune à poursuivre à Paris, surtout quand on sait, comme vous ne l'ignorez pas, que les plus indignes manéges y font plus de fripons gueux que de parvenus. Vous ne devez point vous estimer malheureux de vivre comme fait M. votre pere ; et il n'y a point de sort que le travail, la vigilance, l'innocence, et le contentement de soi ne rendent supportable, quand on s'y soumet en vue de remplir son devoir. Voilà, Monsieur, des conseils qui valent tous ceux que vous pourriez venir prendre à Montmorenci : peut-être ne

seront-ils pas de votre goût, et je crains que vous ne preniez pas le parti de les suivre, mais je suis sûr que vous vous en repentirez un jour. Je vous souhaite un sort qui ne vous force jamais à vous en souvenir. Je vous prie, Monsieur, d'agréer mes salutations très-humbles.

FRAGMENT

D'UNE LETTRE

A M. DIDEROT.

Vous vous plaignez beaucoup des maux que je vous ai faits. Quels sont-ils donc, enfin, ces maux? Seroit-ce de ne pas endurer assez patiemment ceux que vous aimez à me faire? de ne pas me laisser tyranniser à votre gré? de murmurer quand vous affectez de me manquer de parole, et de ne jamais venir lorsque vous l'avez promis? Si jamais je vous ai fait d'autres maux, articulez-les. Moi, faire du mal à mon ami! Tout cruel, tout méchant, tout féroce que je suis, je mourrois de douleur si je croyois jamais en avoir fait à mon cruel ennemi, autant que vous m'en faites depuis six semaines.

Vous me parlez de vos services; je ne les avois point oubliés: mais ne vous y trompez pas. Beaucoup de gens m'en ont rendu qui n'étoient point mes amis. Un honnête homme qui ne sent rien rend service et croit être

ami ; il se trompe, il n'est qu'honnête homme. Tout votre empressement, tout votre zele pour me procurer des choses dont je n'ai que faire, me touchent peu. Je ne veux que de l'amitié, et c'est la seule chose qu'on me refuse. Ingrat, je ne t'ai point rendu de service, mais je t'ai aimé, et tu ne me payeras de ta vie ce que j'ai senti pour toi durant trois mois. Montre cet article à ta femme plus équitable que toi, et demande-lui si, quand ma présence étoit douce à ton cœur affligé, je comptois mes pas, et regardois au temps qu'il faisoit pour aller à Vincennes (*) consoler mon ami. Homme insensible et dur ! deux larmes versées dans mon sein m'eussent mieux valu que le trône du monde ; mais tu me les refuses, et te contentes de m'en arracher. Hé bien ! garde tout le reste ; je ne veux plus rien de toi.

LETTRE

AU MEME.

2 Mars 1758.

Il faut, mon cher Diderot, que je vous écrive encore une fois en ma vie ; vous ne m'en avez que trop dispensé ; mais le plus grand crime de cet homme que vous noircissez d'une si étrange maniere, est de ne pouvoir se détacher de vous.

(*) Où M. Diderot étoit détenu prisonnier.

Mon dessein n'est point d'entrer en explication pour ce moment-ci sur les horreurs que vous m'imputez. Je vois que cette explication seroit à présent inutile. Car, quoique né bon et avec une ame franche, vous avez pourtant un malheureux penchant à mésinterprêter les discours et les actions de vos amis. Prévenu contre moi comme vous l'êtes, vous tourneriez en mal tout ce que je pourrois dire pour me justifier, et mes plus ingénues explications ne feroient que fournir à votre esprit subtil de nouvelles interprétations à ma charge. Non, Diderot; je sens que ce n'est pas par-là qu'il faut commencer. Je veux d'abord proposer à votre bon sens des préjugés plus simples, plus vrais, mieux fondés que les vôtres, et dans lesquels je ne pense pas au moins que vous puissiez trouver de nouveaux crimes.

Je suis un méchant homme, n'est-ce pas? Vous en avez les témoignages les plus sûrs; cela vous est bien attesté. Quand vous avez commencé de l'apprendre, il y avoit seize ans que j'étois pour vous un homme de bien, et quarante ans que je l'étois pour tout le monde. En pouvez-vous dire autant de ceux qui vous ont communiqué cette belle découverte? Si l'on peut porter à faux si longtemps le masque d'un honnête homme, quelle preuve avez-vous que ce masque ne couvre pas leur visage aussi bien que le mien? Est-ce un moyen bien propre à donner du poids à leur autorité, que de charger en

secret, un homme absent, hors d'état de se défendre? Mais ce n'est pas de cela qu'il s'agit.

Je suis un méchant : mais pourquoi le suis-je? Prenez bien garde, mon cher Diderot, ceci mérite votre attention. On n'est pas malfaisant pour rien. S'il y avoit quelque monstre ainsi fait, il n'attendroit pas quarante ans à satisfaire ses inclinations dépravées. Considérez donc ma vie, mes passions, mes goûts, mes penchans. Cherchez, si je suis méchant, quel intérêt m'a pu porter à l'être? Moi qui, pour mon malheur, portai toujours un cœur trop sensible, que gagnerois-je à rompre avec ceux qui m'étoient chers? A quelle place ai-je aspiré? à quelles pensions, à quels honneurs m'a-t-on vu prétendre? quels concurrens ai-je à écarter? que m'en peut-il revenir de mal faire? Moi qui ne cherche que la solitude et la paix, moi dont le souverain bien consiste dans la paresse et l'oisiveté, moi dont l'indolence et les maux me laissent à peine le temps de pourvoir à ma subsistance, à quel propos, à quoi bon m'irois-je plonger dans les agitations du crime, et m'embarquer dans l'éternel manége des scélérats? Quoi que vous en disiez, on ne fuit point les hommes quand on cherche à leur nuire; le méchant peut méditer ses coups dans la solitude, mais c'est dans la société qu'il les porte. Un fourbe a de l'adresse et du sang-froid; un perfide se possede et ne s'emporte point : reconnoissez-

vous en moi quelque chose de tout cela? Je suis emporté dans la colere, et souvent étourdi de sang-froid. Ces défauts font-ils le méchant? Non sans doute; mais le méchant en profite pour perdre celui qui les a.

Je voudrois que vous pussiez aussi réfléchir un peu sur vous-même. Vous vous fiez à votre bonté naturelle; mais savez-vous à quel point l'exemple et l'erreur peuvent la corrompre? N'avez-vous jamais craint d'être entouré d'adulateurs adroits qui n'évitent de louer grossiérement en face, que pour s'emparer plus adroitement de vous sous l'appât d'une feinte sincérité? Quel sort pour le meilleur des hommes d'être égaré par sa candeur même, et d'être innocemment dans la main des méchans l'instrument de leur perfidie! Je sais que l'amour propre se révolte à cette idée, mais elle mérite l'examen de la raison.

Voilà des considérations que je vous prie de bien peser. Pensez-y long-temps avant que de me répondre. Si elles ne vous touchent pas, nous n'avons plus rien à nous dire; mais si elles font quelque impression sur vous, alors nous entrerons en éclaircissement; vous retrouverez un ami digne de vous, et qui peut-être ne vous aura pas été inutile. J'ai pour vous exhorter à cet examen un motif de grand poids; et ce motif, le voici.

Vous pouvez avoir été séduit et trompé. Cependant, votre ami gémit dans sa solitude, oublié de tout ce qui lui étoit cher. Il peut y

tombber dans le désespoir; y mourir enfin, maudissant l'ingrat dont l'adversité lui fit tant verser de larmes, et qui l'accable indignement dans la sienne; il se peut que les preuves de son innocence vous parviennent enfin, que vous soyez forcé d'honorer sa mémoire (*), et que l'image de votre ami mourant ne vous laisse pas des nuits tranquilles. Diderot pensez-y. Je ne vous en parlerai plus.

LETTRE

A M. VERNES.

Montmorenci, le 25 Mars 1758.

OUI, mon cher Vernes, j'aime à croire que nous sommes tous deux bien aimés l'un de l'autre et dignes de l'être. Voilà ce qui fait plus au soulagement de mes peines que tous les trésors du monde : ah, mon ami, mon Concitoyen, sache m'aimer et laisse-là tes inutiles offres ; en me donnant ton cœur, ne m'as-tu pas enrichi ? Que fait tout le reste aux maux du corps et aux soucis de l'ame ? Ce dont j'ai faim, c'est d'un ami ; je ne connois point d'autre besoin auquel je ne suffise moi-même. La pauvreté ne m'a jamais fait de mal ; soit dit pour vous tranquilliser là-dessus une fois pour toutes.

(*) Voyez, Lecteurs, les notes insérées dans la *Vie de Séneque*.

Nous sommes d'accord sur tant de choses, que ce n'est pas la peine de nous disputer sur le reste. Je vous l'ai dit bien des fois; nul homme au monde ne respecte plus que moi l'Evangile : c'est, à mon gré, le plus sublime de tous les livres; quand tous les autres m'ennuient, je reprends toujours celui-là avec un nouveau plaisir, et quand toutes les consolations humaines m'ont manqué, jamais je n'ai recouru vainement aux siennes. Mais enfin c'est un livre, un livre ignoré des trois quarts du monde : croirai-je qu'un Scythe ou un Africain, soient moins chers au Pere commun que vous et moi? et pourquoi croirai-je qu'il leur ait ôté plutôt qu'à nous, les ressources pour le connoître? Non, mon digne ami; ce n'est point sur quelques feuilles éparses qu'il faut aller chercher la loi de Dieu, mais dans le cœur de l'homme, où sa main daigna l'écrire. O homme, qui que tu sois, rentre en toi-même, apprends à consulter ta conscience et tes facultés naturelles; tu seras juste, bon, vertueux, tu t'inclineras devant ton maître, et tu participeras dans son ciel à un bonheur éternel. Je ne me fie là-dessus ni à ma raison ni à celle d'autrui; mais je sens, à la paix de mon ame, et au plaisir que je sens à vivre et penser sous les yeux du grand Etre, que je ne m'abuse point dans les jugemens que je fais de lui, ni dans l'espoir que je fonde sur sa justice. Au reste, mon cher Concitoyen, j'ai voulu verser mon

cœur dans votre sein, et non pas entrer en lice avec vous; ainsi restons-en là, s'il vous plaît; d'autant plus que ces sujets ne se peuvent traiter gueres commodément par lettres.

J'étois un peu mieux, je retombe. Je compte pourtant un peu sur le retour du printemps; mais je n'espere plus recouvrer des forces suffisantes pour retourner dans la patrie. Sans avoir lu votre *déclaration*, je la respecte d'avance et me félicite d'avoir le premier donné à votre respectable Corps, des éloges qu'il justifie si bien aux yeux de toute l'Europe.

Adieu mon ami.

LETTRE

AU MEME.

Montmorenci, le 25 Mai 1758.

Je ne vous écris pas exactement, mon cher Vernes, mais je pense à vous tous les jours. Les maux, les langueurs, les peines augmentent sans cesse ma paresse; je n'ai plus rien d'actif que le cœur; encore, hors Dieu, ma patrie et le genre-humain, n'y reste-t-il d'attachement que pour vous; et j'ai connu les hommes par de si tristes expériences, que si vous me trompiez comme les autres, j'en serois affligé, sans doute, mais je n'en serois plus surpris. Heureusement je ne

présume rien de semblable de votre part, et je suis persuadé que si vous faites le voyage que vous me promettez, l'habitude de nous voir et de nous mieux connoître affermira pour jamais cette amitié véritable que j'ai tant de penchant à contracter avec vous. S'il est donc vrai que votre fortune et vos affaires vous permettent ce voyage, et que votre cœur le desire, annoncez-le moi d'avance afin que je me prépare au plaisir de presser du moins une fois en ma vie, un honnête homme et un ami contre ma poitrine.

Par rapport à ma croyance, j'ai examiné vos objections, et je vous dirai naturellement, qu'elles ne me persuadent pas. Je trouve que pour un homme convaincu de l'immortalité de l'ame vous donnez trop de prix aux biens et aux maux de cette vie. J'ai connu les derniers mieux que vous, et mieux peut-être qu'homme qui existe ; je n'en adore pas moins l'équité de la providence, et me croirois aussi ridicule de murmurer de mes maux durant cette courte vie, que de crier à l'infortune, pour avoir passé une nuit dans un mauvais cabaret. Tout ce que vous dites sur l'impuissance de la conscience, se peut rétorquer plus vivement encore contre la révélation ; car que voulez-vous qu'on pense de l'auteur d'un remede qui ne guérit de rien ? Ne diroit-on pas que tous ceux qui connoissent l'Evangile sont de

fort

fort saints personnages, et qu'un Sicilien sanguinaire et perfide vaut beaucoup mieux qu'un Hottentot stupide et grossier?

Voulez-vous que je croye que Dieu n'a donné sa loi aux hommes que pour avoir une double raison de les punir? Prenez garde, mon ami; vous voulez le justifier d'un tort chimérique, et vous aggravez l'accusation. Souvenez-vous, sur-tout, que dans cette dispute, c'est vous qui attaquez mon sentiment, et que je ne fais que le défendre; car, d'ailleurs, je suis très-éloigné de désapprouver le vôtre, tant que vous ne voudrez contraindre personne à l'embrasser.

Quoi! cette aimable et chere Parente est toujours dans son lit? Que ne suis-je auprès d'elle! Nous nous consolerions mutuellement de nos maux et j'apprendrois d'elle à souffrir les miens avec constance; mais je n'espere plus faire un voyage si desiré; je me sens de jour en jour moins en état de le soutenir. Ce n'est pas que la belle saison ne m'ait rendu de la vigueur et du courage; mais le mal local n'en fait pas moins de progrès; il commence même à se rendre intérieurement très-sensible; une enflure qui croît quand je marche m'ôte presque le plaisir de la promenade, le seul qui m'étoit resté, et je ne reprends des forces que pour souffrir; la volonté de Dieu soit faite! Cela ne m'empêchera pas, j'espere, de vous faire voir les environs de ma solitude, auxquels il ne

manque que d'être autour de Geneve pour me paroître délicieux. J'embrasse le cher Roustan, mon prétendu disciple ; j'ai lu avec plaisir son *Examen des quatre beaux siécles*, et je m'en tiens, avec plus de confiance à mon sentiment, en voyant que c'est aussi le sien. La seule chose que je voudrois lui demander, seroit de ne pas s'exercer à la vertu à mes dépens, et de ne pas se montrer modeste en flattant ma vanité. Adieu mon cher Vernes, je trouve de jour en jour plus de plaisir à vous aimer.

LETTRE
DE M. LE ROY.

MONSIEUR,

QUOIQUE je n'aye pas l'honneur d'être connu de vous, je me persuade que vous ne me saurez pas mauvais gré de vous faire part d'une observation que j'ai faite sur votre dernier ouvrage. Je l'ai lu avec grand plaisir, et j'ai trouvé que vous y établissiez votre opinion avec beaucoup de force. Mais je vous avouerai qu'ayant parcouru la Grece, et ayant fait une étude particuliere des théâtres que l'on trouve encore dans les ruines de ses anciennes villes, j'ai lu avec surprise dans votre Livre p. 259 (*) le passage qui

(*) *Melanges.* Tom. I.

suit. *Avec tout cela, jamais la Grece, excepté Sparte, ne fut citée en exemple de bonnes mœurs; et Sparte qui ne souffroit point de théâtre n'avoit garde d'honorer ceux qui s'y montrent.* Non-seulement il y avoit un théâtre à Sparte, absolument semblable à celui de Bacchus à Athenes, mais il étoit le plus bel ornement de cette ville, si célebre par le courage de ses habitans. Il subsiste même encore en grande partie, et Pausanias et Plutarque en parlent: c'est d'après ce que ces deux auteurs en disent que j'en ai fait l'histoire que je vous envoie, dans l'ouvrage que je viens de mettre au jour. Comme cette erreur, qui vous est échappée, pourroit être remarquée par d'autres que par moi, j'ai cru que vous ne seriez pas fâché que je vous en avertisse; et je me flatte, Monsieur, que vous voudrez bien recevoir cet avis comme une marque de l'estime et de la parfaite considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être, etc.

RÉPONSE
A LA LETTRE
DE M. LE ROY.

A Montmorenci, le 4 Novembre 1758.

Je vous remercie, Monsieur, de la bonté que vous avez de m'avertir de ma bévue au sujet du théâtre de Sparte, et de l'honnêteté avec laquelle vous voulez bien me donner cet avis. Je suis si sensible à ce procédé que je vous demande la permission de faire usage de votre lettre dans une autre édition de la mienne. Il s'en faut peu que je ne me félicite d'une erreur qui m'attire de votre part cette marque d'estime ; et je me sens moins honteux de ma faute, que fier de votre correction.

Voilà, Monsieur, ce que c'est que de se fier aux Auteurs célebres. Ce n'est gueres impunément que je les consulte ; et de maniere ou d'autre, ils manquent rarement de me punir de ma confiance. Le savant Cragius, si versé dans l'antiquité, avoit dit la chose avant moi ; et Plutarque lui-même affirme que les Lacédémoniens n'alloient point à la comédie, de peur d'entendre des choses contre les loix, soit sérieusement, soit par jeu. Il est vrai que le même Plutarque dit ailleurs le contraire ; et il lui arrive si souvent de se contredire, qu'on ne devroit jamais rien avancer d'après lui, sans l'avoir lu tout entier. Quoi qu'il en soit, je

ne puis ni ne veux récuser votre témoignage, et quand ces Auteurs ne seroient pas démentis par les restes du théâtre de Sparte encore existans, ils le seroient par Pausanias, Eustathe, Suidas, Athénée, et d'autres anciens. Il paroît seulement que ce théâtre étoit plutôt consacré à des jeux, des danses, des prix de musique, qu'à des représentations régulieres, et que les pieces qu'on y jouoit quelquefois, étoient moins de véritables drames, que des farces grossieres, convenables à la simplicité des spectateurs, ce qui n'empêchoit pas que Sosybius Lacon n'eût fait un traité de ces sortes de parades. C'est la Guilletiere qui m'apprend tout cela; car je n'ai point de livres pour le vérifier. Ainsi rien ne manque à ma faute, en cette occasion, que la vanité de la méconnoître.

Au reste, loin de souhaiter que cette faute reste cachée à mes lecteurs, je serai fort aise qu'on la publie, et qu'ils en soient instruits; ce sera toujours une erreur de moins. D'ailleurs, comme elle ne fait tort qu'à moi eul, et que mon sentiment n'en est pas oins bien établi, j'espere qu'elle pourra ir d'amusement aux critiques : j'aime ux qu'ils triomphent de mon ignorance, de mes maximes; et je serai toujours content que les vérités utiles que j'ai outenues, soient épargnées à mes dépens.

Recevez, Monsieur, les assurances de ma reconnaissance, de mon estime et de mon respect.

LETTRE

A M. VERNES.

Montmorenci, le 18 Novembre 1759.

JE savois, mon cher Vernes, la bonne re ception que vous aviez faite à l'Abbé d St. Nom; que vous l'aviez fêté, que vou l'aviez présenté à M. de Voltaire; en u mot, que vous l'aviez reçu comme recom mandé par un ami; il est parti, le cœur plein de vous, et sa reconnoissance a débord dans le mien. Mais pourquoi vous dire cela N'avez-vous pas eu le plaisir de m'obliger Ne me devez-vous pas aussi de la reconnois sance? N'est-ce pas à vous désormais d vous acquitter envers moi?

Il n'y a rien de moi sous la presse; ceu qui vous l'ont dit vous ont trompé. Quand j'aurai quelque écrit prêt à paroître, vou n'en serez pas instruit le dernier. J'ai tra duit tant bien que mal un livre de Tacite et j'en reste là. Je ne sais pas assez de Lat pour l'entendre, et n'ai pas assez de tale pour le rendre. Je m'en tiens à cet essai: ne sais même si j'aurai jamais l'effron de le faire paroître; j'aurois grand b de vous pour l'en rendre digne. Mais lons de l'histoire de Geneve. Vous mon sentiment sur cette entreprise; je ai pas changé; tout ce qui me reste à vous dire, c'est que je souhaite que vous fassiez un ouvrage assez vrai, assez beau, et assez

utile, pour qu'il soit impossible de l'imprimer; alors, quoi qu'il arrive, votre manuscrit deviendra un monument précieux qui fera bénir à jamais votre mémoire par tous les vrais citoyens, si tant est qu'il en reste après vous. Je crois que vous ne doutez pas de mon empressement à lire cet ouvrage : mais si vous trouvez quelque occasion pour me le faire parvenir, à la bonne heure; car, pour moi, dans ma retraite, je ne suis point à portée d'en trouver les occasions. Je sais qu'il va et vient beaucoup de gens de Geneve à Paris et de Paris à Geneve; mais je connois peu tous ces voyageurs, et n'ai nul dessein d'en beaucoup connoître. J'aime encore mieux ne pas vous lire.

Vous me demandez de la musique : eh Dieu, cher Vernes! de quoi me parlez-vous? Je ne connois d'autre musique que celle des Rossignols; et les Chouettes de la forêt m'ont dédommagé de l'Opéra de Paris. Revenu au seul goût des plaisirs de la nature, je méprise l'apprêt des amusemens des villes. Redevenu presque enfant, je m'attendris en rappellant les vieilles chansons de Geneve, je les chante d'une voix éteinte, et je finis par pleurer sur ma patrie, en songeant que je lui ai survécu. Adieu.

LETTRE
A MONSIEUR
DE SILHOUETTE.

Le 2 Décembre, 1759.

DAIGNEZ, Monsieur, recevoir l'hommage d'un solitaire, qui n'est pas connu de vous, mais qui vous estime par vos talens, qui vous respecte par votre administration, et qui vous a fait l'honneur de croire qu'elle ne vous resteroit pas long-temps. Ne pouvant sauver l'Etat qu'aux dépens de la capitale qui l'a perdu, vous avez bravé les cris des gaigneurs d'argent. En vous voyant écraser ces misérables, je vous envïois votre place; en vous la voyant quitter sans vous être démenti, je vous admire. Soyez content de vous, Monsieur, elle vous laisse un honneur dont vous jouirez long-temps sans concurrent. Les malédictions des fripons sont la gloire de l'homme juste,

LETTRE

LETTRE
A M. VERNES.

Montmorenci, 9 Février 1760.

Il y a une quinzaine de jours, mon cher Vernes, que j'ai appris, par M. Favre, votre infortune ; il n'y en a gueres moins que je suis tombé malade, et je ne suis pas rétabli. Je ne compare point mon état au vôtre ; mes maux actuels ne sont que physiques ; et moi, dont la vie n'est qu'une alternative des uns et des autres, je ne sais que trop que ce n'est pas les premiers qui transpercent le cœur le plus vivement. Le mien est fait pour partager vos douleurs, et non pour vous en consoler. Je sais trop bien, par expérience, que rien ne console que le temps, et que souvent ce n'est encore qu'une affliction de plus, de songer que le temps nous consolera. Cher Vernes, on n'a pas tout perdu quand on pleure encore ; le regret du bonheur passé en est un reste. Heureux qui porte encore au fond de son cœur ce qui lui fut cher ! Oh, croyez-moi, vous ne connoissez pas la maniere la plus cruelle de le perdre ; c'est d'avoir à le pleurer vivant. Mon bon ami, vos peines me font songer aux miennes ; c'est un retour naturel aux malheureux. D'autres pourront montrer à vos douleurs une sensibilité plus désintéressée ; mais personne, j'en suis bien sûr, ne les partagera plus sincérement.

LETTRE
A M. DUCHESNE, LIBRAIRE.

En lui renvoyant la Comédie des Philosophes.

En parcourant, Monsieur, la piece que vous m'avez envoyée, j'ai frémi de m'y voir loué. Je n'accepte point cet horrible présent. Je suis persuadé qu'en me l'envoyant, vous n'avez pas voulu me faire une injure ; mais vous ignorez, ou vous avez oublié que j'ai eu l'honneur d'être l'ami d'un homme respectable, indignement noirci et calomnié dans ce libelle.

LETTRE
A MADAME D'AZ***,

Qui m'avoit envoyé l'estampe encadrée de son portrait, avec des vers de son mari au-dessous.

Le 10 Février 1761.

Vous m'avez fait, Madame, un présent bien précieux ; mais j'ose dire que le sentiment avec lequel je le reçois, ne m'en rend pas indigne. Votre portrait annonce les charmes de votre caractere ; les vers qui l'accompagnent achevent de le rendre inestimable. Il semble dire : je fais le bonheur d'un tendre époux ; je suis la muse qui l'inspire, et je suis la bergere qu'il

chante. En vérité, Madame, ce n'est qu'avec un peu de scrupule que je l'admets dans ma retraite, et je crains qu'il ne m'y laisse plus aussi solitaire qu'auparavant. J'apprends aussi que vous avez payé le port et même à très haut prix : quant à cette derniere générosité, trouvez bon qu'elle ne soit point acceptée, et qu'à la premiere occasion je prenne la liberté de vous rembourser vos avances (*).

Agréez, Madame, toute ma reconnoissance et tout mon respect.

LETTRE

A MADAME C***

A Montmorenci 12 Février 1761,

Vous avez beaucoup d'esprit, Madame, et vous l'aviez avant la lecture de la Julie : cependant je n'ai trouvé que cela dans votre lettre ; d'où je conclus que cette lecture ne vous est pas propre, puisqu'elle ne vous a rien inspiré. Je ne vous en estime pas moins, Madame ; les ames tendres sont souvent foibles, et c'est toujours un crime à une femme de l'être. Ce n'est point de mon aveu que ce livre a pénétré jusqu'à Geneve ; je n'y en ai pas envoyé un seul exemplaire, et quoique je ne pense pas

(*) Elle avoit donné un baiser au porteur.

trop bien de nos mœurs actuelles, je ne les crois pas encore assez mauvaises pour qu'elles gagnassent de remonter à l'amour.

Recevez, Madame, mes très humbles remerciemens, et les assurances de mon respect.

LETTRE
A UN ANONYME.

Montmorenci, 15 Février 1761.

J'ai reçu le 12 de ce mois par la poste une lettre anonyme sans date, timbrée de Lille et franche de port. Faute d'y pouvoir répondre par une autre voie, je déclare publiquement à l'auteur de cette lettre que je l'ai lue et relue avec émotion, avec attendrissement, qu'elle m'inspire pour lui la plus tendre estime, le plus grand desir de le connoître et de l'aimer, qu'en me parlant de ses larmes il m'en a fait répandre, qu'enfin jusqu'aux éloges outrés dont il me comble, tout me plaît dans cette lettre, excepté la modeste raison qui le porte à se cacher.

LETTRE

A M***

A Montmorenci, le 13 Février 1761.

Je n'ai reçu qu'hier, Monsieur, la lettre que vous m'avez écrite le 5 de ce mois. Vous avez raison de croire que l'harmonie de l'ame a aussi ses dissonances qui ne gâtent point l'effet du tout : chacun ne sait que trop comment elles se préparent ; mais elles sont difficiles à sauver. C'est dans les ravissans concerts des spheres célestes qu'on apprend ces savantes successions d'accords. Heureux, dans ce siecle de cacophonie et de discordance, qui peut se conserver une oreille assez pure pour entendre ces divins concerts !

Au reste, je persiste à croire, quoi qu'on en puisse dire, que quiconque après avoir lu la nouvelle Héloïse la peut regarder comme un livre de mauvaises mœurs, n'est pas fait pour aimer les bonnes. Je me réjouis, Monsieur, que vous ne soyez pas au nombre de ces infortunés, et je vous salue de tout mon cœur.

LETTRE
A M***

A Montmorenci, 15 Février 1761.

JE suis charmé, Monsieur, de la lettre que vous venez de m'écrire, et bien loin de me plaindre de votre louange, je vous en remercie, parce qu'elle est jointe à une critique franche et judicieuse qui me fait aimer l'une et l'autre comme le langage de l'amitié. Quant à ceux qui trouvent ou feignent de trouver de l'opposition entre ma lettre sur les Spectacles et la nouvelle Héloïse, je suis bien sûr qu'ils ne vous en imposent pas. Vous savez que la vérité, quoiqu'elle soit une, change de forme selon les temps et les lieux, et qu'on peut dire à Paris ce qu'en des jours plus heureux on n'eût pas dû dire à Geneve : mais à présent les scrupules ne sont plus de saison, et par-tout où séjournera long-temps M. de Voltaire, on pourra jouer après lui la comédie et lire des romans sans danger. Bonjour, Monsieur, je vous embrasse, et vous remercie derechef de votre lettre ; elle me plaît beaucoup.

LETTRE
A M. DE***

Montmorenci, le 19 Février 1761.

VOILA, Monsieur, ma réponse aux observations que vous avez eu la bonté de m'en-

voyer sur la nouvelle Héloïse. Vous l'avez élevée à l'honneur auquel elle ne s'attendoit gueres, d'occuper des théologiens; c'est peut-être un sort attaché à ce nom et à celles qui le portent d'avoir toujours à passer par les mains de ces Messieurs-là. Je vois qu'ils ont travaillé à la conversion de celle-ci avec un grand zele, et je ne doute point que leurs soins pieux n'en aient fait une personne très orthodoxe; mais je trouve qu'ils l'ont traitée avec un peu de rudesse; ils ont flétri ses charmes, et j'avoue qu'elle me plaisoit plus aimable quoiqu'hérétique, que bigote et maussade comme la voilà. Je demande qu'on me la rende comme je l'ai donnée, ou je l'abandonnerai à ses directeurs.

LETTRE

A MADAME BOURETTE,

Qui m'avoit écrit deux lettres consécutives, avec des vers, et qui m'invitoit à prendre du café chez elle dans une tasse incrustée d'or que M. de Voltaire lui avoit donnée.

Montmorenci, 12 Mars 1761.

Je n'avois pas oublié, Madame, que je vous devois une réponse et un remerciement; je serois plus exact si l'on me laissoit plus libre, mais il faut malgré moi disposer de mon temps bien plus comme il plaît à autrui que comme je le devrois et le voudrois.

Puisque l'anonyme vous avoit prévenue, il étoit naturel que sa réponse précédât aussi la vôtre ; et d'ailleurs je ne vous dissimulerai pas qu'il avoit parlé de plus près à mon cœur que ne font des complimens et des vers.

Je voudrois, Madame, pouvoir répondre à l'honneur que vous me faites de me demander un exemplaire de la Julie : mais tant de gens vous ont encore ici prévenue, que les exemplaires qui m'avoient été envoyés de Hollande, par mon Libraire, sont donnés ou destinés, et je n'ai nulle espece de relation avec ceux qui les débitent à Paris. Il faudroit donc en acheter un pour vous l'offrir ; et c'est, vu l'état de ma fortune, ce que vous n'approuveriez pas vous-même : de plus, je ne sais point payer les louanges, et si je faisois tant que de payer les vôtres, j'y voudrois mettre un plus haut prix.

Si jamais l'occasion se présente de profiter de votre invitation, j'irai, Madame, avec grand plaisir vous rendre visite et prendre du café chez vous : mais ce ne sera pas, s'il vous plaît, dans la tasse dorée de M. de Voltaire ; car je ne bois point dans la coupe de cet homme-là.

Agréez, Madame, que je vous réitere mes très-humbles remerciemens et les assurances de mon respect.

LETTRE

A M. M***

Montmorenci, Mars 1761.

IL faudroit être le dernier des hommes pour ne pas s'intéresser à l'infortunée Louison. La pitié, la bienveillance que son honnête historien m'inspire pour elle, ne me laissent pas douter que son zele à lui-même ne puisse être aussi pur que le mien ; et cela supposé, il doit compter sur toute l'estime d'un homme qui ne la prodigue pas. Graces au Ciel, il se trouve dans un rang plus élevé, des cœurs aussi sensibles, et qui ont à la fois le pouvoir et la volonté de protéger la malheureuse mais estimable victime de l'infamie d'un brutal. M. le Maréchal de Luxembourg et Madame la Maréchale à qui j'ai communiqué votre lettre, ont été émus ainsi que moi à sa lecture ; ils sont disposés, Monsieur, à vous entendre et à consulter avec vous ce qu'on peut et ce qu'il convient de faire pour tirer la jeune personne de la détresse où elle est. Ils retournent à Paris après Pâques. Allez, Monsieur, voir ces dignes et respectables Seigneurs ; parlez-leur avec cette simplicité touchante qu'ils aiment dans votre lettre ; soyez avec eux sincere en tout, et croyez que leurs cœurs bienfaisans s'ouvriront à la candeur du vôtre : Louison sera protégée, si elle mérite de l'être, et vous, Monsieur, vous serez

estimé comme le mérite votre bonne action. Que si dans cette attente, quoiqu'assez courte, la situation de la jeune personne étoit trop dure, vous devez savoir que quant à présent je puis payer, modiquement à la vérité, le tribut dû par quiconque a son nécessaire aux indigens honnêtes qui ne l'ont pas.

LETTRE

A M. VERNES.

Montmorenci, 24 Juin 1761.

J'ÉTOIS presque à l'extrémité, cher Concitoyen, quand j'ai reçu votre lettre; et maintenant que j'y réponds, je suis dans un état de souffrances continuelles qui, selon toute apparence, ne me quitteront qu'avec la vie. Ma plus grande consolation dans l'état où je suis est de recevoir des témoignages d'intérêt de mes compatriotes, et surtout de vous, cher Vernes, que j'ai toujours aimé et que j'aimerai toujours. Le cœur me rit, et il me semble que je me ranime au projet d'aller partager avec vous cette retraite charmante, qui me tente encore plus par son habitant que par elle-même. Oh, si Dieu raffermissoit assez ma santé pour me mettre en état d'entreprendre ce voyage, je ne mourrois point sans vous embrasser encore une fois!

Je n'ai jamais prétendu justifier les innombrables défauts de *la Nouvelle Héloïse* : je trouve que l'on l'a reçue trop favorablement ; et dans les jugemens du public, j'ai bien moins à me plaindre de sa rigueur qu'à me louer de son indulgence ; mais vos griefs contre *Wolmar* me prouvent que j'ai mal rempli l'objet du livre, ou que vous ne l'avez pas bien saisi. Cet objet étoit de rapprocher les partis opposés, par une estime réciproque ; d'apprendre aux *Philosophes*, qu'on peut croire en Dieu sans être hypocrite, et aux *croyans*, qu'on peut être incrédule sans être un coquin. *Julie*, dévote, est une leçon pour les Philosophes, et *Wolmar*, athée, en est une pour les intolérans. Voilà le vrai but du livre. C'est à vous de voir si je m'en suis écarté. Vous me reprochez de n'avoir pas fait changer de système à *Wolmar*, sur la fin du *Roman* ; mais, mon cher Vernes, vous n'avez pas lu cette fin ; car sa conversion y est indiquée avec une clarté qui ne pouvoit souffrir un plus grand développement, sans vouloir faire une capucinade.

Adieu, cher Vernes ; je saisis un intervalle de mieux pour vous écrire. Je vous prie d'informer de ce mieux ceux de vos amis qui pensent à moi et entr'autres, Messieurs Moultou et Rostan, que j'embrasse de tout mon cœur ainsi que vous.

LETTRE
A M. HUBER.

A Montmorenci, le 24 Décembre 1761.

J'ÉTOIS, Monsieur, dans un accès du plus cruel des maux du corps, quand je reçus votre lettre et vos Idylles; après avoir lu la lettre, j'ouvris machinalement le livre, comptant le refermer aussi-tôt; mais je ne le refermai qu'après avoir tout lu, et je le mis à côté de moi pour le relire encore. Voilà l'exacte vérité. Je sens que votre ami Gesner est un homme selon mon cœur, d'où vous pouvez juger de son traducteur et de son ami par lequel seul il m'est connu. Je vous sais en particulier un gré infini d'avoir osé dépouiller notre langue de ce sot et précieux jargon, qui ôte toute vérité aux images, et toute vie aux sentimens. Ceux qui veulent embellir et parer la nature, sont des gens sans ame et sans goût, qui n'ont jamais connu ses beautés. Il y a six ans que je coule dans ma retraite, une vie assez semblable à celle de Ménalque et d'Amyntas, au bien près, que j'aime comme eux, mais que je ne sais pas faire; et je puis vous protester, Monsieur, que j'ai plus vécu durant ces six ans, que je n'avois fait dans tout le cours de ma vie. Maintenant vous me faites desirer de revoir encore un printemps, pour faire avec vos charmans pasteurs de nouvelles promenades, pour

partager avec eux ma solitude, et pour revoir avec eux des asyles champêtres qui ne sont pas inférieurs à ceux que M. Gessner et vous avez si bien décrits. Saluez-le de ma part, je vous supplie, et recevez aussi mes remerciemens et mes salutations.

Voulez-vous bien, Monsieur, quand vous écrirez à Zuric, faire dire mille choses pour moi à M. Usteri? J'ai reçu de sa part une lettre que je ne me lasse point de relire, et qui contient des relations d'un paysan plus sage, plus vertueux, plus sensé que tous les Philosophes de l'univers; je suis fâché qu'il ne me marque pas le nom de cet homme respectable. Je lui voulois répondre un peu au long, mais mon déplorable état m'en a empêché jusqu'ici.

LETTRE

A MESSIEURS

De la Société Economique de Berne.

A Montmorenci, le 29 Avril 1762.

Vous êtes moins inconnus, Messieurs que vous ne pensez; et il faut que votre Société ne manque pas de célébrité dans le monde, puisque le bruit en est parvenu dans cet asyle à un homme qui n'a plus aucun commerce avec les gens de Lettres. Vous vous montrez par un côté si intéressant que votre projet ne peut manquer d'exciter le public et surtout les honnêtes gens à vouloir vous connoître; et pourquoi voulez-vous dérober aux hommes le spectacle si touchant et si rare dans notre siecle, de vrais citoyens aimant leurs freres et leurs semblables, et s'occupant sincérement du bonheur de la patrie et du genre-humain?

Quelque beau, cependant, que soit votre plan, et quelques talens que vous ayez pour l'exécuter, ne vous flattez pas d'un succès qui réponde entiérement à vos vues. Les préjugés qui ne tiennent qu'à l'erreur se peuvent détruire, mais ceux qui sont fondés sur nos vices ne tomberont qu'avec eux; vous voulez commencer par apprendre aux hommes la vérité pour les rendre sages, et tout au contraire, il faudrait d'abord les rendre sages pour leur faire aimer la vérité.

La vérité n'a presque jamais rien fait dans le monde, parce que les hommes se conduisent toujours plus par leurs passions que par leurs lumieres, et qu'ils font le mal approuvant le bien. Le siecle où nous vivons est des plus éclairés, même en morale; est-il des meilleurs? Les livres ne sont bons à rien: j'en dis autant des académies et des sociétés littéraires; on ne donne jamais à ce qui en sort d'utile, qu'une approbation stérile; sans cela la nation qui a produit les Fenelons, les Montesquieux, les Mirabeaux, ne seroit-elle pas la mieux conduite et la plus heureuse de la terre? En vaut-elle mieux depuis les écrits de ces grands hommes, et un seul abus a-t-il été redressé sur leurs maximes? Ne vous flattez pas de faire plus qu'ils n'ont fait. Non, Messieurs, vous pourrez instruire les peuples, mais vous ne les rendrez ni meilleurs ni plus heureux. C'est une des choses qui m'ont le plus découragé, durant ma courte carriere littéraire, de sentir que, même me supposant tous les talens dont j'avois besoin, j'attaquerois sans fruit des erreurs funestes, et que quand je les pourrois vaincre les choses n'en iroient pas mieux. J'ai quelquefois charmé mes maux en satisfaisant mon cœur, mais sans m'en imposer sur l'effet de mes soins. Plusieurs m'ont lu, quelques-uns m'ont approuvé même, et, comme je l'avois prévu, tous sont restés ce qu'ils étoient auparavant. Messieurs, vous direz mieux et davantage,

mais vous n'aurez pas un meilleur succès; et au lieu du bien public que vous cherchez, vous ne trouverez que la gloire que vous semblez craindre.

Quoiqu'il en soit, je ne puis qu'être sensible à l'honneur que vous me faites de m'associer en quelque sorte, par votre correspondance, à de si nobles travaux. Mais en me la proposant, vous ignoriez sans doute, que vous vous adressiez à un pauvre malade qui, après avoir essayé dix ans du triste métier d'auteur, pour lequel il n'étoit point fait, y renonce dans la joie de son cœur; et après avoir eu l'honneur d'entrer en lice avec respect, mais en homme libre, contre une tête couronnée, ose dire en quittant la plume, pour ne la jamais reprendre,

Victor cestus artemque repono.

Mais sans aspirer aux prix donnés par votre munificence, j'en trouverai toujours un très-grand dans l'honneur de votre estime, et si vous me jugez digne de votre correspondance, je ne refuse point de l'entretenir, autant que mon état, ma retraite, et mes lumieres pourront le permettre; et pour commencer par ce que vous exigez de moi, je vous dirai que votre plan, quoique très-bien fait, me paroît généraliser un peu trop les idées, et tourner trop vers la métaphysique, des recherches qui deviendroient plus utiles, selon vos vues, si elles avoient des applications pratiques locales et particulieres.

culieres. Quant à vos questions, elles sont très-belles, la troisieme (*) me plaît beaucoup; c'est celle qui me tenteroit si j'avois à écrire. Vos vues en la proposant sont assez claires, et il faudra que celui qui la traitera, soit bien mal-adroit s'il ne les remplit pas. Dans la premiere où vous demandez *quels sont les moyens de tirer un peuple de la corruption?* outre que ce mot de *corruption* me paroît un peu vague, et rendre la question presque indéterminée, il faudroit commencer, peut-être, par demander s'il est de tels moyens : car c'est de quoi l'on peut tout au moins douter. En compensation vous pourriez ôter ce que vous ajoutez, à la fin, et qui n'est qu'une répétition de la question même, on en fait une autre tout-à-fait à part (**).

Si j'avois à traiter votre seconde question (†), je ne puis vous dissimuler que je me déclarerois avec Platon pour l'affirmative, ce qui sûrement n'étoit pas votre intention en la proposant. Faites comme l'Académie Françoise qui prescrit le parti que l'on doit prendre, et qui se garde bien de mettre en problême les questions sur lesquelles elle a peur qu'on ne dise la vérité.

(*) Quel peuple a jamais été le plus heureux?

(**) Voici la suite de cette question : *Et quel est le plan le plus parfait qu'un Législateur puisse suivre à cet égard?*

(†) Est-il des préjugés respectables, qu'un bon citoyen doive se faire un scrupule de combattre publiquement?

La quatrieme (*) est la plus utile, à cause de cette application locale dont j'ai parlé ci-devant; elle offre de grandes vues à remplir. Mais il n'y a qu'un Suisse ou quelqu'un qui connoisse à fond la constitution physique, politique et morale du Corps Helvétique, qui puisse la traiter avec succès. Il faudroit voir soi-même pour oser dire : *O utinam!* Hélas! c'est augmenter ses regrets de renouveller des vœux formés tant de fois et devenus inutiles. Bonjour, Monsieur, je vous salue, vous et vos dignes collégues, de tout mon cœur et avec le plus vrai respect.

(*) Par quels moyens pourroit-on resserrer les liaisons et l'amitié entre les citoyens de diverses Républiques qui composent la Confédération Helvétique?

Fin du premier Volume de Pieces diverses.

TABLE

DES PIECES ET LETTRES

Contenues dans ce Volume.

EXTRAIT *du Projet de Paix perpétuelle de l'Abbé de St. Pierre.* Pag. 1
JUGEMENT *sur la Paix perpétuelle.* 3
POLYSYNODIE *de l'Abbé de St. Pierre.* 64
JUGEMENT *sur la Polysynodie.* 91
LETTRE *à M. de Voltaire.* 109
REPONSE *à M. de Voltaire.* 136
LETTRE *à M**** 137
— *à M. d'Offreville à Douai.* 162
— *à M. Usteri, Professeur à Zurich.* 171
— *au Prince Louis E. de Wirtemberg.* 176
PREM. LET. *à M. le M. de Luxembourg.* 194
II LET. *au même.* 214
LET. *à Madame de T**** 231
PREM. LET. *à M. le P. de Malesherbes.* 236
II LET. *au même.* 242
III LET. *au même.* 249
IV LET. *au même.* 257
LET. *à M. l'Abbé Raynal.* 265
— *au même.* 267
— *à M. M*** à Genève.* 273
— *à M. Vernes.* 282
— *de M. de Voltaire.* 285
REPONSE *à la lettre précédente.* 289
BILLET *de M. de Voltaire.* 294
REPONSE *au billet précédent.* 295
LET. *à M. de Boisi.* 296
— *à M. Vernes.* 298
— *de M. le Comte de Tressan.* 300
REPONSE *à la lettre précédente.* 301

LET. *de M. le Comte de Tressan.* 303.
REPONSE *au même.* 305
LET. *du même.* 307
REPONSE *à la lettre précédente.* 308
LET. *à M. Scheib.* 309
— *à M. Vernes.* 313
— *à un jeune homme.* 318
FRAGMENT *d'une Lettre à M. Diderot.* 320
LET. *au même.* 322
— *à M. Vernes.* 325
— *au même.* 328
— *de M. le Roy.* 330
REPONSE *à la Lettre précédente.* 332
LET. *à M. Vernes.* 334
— *à M. de Silhouette.* 336
— *à M. Vernes.* 337
— *à M. Duchesne, libraire.* 338
— *à Madame d'Az.* Ibid
— *à Madame C**** 339
— *à un anonyme.* 340
— *à M**** 341
— *à M**** 342
— *à M. De**** Ibid
— *à Madame Bourette.* 343
— *à M. M**** 345
— *à M. Vernes.* 346
— *à M. Huber.* 348
— *à la Soc. Economique de Berne.* 350

Fin de la Table.